GRAND DOSSIER

LA LOI DU MILIEU DERRIÈRE LES BARREAUX

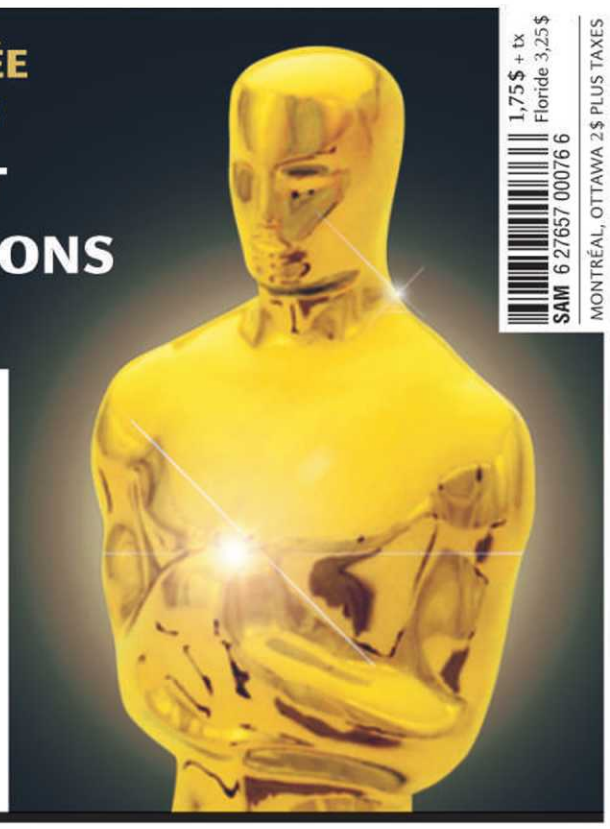
→ 20 et 21



LA 79e SOIRÉE DES OSCARS

CHOIX ET PRÉDICTIONS

→ A27



1,75 $ + tx Floride 3,25 $
SAM 6 27657 00076 6
MONTRÉAL, OTTAWA 2 $ PLUS TAXES

Le quotidien de la capitale | Samedi 24 février 2007 | www.cyberpresse.ca | Québec, 111e année, nº 57

leSoleil

Tous les détenus ont des droits



PHOTO PC

La Cour suprême donne un an au gouvernement fédéral pour réécrire sa Loi sur les certificats de sécurité parce qu'elle juge certaines de ses dispositions inconstitutionnelles. Ces certificats permettent la détention ou l'expulsion d'étrangers et de résidents permanents considérés comme dangereux. Le Montréalais d'origine marocaine Adil Charkaoui, qui avait contesté cette loi, ne cachait pas sa joie hier. → 2, 3 et 4

Un collège militaire à l'Université Laval

JOUR 4

Le candidat péquiste dans Louis-Hébert, Me André Joli-Coeur, propose l'envahissement des juridictions fédérales → 11

CHAREST change de chapeau → 6

BOISCLAIR : déprivatiser Orford → 9

DUMONT crie à l'arnaque → 8

LA CAMPAGNE VUE DE...
Le théâtre La Bordée → 10

MICHEL C. AUGER
La première semaine à l'ADQ → 8

GILBERT LAVOIE
Un pays ou une province → 9

L'ÉDITO DE BRIGITTE BRETON
Santé électorale → 38

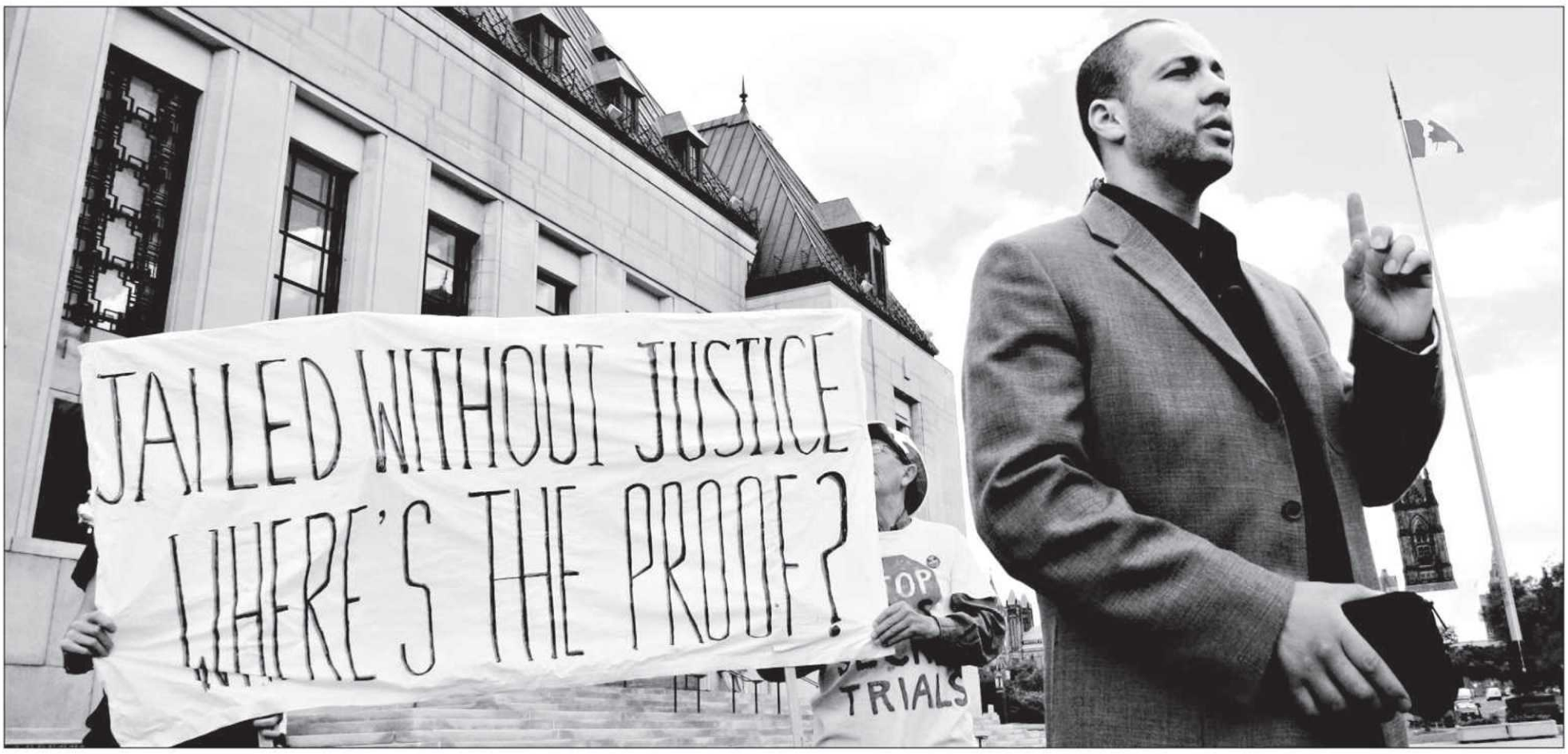
***LE SOLEIL* EN AFGHANISTAN**

Le front qui pourrait bien décider du succès de l'OTAN → 26 et 27

1755654

★★★★★ RENVERSANT !
(ÉDITEUR DU CHEF)
MMM.NOZORAZGE.COW

ZONORANGE
BISTRO
418.692.4864



Le plus haut tribunal au pays a statué hier qu'Ottawa ne pourra plus détenir indéfiniment et sans procès les présumés ennemis de l'État, comme Adil Charkaoui (ici devant l'édifice de la Cour suprême à Ottawa, le 14 juin 2006). Il accorde un an au gouvernement fédéral pour réécrire son texte de loi afin d'offrir des procès justes et équitables. — PHOTO REUTERS

Une victoire pour la liberté

La Cour suprême juge certaines dispositions de la Loi sur les certificats de sécurité inconstitutionnelles

Baptiste Ricard-Châtelain
bricard@lesoleil.com

La Cour suprême du Canada vient de rendre un jugement unanime qui pourrait avoir des répercussions à l'étranger. Ottawa ne pourra plus détenir indéfiniment et sans procès les présumés ennemis de l'État. Et devra repenser ses méthodes de lutte contre le terrorisme.

« C'est une cause des plus importantes », commente l'avocat constitutionnaliste Julius Grey depuis son cabinet de Montréal. Le plus haut tribunal canadien réaffirme la prépondérance de libertés fondamentales... Un rappel qui pourrait influer sur les nations qui ont adopté des lois restrictives dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001.

Me Grey cite d'emblée l'Angleterre et l'Australie. « Il est aussi à espérer que ce jugement va être lu et compris par les tribunaux américains. »

La Cour suprême ne se prononce pas sur la culpabilité des cinq personnes vivant sous le coup d'un certificat de sécurité. Elle indique toutefois qu'on ne peut demander à un individu de prouver son innocence sans lui dire de quoi il est accusé et sans lui montrer la preuve. Surtout lorsque la conséquence est la déportation vers des pays adeptes de la peine de mort, de la torture. La Cour attaque la culture « kafkaesque », résume Julius Grey. Ottawa dispose donc d'une année pour réformer sa loi.

Bien entendu, le camp des appelants sable le champagne. « C'est une grande victoire pour la démocratie et pour les valeurs de justice et d'équité », s'extasie Me Dominique Larochelle, une des avocates du Montréalais Adil Charkaoui, un des suspects surveillés.

Le principal intéressé compte maintenant « blanchir sa réputation ». Il souligne au passage l'utilisation « discriminatoire » de la mesure d'exception. Selon lui, la quasi-totalité des 27 certificats déposés depuis 1978 visent la communauté arabo-musulmane.

Certains agents secrets vont toutefois s'arracher les cheveux. « Il va falloir changer la façon dont on fait la lutte contre le terrorisme au Canada », fait remarquer Benoît Gagnon, chercheur à la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM, spécialiste des questions de sécurité. La Cour suprême enlève aux agences de renseignement un « outil facile » pour mettre des suspects hors-circuit.

Le gouvernement devra sans doute investir pour que ses agents secrets s'acclimatent, évalue Dany Deschênes, professeur de l'Université de Sherbrooke qui collabore à l'Institut des hautes études internationales de l'Université Laval.

La Cour rétablit l'équilibre entre liberté et sécurité, mais « il y aura toujours une cause pour laquelle des gens seront prêts à mourir », évalue-t-il. Nous devrons « gérer » la menace diffuse. « Il faut s'adapter aux façons de faire des terroristes. »

Les neuf juges de la Cour suprême ne rejettent pas totalement les certificats de sécurité, insiste néanmoins Stéphane Bernatchez, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Sherbrooke. Les magistrats veulent que l'obligation de l'État de garantir la sécurité n'écrase pas les droits et libertés de la personne. Même pour les ressortissants étrangers et les résidents permanents.

« Il faut qu'il y ait une procédure équitable qui permet (aux accusés) un accès à la preuve », enchaîne-t-il. Un avocat « ami de la cour » pourrait, par exemple, défendre le prévenu. Il serait le seul à voir les documents classés « très secrets ».

Aussi, dans leur décision, les juges de la Cour suprême regrettent que les accusés ne puissent contester les allégations du gouvernement. N'entendant que les agents de renseignement, le magistrat qui évalue la validité du certificat de sécurité rend alors une décision « sur le fondement d'une partie seulement de la preuve », déplore la juge en chef Beverley McLachlin au nom de ses collègues — une rare unanimité.

Aussi, le tribunal désapprouve que les étrangers puissent être emprisonnés durant des mois au Canada sans mandat. La sécurité nationale justifie parfois la réclusion, mais la justice doit l'encadrer : « La détention d'une durée indéterminée sans espoir d'être libéré, ni aucune voie de droit pour obtenir une mise en liberté, peut causer un stress psychologique et constituer de ce fait un traitement cruel et inusité. »

1755439



LE DEC EN **ANIMATION 3D ET SYNTHÈSE D'IMAGES**
AU CÉGEP LIMOILOU, **C'EST MON CHOIX !**
Demande d'admission au sracq.qc.ca avant le 1er mars
www.climoilou.qc.ca

L'heure de la réjouissance pour Charkaoui

L'heure était à la réjouissance à la Coalition justice pour Adil Charkaoui, hier. Mais le seul Québécois sous le coup d'un certificat de sécurité ne pouvait nous crier sa joie au téléphone... puisqu'on le lui interdit. C'est donc par avocate interposée que nous l'avons « interviewé ».

« Il a déjà un sentiment très fort de liberté », relaie une de ses juristes, Me Dominique Larochelle, qui peinait à nous entendre dans le brouhaha. « Il dit que c'est une grande victoire. »

Exaltée, la juriste de l'aide juridique souligne que son client est très heureux, mais qu'il n'est pas libre pour autant. La Cour suprême maintient le *statu quo* pour un an, le temps pour le gouvernement de réviser sa loi.

Dans l'intervalle, à moins qu'Ottawa ne le soulage, Adil Charkaoui doit se conformer aux conditions imposées lors de sa remise en liberté. Me Larochelle énumère : il arbore un bracelet GPS qui permet de le localiser en permanence, respecte un couvre-feu, ne peut sortir de la maison sans être accompagné d'un membre de sa famille sélectionné par la Justice, ne peut récupérer sa caution de 50 000 $, ne peut quitter l'île de Montréal... et ne peut utiliser d'outils de communication autres que le téléphone fixe de sa maison.

Pour l'instant, le Québécois doit toutefois continuer à respecter ses conditions de remise en liberté

Pourtant, souligne l'avocate, la validité de son certificat de sécurité n'a toujours pas été évaluée par un magistrat. Adil Charkaoui réclame d'ailleurs un procès.

Au Canada, deux autres personnes — Mohammed Mahjoub, Mohamed Harkat — vivent avec des conditions de liberté similaires à celles imposées au Montréalais. Deux de plus sont toujours détenues à la prison de Millhaven, sise dans la banlieue de Kingston en Ontario — le « Guantanamo du Nord », critiquent les organisations de défense des droits et libertés. Mahmoud Jaballah et Hassan Almrei y sont en grève de la faim depuis plus de 90 jours.

Baptiste Ricard-Châtelain

Dans Internet

- **La Charte canadienne :** http://lois.justice.gc.ca/fr/Charte/const_fr.html
- **Jugement de la Cour suprême Charkaoui c. Canada :** http://csc.lexum.umontreal.ca

« La Cour suprême du Canada a dit non à Guantanamo du Nord au Canada, a dit non à la détention arbitraire, a dit non à la détention indéfinie, a dit non à la déportation vers la torture. Le message est clair; il n'y a pas moyen de l'interpréter autrement. »

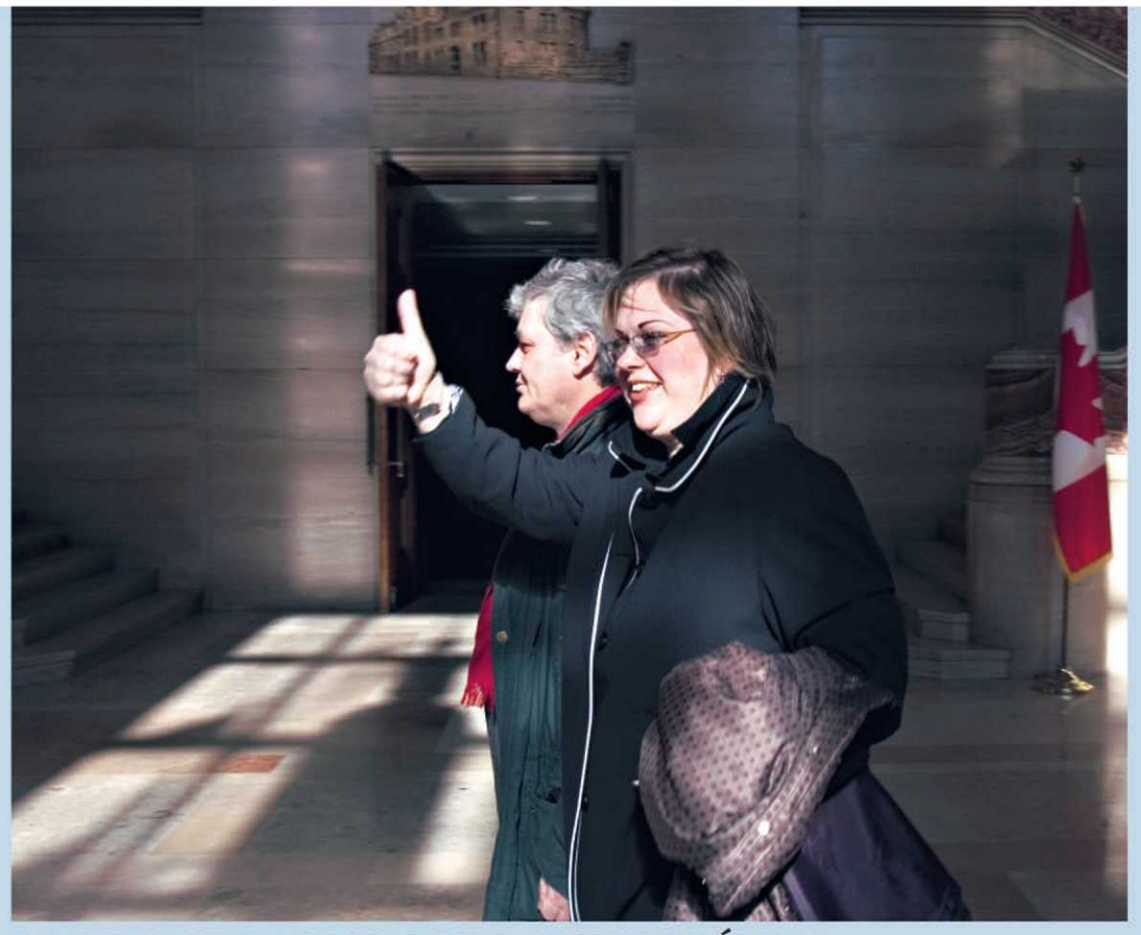
— Adil Charkaoui, affirmant de nouveau qu'il n'est pas un terroriste.

Ottawa « inébranlable »

OTTAWA — Le ministre de la Sécurité publique Stockwell Day a assuré que le gouvernement étudierait la décision et qu'il y répondrait avec « célérité et détermination ». Il a ajouté dans un communiqué que le gouvernement demeurait « inébranlable dans sa volonté de protéger la sécurité nationale ». Pour sa part, l'opposition a indiqué qu'elle avait l'intention de faire pression sur le gouvernement pour qu'il agisse plus rapidement que ce que demande la Cour suprême. Le Bloc québécois et les libéraux parlent principalement de trouver des solutions acceptables, telles que la désignation d'avocats spéciaux ou la tenue d'audiences exceptionnelles. Le Nouveau Parti démocratique va même jusqu'à demander l'annulation des certificats de sécurité parce qu'il juge que le Code criminel contient déjà toutes les mesures nécessaires à la lutte contre le terrorisme. *PC*

Le certificat de sécurité expliqué

- Émis en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR)
- Permet au gouvernement de renvoyer une personne qui constituerait une menace pour la sécurité du pays ou des citoyens.
- Ne touche que les résidents permanents ou les ressortissants étrangers
- Créé en 1978
- Depuis 1991, 27 certificats ont été émis, cinq depuis le 11 septembre 2001. Les cinq sont toujours valides.
- Le certificat est utilisé quand le gouvernement ne veut pas rendre publique la preuve.



LA FEMME DE MOHAMED HARKAT ÉMUE

« Les neuf juges sont unanimes et c'est beaucoup mieux que ce que j'avais anticipé. Je suis ici pour mon mari... », a déclaré Sophie Lamarche, épouse de Mohamed Harkat, avant de fondre en larmes sous le coup de l'émotion. Harkat, un présumé terroriste d'origine algérienne a été libéré de prison au mois de juillet dernier moyennant le respect d'une longue liste de conditions sévères. — PHOTO PC

1751582

Ces prix spéciaux sont en vigueur jusqu'au lundi 26 février 2007, dans toutes nos succursales. Ouvert tous les jours de 9 h à 21 h.



FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Le JARDIN MOBILE
VENEZ NOUS VISITER AU
www.jardinmobile.com











Ces prix spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales aux dates mentionnées ci-dessus ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

Les cinq hommes visés par un certificat de sécurité

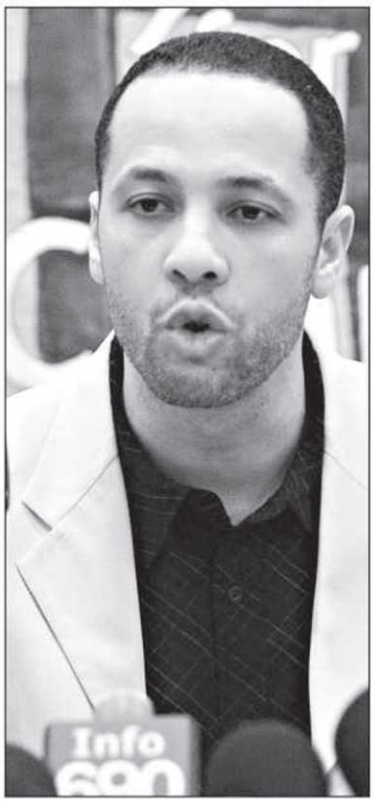


PHOTO PC

Adil Charkaoui

→ Âgé de 33 ans, marié, père de deux enfants. Né au Maroc ; il a étudié à l'Université de Montréal. Gérant d'une pizzeria. Il a été arrêté à Montréal en 2003 avant d'être libéré sous caution en 2005 avec des conditions strictes. Il est accusé par le SCRS d'appartenir à un groupe terroriste marocain lié à Al-Qaida. Selon le SCRS, Ahmed Ressam aurait affirmé avoir rencontré M. Charkaoui dans un camp d'entraînement d'Al-Qaida en Afghanistan. Il se dit victime d'un coup monté par les services de renseignement canadiens et marocains parce qu'il aurait refusé de devenir informateur. *PC*

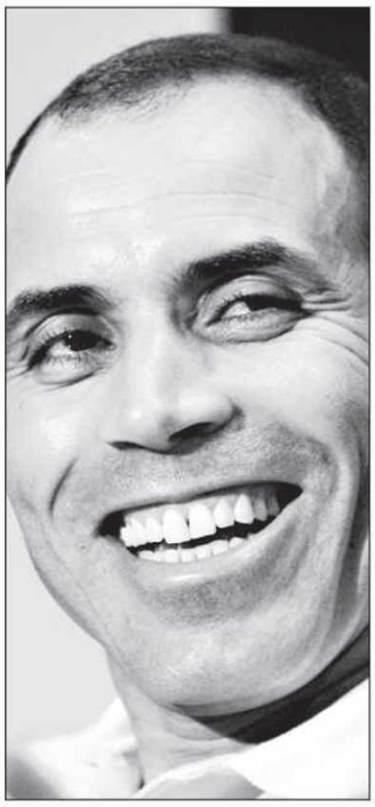


PHOTO PC

Mohamed Harkat

→ Âgé de 37 ans, marié, pas d'enfant. Né en Algérie. Ancien livreur de pizza, il a été arrêté en 2002 à Ottawa avant d'être libéré sous caution avec des conditions strictes en 2006. Il reconnaît avoir été membre du Front islamique du salut, une organisation légale à l'époque en Algérie. Il est accusé par le SCRS de soutenir le Groupe islamique armé, d'être un agent dormant d'Al-Qaida et d'avoir tenu un gîte au Pakistan pour des extrémistes en route vers la Tchétchénie. Ses avocats clament que les renseignements fournis au SCRS par des services étrangers ne sont pas fiables et qu'une partie a pu être obtenue sous la torture. *PC*



PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Hassan Almrei

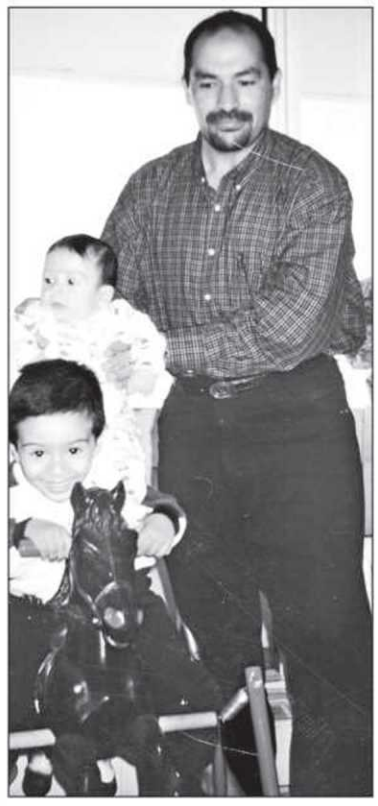
→ Âgé de 32 ans, célibataire. Né en Syrie. Il a été arrêté à Toronto en 2001 et est toujours détenu. Il mène une grève de la faim pour protester contre les conditions de sa détention. Il a admis avoir menti au SCRS sur son passé parce qu'il avait peur d'être identifié comme un terroriste. Il a déclaré avoir cru au jihad contre l'occupation soviétique de l'Afghanistan, mais croire que le jihad mené par Al-Qaida est une perversion de l'islam. Il est accusé par le SCRS d'avoir été dans des camps d'entraînement d'Al-Qaida en Afghanistan et au Pakistan, et de soutenir des extrémistes au Tadjikistan. *PC*



PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Mahmoud Jaballah

→ Âgé de 44 ans, marié, père de six enfants. Né en Égypte. Ancien directeur d'une école musulmane de Toronto, il a été arrêté à Toronto en 1999, mais libéré après l'annulation par le tribunal de son certificat. Arrêté de nouveau en 2001, il est détenu et mène une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention. Il est accusé par le SCRS d'être un membre du jihad islamique égyptien, affilié à Al-Qaida. Il a admis avoir connu le Canadien Ahmed Saad Khadr, ancien lieutenant d'Oussama ben Laden tué en Afghanistan. Il plaide que le SCRS se fie à de fausses informations des renseignements égyptiens. *PC*



PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Mohammed Mahjoub

→ Âgé de 46 ans, marié, père de trois enfants. Né en Égypte. Il a été arrêté en 2000 à Toronto et a obtenu une libération sous caution ce mois-ci, mais il attend toujours sa remise en liberté. Il est accusé par le SCRS d'appartenir au Vanguard of Conquest égyptien, lié à Al-Qaida. Il a admis avoir travaillé sur une ferme au Soudan appartenant à ben Laden et qu'il était en contact avec son lieutenant Ahmed Saad Khadr. Il nie toute implication dans des activités terroristes. Un juge canadien a déclaré qu'Ottawa a sous-estimé les risques de torture si M. Mahjoub était déporté en Égypte, et a ordonné au gouvernement de revoir le dossier. *PC*

QUÉBEC EN 1697

Louis-Guy Lemieux
lglemieux@lesoleil.com



Après les récollets, l'évêque Saint-Vallier s'en prend aux jésuites. Il interdit les représentations académiques et théâtrales de leur collège. Qui plus est, il les accuse d'enseigner le « probabilisme », source de relâchement des mœurs. Il veut en outre leur enlever le contrôle de leur mission huronne, à trois lieues de Québec ; la Nouvelle-Lorette devient L'Ancienne-Lorette.

Louis XIV demande de nouveau à Saint-Vallier, qu'il a convoqué à Versailles, de démissionner. De nouveau, il refuse et promet de « modérer son zèle ». Le roi lui permet de retourner à Québec.

Les Ursulines reconnaissent les dons « extraordinaires » d'un thaumaturge, le frère Didace Pelletier: il aurait guéri « miraculeusement » une religieuse et une pensionnaire ; l'évêché fait enquête.

(Source: *Histoire populaire du Québec,* de Jacques Lacoursière)

À LIRE AUJOURD'HUI

Fêtes du 400e

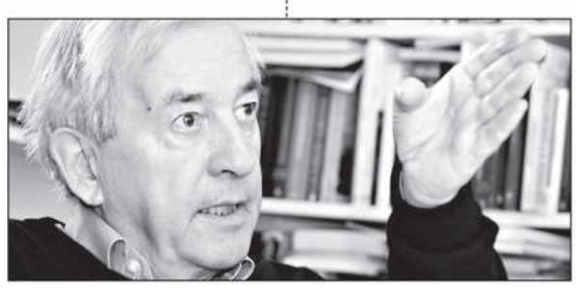
FAIRE REVIVRE L'HISTOIRE

L'historien Jacques Lacoursière suggère que l'on fasse plusieurs reconstitutions historiques en 2008. → 19

Oiseaux et cie

AVIS AUX LECTEURS

Exceptionnellement cette semaine, la chronique Oiseaux et cie est publiée en page 60.



SOMMAIRE

loteries	33
éditorial—opinions	38 et 39
affaires—bourse	48 et 57
oiseaux et cie	60
carrières	61
décès	77
sports	82

CAHIERS DÉTACHABLES

arts magazine

cinéma	A25 à A35
divertissements	A38 à A41
voyages	V1 à V16

maison

horticulture	M24
petites annonces	M25

MÉTÉO

Max. -3
min. -12
Passages nuageux.

MÉTÉO EN DÉTAIL → 90

Accumulation de neige (avant hier)

Ce mois-ci : 80,7 cm — L'an dernier : 70,6 cm
Cet hiver : 173,3 cm — L'hiver dernier : 325,9 cm

NOUS JOINDRE

Renseignements 686-3233

Abonnements 686-3344
Appel sans frais 1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

Petites annonces 844-4444 686-3311
Appel sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Rédaction 686-3394
Appel sans frais 1 866 686-3394
redaction@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730

VISITE DE CONDOLEEZZA RICE À OTTAWA

Maher Arar reste sur la liste noire

Raymond Giroux
rgiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Ottawa baisse les bras, et le nom de Maher Arar demeure sur la liste noire des Américains. Les États-Unis, a confirmé hier la secrétaire d'État Condoleezza Rice, maintiennent leur position sur ce citoyen canadien d'origine syrienne totalement blanchi de toute accusation de terrorisme.

À ses côtés, en conférence de presse, le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, n'a pu que reconnaître que les deux pays « sont d'accord pour ne pas être d'accord », selon la formule consacrée.

« Les États-Unis ont une position très différente, a-t-il dit. Nous respectons la souveraineté des États-Unis, comme ils respectent clairement la nôtre. »

« Nous prenons nos décisions à partir des renseignements que nous avons, a dit M^me^ Rice, et à partir de notre propre évaluation de la situation. »

Cette dernière avait promis à M. MacKay de demander une réévaluation du dossier Arar, lors de leur dernière rencontre, mais l'opération n'a rien donné de nouveau, confirme un breffage de presse publié sur le site Internet du secrétariat d'État.

Cela dit, M^me^ Rice a insisté sur l'excellente coopération qui règne entre les deux pays dans le domaine de la lutte antiterroriste, tandis que son homologue canadien a évoqué la qualité des communications entre Ottawa et Washington.

Les deux responsables participaient à une réunion ministérielle du Partenariat pour la sécurité et la prospérité en Amérique du Nord en compagnie des ministres responsable du commerce et de la sécurité nationale de leurs pays et du Mexique.

Ce regroupement lancé en 2005 vise à faciliter la circulation des biens et des personnes entre les trois pays tout en assurant la sécurité de leurs citoyens.

Mais hormis les bons mots d'usage et la décision de finaliser le plan nord-américain de lutte contre la grippe aviaire d'ici le mois de juin, la rencontre n'a donné lieu à aucune annonce concrète.

MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS

De son côté, un conseil de dirigeants d'entreprises privées des trois pays a proposé aux ministres présents une série de recommandations pour faciliter les mouvements transfrontaliers.

Essentiellement, le monde des affaires veut assurer la circulation la plus facile possible autant des marchandises que des individus entre les trois pays.

Si les modifications proposées dans le premier cas se situent surtout dans le domaine technique, le groupe critique par contre l'approche américaine sur le contrôle des voyageurs.

L'initiative de Washington, lit-on dans le document, « risque de causer des dommages considérables aux relations entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, en plus de miner la compétitivité économique des entreprises des trois pays en cause ».

Le comité propose, pour limiter les inconvénients pour raison de sécurité au strict minimum, d'intégrer tous les programmes frontaliers sous un seul chapeau et de mettre au point une pièce d'identité « unique et multifonctionnelle » pour les personnes qui représentent un faible risque.

Sur le plan de l'énergie, le rapport s'en prend particulièrement à la législation mexicaine sur le pétrole et exige, en tout respect pour la souveraineté du Mexique, dit-il, une libéralisation du marché de l'énergie.

Mais le document ne formule aucune proposition relative aux sables bitumineux de l'Alberta, notamment sur une accélération de leur production pour assurer la sécurité énergétique des États-Unis.

Le terroriste présumé de 16 ans libéré

BRAMPTON, Ontario — Un adolescent de 16 ans de la région de Toronto, le plus jeune d'un groupe de 18 hommes arrêtés pour un complot terroriste présumé, a été libéré après que les accusations contre lui ont été suspendues. Le sursis signifie pratiquement que les accusations d'appartenir à un groupe terroriste et d'avoir participé à un camp d'entraînement terroriste sont retirées, mais elles peuvent être réactivées pendant un an. Les suspects, la plupart des adolescents ou dans la vingtaine, avaient été arrêtés au mois de juin dernier dans une opération policière dans la grande région de Toronto, qui a requis la participation de centaines de policiers. *PC*

AGIR POUR CHANGER.
LE 5 DÉCEMBRE NATIONS UNIES JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES benevoles.ca

1753984
SÉJOURS LINGUISTIQUES VTE
Apprenez une langue, tout en voyageant!
Début des cours en tout temps • anglais, espagnol et autres
COURS ACCESSIBLES À TOUS
Séjours pour jeunes et adolescents
Conférences les 6 mars et 3 avril RSVP
www.immersion-vte.com
BROCHURE GRATUITE 1 800 463-2265
Permis du Québec

1756790
POINT FINAL
ESPACE ADDITIONNEL DE LIQUIDATION
Entrez par la porte habituelle
Pantalon CORDUROY
Extensible
Choix de 6 couleurs
39 $
rég. : jusqu'à 225 $
Blazer CLASSIQUE
4 saisons . marine
99 $
rég. : 595 $
Magnifique CHANDAIL
Col en V . 100 % cachemire
Choix de 4 couleurs
59 $
rég. : 595 $
2 JOURS SEULEMENT
Beaucoup d'autres offres exceptionnelles en magasin
COMPLEXE GERMAIN-DES-PRÉS
1200, avenue Germain-des-Prés, Québec
Tél. : 418.657.1760 www.francoiscote.com
Ne peut être jumelée à aucune autre promotion en magasin.
Photos à titre indicatif seulement. Détails en magasin.
INCROYABLE
Manteau IMPERMÉABLE
Intersaison avec doublure amovible
99 $
rég. : 595 $
Manteau D'HIVER
Laine et cachemire
149 $
rég. : 895 $
Manteau DE DUVET
Première qualité
Entredoublure DUPONT
125 $
rég. : 795 $
20 ans
François Côté COLLECTION

Un petit coup de pouce du PM

Charest annonce un investissement gouvernemental en pleine campagne

Simon Boivin
sboivin@lesoleil.com

Le temps d'une annonce de 200 millions $, Jean Charest a troqué, hier, son chapeau de chef en campagne pour celui de premier ministre du Québec.

Trois jours après le déclenchement des élections, M. Charest, de passage à Trois-Rivières, a dévoilé une participation gouvernementale de 70 millions $ — dont 50 millions $ en prêts — dans un projet de la société papetière Kruger. L'entreprise finance le reste de l'investissement nécessaire à la construction d'une usine de désencrage de pâte qui doit créer 200 emplois.

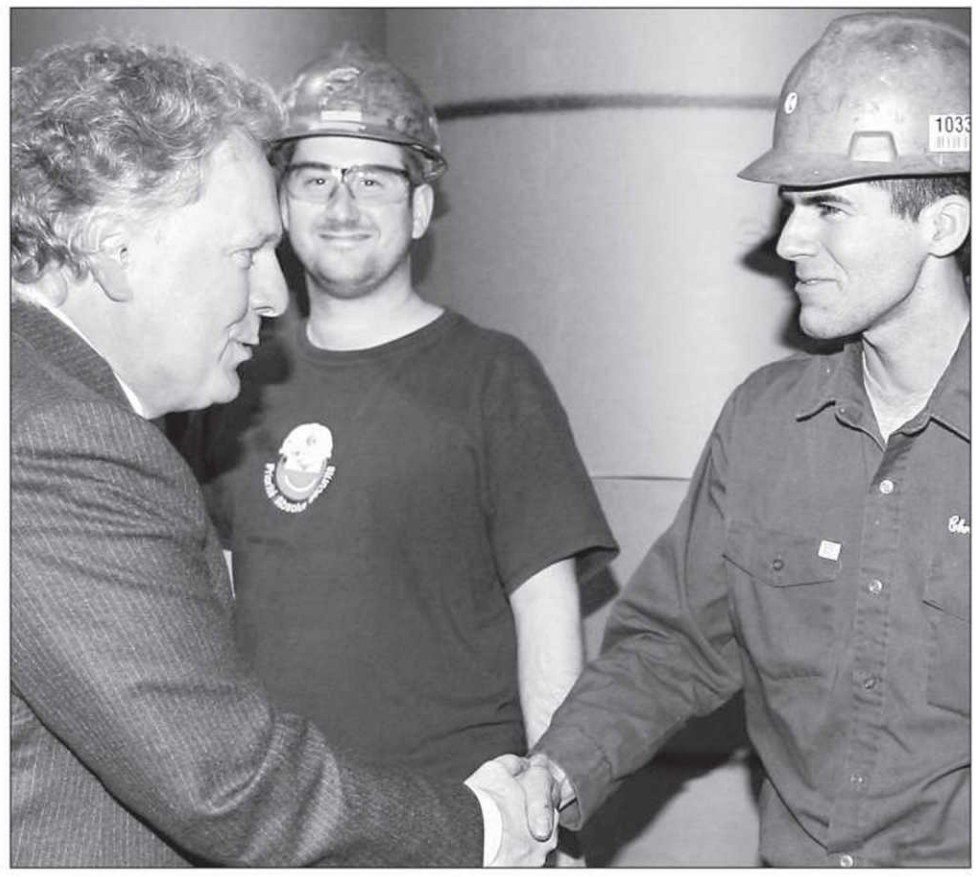
En point de presse, M. Charest a dû se défendre de tirer profit d'une injection de fonds publics pour mousser sa campagne électorale.

« Je suis en même temps premier ministre du Québec et chef du PLQ, a-t-il justifié. On ne peut pas séparer le personnage. Je ne peux pas me diviser en morceaux au moment où je commence chaque journée. On est en élections, c'est dans ce contexte que ça se fait. »

Il s'est dit convaincu que les contribuables sauraient « faire la part des choses » dans cette affaire. « Je fais confiance à la population », a indiqué M. Charest.

La direction de Kruger a indiqué qu'une entente est intervenue « il y a quelques semaines », que l'annonce a été planifiée, et que les élections ont été déclenchées ensuite. Les éloges de l'entreprise à l'égard du gouvernement ont plu au cours de la présentation, à laquelle assistait une centaine d'employés.

Le comportement du premier ministre a été dénoncé par le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont. Il estime que M. Charest cherche à s'exclure de la campagne en évitant de parler de ses engagements. Selon lui, M. Charest a « honte » de sa plateforme électorale et de son bilan, de sorte qu'il fait tout en son pouvoir pour ne pas en parler. La campagne du chef du PLQ prend l'allure d'une « parade, genre parade du Carnaval dans le Québec, sans toucher les enjeux de fond », estime M. Dumont.



Le chef libéral a profité de l'occasion pour serrer la main des travailleurs de l'usine Kruger, à Trois-Rivières.— PHOTO PC

Option Canada revient hanter Jean Charest

Il pourrait devoir témoigner devant le juge Grenier pendant la campagne

Simon Boivin
sboivin@lesoleil.com

En pleine campagne électorale, Jean Charest pourrait être appelé à témoigner devant le juge Bernard Grenier dans son enquête sur Option Canada.

En novembre, le premier ministre a reçu un avis du magistrat à la retraite lui signifiant son intention de le rencontrer, sans date de convocation. M. Charest n'a toujours pas eu à se présenter à une audition. « S'il nous fixe une date, nous avons toujours dit que nous allions collaborer », a indiqué l'attaché de presse de M. Charest, hier.

Après plusieurs délais, le rapport du juge Bernard Grenier, attendu en juin, doit être déposé au directeur général des élections (DGE) le 31 mars. L'enquête a déjà coûté plus de 1,5 million $. S'il veut respecter ses délais, le magistrat pourrait devoir convoquer Jean Charest dans les prochaines semaines. M. Grenier ne nous a pas rappelés, hier.

La semaine dernière, le DGE a déclaré au *Soleil* que le juge était « ferme dans ses intentions » de remettre son rapport à l'échéance prévue. « Mais, encore une fois, il peut y avoir des impondérables, des motifs hors de son contrôle, qui pourraient justifier que ce soit de nouveau reporté », a déclaré M. Blanchet.

Le juge Bernard Grenier doit remettre son rapport au DGE le 31 mars

Le juge Grenier a été mandaté par le DGE pour faire la lumière sur les révélations du livre *Les Secrets d'Option Canada*, rédigé par Norman Lester et Robin Philpot. Ce dernier est aujourd'hui candidat péquiste dans Saint-Henri—Sainte-Anne. Les auteurs soutiennent que l'organisme Option Canada a contourné la Loi électorale, lors du référendum de 1995, en dépensant plus de 5 millions $ pour aider le camp du Non.

En 1995, Jean Charest, alors chef du Parti conservateur, était vice-président du comité du Non. L'actuel chef de cabinet de M. Charest, Stéphane Bertrand, était à l'époque directeur général du PLQ. Il a aussi reçu un avis de convocation du juge Grenier, qui ne l'a pas encore rencontré.

Hier, M. Charest a nié avoir été au courant de l'existence d'un « organisme occulte » ayant financé illégalement le camp du Non.

1756791

ESPACE MAGNUM

ENFIN disponibles

TAILLES FORTES

costumes de tailles 48 à 56

Grand choix de couleurs

Venez voir notre nouvel arrivage dès aujourd'hui!

COMPLEXE GERMAIN-DES-PRÉS
1200, avenue Germain-des-Prés, Québec Tél. : 418.657.1760 www.francoiscote.com

François Coté COLLECTION 20 ans

EN BREF

Jean Charest cite... Parizeau

DRUMMONDVILLE — Jean Charest a invité hier soir les Québécois à s'inspirer de Jacques Parizeau et à fuir la « division » qu'amènerait un gouvernement Boisclair. Le chef libéral a interprété à sa façon le message livré par M. Parizeau, la veille, lors de l'assemblée d'investiture du candidat péquiste André Joli-Coeur dans la circonscription de Louis-Hébert à Québec. L'ancien chef du PQ a mis en garde les troupes souverainistes contre les dangers que représentent les déchirements internes pendant une campagne électorale : « Le lendemain de l'élection, on recommencera à se chicaner avec plaisir ! » Le chef libéral n'a pas manqué de récupérer les propos de M. Parizeau, y voyant le présage de la zizanie que sèmerait au Québec un éventuel gouvernement du PQ. « Si Jacques Parizeau vous dit que le lendemain de l'élection ça va recommencer à se chicaner, je vous demande de le croire sur parole. » *PC*

Le rapport Bouchard-Taylor ne sera pas «tabletté», promet le chef du PLQ

TROIS-RIVIÈRES — Contrairement à ce que laisse entendre Mario Dumont, Jean Charest n'a pas l'intention de « tabletter » le rapport de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. En entrevue au quotidien *Le Nouvelliste* hier, il a donné pour preuve que les libéraux l'ont inscrit dans leur programme noir sur blanc dès le début de la campagne. Le chef de l'Action démocratique du Québec était de passage dans la région de la Mauricie la semaine dernière et laissait entendre que ce n'était pas tout de créer une commission, mais qu'il fallait aussi choisir le bon premier ministre pour y donner suite. Le chef libéral ne s'attend pas à devoir aller jusqu'à modifier la Charte canadienne des droits et libertés, qui, dit-il, est très claire sur l'affirmation des droits. *PC*

Boisclair retire une pub contestée

LAVAL — André Boisclair a fait retirer, hier, une publicité du Parti québécois qui représentait le Québec dirigé par Jean Charest sous les traits d'une femme battue. La publicité, qui était diffusée sur le site Internet bondébarras.tv et payée par le Parti québécois, a soulevé la colère de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Sans même l'avoir vue, le chef du parti, M. Boisclair, a demandé en fin de journée qu'elle soit retirée, pour éviter toute controverse. En entrevue à Radio-Canada, la présidente de la FFQ, Michèle Asselin, a dit juger que cette initiative, présente sur le Web depuis quelques jours, banalisait la violence faite aux femmes. *PC*

1756367

POINT FINAL

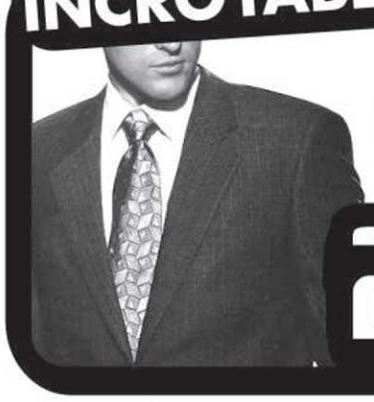
80% SUR TOUT





COSTUMES
100 % laine
super 140S
4 saisons . infroissable
199 $
rég. : Jusqu'à 1195 $

LOT UNIQUE
Veston
PERRY ELLIS
4 saisons . infroissable
100 % laine
129 $
rég. : 595 $



INCROYABLE
Veston
ITALIEN
100 % cachemire
peigné
299 $
rég. : 1995 $



Pantalon
INTERNATIONAL
4 saisons . infroissable
100 % laine
79 $
rég. : 395 $

NOUVEAU
TAILLES FORTES

AUSSI À 80%
Tous nos costumes Européens
TOMBOLINI
FÉRAUD PARIS
smalto

FAITES VITE !!!
TOUT DOIT SORTIR
COMPLEXE GERMAIN-DES-PRÉS
1200, avenue Germain-des-Prés, Québec
Tél. : 418.657.1760 www.francoiscote.com
Ne peut être jumelée à aucune autre promotion en magasin.
Photos à titre indicatif seulement. Détails en magasin.

François Côté COLLECTION 20 ans

Michel C. Auger

Pour joindre notre chroniqueur :
mcauger@lesoleil.com



La première semaine à l'ADQ

À force d'ignorer de façon un peu trop évidente l'ADQ, libéraux et péquistes ont fini par lui donner l'avantage de cette première semaine de campagne. C'est une question que se posent toujours les organisations des divers partis : Qui a « gagné » la journée ou la semaine de campagne ? Qui a le mieux réussi à faire passer ses messages ? Cette semaine, ce fut l'ADQ.

Le parti de Mario Dumont a réussi, de façon disciplinée, à faire passer ses trois messages, autant sur les accommodements raisonnables que sur la santé ou l'aide aux familles. Trois messages qui ont d'autant mieux passé qu'ils ne se sont pas fait embrouiller dans un chassé-croisé d'accusations et de contre-accusations.

C'est le cas, en particulier, de sa proposition de 100 $ par semaine pour les enfants qui ne sont pas en garderies subventionnées, qu'il continue de marteler, en ignorant les critiques des autres partis sur le fait que cela équivaudrait à envoyer 200 millions $ supplémentaires à Ottawa.

M. Dumont est resté sur les messages qu'il voulait envoyer, ce qui était d'autant plus facile pour lui qu'il est clair qu'il ne vise pas à devenir premier ministre, mais qu'il se contente de cibler des clientèles précises et de leur exposer un programme taillé sur mesure pour leurs besoins.

Son explication de « l'arnaque » de Jean Charest contre les jeunes familles était peut-être artisanale et présentée avec les moyens du bord, mais la démonstration dans la cuisine d'une jeune famille de la Beauce faisait son effet.

Pendant ce temps, au PLQ, le premier ministre Jean Charest aura surtout montré une inquiétante propension à tuer des maringouins avec un bazooka. Lui qui avait gagné des points, ces derniers mois, en sachant rester zen, il est tout simplement devenu trop agressif, ce qui convient mal à un premier ministre.

Un petit exemple : le chef péquiste, André Boiclair, a repris la suggestion faite maintes fois par son parti depuis quelques années d'inscrire le *C difficile* sur la liste des maladies à déclaration obligatoire. Une suggestion que le ministre de la Santé, Philippe Couillard, n'avait d'ailleurs jamais écartée quand il a été interrogé là-dessus par Louise Harel à l'Assemblée nationale.

M. Charest est monté aux barricades cette semaine, accusant le chef péquiste d'irresponsabilité — une accusation qui commence à ne plus vouloir rien dire puisque quoiqu'il fasse, M. Boisclair se fait chaque fois accuser par M. Charest d'être un irresponsable.

On a beau être en campagne électorale, le principe du « trop, c'est comme pas assez » s'applique quand même...

Au PQ, on a eu une semaine ordinaire. Bien ordinaire, même, puisque le Parti ne dévoilera sa plateforme électorale qu'aujourd'hui. Mais s'il n'a pas marqué de points, il n'en a pas perdu non plus.

« Il va venir un moment où, au lieu de se moquer de lui ou de l'ignorer, ses adversaires vont attaquer Mario Dumont ouvertement »

En fait, après le mois difficile que vient de passer André Boisclair, il avait surtout besoin d'une première semaine de campagne sans controverse et — le PQ étant le PQ — sans critiques venant de son propre camp.

Mais cela reste une semaine perdue pour M. Boisclair, qui ne peut se comporter comme s'il n'entamait pas cette campagne avec de lourds handicaps. Il est essentiel pour lui de faire porter la campagne sur le bilan de Jean Charest plutôt que sur sa propre performance, ce qu'il n'a pas encore réussi à imposer.

En attendant, il reste que c'est l'ADQ qui a gagné la première semaine, plus par défaut qu'autre chose. Mais il faudra s'attendre à ce que les autres partis commencent à l'attaquer de façon beaucoup plus directe au cours des prochaines semaines. Il va venir un moment où, au lieu de se moquer de lui ou de l'ignorer, ses adversaires vont attaquer Mario Dumont ouvertement et directement. Reste à voir s'il saura mieux y répondre qu'en 2003.



Le chef de l'ADQ a fait une halte dans une résidence pour personnes âgées à Sainte-Marie, hier. — PHOTO PC

Dumont dénonce « l'arnaque » des familles par les libéraux

Martin Pelchat
mpelchat@lesoleil.com

SAINT-GEORGES DE BEAUCE — Mario Dumont hausse le ton dans son réquisitoire contre Jean Charest. Il l'accuse d'avoir oublié les familles de la classe moyenne en les « arnaquant » avec des hausses de tarifs, mais de ne pas avoir oublié les « amis du Parti libéral » en leur offrant de « belles jobs avec des gros comptes de dépenses et la bonne vie aux frais des contribuables ».

Visitant en fin d'après-midi une nouvelle imprimerie de Saint-Jules, en Beauce, le chef de l'ADQ a reproché au premier ministre d'avoir « moins de mémoire pour les besoins de monsieur et madame Tout-le-Monde » que pour des « récompenses à ses proches ». « Les seuls qu'il ne semble pas avoir oubliés, ce sont ses amis. Ses amis du Mont-Orford. Son directeur de campagne de la dernière fois et son directeur général de parti. L'un a été président de la SAQ et l'autre, de l'Agence métropolitaine des transports. »

En matinée, Mario Dumont s'était appliqué à chiffrer « l'arnaque libérale » dont ont été victimes à son avis les familles de la classe moyenne. Attablé dans la salle à manger d'un couple beauceron, les Drouin-Boissonneault, interrompu quelques fois par les cris d'un des quatre enfants de la maisonnée, il a d'abord noté sur un petit tableau que le milliard de dollars par an de baisses d'impôts promis par Jean Charest aurait dû rapporter à cette famille au revenu annuel de 40 000 $ la somme de 1466,56 $ en 2006. Elle a eu en réalité 349,50 $, dit-il, soit 1117,06 $ de moins.

NOUVELLES FACTURES

En revanche, de nouvelles factures sont arrivées : assurance-médicaments (232 $), tarif d'Hydro (265,72 $), frais de garde (1040 $ compte tenu du fait que deux des quatre enfants du couple n'ont pu profiter du réseau à 7 $ par jour), indexation partielle des tables d'impôts (100 $), pour un total de 1637,72 $. Résultat, dit-il, cette famille s'est appauvrie l'an dernier de 1288,22 $, la différence entre les hausses de tarifs et les baisses d'impôts livrées.

« L'arnaque totale », insiste le chef adéquiste, atteint 2405,28 $ si on additionne les baisses d'impôts promises. Et c'est sans compter les hausses prochaines des taxes scolaires et des permis de conduire et certificats d'immatriculation, souligne le chef de l'ADQ.

Mario Dumont s'engage de son côté à ne pas augmenter les impôts et les taxes. Et non pas à geler les tarifs, mais à limiter les hausses au coût de la vie. L'ADQ promet ainsi de rendre « publiques et prévisibles sur une période de cinq ans » des hausses « raisonnables et responsables » des tarifs d'électricité, des primes d'assurance auto, des droits de scolarité ainsi que des frais de garde subventionnée. Les fortes hausses prévues en 2008 des permis de conduire et de l'immatriculation seraient donc annulées et réduites.

L'ADQ s'engage à ne pas augmenter les impôts et à limiter les hausses de tarifs au coût de la vie

La réplique libérale est venue du ministre des Finances, Michel Audet. « On comprend mieux pourquoi Mario Dumont refuse de chiffrer son programme, c'est parce qu'il ne sait pas compter, dit-il. Les Québécois en ont eu une belle démonstration aujourd'hui, alors qu'il a complètement passé sous silence toute une gamme de mesures fiscales qui ont été accordées depuis 2003, en commençant par le Soutien aux enfants offert à tous les enfants du Québec », a soutenu M. Audet. Les familles québécoises avec enfants, affirme-t-il, « ont nettement plus d'argent dans leurs poches ».

Vers un gouvernement adéquiste minoritaire, croit Janvier Grondin

SAINTE-MARIE DE BEAUCE — Le député adéquiste de Beauce-Nord, Janvier Grondin, croit possible l'élection d'un gouvernement adéquiste minoritaire le 26 mars.

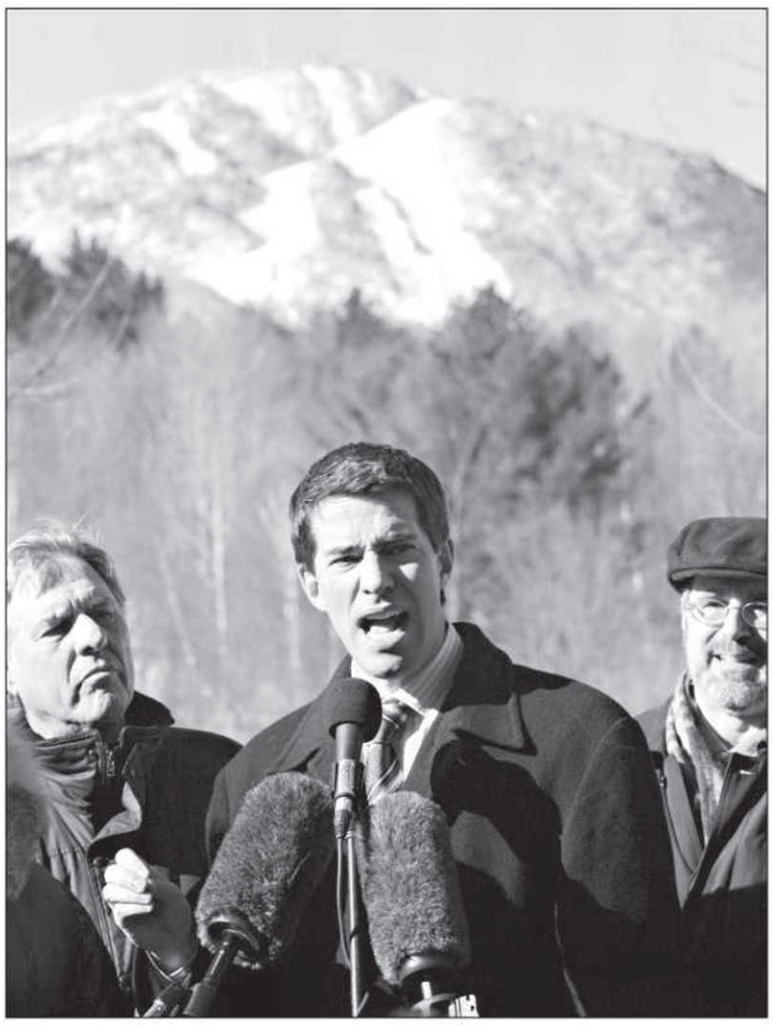
« Je pense qu'on va être un gouvernement minoritaire », de lancer M. Grondin en marge de la visite d'une résidence privée pour personnes âgées à Sainte-Marie de Beauce en compagnie de son chef, Mario Dumont. La même résidence, où logent 150 aînés, avait été visitée la veille par Claude Drouin, candidat-vedette des libéraux dans la circonscription. M. Grondin reconnaît que l'ex-député fédéral est un bon adversaire, mais il estime que la campagne adéquiste est bien partie dans sa région. Les accommodements raisonnables y sont un « très bon sujet », dit-il. « Les gens disent qu'ils sont contents qu'on ait pris position pour dire que dans les accommodements raisonnables, il faut être raisonnables. Il faut se tenir debout. »

Mais le dossier régional qui fait le plus jaser, note M. Grondin, est la concurrence entre les régions-ressources, source de mécontentement pour des industriels beaucerons. « Dans le manufacturier, en ce moment, c'est ça qui se passe. »

Martin Pelchat

Les péquistes rêvent de battre Charest dans Sherbrooke

Michel Corbeil
mcorbeil@lesoleil.com



« Si je suis élu premier ministre, jamais je ne gérerai les parcs nationaux comme si c'était la propriété de mon parti », a déclaré André Boisclair, au pied des pentes du centre de ski du Mont-Orford. — PHOTO PC

ORFORD — La saga entourant la vente d'une partie du parc du Mont-Orford a affaibli les libéraux en Estrie, affirment les péquistes. Au point où ils se mettent à rêver de battre Jean Charest lui-même dans Sherbrooke.

C'est le seul député du PQ dans cette région, Claude Boucher (Johnson), qui a évoqué une possibilité que ne renie pas son chef, André Boisclair. Le maire de la municipalité de canton d'Orford, Pierre Rodier, a été plus loin.

Selon lui, la controverse qui a suivi la décision de privatiser une partie du parc national du Mont-Orford menace d'abord le député libéral de l'endroit, Pierre Reid. C'est la « brèche » qui rend « tous les (six) comtés prenables... Quoiqu'il y a peut-être celui de Monique Gagnon-Tremblay », Saint-François, qui semble hors d'atteinte, a concédé le maire Rodier.

Le péquiste Claude Boucher, lui, a reconnu prudemment que le résultat n'est pas dans la poche pour Orford. Les citoyens y votent « rouge » depuis 46 ans. Le PQ a subi un revers par 6000 voix en 2003 ; « le plus proche, c'est une défaite par 3000 votes, en 1994 ».

Mais Orford « est en processus de changement ». Le secteur anglophone, qui endosse « massivement » le Parti libéral du Québec, est en régression ; la partie francophone favorable au PQ, en progression, a-t-il affirmé.

« Mais vous savez ? Le comté le plus prenable, c'est Sherbrooke (représenté par le premier ministre libéral sortant). Les gens sont en colère contre M. Charest, a insisté l'élu péquiste. Deux mille voix de majorité, ce n'est pas beaucoup. Surtout qu'il les avait obtenues dans le contexte de notre déconfiture électorale en 2003. »

Croisé pendant la journée, André Boisclair s'est fait songeur lorsqu'interrogé sur la possibilité de voir son homologue battu dans Sherbrooke. « Beaucoup d'éléments » jouent dans une lutte électorale, s'est-il contenté de mentionner sans se compromettre.

FIN DE LA PRIVATISATION

Hier, M. Boisclair s'est amené au pied des pentes du centre de ski local pour annoncer qu'un gouvernement péquiste annulera la privatisation partielle du parc national. « Si je suis élu premier ministre, jamais je ne gérerai les parcs nationaux comme si c'était la propriété de mon parti », a-t-il lancé à un petit groupe de supporteurs réunis par grand froid.

Le leader du PQ a repris ses accusations de mensonge contre Jean Charest. Le libéral s'est fait élire en promettant d'agir à Orford « avec le consensus de la population. Le consensus est de notre côté. M. Charest n'a même pas réussi à convaincre les membres de son propre parti », a avancé M. Boisclair. Il faisait allusion au fait qu'un des opposants est l'ex-député libéral Robert Benoît et que ce dossier a valu à Thomas Mulcair d'être congédié comme ministre de l'Environnement par Jean Charest.

Selon lui, l'arrêt de la privatisation ne met pas en péril la station de ski et les 1000 emplois qu'elle génère. Si l'actuel gestionnaire privé se retire, il sera dédommagé et les installations seront offertes « en priorité aux élus municipaux et aux gens de la région » qui veulent se regrouper au sein d'une coopérative.

Le premier ministre s'est dit déçu de l'approche proposée par le PQ. Selon lui, M. Boisclair « se fout » de mettre « en péril 1000 emplois dans la région » de l'Estrie. Jean Charest affirme que le travail de son gouvernement avec les intervenants locaux a mené à un « consensus », même si « on ne peut pas espérer faire l'unanimité ».

Les intentions du leader souverainiste dans ce dossier « créent de l'incertitude » autour du processus d'appel d'offres pour la privatisation d'une partie du Mont-Orford. *Avec Simon Boivin*

Dix jours plus tard dans Montmorency

→ Le PQ partira avec 10 jours de retard dans Montmorency. L'assemblée d'investiture aura lieu le 2 mars, a décrété l'exécutif national. « C'est une honte pour les militants, a laissé tomber un péquiste de la région de Québec. Montmorency aura 23 jours de campagne. » Daniel Leblond, un organisateur du Bloc québécois, sera sur les rangs pour devenir candidat dans cette circonscription de la région de Québec. Les stratèges du Parti québécois ont longtemps fait pression pour que celui-ci cède le chemin à l'avocate Françoise Mercure. Montmorency a basculé dans le camp libéral, en 2003, en élisant Raymond Bernier. *Michel Corbeil*

Gilbert Lavoie



Pour joindre notre chroniqueur :
glavoie@lesoleil.com

Un pays ou une province

André Boisclair a tout un défi aujourd'hui : convaincre les Québécois qu'il peut « reconstruire le Québec » avec un programme électoral suffisamment réaliste pour être pris au sérieux. L'enjeu est d'autant plus important que la campagne électorale du PQ a été lancée sur des accusations de mensonges et de promesses brisées à l'endroit de Jean Charest. M. Boisclair ne peut donc soumettre une plateforme politique dont la faisabilité serait incertaine.

La question la plus importante ne sera pas de savoir s'il tiendra ou non référendum, on connaît déjà sa réponse. Ce qu'il faut savoir, c'est si la plateforme qu'il nous soumettra est celle d'une province ou celle d'un pays.

La distinction est énorme : si M. Boisclair nous soumet un programme électoral de pays, ses critiques l'accuseront de tomber dans la pensée magique et de miser sur des revenus virtuels. S'il nous soumet un programme électoral de province, il doit le faire dans le cadre budgétaire très serré des finances du Québec. Il est difficile, dans un tel cadre, de se démarquer beaucoup des libéraux et de s'engager, par exemple, sur le chemin de la gratuité scolaire.

On sait déjà que l'éducation sera la grande priorité du chef péquiste. C'était le cas pendant sa campagne à la direction du Parti. Il promettait alors de mener le Québec vers un taux de diplomation de 90 % au secondaire, comparativement à 84 % actuellement. Il s'engageait aussi à faire passer ce taux de 26 % à 35 % à l'université. Dans le même ordre d'idées, il promettait de consacrer le tiers des revenus du gouvernement à l'éducation, ce qui impliquait des débours supplémentaires d'au moins 1 milliard $. Où prendre cet argent ? La marge de manœuvre sera disponible dans un Québec souverain, répondait alors M. Boisclair. « Si Jean Charest me demande quelle est ma priorité entre l'éducation et la souveraineté, je vais lui dire : c'est l'éducation ma priorité, et pour y arriver il nous faut faire la souveraineté. »

Cette réponse ne tiendra pas la route en campagne électorale. Déjà en position de faiblesse dans les sondages, le PQ sera bien chanceux de prendre le pouvoir. Il lui faudrait un mandat très fort pour déclencher un référendum. D'ailleurs, M. Boisclair a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'était pas un kamikaze, ce qui implique qu'il n'engagera pas le Québec dans un référendum à moins d'avoir l'assurance de le gagner.

Dans les circonstances, c'est bien davantage la plateforme électorale d'un gouvernement provincial qui devra passer le test des analystes et subir la critique des autres partis, aujourd'hui. Selon les informations obtenues, la plateforme de M. Boisclair misera sur une croissance des revenus de l'ordre de 4,5 % l'an prochain et sur une hausse des dépenses de 3,3 %, ce qui donnerait une marge de manœuvre

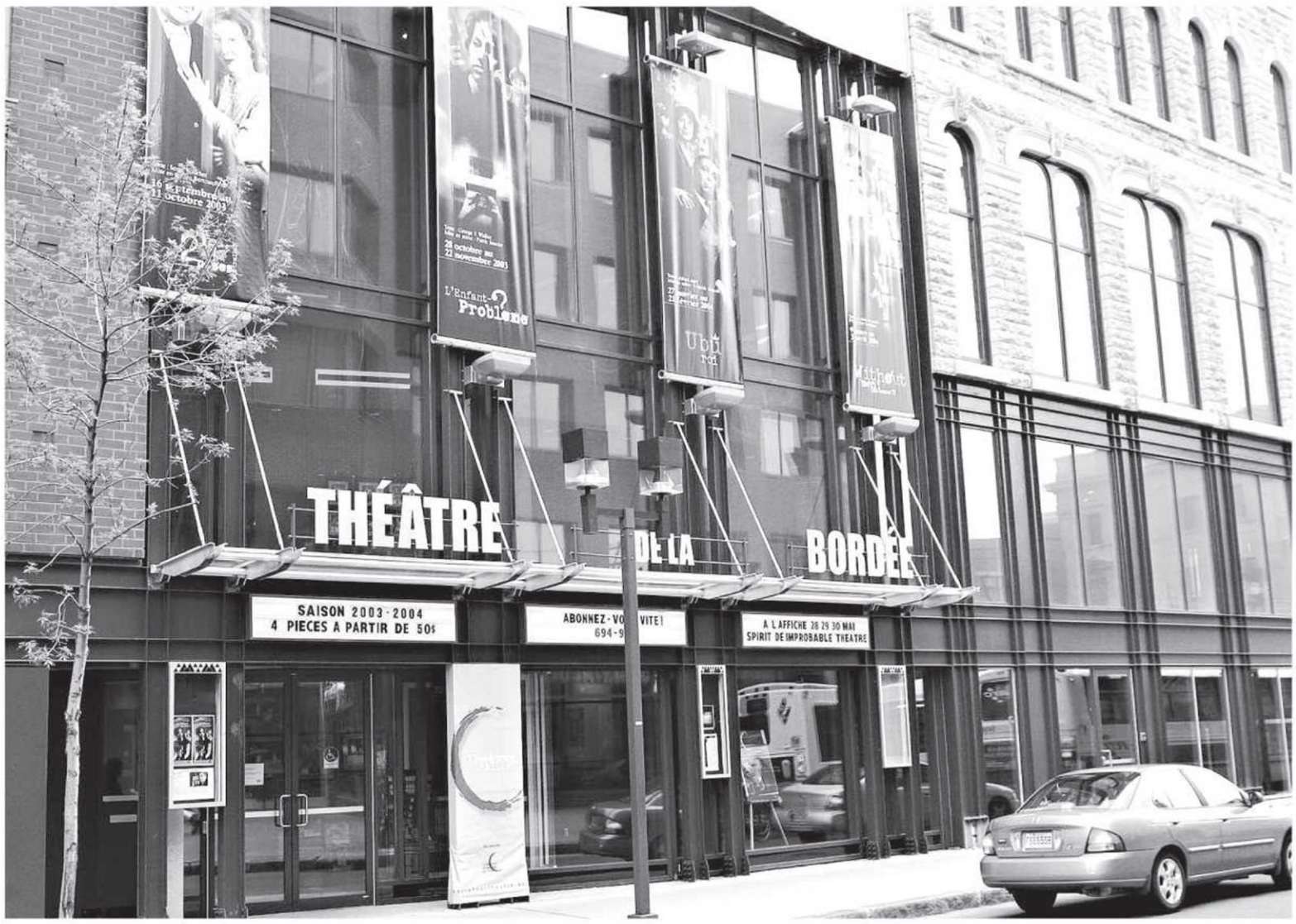
« André Boisclair ne peut soumettre une plateforme politique dont la faisabilité serait incertaine »

d'environ 700 millions $ par année. De plus, le PQ misera sur une hausse de la péréquation et des paiements de transfert d'Ottawa dans le budget fédéral du 19 mars. Comme la péréquation versée au Québec vient de subir une hausse de 900 millions $, le PQ estime que le gouvernement Harper devra verser un autre 3 milliards $ au Québec pour remplir sa promesse de régler le déséquilibre fiscal. C'est une prémisse plus fragile : dans son communiqué de presse annonçant un budget le 19 mars, le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, annonce « une approche juste et fondée sur des principes pour assurer l'équilibre fiscal ». Il est douteux que l'approche annoncée se transforme immédiatement en milliards de dollars.

Avec le débat des chefs, dans deux semaines, la présentation de la plateforme du PQ aujourd'hui sera sans doute le principal test de M. Boisclair. Libéraux et adéquistes l'auront à l'œil.

LA CAMPAGNE VUE DE... Le théâtre La Bordée

La circonscription de l'art à Québec



Le théâtre de La Bordée, rue Saint-Joseph. Tout autour, une pléiade d'établissements voués aux arts et spectacles font rêver de Québec comme la « ville de l'art par excellence », soutient Jack Robitaille, vice-président de l'Union des artistes, section Québec. — PHOTO LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Alain Bouchard
abouchard@lesoleil.com



L'enjeu est majeur pour Québec, sur le plan artistique. À plus forte raison pour la circonscription de Taschereau, château fort régional de l'art.

« Québec est déjà un carrefour de l'Occident en théâtre, dit le comédien Jack Robitaille. Et elle pourrait y devenir la ville de l'art par excellence », si elle joue bien ses cartes.

Jack Robitaille, 55 ans et 33 ans de théâtre dans le corps, est vice-président de l'Union des artistes, section Québec. L'entrevue a lieu dans la grande vitrine du théâtre La Bordée, qui donne sur la bibliothèque Gabrielle-Roy, rue Saint-Joseph.

Tout autour, le département des arts visuels de l'Université Laval, la coopérative artistique Méduse, la courtepointe d'ateliers d'artistes baptisée SOUCHA, pour South of Charest, en référence à SOHO, pour South of Houston, à New York. Et juste un peu plus loin, la compagnie Ex-Machina de Robert Lepage, le théâtre Périscope, le Grand Théâtre de Québec, le Conservatoire d'art dramatique, etc.

On a les élus qu'on mérite, dit le dicton. Ce n'est pas par hasard que les deux principaux candidats de Taschereau sont issus du milieu du spectacle. La députée actuelle, la péquiste Agnès Maltais, provient de la scène; elle était comédienne. Son adversaire libéral, le jeune Philippe Cannon, œuvre derrière la scène, dans les grands festivals et fêtes populaires; il était jusqu'à tout récemment de l'équipe du 400e anniversaire de Québec.

L'HORIZON CURZI

« À cause de sa taille, de sa valeur patrimoniale, des choix éclairés de l'ex-maire L'Allier, fait valoir Jack Robitaille, Québec est déjà une solide ville artistique. Mais elle peut faire mieux encore. Elle a tout ce qu'il faut pour devenir une ville d'expertise artistique, une ville de ressourcement des artistes, une ville où venir écrire. »

Et ce n'est pas nécessairement le Parti québécois qui a fait ou qui fera le plus pour ça, explique le comédien. « Parce qu'ils n'ont jamais pris les artistes pour acquis, dit-il, les libéraux ont souvent été plus empressés à notre égard. Line Beauchamp au premier chef. » Mme Beauchamp est l'actuelle ministre de la Culture et des Communications.

Pierre Curzi a pris tout son monde par surprise quand il s'est porté candidat péquiste. Il était en Allemagne quand la nouvelle a circulé, raconte son coéquipier Jack Robitaille. C'était complètement inattendu.

Voilà une candidature qui génère autant d'attentes qu'elle était inattendue. Mais, objecte Robitaille, encore faut-il que son chef André Boisclair fasse élire son parti. « Et si, à 60 ans et après une carrière éclatante, Pierre veut aller du bord de ceux à qui on lance la pierre, c'est qu'il est capable de dire aux artistes: ça, oui, mais ça, on ne peut vous le donner. »

« Québec est déjà un carrefour de l'Occident en théâtre. Et elle pourrait y devenir la ville de l'art par excellence. »
Jack Robitaille, vice-président de l'Union des artistes, section Québec

Taschereau

Député sortant : Agnès Maltais (PQ)

Superficie : 14,92 km².

Population : 57 756

Électeurs : 21 301

Revenu moyen : 26 781 $

Population sous le seuil de faible revenu : 43,9%

1757018

26 MARS 2007
ÉLECTIONS GÉNÉRALES

VOUS PRÉVOYEZ ÊTRE ABSENT TEMPORAIREMENT DU QUÉBEC ?
INSCRIVEZ-VOUS AU VOTE DES ÉLECTEURS HORS DU QUÉBEC
AU PLUS TARD LE 7 MARS 2007.*

*Des conditions s'appliquent. Informez-vous.

1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)
www.electionsquebec.qc.ca

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Parce qu'un vote, ça compte



Envahir les juridictions fédérales

Le péquiste André Joli-Cœur propose d'empiéter sur le rôle d'Ottawa

Gilbert Lavoie
glavoie@lesoleil.com

Indépendantiste « pressé », le candidat péquiste dans Louis-Hébert, Me André Joli-Cœur, proposera à un éventuel gouvernement du Parti Québécois « l'envahissement des juridictions fédérales de façon constante ».

Une politique qui devrait, selon lui, mener jusqu'à la création d'un collège militaire à l'Université Laval.

Cet envahissement devrait couvrir tous les domaines d'activité de compétence fédérale, dont les Affaires extérieures, la Défense nationale et même les taux d'intérêt.

Me Joli-Cœur signale que le français est en perte de vitesse dans les Forces armées depuis la fermeture du collège de Saint-Jean.

Selon le candidat, cet envahissement devrait couvrir tous les domaines d'activité de compétence fédérale



André Joli-Cœur explique que le Québec doit jouer d'audace. — PHOTO LE SOLEIL, MARTIN MARTEL

« Je pense qu'on devrait demander que la base militaire de Valcartier et l'école de Marine de Québec soient la pointe de frappe d'une nouvelle université militaire. Ici, avec la présence de l'Université Laval et de ces deux grandes institutions militaires, on est l'endroit idéal pour refaire un nouveau collège militaire. »

Sur les taux d'intérêt, le candidat fait valoir que l'arbitrage se fait à Ottawa, en tenant compte de la situation financière de toutes les provinces.

LES TAUX D'INTÉRÊT

« Notre ministre des Finances et nos Chambres de commerce devraient dire : voici le taux d'intérêt que nous souhaiterions compte tenu de notre situation économique. C'est un bel empiètement sur le fédéral qui ne coûte rien. »

Me Joli-Cœur explique que le Québec doit jouer d'audace. « Contrairement au fédéral qui nous envahit avec son argent, nous, on les envahirait par nos prises de positions publiques. Ça deviendrait un empiètement réel. Quand le Québec prend une position sur la scène internationale, ça a un poids. Sur les taux d'intérêt, si le Québec et son expertise, à l'aide des grands groupes de pression, fait valoir ses demandes, la population sanctionnera politiquement les prises de positions différentes des nôtres. »

En matière de défense et de relations internationales, Me Joli-Cœur estime que le gouvernement du Québec devrait réclamer que nos militaires de Valcartier travaillent pour la paix au Liban au lieu de faire la guerre en Afghanistan.

Il note au passage que Jean Charest a déjà pris l'initiative d'envahir les juridictions fédérales : « On voit même chez M. Charest une certaine propension à vouloir s'occuper des relations extérieures. Il ne manque pas une occasion de faire valoir les positions du Québec à l'étranger. Il a eu un gros programme de visites à l'étranger. Il a pris goût à assumer nos responsabilités en matières internationales, il faut accentuer ça énormément. »

André Joli-Cœur, un ami personnel de Jacques Parizeau, n'était pas le favori d'André Boisclair à l'investiture du PQ jeudi soir, dans Louis-Hébert. On lui a opposé le neveu de l'ancien ministre péquiste Daniel Paillé, Pascal-Pierre Paillé.

S'il est élu le 26 mars, il sera sans aucun doute un porte-parole éloquent des orthodoxes au sein du caucus.

DÉBAT DES CHEFS À QUÉBEC

Le consortium cogite, les partis disent oui

Laurie Richard
lrichard@lesoleil.com

Le consortium de télédiffuseurs qui regroupe Radio-Canada, TVA et Télé-Québec est toujours en pourparlers afin de déterminer où et quand se tiendra le débat des chefs. Il se réunira lundi prochain pour étudier la question.

Le débat télévisé aura-t-il lieu à Québec comme l'a proposé Jean Charest ? « Il y a plusieurs scénarios possibles », soutient Denis Pellerin, porte-parole du consortium.

De leur côté, les autres partis politiques ont répondu favorablement à l'invitation du premier ministre. Lors d'un point de presse à Orford en Estrie, André Boisclair s'est réjoui que le débat puisse avoir lieu à Québec.

« En passant, on va voir M. Charest à Québec, a ironisé le chef du Parti québécois. Il a l'habitude de tenir ses réunions à l'extérieur de la Capitale nationale. S'il se réconcilie enfin avec Québec et qu'il a le goût d'y venir et d'y passer plus de temps, bien sûr » que M. Boisclair donnera son accord à un affrontement sur un plateau de télévision à Québec.

« ON AVAIT LANCÉ L'IDÉE »

Le chef de l'Action démocratique du Québec Mario Dumont s'est aussi dit ouvert à l'idée. « Je pense même que la dernière fois, on avait lancé l'idée », a-t-il noté lors d'une conférence de presse, hier.

Françoise David, porte-parole de Québec solidaire, et le chef du Parti vert du Québec Scott McKay ont également souhaité être invités à participer au débat télévisé des chefs.

Avec la collaboration de Michel Corbeil et Martin Pelchat

ENGAGEMENTS

PQ

André Boisclair s'engage à stopper la privatisation d'une partie du parc national du Mont-Orford s'il est porté au pouvoir.

ADQ

L'ADQ s'engage à ne pas augmenter les impôts et les taxes, à indexer les tables d'imposition au taux de l'indice des prix à la consommation, à rendre publiques et prévisibles sur une période de cinq ans les hausses raisonnables et responsables des tarifs d'électricité, des primes d'assurance auto, des droits de scolarité ainsi que des frais de garde subventionnée. Les familles à plus faibles revenus recevront des prestations directes plus élevées pour compenser ces hausses de tarifs.

CITATIONS DU JOUR

« M. Charest vous a demandé : prêtez-moi votre portefeuille, je vais remettre de l'argent dedans. Finalement, il est parti avec. »

— Mario Dumont accusant Jean Charest d'avoir « arnaqué » la classe moyenne avec de multiples hausses de tarifs.

« Je suis en même temps premier ministre du Québec et chef du Parti libéral du Québec. On ne peut pas diviser le personnage. »

— Le chef libéral, Jean Charest, répliquant aux journalistes qui lui demandaient s'il portait son chapeau de chef libéral ou de premier ministre lors d'une annonce d'un investissement gouvernemental chez Kruger.

HORAIRE

Charest

9 h 30 conférence de presse et présentation du programme du PLQ en matière d'agriculture (7875, boul. Laframboise)

16 h conférence de presse et annonce du 125e candidat du PLQ (Hilton Laval)

Boisclair

9 h 30 conseil national électoral du PQ. Discours du chef à 11h15; clôture du conseil à midi et point de presse à 13 h

Dumont

10 h visite d'une ferme et de commerces à Deschaillons

16 h porte-à-porte à Grand-Mère et retour à Québec en soirée

AFFAIRE KAMAL EL BATAL

La Coop Fédérée condamnée pour discrimination → La Coop Fédérée a été condamnée à verser 15 000 $ à Kamal El Batal, un Marocain qui, après le rapide rejet de sa candidature pour un emploi, avait eu plus de succès en inscrivant le nom de Marc Tremblay sur son curriculum vitæ. Dans sa décision rendue le 26 janvier, la Commission des droits de la personne a conclu que Kamal El Batal avait clairement subi une discrimination à l'embauche en raison de son origine ethnique. Il avait postulé 15 fois à la Coop Fédérée entre 2000 et 2003 sous son vrai nom, sans résultat. Kamal El Batal, qui est désormais candidat du Parti québécois dans la circonscription de Jeanne-Mance—Viger, est satisfait de la décision, mais il la juge conservatrice et timide. M. El Batal détient une maîtrise en économie rurale et un post-MBA. La Coop Fédérée n'a pas voulu commenter la décision. *PC*

ÉDUCATION

Le gouvernement porte des lunettes roses, dit la CSQ → La Centrale des syndicats du Québec reproche au gouvernement Charest de prendre les citoyens pour des valises et de porter des lunettes roses lorsqu'il trace un bilan favorable de ses actions en éducation. « M. Charest, de ce temps-là, a mis ses lunettes roses. Il voit la vie en rose, mais les chiffres parlent d'eux-mêmes, avec un taux de diplomation qui a été en baisse pendant son mandat et quand on tient compte du nombre d'élèves en difficultés qui augmente. Pourtant, ce n'est pas parce qu'on n'a pas sonné la cloche à ce gouvernement-là », a dit le président de la CSQ, Réjean Parent (photo). Le gouvernement avait annoncé 90 millions $ pour soutenir les enfants en difficultés, il y a quelques années, mais la CSQ soutient que cet argent a plutôt servi à l'embauche d'enseignants. *PC*



FRAPRU

Des demandes étonnantes → Les demandes du Front d'action populaire en réaménagement urbain aux politiciens en campagne ne sont pas marquées par la modestie. Le FRAPRU leur réclame un engagement de doubler le nombre d'unités de logement social à moyen terme. Pour y arriver, l'organisme suggère entre autres de poursuivre et bonifier le programme Accès Logis et de remettre sur pied un programme de développement de nouveaux HLM. Le FRAPRU demande aussi un engagement de légiférer pour contraindre les municipalités de certaine importance à développer 20 % de logements sociaux sur leur territoire. Le FRAPRU rejette les prétentions du gouvernement qui soutient avoir fait 20 000 unités de logement social. L'organisme souligne que 3500 de ces logements se louent entre 700 $ et 900 $ et que 11 500 sont attribuables au gouvernement péquiste précédent. *PC*

Regards favorables

Le projet d'agrandissement du Musée des beaux-arts du Québec est bien reçu

Laurie Richard
lrichard@lesoleil.com

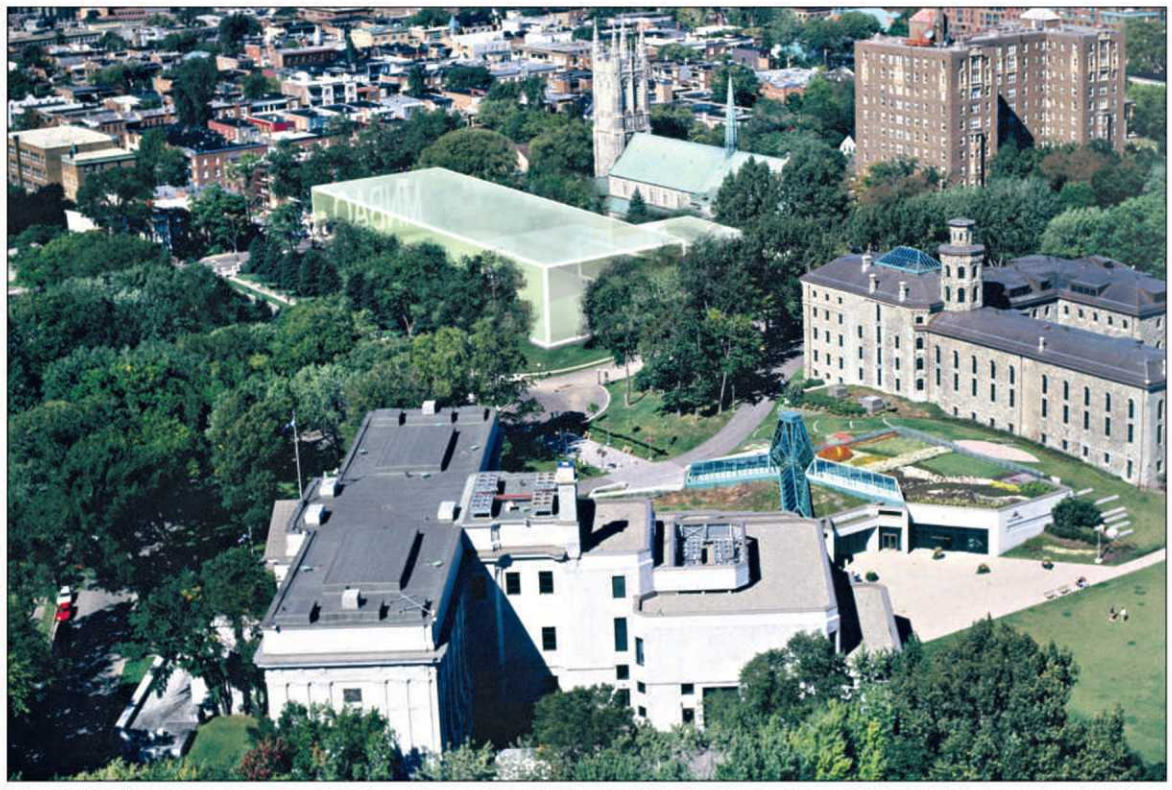
Le Parti libéral du Québec voit le projet d'agrandissement du Musée national des beaux-arts d'un bon œil. Mais il n'ose pas s'avancer en ce qui a trait à l'investissement public de près de 68 millions $ que le Musée souhaite obtenir.

Le Musée national des beaux-arts a acquis le terrain du monastère des Dominicains, hier, en vue d'y construire un nouveau pavillon de 90,3 millions $.

« C'est un très beau projet, un projet très imposant. Il a été présenté au caucus des députés dans la région de Québec ; il a été présenté au premier ministre », a relaté Michel Després, député libéral de Jean-Lesage, lors d'un entretien téléphonique.

MANQUE LE FÉDÉRAL

« C'est un projet qui a été bien reçu. Ce qui donne beaucoup d'attrait, c'est l'implication du privé (25 % des investissements). Il reste à voir l'implication du gouvernement fédéral », a ajouté le député.



Le Musée des beaux-arts du Québec n'a pas encore fait les démarches nécessaires auprès du gouvernement provincial afin d'obtenir les subventions qu'il demande.

Michel Després a toutefois indiqué que la direction du Musée n'a pas encore fait les démarches nécessaires auprès du gouvernement provincial afin d'obtenir ces subventions.

Véronique Hivon, candidate du Parti québécois dans Jean-Talon, voit le Musée national des beaux-arts comme « un joyau pour la circonscription de Jean-Talon et pour la ville de Québec ».

« Ce qui donne beaucoup d'attrait, c'est l'implication du privé. Il reste à voir l'implication du gouvernement fédéral »

— Michel Després, député libéral de Jean-Lesage

« Si je suis élue députée de Jean-Talon (où se trouve le Musée), c'est certain que c'est un projet qui va retenir mon attention de manière prioritaire », a-t-elle précisé.

M^me^ Hivon en a également profité pour dénoncer les agissements du gouvernement libéral en matière de tourisme dans la capitale nationale. Le Fonds de développement touristique a été aboli et « il y a eu 300 000 touristes de moins dans la région », a-t-elle souligné en réitérant que le Parti québécois mettra tout en œuvre pour corriger la situation.

Le Soleil a tenté sans succès de joindre Sylvain Légaré, député adéquiste de Vanier, pour connaître son point de vue sur le projet.

CIBLE DU PARTI VERT POUR 2020

Réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre

Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Parti vert a présenté son propre plan vert, hier, avec lequel il affirme pouvoir réduire de 30 %, soit de 40 mégatonnes, les émissions de gaz à effet de serre du Québec d'ici 2020.

L'une des pièces maîtresses du plan consisterait à augmenter la taxe de vente du Québec (TVQ) sur les produits générateurs de gaz à effet de serre pour obtenir, à terme, 2,5 milliards $ de plus. Cette somme dégagée servirait à réduire de 2,5 milliards $ les recettes de la TVQ sur les services. La formation politique argue que le plan aurait pour impact de « stimuler l'économie du Québec vers une économie plus verte ».

Le chef du Parti vert, Scott McKay, reconnaît toutefois qu'il s'agit là d'une mécanique fort complexe à détailler et que les verts n'ont pas les moyens pour le faire d'eux-mêmes.

« Nous avons des projections au niveau global. Comment sera modulée cette augmentation de TVQ entre différents produits ? Ça demande une analyse beaucoup plus poussée que ce que le Parti vert est en mesure de faire à l'heure actuelle, nous l'admettons tout à fait candidement », a avoué M. McKay, en conférence de presse.

Ainsi, le chef des verts ne peut chiffrer l'augmentation que subiraient des produits grands générateurs de gaz à effet de serre, tel le pétrole, ou d'autres qui le sont moins, tels des articles de tous les jours emballés dans du plastique, par exemple. Il ne peut non plus évaluer l'effet indirect de ces augmentations sur des produits non taxés, tel l'alimentation ou même les services, qui nécessitent aussi du transport, entre autres.

Il soutient tout de même qu'une telle mesure aurait pour effet de réduire la consommation de produits générateurs de GES et d'accroître les retombées économiques générées par les services.

INSPECTIONS ET MESURES FISCALES

Du côté des transports, le plan prévoit notamment des inspections obligatoires des véhicules, des normes plus strictes d'efficacité énergétique et d'émissions polluantes, l'amélioration des transports en commun et des mesures fiscales pour encourager l'achat de véhicules économiques et décourager l'achat de véhicules énergivores.

Dans le domaine du bâtiment, il propose entre autres de soutenir la géothermie, l'efficacité énergétique et des normes plus sévères pour l'isolation.

D'autres mesures visent également la gestion des déchets, l'agriculture et les divers procédés industriels polluants.

Sous la loupe

La tempête des corneilles

Pierre Pelchat
ppelchat@lesoleil.com



L'ex-président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, aurait aimé que Jean Charest annonce des élections pour le 7 ou le 14 mai au lieu du 26 mars, soit le premier ou le deuxième lundi du mois de Marie.

Celui qui milite pour une réforme en profondeur de notre système électoral avec le Mouvement Démocratie et Citoyenneté du Québec demeure convaincu que la vie démocratique au Québec serait mieux servie par la tenue d'élections à date fixe, comme c'est le cas au municipal.

« Mon Dieu que ça presse donc d'avoir des élections à date fixe. On a entretenu un faux suspense au cours des dernières semaines. On a joué un petit jeu. Ce n'était que pour servir les intérêts du parti au pouvoir. Il y a de quoi décourager bien des gens à aller voter », a-t-il affirmé au cours d'un entretien téléphonique.

Il a souligné que la Colombie- Britannique a déjà statué pour des élections à date fixe, que l'Ontario s'y prépare et que le premier ministre Stephen Harper a déjà annoncé ses couleurs pour un tel changement.

Il y a aussi qu'on pourrait avoir une bonne bordée de neige le 26 mars. Cela pourrait compliquer la vie de bien des électeurs le jour du scrutin et possiblement avoir une influence sur les résultats d'une élection serrée.

Le météorologue d'Environnement Canada André Cantin rappelle qu'il est déjà tombé 33 cm de neige un 3 avril. C'était en 1975. Le 26 mars 2002, on a enregistré des averses de neige de 15 cm dans la région de Montréal et l'Estrie. À Québec, on n'avait eu que 5,4 cm de neige.

« Par expérience, il y a des risques de tempête jusqu'à la fin de la première semaine d'avril au Québec. C'est encore plus vrai pour la région de Québec et les régions plus à l'est. On pourrait avoir la tempête des corneilles le jour du vote », a-t-il avancé.

Selon M. Béland, c'est un argument de plus pour avoir des élections à date fixe dans une période où Dame Nature est plus conciliante.

Il déplore également que les élus de tous les partis politiques ne se soient pas entendus pour un système de représentation proportionnelle à l'Assemblée nationale. M. Béland souhaite qu'il y ait à l'avenir 75 députés élus à la majorité et que 50 autres soient nommés en proportion du pourcentage des votes obtenus par les partis. Ainsi, en 2003, l'Action démocratique aurait eu 18 ou 20 députés au lieu de 5, compte tenu que le parti a recueilli 18 % des votes. M. Béland propose que chaque parti qui obtient au moins 4 % des votes ait au moins un député.

« Avec le système actuel, tous les votes n'ont pas la même valeur. Les tiers partis ne sont pas représentés. Avec la proportionnelle, les gouvernements seraient moins arrogants et plus à l'écoute de la population. On le voit à Ottawa avec le gouvernement minoritaire de M. Harper », a-t-il soutenu.

Le PQ abolirait les baisses d'impôt

Gilbert Lavoie
glavoie@lesoleil.com

Un gouvernement du Parti québécois abolira les baisses d'impôt consenties par le ministre Michel Audet dans son budget de mardi, a appris *Le Soleil*.

La plateforme électorale du PQ, qui sera présentée aujourd'hui à Laval, sera basée sur un cadre financier éliminant ces mesures fiscales. Le PQ désire ainsi augmenter sa marge de manœuvre, afin de faire des engagements qui iraient dans le sens de ses propres priorités, dont l'éducation.

« Un gouvernement péquiste ne consentira pas de baisses d'impôt. Ce serait incohérent avec nos revendications sur le déséquilibre fiscal », a révélé un membre de l'organisation d'André Boisclair.

Les mesures fiscales prévues dans le budget Audet prévoyaient un allègement annuel de 464 millions $ du fardeau fiscal, redistribué par des crédits d'impôts et une hausse des seuils du revenu imposable.

Les engagements électoraux du PQ seront chiffrés et présentés dans le contexte budgétaire d'une province, tout en tenant compte de l'engagement péquiste de mener le Québec à la souveraineté. Ce ne sera donc pas une répétition du budget de l'an un de Jacques Parizeau. Le PQ promettra de limiter les hausse annuelles des dépenses gouvernementales à 3,3 %, comparativement à 4 % pour les libéraux depuis 2003, ce qui devrait libérer une marge de manœuvre d'environ 500 à 700 millions $ par année.

Les engagements du PQ ne seront pas une répétition du budget de l'an un de Parizeau

De plus, la plateforme du Parti québécois tiendra pour acquis que le gouvernement Harper respectera sa promesse de régler le déséquilibre fiscal. Cela devrait, toujours selon les péquistes, ajouter 3 milliards $ dans les revenus annuels du Québec.



Des étudiants comptent traquer Jean Charest pendant la campagne électorale pour dénoncer la promesse des libéraux de dégeler les droits de scolarité. — PHOTO LA PRESSE

Quarante candidats pour le Bloc pot

La Presse

MONTRÉAL — Entre deux joints, le Bloc pot a lancé hier matin sa campagne dans un bar de la rue Ontario. En plus de poursuivre sa lutte contre la prohibition, le parti invite tous les électeurs de la province à se prononcer sur la légalisation de la marijuana par référendum électronique.

Ce « référendum » (de l'anglais *reefer*, « joint ») aura lieu du 11 au 26 mars sur le site officiel du parti, le **www.blocpot.qc.ca**. Il s'adresse à tous les Québécois inscrits sur la liste électorale. Le Bloc pot assure que cette consultation ne sera pas bidon. « On va justement s'assurer, avec la liste électorale, que les gens ne votent qu'une fois », affirme le chef du parti, Hugô St-Onge. Les résultats du référendum seront connus à la fin des élections. Le Bloc pot présente une quarantaine de candidats dans la plupart des régions du Québec.

La légalisation de la marijuana demeure son principal, voire son unique cheval de bataille. « Avec les gangs de rue et tous les revenus non comptabilisés reliés au trafic, c'est important de passer le message que la prohibition, c'est sérieux », souligne M. St-Onge.

Ce comptable de métier invite donc les gens à « se bouger de leur salon » pour se joindre au Bloc pot. Aux dernières élections, le parti a récolté 23 000 votes dans la province. « Les plus grandes victimes de la prohibition sont les jeunes. Ils manquent d'éducation et ont accès à un éventail de drogues sur le marche noir », souligne Étienne Deslandes, candidat dans Marguerite-Bourgeoys.

Aux trousses de Charest... si la loi le permet

La Presse

MONTRÉAL — Une caravane d'étudiants mécontents du dégel des droits de scolarité annoncé par le gouvernement Charest promet de traquer le chef du PLQ au cours de sa campagne électorale. Malheureusement pour les manifestants, cette opération risque d'être compromise, car elle pourrait contrevenir aux règles de la Loi électorale du Québec.

Deux véhicules arborant le slogan « Désunir pour se faire élire » forment cette caravane, qui rassemble une poignée de représentants de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Il est prévu que ce convoi sillonne les routes du Québec au cours des prochaines semaines.

Les porte-parole des associations songent même à la possibilité d'une grève. L'annonce récente par le Parti libéral de son intention de dégeler les droits de scolarité au cours de son prochain mandat a rencontré l'opposition des associations étudiantes.

Il semble que le PLQ soit le seul parti visé par cette opération. « Oui, il y a d'autres partis dans cette campagne, dit Christian Bélair, président de la FEUQ. Mais le parti qui a voulu faire l'affront aux étudiants en parlant d'un dégel des frais, c'est le Parti libéral. »

Le PLQ a tout de suite réagi à cette initiative, financée par la FEUQ et la FECQ, en demandant au directeur général des élections de vérifier si les dépenses engagées par les deux associations sont en conformité avec la Loi électorale du Québec.

« Nous avons pris contact avec les responsables de cette opération pour les prévenir qu'ils pourraient être potentiellement en infraction, a déclaré à *La Presse* Denis Dion, porte-parole du DGE. C'est une question de respect des règles. Nous leur reparlerons lundi. »

Quatre ans de gouvernement libéral

Jean Charest a-t-il tenu

Claudette Samson
csamson@lesoleil.com



SES ENGAGEMENTS

Santé « **Nous allons nous attaquer (...) aux pénuries de médecins et de personnel infirmier. Dans cinq ans, il y aura au moins 1500 infirmières de plus dans le réseau et 750 médecins de plus en formation.** »
M. Charest a visé aussi la réduction du nombre d'accréditations syndicales.

« **Nous allons réduire les listes et les délais d'attente : que ce soit à l'urgence, pour une chirurgie, pour des examens diagnostiques, pour des services de réadaptation, des services à domicile ou pour une place en hébergement...** »



SES RÉALISATIONS

PERSONNEL INFIRMIER

INFIRMIÈRES TRAVAILLANT DANS LE RÉSEAU PUBLIC *	
31 mars 2003	55 326
31 mars 2006	55 785 **
	+ 459

* Soit 85 % de celles inscrites au tableau de leur ordre professionnel, les autres travaillant dans le privé ou hors Québec.

** Les derniers chiffres disponibles sont du 31 mars 2006. La période analysée est donc de trois ans, et non cinq.

NOMBRE D'ACCRÉDITATIONS SYNDICALES DANS LE RÉSEAU

De 3600 à 900 (- 2700)

MÉDECINS EN FORMATION

(Objectif : + 750 en cinq ans)

TOTAL DES ADMISSIONS SUR CINQ ANS	
Septembre 2002	668 (réf. de départ)
Septembre 2003	734 (+ 66)
Septembre 2004	768 (+100)
Septembre 2005	798 (+130)
Septembre 2006	798 (+130)
Ajout total	+ 426 *

* La hausse a été limitée par la capacité d'accueil des universités.

URGENCES

(pour les neuf premières périodes de l'année)

2003-2004	
24 h +	20,2 % des patients
48 h +	6,1 % des patients

2006-2007 *	
24 h +	21,1 % des patients (+ 4,4 %)
48 h +	5,5 % des patients (- 9,8 %)

* La situation a été à son meilleur en 2005-2006. Les chiffres sont repartis à la hausse en raison de forts épisodes de grippe et de gastro-entérite en 2006-2007.

CHIRURGIES

En attente depuis six mois ou plus, toutes chirurgies confondues.

2003	44 105 *
2006	29 925

* Il n'y avait aucun chiffre officiel à l'époque. La seule référence trouvée émane d'une déclaration du ministre péquiste François Legault.

RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

NOMBRE DE PERSONNES EN ATTENTE	
31 mars 2003	1373
31 mars 2006	2425 *

* La hausse est principalement due à la hausse des troubles envahissants du développement (autisme surtout), pour lesquels de nouveaux services ont été développés.

DÉLAI MOYEN D'ATTENTE	
31 mars 2003	393 jours
31 mars 2006	394 jours

EXAMENS DIAGNOSTIQUES

Données non comptabilisées par le ministère

SERVICES À DOMICILE

NOMBRE D'AÎNÉS AYANT REÇU UN OU DES SERVICES À DOMICILE	
2002-2003	136 169
2005-2006	154 985

NOMBRE D'INTERVENTIONS RÉALISÉES	
2002-2003	2 815 934
2005-2006	3 913 558

Budgets haussés de 187 millions $ de 2002-2003 à 2005-2006

RÉADAPTATION PHYSIQUE

NOMBRE DE PERSONNES EN ATTENTE	
31 mars 2003	8295
31 mars 2006	8572 *

DÉLAI MOYEN D'ATTENTE

Inchangé : de trois mois à trois ans, selon âge, handicap et région

* La situation est meilleure que ce que laissent entendre les chiffres, la hausse de la demande ayant été supérieure en raison 1) du vieillissement de la population ; 2) des bébés sauvés de plus en plus prématurément ; 3) des services préhospitaliers améliorés qui permettent de sauver davantage d'accidentés.

PLACES D'HÉBERGEMENT

Non disponible

SOURCES : CABINET DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET EN TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT, ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC

parole ?

SES ENGAGEMENTS	SES RÉALISATIONS
Impôts « **Nous allons baisser les impôts de tous les Québécois dès l'exercice financier 2004-2005. En cinq ans, nous visons à réduire l'impôt des particuliers d'une moyenne de 27%. (...) Dans cinq ans, les Québécois ne seront plus les citoyens les plus taxés du continent.** »	Il ne se trouve plus personne pour prétendre que les libéraux ont baissé les impôts d'un milliard par année, tel que promis en campagne électorale. En quatre ans, la réduction d'impôt a plutôt atteint 953 millions$. Un tableau du ministère des Finances du Québec — inséré dans la plateforme électorale du PLQ — indique que les citoyens de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse seraient maintenant plus taxés que les Québécois.
Garderies « **Nous protégerons les garderies à cinq dollars par jour pour le plus de gens possible.** »	Il ne semble pas y avoir grand monde pour qui c'était possible. L'appellation « garderie à 5$ » est morte, vive les « places à contribution réduite ». Il en coûte maintenant 7$ par jour pour envoyer ses enfants en CPE, un tarif que les libéraux ne s'engagent pas à geler.
Décrochage « **Dans cinq ans, le taux de décrochage scolaire aura diminué. Nous aurons augmenté le nombre de diplômés des formations professionnelles et techniques.** »	La «probabilité d'obtenir un premier diplôme secondaire» est passée de 79,8% en 2002-2003 à 85,2% l'année suivante, selon l'Institut de la statistique du Québec. En 2003-2004, il y a eu 103 063 diplômes d'études secondaires décernés, soit 2340 de plus que l'année précédente. Toutefois, les données provisoires font état d'une régression de 586 diplômes en formation technique.
Soins spécialisés « **Nous trouverons, dès le prochain budget, les ressources nécessaires pour mettre en place des services de stimulation précoce destinés aux enfants autistes du Québec.** »	Un peu plus d'une semaine après ce discours, l'ex-ministre des Finances, Yves Séguin, a déposé son premier budget. Celui-ci contenait une somme de 18 millions $ pour ce type de services aux enfants autistes.
Travail « **Nous allons aussi revoir les lois du travail afin qu'elles reflètent mieux la réalité des employeurs et des travailleurs d'aujourd'hui. Nous allons notamment réviser l'article 45 du Code du travail afin de faciliter le recours à la sous-traitance.** »	En 2003, juste avant les Fêtes, huit projets de loi controversés ont été passés au bâillon par le gouvernement libéral afin de couper court aux débats en Chambre. Parmi eux, la modification à l'article 45.
Logements sociaux « **Nous devancerons l'échéancier de construction de 13 000 nouveaux logements sociaux. Tout sera complété en 2007.** »	Durant leur mandat, les libéraux ont investi 558 millions$ pour la construction de 16 435 logement sociaux. Mais de ce nombre, 11 500 avaient déjà été financés par le gouvernement péquiste précédent. La hausse des coûts de construction avait empêché le PQ de réaliser sa promesse. Dans les faits, tout sera complété... en 2009.
Loi électorale « **Nous modifierons notamment le mode de scrutin afin que la distribution des sièges dans cette Assemblée reflète le plus fidèlement les suffrages exprimés. Nous réviserons la Loi électorale afin de favoriser l'exercice du droit de vote.** »	Le travail s'est amorcé avec la création de la Commission spéciale sur la Loi électorale dont les travaux ont pris fin en mai 2006. S'en dégage la nécessité de changer le système uninominal actuel en faveur d'un système proportionnel mixte. Malheureusement, il n'y a pas eu de consensus sur la façon d'y arriver. En décembre, le ministre Benoît Pelletier, responsable de ce dossier, a demandé au directeur général des élections (DGE) de se prononcer sur les effets d'une telle réforme. Sa réponse est attendue en cours d'année.
Plan vert « **Nous affirmerons l'engagement du Québec dans le développement durable, avec l'adoption d'un véritable plan vert qui conciliera les impératifs de croissance économique et ceux de la sauvegarde de notre patrimoine naturel et environnemental.** »	Le très attendu Plan vert a été adopté en 2006. Les libéraux ont mis de l'avant 24 actions pour réduire les gaz à effet de serre (GES) de 84 millions de tonnes d'ici 2012. Il ne manquera alors qu'une autre diminution de 6% des GES pour satisfaire les normes de Kyoto. Une coalition de groupes environnementaux a décerné un B+ à ce plan.
Société d'État « **Dans les mois qui vont suivre, nous allons faire ce qui ne s'est jamais fait de façon sérieuse et structurée. Nous allons passer en revue l'ensemble des ministères, sociétés d'État, organismes publics et parapublics, ainsi que l'ensemble des programmes qu'ils administrent. Nous allons mettre à jour le fonctionnement de notre État.** »	Dans un ambitieux document intitulé *Briller parmi les meilleurs*, le Conseil du trésor expliquait en 2004 les raisons de sa mise à jour. Depuis, des groupes de travail ont été formés et des recommandations formulées. Si l'examen des ministères et organismes semble avoir été complété, le ministère n'a pas encore complété le travail de ce qu'il appelle la « modernisation de l'État ».

Avec la collaboration de Simon Boivin, Michel Corbeil, Martin Pelchat et Jean-François Néron

Candidats dans les circonscriptions

RÉGION DE QUÉBEC

Charlesbourg
PLQ . . . . . .Eric R. Mercier
PQ . . . . . .Richard Marceau
ADQ . . . . . .Catherine Morissette
Vert . . . . .Rama Borne Macdonald
QcSol . . . . . .Réjean Dumais

Charlevoix
PLQ . . . . . .Jean-Guy Bouchard
PQ . . . . . .Rosaire Bertrand
ADQ . . . . . .Conrad Harvey
Vert . . . . . .David Turcotte
QcSol . . . . . .À venir demain

Chauveau
PLQ . . . . . .Sarah Perreault
PQ . . . . . .Robert Miller
ADQ . . . . . .Gilles Taillon
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .À venir demain

Jean-Lesage
PLQ . . . . . .Michel Després
PQ . . . . . .Christian Simard
ADQ . . . . . .Jean-François Gosselin
Vert . . . . . .Lucien Rodrigue
QcSol . . . . . .Jean-Yves Desgagnés

Jean-Talon
PLQ . . . . . .Philippe Couillard
PQ . . . . . .Véronique Hivon
ADQ . . . . . .Luc de la Sablonnière
Vert . . . .Mathilde Lavoie-Morency
QcSol . . . . . .Monique Voisine

La Peltrie
PLQ . . . . . .France Hamel
PQ . . . . . .Robert Beauregard
ADQ . . . . . .Eric Caire
Vert . . . . . .Louis Guilbault
QcSol . . . . . .À venir demain

Louis-Hébert
PLQ . . . . . .Sam Hamad
PQ . . . . . .André Joli-Coeur
ADQ . . . . . .Jean Norbert
Vert . . . . . .Paul Pelletier
QcSol . . . . . .Catherine Lebossé

Montmorency
PLQ . . . . . .Raymond Bernier
PQ . . . . . .Daniel Leblond
ADQ . . . . . .Hubert Benoit
Vert . . . . . .Julien Rodrigue
QcSol . . . . . .Jacques Legros

Portneuf
PLQ . . . . . .Jean-Pierre Soucy
PQ . . . . . .Martin Courval
ADQ . . . . . .Raymond Francoeur
Vert . . . . . .Simon Sauvageau
QcSol . . . . . .À venir demain

Taschereau
PLQ . . . . . .Philippe Cannon
PQ . . . . . .Agnès Maltais
ADQ . . . . . .Caroline Pageau
Vert . . . . . .Yonnel Bonaventure
QcSol . . . . . .Serge Roy

Vanier
PLQ . . . . . .Jean-Claude L'Abbée
PQ . . . . . .Sylvain Lévesque
ADQ . . . . . .Sylvain Légaré
Vert . . . . . .Lucien Gravelle
QcSol . . . . . .À venir demain

GASPÉSIE ET BAS-SAINT-LAURENT

Bonaventure
PLQ . . . . . .Nathalie Normandeau
PQ . . . . . .Doris Chapados
ADQ . . . . . .À venir
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .Hélène Morin

Gaspé
PLQ . . . . . .Georges Mamelonet
PQ . . . . . .Guy Lelièvre
ADQ . . . . . .À venir
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .À venir

Îles-de-la-Madeleine
PLQ . . . . . .Pierre Proulx
PQ . . . . . .Maxime Arseneau
ADQ . . . . . .À venir
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .À venir

Kamouraska-Témiscouata
PLQ . . . . . .Claude Béchard
PQ . . . . . .Nancy Gagnon
ADQ . . . . . .Gérard Beaulieu
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .À venir

Matane
PLQ . . . . . .Nancy Charest
PQ . . . . . .Pascal Bérubé
ADQ . . . . . .À venir
Vert . . . . . .François Vincent
QcSol . . . . . .Brigitte Michaud

Matapédia
PLQ . . . . . .Normand Boulianne
PQ . . . . . .Danielle Doyer
ADQ . . . . . .Rémy Villeneuve
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .À venir

Rimouski
PLQ . . . . . .Hélène Ménard
PQ . . . . . .Irvin Pelletier
ADQ . . . . . .À venir
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .Guylaine Bélanger

Rivière-du-Loup
PLQ . . . . . .Jean D'Amour
PQ . . . . . .Hugues Belzile
ADQ . . . . . .Mario Dumont
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .François Bouffard

RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Beauce-Nord
PLQ . . . . . .Claude Drouin
PQ . . . . . .Denis Couture
ADQ . . . . . .Janvier Grondin
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .Christian Dubois

Beauce-Sud
PLQ . . . . . .Diane Leblanc
PQ . . . . . .À venir
ADQ . . . . . .Claude Morin
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . .Jonathan Poulin-Caron

Bellechasse
PLQ . . . . . .Dominique Vien
PQ . . . . . .Sylvie Vallières
ADQ . . . . . .Jean Domingue
Vert . . . . . .Renald Chabot
QcSol . . . . . .Colin Perreault

Chutes-de-la-Chaudière
PLQ . . . . . .France Proulx
PQ . . . . . .Yvan Loubier
ADQ . . . . . .Marc Picard
Vert . . . . . .Jean-Luc Bugnon
QcSol . . . . . .Eveline Gueppe

Frontenac
PLQ . . . . . .Laurent Lessard
PQ . . . . . .Juliette Jalbert
ADQ . . . . . .À venir
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .Dominique Bernier

Lévis
PLQ . . . . . .Carole Théberge
PQ . . . . . .Linda Goupil
ADQ . . . . . .Christian Lévesque
Vert . . . . . .Jean-Denis Marois
QcSol . . . . . .Valérie Guilloteau

Lotbinière
PLQ . . . . . .Laurent Boissonneault
PQ . . . . . .Annie Thériault
ADQ . . . . . .Sylvie Roy
Vert . . . . . .Bernard Rhéaume
QcSol . . . . . .Catherine Drolet

Montmagny-L'Islet
PLQ . . . . . .Norbert Morin
PQ . . . . . .À venir
ADQ . . . . . .Claude Roy
Vert . . . . . .À venir
QcSol . . . . . .À venir

RÉGION DE LA CÔTE-NORD

Duplessis
PLQ . . . . . .Marc Proulx
PQ . . . . . .Lorraine Richard
ADQ . . . . . .À venir
Vert . . . . . .Jacques Gélineau
QcSol . . . . . .Olivier Noël

René-Lévesque
PLQ . . . . . .François Désy
PQ . . . . . .Marjolain Dufour
ADQ . . . . . .À venir
Vert . . . . . .Styves Griffith
QcSol . . . . . .À venir

PAS DE CONGÉ PAYÉ POUR LES ATHLÈTES POLICIERS ET POMPIERS

Les syndicats amers de la décision de la Ville

Élisabeth Fleury
efleury@lesoleil.com

Les syndicats des policiers et des pompiers de la Ville de Québec déplorent la décision de l'administration Boucher de ne pas accorder de jours de congé payés aux athlètes qui participeront aux Jeux d'Adélaïde, en Australie, en mars prochain.

Hier, *Le Soleil* rapportait que, contrairement à la coutume, la Ville de Québec avait décidé de ne pas accorder deux jours de congé payés à ses représentants pour participer aux compétitions des prochains Jeux mondiaux des policiers et des pompiers, qui se dérouleront en Australie du 15 au 25 mars. Elle donnera plutôt 750 $ à chacun des 25 athlètes, de même qu'un chandail aux couleurs de la Ville d'une valeur de 35 $.

«On est à l'aube du 400e, il me semble que la Ville devrait s'impliquer, non? Il y a 10 000 policiers et pompiers qui participent aux Jeux. Si Québec s'impliquait, ça contribuerait à son rayonnement à travers le monde», expose le président de la Fraternité des policiers et des policières de la Ville de Québec (FPPVQ), Jean Beaudoin.

«Si la Ville avait donné des congés spéciaux, c'est sûr qu'il y aurait plus de policiers qui iraient en Australie, ajoute-t-il. Mais là, les athlètes devront prendre plus de deux semaines de congé à leurs frais parce que l'Australie, c'est loin.»

«JUSTE DEUX JOURS»

Le président de l'Association des pompiers professionnels de Québec (APPQ), Éric Gosselin, souligne pour sa part que «ce n'est pas deux ou trois semaines de congé que les athlètes veulent se faire payer. Juste deux jours, ce n'est pas trop demander! Ils demandent un petit allégement, et la Ville n'est même pas capable de leur donner!»

Selon lui, cette décision s'inscrit dans «une tangente prise par les autorités municipales de ne plus vouloir que les pompiers soient payés pour autre chose que pour leur travail à la Ville. Les pompiers qui s'impliquaient dans la parade des jouets, par exemple, n'ont même plus droit à un congé payé».

Tant M. Gosselin que M. Beaudoin souhaitent rencontrer les autorités municipales au cours des prochains jours pour tenter de les convaincre de revenir sur leur décision.

1751471

LE GRAND SOLDE ANNUEL

NE PAYEZ AUCUN INTÉRÊT AVANT **JANVIER 2010** AVEC 36 VERSEMENTS ÉGAUX

OU

NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS SUR TOUT, TOUT, TOUT

toutes les marchandises en magasin, toutes les commandes spéciales

EN PLUS

RABAIS DE 25 % À 75 %

sur le prix de détail de 1 000 000. $ de marchandises étiquetées en rouge.



			36 vers.*
Canapé sectionnel cuir	3 095 $	**2 695 $**	59,72 $

EN PRIME
2 BILLETS D'AVION GRATUITS
CARAÏBES • MEXIQUE • HAWAÏ
DÉTAILS EN MAGASIN

CONTEMPORAIN 18, rue Courcelette Québec G1N 3C1
CLASSIQUE 1215, boulevard Charest O. Québec G1N 2C9
418.681.0171 1.800.463.2277
lagaleriedumeuble.com

LA GALERIE DU MEUBLE

* Plan de financement 36 versements égaux sans frais sans intérêt : les mensualités incluent les taxes et un acompte de 30 %. Effectif à compter de la date d'achat. Conditionnel à l'approbation du crédit. Conditions en magasin.

DÉCÈS DE MICHELINE CHAREST

La famille poursuit deux médecins

Presse canadienne

MONTRÉAL — Ronald Weinberg et ses deux fils viennent d'intenter une poursuite de 500 000 $ contre les deux médecins qui ont pratiqué la chirurgie esthétique qui s'est avérée fatale pour Micheline Charest, le 13 avril 2004.

Le Dr Roger Paul Delorme agissait comme chirurgien, tandis que le Dr Maurice Trahan était l'anesthésiste. Dans le cas de ce dernier, la poursuite vise sa succession puisqu'il est lui-même décédé le 2 février dernier, à l'âge de 78 ans. Il ne pratiquait plus, car le Collège des médecins l'avait forcé à prendre sa retraite en mai 2004, après la mort de Mme Charest.

La poursuite vise aussi la Clinique de chirurgie esthétique Notre-Dame, un établissement privé dont le Dr Delorme est copropriétaire et où s'est déroulée l'intervention. Rappelons que le coroner Jacques Ramsay avait conclu à une « mort accidentelle évitable ».

Dans le document déposé au palais de justice de Montréal, le veuf et les deux fils de l'ex-fondatrice de Cinar affirment que sa mort résulte de la négligence des médecins.

On signale que Mme Charest, âgée de 51 ans, était en parfaite santé quand elle s'est présentée à la clinique le 13 avril 2004, pour subir une réduction mammaire, un *face-lift* du bas du visage et l'exérèse d'un grain de beauté sur l'abdomen.

INTERVENTION RÉUSSIE

L'intervention, qui a commencé vers 11 h 15 pour se terminer vers 18 h 05, s'est apparemment bien déroulée. Les complications sont survenues quand Mme Charest se trouvait dans la salle de réveil.

Vers 18 h 20, moment où on lui enlevait ses tubes, on ne notait rien d'anormal chez la patiente, et on relevait un taux de saturation en oxygène de 98 %. À 18 h 40, elle ne respirait plus. À partir de ce moment, une série d'actions et d'omissions sont reprochées au personnel de la clinique.

Par exemple, on reproche au Dr Trahan de n'être arrivé au chevet de Mme Charest qu'à 18 h 50, soit 10 minutes après que les infirmières ont noté l'arrêt respiratoire.

1754237
Beaugarte
RESTAURANT • BAR • DISCOTHÈQUE
SAMEDI ET DIMANCHE 2 POUR 1
Table d'hôte
POTAGE
BROCHETTE DE SAUMON
Pamplemousse et gingembre
BROCHETTE DE BOEUF
Au poivre
BROCHETTE DE POULET
Miel et ail
BROCHETTE DE CREVETTES ET PÉTONCLES
Balsamique et tangerine
* Toutes nos brochettes sont servies avec riz et salade du chef.
CAFÉ/THÉ
26,95$
Ainsi va la vie !
Réservation : 659-2442

1756989
FIN D'INVENTAIRE
Tous les prix sont coupés!
Jusqu'à 70% de RABAIS
PLAN MISE DE CÔTÉ pour la prochaine saison
à partir de
Lainages 175$
Cuirs 195$
Peaux renversées (agneau) 595$
Visons 1995$
24 MOIS SANS INTÉRÊT sur tout achat de 999$ et plus
Là où le service est fait avec amour...
PRÉMONT FORGUES
FOURRURES & MANTEAUX
Deux noms... une réputation
Place de la Cité, porte 5, boul. Laurier, Ste-Foy, Tél.: 654-3660

Un espoir pour nos jeunes
Fondation Georgette-Lavallée
www.fondationglavallee.qc.ca
628-4355

1752433


899 $ À 1579 $
HOLGUIN
Cuba
Cameleon Amigo Atlantico
3★ Tout compris, 7 nuits
Vendredi, 9 mars
899 $
PUERTO PLATA
République dominicaine
Paradise Beach Resort
3+★ Tout compris, 7 nuits
Lundi, 12 mars
979 $
VARADERO
Cuba
Cameleon Cuatro Palmas
3★ Tout compris, ch. écono., 7 nuits
Dimanche, 11 mars
979 $
VARADERO
Cuba
Cameleon Club Puntarena
3+★ Tout compris 24 hres, 7 nuits
Samedi, 10 mars
1099 $
CAYO COCO
Cuba
Sol Cayo Guillermo
3★ Tout compris, 7 nuits
Jeudi, 8 mars
1099 $
VARADERO
Cuba
Barcelo Solymar Beach Resort
4★ Tout compris 24 hres, 7 nuits
Mercredi, 7 mars
1279 $
CAYO COCO
Cuba
NH Krystal Laguna Villas
4★ Tout compris, Suite, 7 nuits
Vendredi, 9 mars
1379 $
PUNTA CANA
République dominicaine
Allegro Punta Cana
4★ Tout compris, 7 nuits
Dimanche, 11 mars
1389 $
RIVIERA MAYA
Mexique
H10 Hacienda Maya
4★ Tout compris, 7 nuits
Dimanche, 11 mars
1549 $
RIVIERA MAYA
Mexique
Real Playa del Carmen Hotel
3★ Tout compris 24 hres, 7 nuits
Samedi, 10 mars
1579 $
PROMOTION
Économisez 200 $ par couple sur les départs d'avril en réservant avant le 25 février.
PLUS, courez la chance de gagner vos vacances au soleil !*
CONTACTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
club voyages 1 866 777-0608
Voyages Sears En magasin 1 866 359-7327 .ca
CAA Voyages 1 888 549-5559
AMERICAN EXPRESS 1.888.414.8747
OU VISITEZ LE WWW.NOLITOURS.COM
Départs de Québec. Tous les prix sont par personne en occupation double (catégorie de base), incluant les taxes et les rabais applicables. Les prix annoncés sont ceux en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées les 24 et 25 février 2007. Frais de dossier du grossiste inclus. *Offre applicable aux forfaits-vacances Nolitours de 7 jours présentés dans la brochure Sud 2006-2007, valide pour les départs avant le 15 avril 2007. Valeur maximale de 5000$. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Sud 2006-2007 de Nolitours. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. Nolitours est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (no. 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 200, Montréal (Québec) H2X 4C2.
Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.*

Nouveau pavé dans la mare

Le règlement sur le stade de soccer au parc Chauveau fera des vagues dans l'agglomération

Claude Vaillancourt
cvaillancourt@lesoleil.com

La Ville de Québec s'apprête à jeter un nouveau pavé dans la mare de l'agglomération en décrétant, dans un règlement à être adopté, que « le parc Chauveau comprend, notamment, un stade de soccer intérieur à être construit ».

Cet ajout à la liste des équipements, des infrastructures et des activités d'intérêt collectif du stade de soccer, dont on attend la confirmation de l'octroi de subventions pendant la campagne électorale, a toujours suscité l'opposition des maires de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures, Émile Loranger et Marcel Corriveau.

Ceux-ci mijotent plutôt une participation de leurs villes dans un projet de stade au Campus Notre-Dame-de-Foy. Ils s'objectent donc, depuis l'été dernier, à l'inclusion du projet de M^me^ Boucher dans la liste des équipements d'agglomération.

Mais les deux maires ne seront pas à la prochaine séance du conseil d'agglomération pour manifester leur désaccord, ayant décidé de boycotter ces assemblées tant que les structures n'auront pas été modifiées à leur convenance. En dépit de leur absence, ils pourront quand même signifier leur désaccord dans les 30 jours de l'adoption de ce règlement, en envoyant un avis d'opposition à la Commission municipale de Québec.

Dans le milieu régional du soccer, plusieurs soutiennent que le projet du parc Chauveau pourrait se chiffrer à 21 millions $ plutôt que les 18 millions $ avancés par l'administration municipale.

« C'est toujours 18 millions $, plaide le conseiller François Picard, du comité exécutif de la Ville. J'ai entendu parler de ce chiffre (21 millions $), mais ce sont des racontars lancés par l'opposition. Quand on a demandé à nos services d'ingénierie d'établir un coût de construction, nous avons bien spécifié que c'était là un projet clé en mains, incluant le réaménagement des structures, comme la rue, l'aqueduc et les égouts. »

> **Les maires Loranger et Corriveau s'y sont toujours opposés**

À l'Association régionale de soccer, le directeur général, Maxime Barabé, comprend lui aussi que le projet de M^me^ Boucher ne devrait pas dépasser 18 millions $. « C'est celui que nous avons placé en tête de liste », spécifie-t-il. Les deux ordres de gouvernement ont été sollicités pour une contribution de 6 millions $ chacun. « On voudrait bien avoir une réponse durant la campagne électorale, espère la mairesse. On veut en fait un complexe où tous les jeunes de Québec, comme ceux de Saint-Augustin et de L'Ancienne-Lorette, pourront s'adonner à la pratique de leur sport. »

1755695

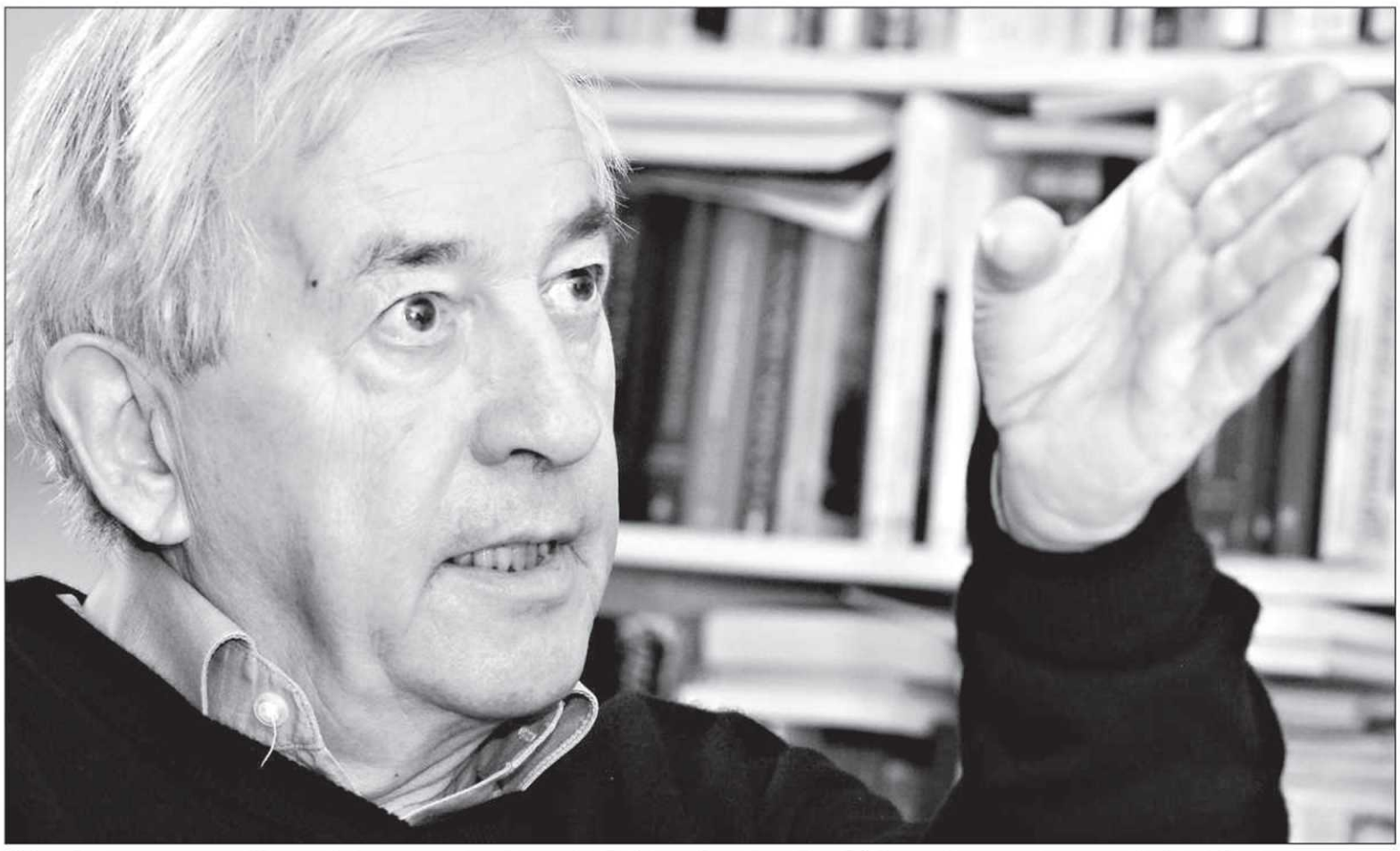


Retrouvé mort dans un champ en Beauce

→ Un motoneigiste a fait une macabre découverte, hier après-midi, dans un champ situé entre Saint-Bernard et Saint-Narcisse, en Beauce. Vers 13 h, il a trouvé le corps d'un homme étendu dans la neige, à environ un kilomètre du rang Saint-Aimé. Selon la Sûreté du Québec, le corps ne portait aucune marque de violence. La victime n'a pas encore été formellement identifiée, mais il pourrait s'agir d'un jeune homme de 26 ans de Sainte-Marie. Une autopsie sera pratiquée afin de déterminer la cause exacte du décès. De leur côté, les enquêteurs du Bureau régional d'enquête et de la MRC Nouvelle-Beauce tentent d'éclaircir les circonstances de la mort du jeune homme. Il est probable qu'il ait été en état d'ébriété, qu'il se soit égaré et qu'il soit mort de froid. *Élisabeth Fleury*

1755670





L'historien Jacques Lacoursière voudrait que les Fêtes du 400e de Québec soient l'occasion d'élaborer davantage de reconstitutions historiques. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Faire revivre l'histoire pour le 400e

Julie Lemieux
jlemieux@lesoleil.com

L'arrivée des Ursulines, l'inauguration du pont de Québec, le premier Mardi gras de la Nouvelle-France... L'historien Jacques Lacoursière voudrait que les Fêtes du 400e de Québec soient l'occasion d'élaborer davantage de reconstitutions historiques, question d'impliquer la population et de lui faire saisir toute l'ampleur de ce qui s'est passé ici entre 1608 et 2008.

En entrevue au *Soleil*, M. Lacoursière y est allé de quelques suggestions pour améliorer la réputation de ces festivités, qui n'ont pas toujours bonne presse dans la région. À son avis, la ville devrait davantage vibrer au rythme des reconstitutions historiques pendant cette année de fête et devenir ainsi le théâtre de l'histoire réinventée. « Les gens aiment se déguiser, aiment participer. À chaque fois qu'on a reconstitué un événement historique à Québec, les gens ont adoré », affirme-t-il.

DES EXEMPLES

L'historien suggère donc de présenter l'inauguration du pont de Québec en 1919 avec le prince de Galles, événement qui n'a jamais eu lieu puisque le pays était alors en guerre. « On pourrait aussi reconstituer l'arrivée des Ursulines et des sœurs Hospitalières, qui sont débarquées à Québec le 1er août 1639, soutient M. Lacoursière. Au lieu de présenter les Fêtes de la Nouvelle-France pendant une semaine, on pourrait faire des activités plus sérieuses au plan historique à différents moments de l'année. »

Le premier Mardi gras, qui a eu lieu en 1668, serait aussi une piste intéressante à explorer. À l'époque, Mgr de Laval ne voulait rien savoir de cette activité, qu'il considérait comme une « occasion de péché ». Mais le gouverneur Frontenac et le conseiller Chantier de Lotbinière ont fait fi de ses objections. « Il y a un paquet d'événements comme ça qu'on pourrait faire revivre pour le 400e », assure l'historien.

ET LE CHEVAL

Autre exemple : le grand banquet à la viande chevaline qui a été offert en 1757 par Vaudreuil et Montcalm pour convaincre les Canadiens de manger du cheval... « On a encore le menu et toutes les recettes ! J'en ai même parlé avec le chef Jean Soulard et il s'est montré intéressé. À l'époque, les gens avaient refusé la consigne de Montcalm en disant qu'on ne mangeait pas son meilleur ami... »

M. Lacoursière estime en outre que Québec 2008 aurait intérêt à se présenter davantage comme le 400e anniversaire de la présence française continue en Amérique du Nord, au lieu d'insister constamment sur la fête de la fondation de la ville. « On a trop axé la fête sur le 400e de Québec. Des anniversaires de fondation d'une ville, il y en aura tout le temps. C'est commun. Mais le thème de la présence francophone en Amérique du Nord, c'est unique, c'est plus rassembleur. Ça implique non seulement le Québec, mais la Louisiane, le Manitoba, l'Ontario... »

En élargissant la fête, on court la chance de rassembler davantage de gens et de faire du 400e un anniversaire plus international, soutient l'historien, qui ne fait pas partie du personnel de la Société, mais qui collabore à l'exposition de l'Espace 400e.

EN BREF

Agenda perturbé à la baie de Beauport

→ L'Association nautique de la baie de Beauport informe la population que plusieurs de ses activités devront être restreintes pour la saison estivale 2007, en raison du réaménagement de l'endroit. Ces travaux font suite aux investissements annoncés par le gouvernement fédéral pour les Fêtes du 400e de Québec. Le chantier sera en activité jusqu'au printemps 2008 et certaines zones de construction ne seront plus accessibles au public. Pour des raisons de sécurité et de logistique, les services suivants ne seront donc pas offerts aux utilisateurs de l'endroit : restauration, forfaits de groupe corporatifs et sociaux, location d'embarcations nautiques, camps de jour pour enfants et adolescents, volleyball de plage, camping, workout ainsi que tous les événements et festivals. *Julie Lemieux*

Place Royale : un spectacle hors normes

→ La place Royale prendra des allures de plateau de tournage pour les Fêtes de 2008. Le Musée de la civilisation s'est associé au Théâtre de l'Aubergine pour faire de cet endroit historique une grande scène mariant le théâtre, la musique et le cirque. C'est le directeur artistique Paul Vachon qui sera à la barre de ce projet, en collaboration avec l'auteur et comédien André Lachance. Les hauts faits et les petits événements qui ont tricoté l'histoire de ce berceau de l'Amérique française seront relatés au cours ce « spectacle populaire hors normes surprenant », selon la directrice du Musée, Claire Simard. *Julie Lemieux*



Paul Vachon prendra la barre du projet avec André Lachance — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

1756094

Mal de dos ? Jambes LOURDES ?

Exclusif
Analyse informatisée de la marche

La solution pour vos orthèses plantaires !

CLINIQUE DU PIED EQUILIBRE

Sainte-Foy
683-7433 (PIED)



Orthèses fines pour souliers de soirée

Conception assistée par ordinateur

Admissibilité à la plupart des programmes d'assurance

Technologie avant-gardiste unique et brevetée

Garantie de satisfaction



Marcel Bouchard

CONSULTATION GRATUITE

• Loretteville 843-3838 • Mesnil 624-1800 • Sillery • Ste-Foy • Vanier • Beauport

LES GRANDS **DOSSIERS** | **La loi du milieu**

Maltraité en prison pour des crimes sexuels qu'il n'a pas commis, le déficient intellectuel Simon Marshall, de Québec, est devenu malgré lui une sorte d'empreinte vivante de la légendaire loi du milieu. « L'ampleur des sévices (qu'il a subis) n'est pas compatible avec la surveillance que l'on s'attendrait à retrouver à l'intérieur d'une prison: étranglement, brûlures, assauts », écrit notamment Me Pierre Cimon, dans le rapport d'enquête qui a valu un dédommagement de 2,3 millions $ à Marshall. *Le Soleil* a voulu examiner de plus près cette troublante loi du milieu.

À suivre demain



La « soucoupe » et le boxeur

Alain Bouchard
abouchard@lesoleil.com



Simon Marshall a été durement tabassé. Dave Hilton ne l'a pas été du tout. Et les deux avaient été condamnés pour crimes sexuels.

Le premier est un déficient intellectuel, une « soucoupe » comme dit le milieu carcéral. Le second est un boxeur qui a déjà été champion mondial de sa catégorie.

La vraie loi du milieu est celle du plus fort, affirme au *Soleil* un médecin retraité, ancien directeur d'un dispensaire de prison. Sous le couvert de l'anonymat, comme bien d'autres dans le cours de ce reportage. La loi du milieu, c'est aussi la loi du silence.

Un détenu d'Archambault, pénitencier à sécurité moyenne de Sainte-Anne-des-Plaines, est en désaccord. « Hilton n'a pas été épargné en raison de sa force, dit-il en entrevue téléphonique. Il l'a été parce que les autorités l'ont tenu à l'écart à cause de son statut de vedette. »

Hilton a été épargné à cause de ses poings, c'est évident ! riposte la criminologue Marion Vacheret, de l'Université de Montréal. Cette femme est l'une des plus réputées spécialistes québécoises de la fameuse « loi du milieu ». Elle a passé six mois dans des pénitenciers fédéraux et des prisons provinciales, en 1988, pour y voir de plus près.

Une autre criminologue, pourtant, nuancera ce point de vue. Et c'est 10 ans que celle-là a passés derrière les barreaux, à sécurité maximum, pour y travailler en réhabilitation — elle exige de taire son nom. « Il y a les poings, oui. Mais pour beaucoup de prisonniers, Hilton était un grand héros sportif. Sans compter que pour certains, violer ses filles est moins grave que de s'en prendre à de parfaites inconnues. »

Simon Marshall, lui, était la parfaite victime, reprend l'ancien médecin de prison. « Il était la proie rêvée pour les prisonniers du bas de l'échelle, dit-il. En taule, tout le monde doit battre quelqu'un, être plus fort que quelqu'un. Et les « soucoupes » sont les ultimes victimes.

« Un petit nouveau de 20 ans qui arrive en dedans doit se faire un nom, ajoute la criminologue anonyme. Pince Marshall ! se fait-il dire. On va voir ce que tu vaux. »

Crimes et châtiments

Les femmes et les enfants, O.K., mais les dettes d'abord !

Les femmes et les enfants d'abord, crient les sauveteurs quand un bateau coule. Les femmes et les enfants d'abord, crient aussi les partisans de la vengeance en prison. Mais dans les faits, c'est l'argent d'abord.

Les crimes contre les femmes et les enfants, les assauts sexuels notamment, risquent de coûter de très mauvais quarts d'heure à leurs auteurs. Les crimes contre les vieillards aussi.

Mais attention ! nuancent Éric Bélisle et Suzanne Gravel, du Groupe de défense des droits des détenus de Québec. « Ça fait *gentlemen* de vouloir venger les femmes, les enfants et les vieillards. Mais ce sont les dettes non payées entre prisonniers qui constituent le crime le plus durement châtié de toute la hiérarchie. L'argent est rare derrière les barreaux. Les détenus sont prêts à beaucoup pour un peu de tabac, pour la cantine et, à plus forte raison, pour un peu de drogue. »La criminologue Marion Vacheret a validé ce constat au cours des six mois de recherche qu'elle a passés dans des pénitenciers fédéraux et dans des prisons provinciales —à raison de 12 heures par jour.

« Les mauvais payeurs sont les premières cibles des actes de violence, dit-elle. Dans une microsociété où se pratique l'usure, un paquet de cigarettes ou un gramme de cocaïne non payés en valent facilement le double la semaine suivante et il n'est pas rare pour un prisonnier de tomber dans le cercle vicieux de l'endettement. »

Les crimes sexuels ne sont même pas deuxièmes dans la hiérarchie des crimes les plus punis en taule. Les criminels sont d'abord des gens qui pensent à eux. Après les dettes non payées, le vol et la délation sont les crimes les moins tolérés. Par exemple, illustre Marion Vacheret, « un détenu qui informe les gardiens de ce qui se passe dans la prison est considéré comme un délateur. » Et alors là, gare à lui !

À TABAC

Dans sa chambre d'un sombre sous-sol de Québec, un ex-détenu de la prison de Québec — nous l'appellerons Bob — raconte au *Soleil* ce qu'il a subi en dedans, après avoir été condamné pour pédophilie.

« Des gars m'ont enfoncé un manche de brosse à chiottes dans le cul, dit-il. Ils m'ont tordu les couilles. Ils ont voulu que je les suce et ils ont tenté de me sodomiser. Mais j'ai chaque fois hurlé tellement fort qu'ils n'ont pas réussi. À la cafétéria, ils me prenaient mon dessert et mon steak comme si c'était la chose la plus naturelle du monde. »

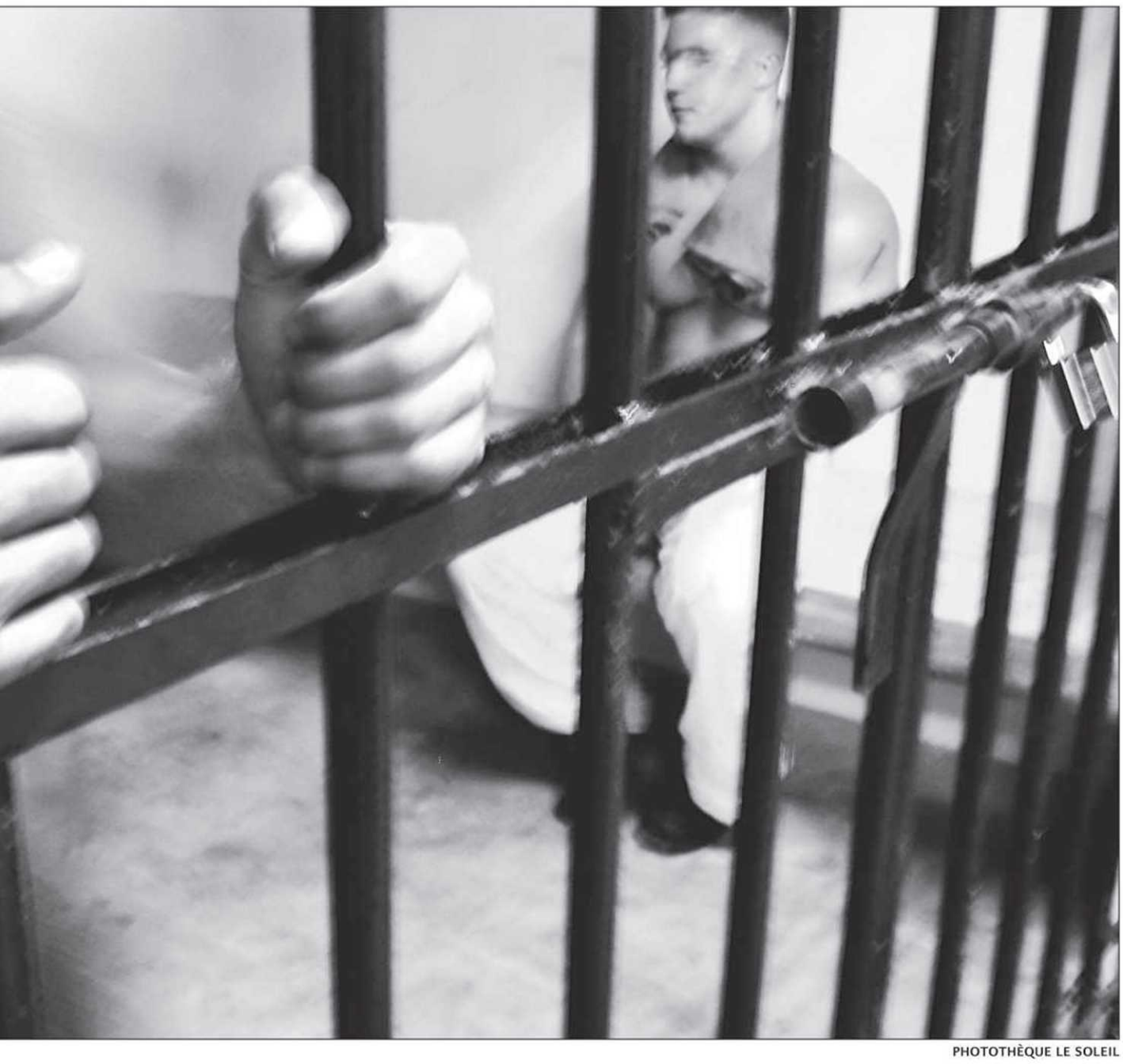
Bob est considéré comme un déficient léger. Il a séjourné avec Simon Marshall à l'hôpital psychiatrique Robert-Giffard. « Simon m'a décrit ce qu'il a subi, affirme-t-il. Il ne s'en remettra jamais. »

> **Ce sont les dettes non payées entre prisonniers qui constituent le crime le plus durement châtié de toute la hiérarchie**

De l'extérieur, la bonne société se demande souvent comment ces choses-là peuvent survenir, derrière des barreaux surveillés par des gardiens armés en plus.

« Les attaques se produisent dans les moindres recoins de la cour, du gymnase, explique un détenu d'Archambault. Ça se produit dans l'angle mort de la caméra. L'attroupement s'organise très rapidement autour de la victime visée. Et lorsqu'il se défait, le gars râle par terre. Qui a fait le coup ? » L'aiguille dans la botte de foin !

« Les gardiens vont sonner l'alarme, dit la criminologue Marion Vacheret. Ils vont verrouiller et tout. Mais n'iront pas séparer les détenus tout seul, ou à deux. Ce serait trop dangereux. Ils vont intervenir seulement quand ils seront assez nombreux et sûrs de dominer facilement la situation. Ça représente pas mal de temps pour les châtiments et règlements de comptes. » ***Alain Bouchard***



PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Une loi qui perd des plumes

Les deux criminologues s'accordent sur un point: la fameuse « loi du milieu », en prison, s'effrite avec le temps. Elle existe, mais elle est pleine de nuances et de zones grises.

L'une, Marion Vacheret, est professeure-chercheuse à l'Université de Montréal. L'autre, qui n'est pas autorisée à parler aux médias et dont le nom restera donc secret, a travaillé 10 ans à la réhabilitation des détenus, dans un pénitencier à sécurité maximum.

« La loi du milieu est quelque chose de beaucoup plus affirmé que pratiqué, soutient M^me^ Vacheret. Autrefois, les condamnés à perpétuité avaient beaucoup de prestige. Les criminels organisés sont arrivés et ont beaucoup changé la règle. Et voilà maintenant que s'amènent les gangs de rue, qui sont sans foi ni loi. »

Le crime organisé renferme des gens scolarisés, et parfois très scolarisés, explique la criminologue anonyme. Des gens qui resteront donc organisés, même en prison. Alors que les gangs de rue renferment de très jeunes criminels un peu étourdis, qui s'en vont dans toutes les directions à la fois.

« La loi du milieu est surtout l'affaire d'une minorité pure et dure, ajoute Marion Vacheret. Personne ne va la contester, ce serait trop mal vu. Mais beaucoup s'en tiennent le plus loin possible. Au premier chef, les prisonniers qui rêvent juste de finir leur temps pour recouvrer leur liberté. »

Un détenu d'Archambault, à qui il reste trois mois à purger d'une peine de cinq ans, confirme. « C'est évident que je me tiens le plus loin possible du trouble, dit-il. Et c'est ainsi qu'agissent la plupart des détenus du minimum et du médium. »

Celui-là, cependant, n'a pas été inquiété pour ses crimes, des vols par effraction et une tentative d'évasion. ***Alain Bouchard***

Motus et bouche cousue

La loi du milieu, en prison, c'est d'abord la loi du silence. Et pas seulement celui des prisonniers.

Si quelques habitués du milieu ont accepté de témoigner sous le couvert de l'anonymat, certains autres ont carrément refusé de le faire, même sans être identifiés.

« Je ne touche plus à ça ! » a sèchement répondu un ancien aumônier de prison qui a œuvré une trentaine d'années auprès des repris de justice. « J'en suis sorti, je ne veux plus remuer ça », a dit un ancien médecin de prison.

« Moi, non, mais ce serait intéressant que vous en trouviez d'autres », a tranché un théologien professeur d'université qui a fait du bénévolat en prison durant de nombreuses années.

« Après tant d'années, je préfère ne pas sortir de l'ombre et ne pas revivre ce que je préfère oublier »
— Anonyme

Voilà un exemple de refus encaissés notamment par écrit:

« Après tant d'années, je préfère ne pas sortir de l'ombre et ne pas revivre ce que je préfère oublier.

« Vous trouverez certainement des témoins plus libres que moi.

« Bonne chance, le sujet est vaste mais malgré les années passées, il y a des gens qui n'apprécieraient pas que je sorte de la réserve à laquelle je me suis engagé en acceptant le rôle de médecin de prison. » ***Alain Bouchard***

Le crime glorieux

Le crime le plus glorifié en prison serait le meurtre d'un policier. Un cochon, disent les détenus.

Mais, corrigent des habitués du milieu, le meurtrier d'un policier va en revanche avoir les gardiens sur le dos. Comme quoi, rien n'est jamais tout blanc ou tout noir.

Et si d'aventure, le tueur d'un ou de policiers, est lui-même un policier, que va-t-il se passer ? soumet Éric Bélisle, du Groupe de défense des droits des détenus de Québec. Exemple: le sergent Serge Lefebvre, de Sainte-Foy, condamné à perpétuité en 1985 pour avoir tué deux collègues de Québec.

Les détenus ne vont pas nécessairement aimer un policier parce qu'il a tué d'autres policiers. Les gardiens, d'ordinaire solidaires des policiers, risquent cette fois d'être solidaires des policiers assassinés.

« C'est clair que Lefebvre a dû vivre l'enfer de tous bords de tous côtés ! lance un détenu d'Archambault. C'est ce qui s'appelle n'avoir aucune place nulle part. » ***Alain Bouchard***

Les femmes gueulent

Dans la cour du pénitencier pour femmes de Joliette, se trouvent des arbres.

C'est tout dire de la différence des cultures carcérales des hommes et des femmes, raconte Suzanne Gravel, du Groupe de défense des droits des détenus de Québec. « Chez les prisonniers, ce serait impensable, dit-elle. Chaque arbre deviendrait un coin dangereux. Alors que chez les prisonnières, ça se passe très bien. »

Les femmes crient, gueulent, hurlent, invectivent, « maudite chienne ! » et tout. Les hommes violent, frappent, assomment, poignardent. Chaque arbre pourrait devenir un paravent derrière lequel le faire. C'est pourquoi les cours de prisons masculines sont désertes.

Les femmes et les hommes ne commettent pas du tout les mêmes crimes non plus. Karla Homolka exceptée. Les femmes sont principalement condamnées pour fraude. Les hommes, principalement pour violence sous toutes ses formes.

« Une femme qui a tué son bébé va devoir se tenir les fesses serrées en prison, dit M^me^ Gravel. Les autres prisonnières vont lui faire un mauvais parti. Mais presque jamais par des attaques physiques. » ***Alain Bouchard***

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS AU CANADA

De plus longs séjours

Elianna Lev
Presse canadienne

VANCOUVER — Les travailleurs étrangers temporaires qui veulent venir au Canada profiter de la pénurie d'ouvriers dans certains secteurs pourront dorénavant y demeurer pendant deux ans.

Cette prolongation d'une année du séjour autorisé précédemment a été annoncée hier par le gouvernement fédéral.

Les nourrices et autres qui viennent au Canada en vertu du Programme concernant les aides familiaux résidants pourront y rester pendant trois ans et trois mois, au lieu d'une seule année.

Ces mesures ont été applaudies par certains groupes qui estiment que l'économie canadienne en tirera profit, mais décriées par les syndicats qui croient que le Canada devrait faire davantage pour former les Canadiens à occuper ces emplois. Le processus d'application sera aussi grandement simplifié, notamment par l'offre des formulaires en ligne à compter du 1er avril. Le processus est actuellement complété par la poste.

Les secteurs du tourisme, de l'hébergement et de la construction — qui souffrent d'une pénurie d'employés dans des provinces comme l'Alberta et la Colombie-Britannique — se réjouissent des modifications.

La firme vancouvéroise K&F Global Partners, qui recrute des ouvriers européens pour des emplois dans le secteur de la construction, croit que les Canadiens et l'économie du pays en tireront profit.

« Il n'y a pas assez d'ouvriers canadiens, a dit le président de la firme, Albertje Willems. Dans certaines régions du Canada, des projets ne sont pas complétés ou carrément pas lancés. »

Mais Wayne Peppard, du syndicat Building and Construction Trades Council, croit qu'Ottawa devrait faire plus pour protéger les ouvriers étrangers de l'exploitation ou des conditions de travail non sécuritaires.

« Le programme n'assigne aucune responsabilité pour le traitement des ouvriers une fois qu'ils sont au Canada et ont commencé à travailler, a-t-il dit. Quand ils arrivent au Canada, ces gens ne parlent souvent pas l'anglais, ils ne connaissent pas leurs droits et leurs responsabilités, et ils sont à la merci de leurs employeurs. »

Mais le ministre fédéral des Ressources humaines, Monte Solberg, a prévenu que les employeurs abusifs seront exclus du programme.

« Cela n'arrive que très rarement, mais quand ça se produit, nous nous en occupons rapidement et de manière décisive », a-t-il dit.

Quelque 90 000 travailleurs étrangers ont visité le Canada en 2004. Ils provenaient essentiellement des États-Unis, du Mexique et du Royaume-Uni.

Le YMCA pourrait dégivrer ses fenêtres

MONTRÉAL — Le centre sportif YMCA pourrait faire enlever les fenêtres givrées controversées installées à la demande des juifs hassidiques du voisinage, dans le quartier Mile-End, à Montréal.

Selon le réseau TVA, le centre sportif à l'origine de la controverse sur les accommodements raisonnables effectue actuellement un sondage auprès de ses 3400 membres en vue de connaître leur opinion. L'organisme prendra une décision à la fin mars.

L'automne dernier, la direction du YMCA avait fait installer des fenêtres givrées à la demande d'une école juive orthodoxe voisine pour cacher les femmes qui s'entraînent à la vue des élèves. L'école avait payé les coûts des modifications, mais la décision avait suscité un tollé, qui est devenu un débat politique national sur les « accommodements raisonnables ».

Or, le YMCA a mandaté à la mi-février une entreprise spécialisée pour sonder ses membres par téléphone. Également, dans une lettre aux membres, la direction affirme que « la réalité culturelle des quartiers Mile-End et Outremont et celle de nos YMCA ajoutent à notre intérêt d'aller plus en profondeur dans ce dossier avant de prendre une décision ».

« C'est sûr que la décision, quelle qu'elle soit, va être controversée, a commenté la porte-parole du YMCA, Marie-Josée Meilleur. Ce qui est important, c'est de s'assurer que le processus qui va mener à cette décision sera assez solide. » *PC*

1756405

2007 08 09 10 11 12 13



OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF OBLIGATIONS À TAUX FIXE OBLIGATIONS BOURSIÈRES OBLIGATIONS SÉCURI+ OBLIGATIONS À ESCOMPTE OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ÉPARGNE FLEXI-PLUS PLAN ÉPARGNE PÉRIODIQUE OBLIGAT

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VOTRE REER GARANTI À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

BONI DE 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER

DONNEZ-VOUS LES MOYENS DE CONTINUER À FAIRE CE QUE VOUS AIMEZ.

OBLIGATIONS À TAUX FIXE
+ Choix d'échéances variant de un à dix ans.
+ Taux d'intérêt fixé en fonction de l'échéance choisie.
+ Remboursables à l'échéance.
+ Aucuns frais de gestion et d'administration.

TERMES	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
TAUX ANNUELS*	3,50	3,70	3,80	3,85	4,00	4,05	4,10	4,15	4,20	4,25

*Excluant le boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.
Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Épargne Placements Québec

Hydro-Québec a versé une pension de retraite à un mort pendant six ans

Christiane Desjardins
La Presse

MONTRÉAL — Ignorant qu'un de ses retraités était mort, Hydro-Québec a continué de lui verser sa pension pendant six ans avant de s'en apercevoir, en mai 2005. Hydro réclame maintenant le trop versé, soit 82 500 $, au ministère du Revenu, qui agit comme liquidateur de la succession.

Il faut dire que l'homme en question, Jean-Marc Lacourse, retraité depuis le 1er juin 1984, n'avait pas de domicile fixe au moment de son décès, le 9 août 1999. Même sa famille, avec qui il n'avait manifestement plus de contact, ne savait rien de sa mort. Hydro a donc continué de verser la pension de retraite par dépôt direct dans le compte que détenait M. Lacourse à la Caisse d'économie d'Hydro-Québec. L'affaire a coulé de source jusqu'à ce que quelqu'un de la Caisse « allume », en mai 2005, et avise Hydro qu'il n'y avait jamais de retrait dans ce compte, et ce, depuis des années. Une enquête a alors permis de découvrir le décès de M. Lacourse.

Mise au courant de l'affaire, la famille du défunt a refusé la succession en octobre dernier. Le ministère du Revenu en a donc la saisine. C'est pourquoi Hydro s'adresse maintenant à ce ministère pour récupérer la somme versée en trop.

Drogué et enragé, un homme de 39 ans donne du fil à retordre aux policiers

→ Un individu de 39 ans complètement défoncé a donné du fil à retordre aux policiers de Québec, hier, en fin d'avant-midi. Selon les informations transmises par la police de Québec, l'homme, vraisemblablement sous l'effet de stupéfiants, disait être pourchassé par des gens qui voulaient le tuer. Tellement convaincu qu'on lui en voulait qu'il a défoncé la porte de la résidence de son grand-père, rue Lafayette, pour s'y réfugier, a raconté l'agent Jean-Sébastien Roy, porte-parole de la police de Québec. L'enquête policière a également démontré que l'homme s'en était pris plus tôt à sa conjointe. « Les policiers ont dû utiliser le poivre de Cayenne pour le maîtriser parce qu'il était très agité », a relaté l'agent Roy. L'homme a ensuite été conduit à l'Hôtel-Dieu de Québec « pour sa sécurité », a précisé le porte-parole de la police. De retour dans la voiture de patrouille pour être ramené au poste, l'individu a été en proie à une nouvelle crise. « Il était enragé, et il a cassé une vitre de la voiture de patrouille », a raconté l'agent Roy. Le prévenu devait passer la nuit au poste avant de comparaître ce matin sous des accusations de voies de fait, d'entrave et d'introduction par effraction. ***Élisabeth Fleury***

1756861
Authentik A Meubles
SOFA, CAUSEUSE ET FAUTEUIL INCLINABLES EN CUIR
Coût : 3800$
1499$
Du jamais vu!
Payez dans 1 an !
QUANTITÉ LIMITÉE
1 JOUR SEULEMENT
Le dimanche 25 février, de 11 h à 17 h
850, boul. Pierre-Bertrand Sud, Québec 1 866 829-1333

1756941
Forfait relâche en famille à Montréal
Deux adultes et deux enfants (moins de 18 ans)
Chambre et buffet déjeuner complet
Piscine intérieure et plus !
+ 2e chambre pour les enfants au prix spécial de 35 $
À partir de 139$* (1 à 4 pers.)
GOUVERNEUR HÔTEL
PLACE DUPUIS MONTRÉAL
1•888•910•1111
www.gouverneur.com
*Offre valide du 2 au 10 mars 2007. Sur réservation et selon la disponibilité. Aucune autre offre ne peut être jumelée à cette promotion. Hébergement gratuit pour les enfants de moins de 18 ans partageant la chambre des parents.
1756872

vacances maestro
FLORIDE | PUERTO PLATA | SAMANA & LA ROMANA | CAYO SANTA MARIA
LA HAVANE | HOLGUIN | ACAPULCO | VARADERO | PARIS | NICE | BRUXELLES
Consultez votre agent
CAA Voyages
www.caaquebec.com
vacances maestro
www.vacances-maestro.com
Cuba viva Cuba

SPÉCIAUX MARS

ACAPULCO
Romano Palace Hôtel ★★★ — Tout inclus, 1 semaine, départ le 2 mars — 1 198 $
Las Torres Gemelas ★★★1/2 — Tout inclus, 1 semaine, départ le 9 mars — 1 148 $

SAMANA
Cacao Beach Resort & Casino ★★★ — Tout inclus, 1 semaine, départ le 1er mars — 1 199 $
Tout inclus, 1 semaine, départs entre le 8 et le 17 mars — 1 168 $

HOLGUIN
Club Covarrubias ★★★1/2 — Tout inclus, 1 semaine, départ le 12 mars — 898 $
Tout inclus, 2 semaines, départ le 5 mars — 1 298 $

VARADERO
Club Barlovento ★★★1/2 — Tout inclus, 1 semaine, départs les 9-12-16 mars — 998 $

PUERTO PLATA
Tropical Resort Luperon Beach ★★★★ — Tout inclus, 1 semaine, départs les 11-18 mars — 1 028 $

FORT LAUDERDALE
Vol seulement — Départs les 5-8-12 mars, retours les 19 et 26 mars — 399 $

DERNIÈRE MINUTE
HOLGUIN
Club Covarrubias ★★★1/2
Tout inclus, 1 semaine
Départ le 26 février — 598 $

L'EUROPE AVEC VACANCES MAESTRO

PARIS
Dès le 10 mai
Départs les jeudis et samedis
Retours les vendredis et dimanches
Vol aller-retour — à partir de 698 $*

NICE
Dès le 20 mai
Départ le dimanche, retour le lundi
Vol aller-retour — à partir de 954 $*

BRUXELLES
Dès le 22 juin
Départ le vendredi, retour le samedi
Vol aller-retour — à partir de 879 $*

ACHAT / RACHAT
RENAULT EURODRIVE — 21 jours à partir de 498 $**
CITROËN — 17 jours à partir de 525 $***
Prix par personne en base double.

Réservez avant le 28 février et économisez 200 $ par couple sur un vol aller-retour

Prix excluant 3,50 $/1000 $ de services touristiques pour la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.
* Paris départ le 4 octobre / retours les 12-14 octobre. Nice départ le 10 juin / retour le 25 juin. Bruxelles départ le 21 septembre / retour le 13 octobre. ** Modèle Clio 1,4 CL 16 valves. *** Modèle C3 1,4 i Pack Clim.
Départs de Québec. Tous les prix sont par personne en occupation double, sauf mentions contraires, incluant les taxes et les réductions. L'hébergement est en formule tout inclus. Les prix sont en vigueur au moment de la publication de cette annonce et sont valables pour de nouvelles réservations à compter du 24 février au 2 mars 2007. Les prix annoncés s'appliquent sur certains départs en février et mars d'une durée d'une semaine sauf mention contraire et sont sujets à changements sans préavis. Places limitées. Consultez les conditions générales de la brochure Automne-Hiver 2006-2007 de Vacances Maestro. Vols opérés par Skyservice. Vacances Maestro est titulaire d'un permis du Québec (#800499) et membre de l'ACTA Canada. Sujet à l'approbation gouvernementale.
#0183

Le Canada engage près de 25 millions $ pour des projets à Haïti

Presse canadienne

PORT-AU-PRINCE, Haïti — Le Canada engage près de 25 millions $ pour la réalisation de plusieurs projets de développement à Haïti.

La ministre de la Coopération internationale, Josée Verner, en a fait l'annonce hier lors de sa première visite officielle dans ce pays.

Elle a expliqué que le Canada visait ainsi à améliorer les conditions de vie dans les communautés les plus pauvres, urbaines et rurales afin de favoriser la création d'emplois, la scolarisation et l'alimentation des enfants.

Elle a précisé que 19,5 millions $ seront affectés au programme de remise en état de l'infrastructure économique de base à Haïti. Ce montant permettra de réaliser de 8 à 15 projets supplémentaires, notamment dans le secteur des routes.

Également, cinq millions de dollars serviront à la mise en œuvre du programme de cantine scolaire découlant du Programme alimentaire mondial. Par ce programme, un repas quotidien est offert à 300 000 enfants haïtiens de 700 écoles primaires.

Serge Marcil nommé dg du PLC et directeur de campagne au Québec

Presse canadienne



Serge Marcil a servi les partis libéraux du Québec et du Canada. — PHOTO CNW

MONTRÉAL — Serge Marcil est nommé directeur général du Parti libéral du Canada au Québec et directeur de la prochaine campagne fédérale dans la province. M. Marcil est déjà à pied d'œuvre dans ses nouvelles fonctions, selon ce qu'a annoncé hier matin par voie de communiqué Robert Fragasso, président du Parti au Québec.

M. Marcil, originaire de Salaberry-de-Valleyfield, est titulaire d'une maîtrise en science de l'éducation de l'Université de Montréal. Il a été député et ministre provincial sous les gouvernements de Robert Bourassa et de Daniel Johnson et il a agi également à titre de directeur général du Parti libéral du Québec de 1996 à 1998.

Il a par la suite été élu député du Parti libéral du Canada à la Chambre des communes dans la circonscription de Beauharnois-Salaberry en novembre 2000, où il a occupé les fonctions de secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et auprès du ministre de l'Industrie.

Au printemps 2005, M. Marcil devenait directeur de cabinet du leader du gouvernement à l'Assemblée nationale.

1755208



1756671

POUR 2 JOURS SEULEMENT

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ* SUR TOUS

LES ACHATS DE MATELAS

ÉNORME SÉLECTION DE MATELAS AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Matelas BEAUTYSLEEP 608 ressorts

VOUS PAYEZ

Jumeau 359,00

Double 439,00

Grand 489,00

SIMMONS®

- Livraison, installation et reprise de l'ancien matelas GRATUITES!
- GARANTIE de confort de 60 jours.

ACHETEZ N'IMPORTE LEQUEL DES MATELAS ET OBTENEZ

GRATUITEMENT une trousse d'accessoires essentiels pour matelas ensemble de draps, couvre-matelas et oreillers d'une valeur allant jusqu'à 250$ *

PLUS 500$ en coupon-rabais*

* UNE RÉDUCTION ÉQUIVALENTE À LA TPS ET À LA TVQ SERA APPLIQUÉE EN MAGASIN SUR LES ARTICLES SÉLECTIONNÉS. NON APPLICABLE SUR LES ACHATS ANTÉRIEURS. PRODUITS TEMPUR ET LES PLANS DE FINANCEMENT NE PEUT ÊTRE COMBINÉ À AUCUNE AUTRE PROMOTION. VALIDE DU 24 AU 25 FÉVRIER 2007. TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES MARCHANDISES. S'APPLIQUE SEULEMENT SUR LES ARTICLES DISCONTINUÉS ET EN LIQUIDATION. TOUS LES ARTICLES DISCONTINUÉS ET EN LIQUIDATION SONT DES VENTES FINALES.LA SÉLECTION DE PRODUITS PEUT VARIER D'UN MAGASIN À L'AUTRE.

LINEN CHEST

• QUÉBEC (PLACE LAURIER) 418.658.5218 •

1756810



PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS ?



Mazda3 GT illustrée

PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Pour une 4e année consécutive
Le Guide de l'auto 2007

MAINTENANT DE SÉRIE SUR LES MAZDA3 :
freins antiblocage et six coussins de sécurité

mazda 3 GX 2007

LOUEZ À PARTIR DE

189 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2395$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Mazda3 Sport GT illustrée

mazda 3 SPORT GS 2007

LOUEZ À PARTIR DE

239 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2395$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Pour une 4e année consécutive
Le Guide de l'auto 2007



mazda 6 GS 4 CYL. 2007

LOUEZ À PARTIR DE

269 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2995$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

GAGNANTE
de plus de 100 prix internationaux

INDICE DE SÉCURITÉ LE PLUS ÉLEVÉ
LORS D'ESSAIS DE COLLISION ET DE CAPOTAGE •

★★★★★
NHTSA



mazda 5 GS 2007

LOUEZ À PARTIR DE

239 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2595$

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

295 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
0$ COMPTANT INITIAL

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

mazda

Vous trouverez beaucoup *plus* chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

* Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (04XSS74A00), des Mazda3 Sport GS (D5SD57AA00), des Mazda6 GS 4cyl. (G4SD57AA00) et des Mazda5 GS (E6SD57AA00) 2007 neufs de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun comptant initial requis pour le Mazda5 GS pour l'offre de 295 $ par mois. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 12¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPPAM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 5 février 2007. • Accordé à la Mazda6 2007 par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) du gouvernement des États-Unis (www.safecar.gov), suite à des tests mesurant les effets de collisions frontales et de capotage.

LE CANCER DU POUMON EST
LE PLUS MEURTRIER DES CANCERS.



Cette année au Canada, 22 200 individus en seront atteints...
Seulement, 3200 d'entre eux y survivront !

VOTRE DON POURRAIT SAUVER UNE VIE !

L'ASSOCIATION PULMONAIRE Québec
1 800 295-8111
www.pq.poumon.ca

1756565

Au cœur du nouveau

Pierre-André Normandin
panormandin@lesoleil.com



Envoyé spécial

AFGHANISTAN

KAJAKI — Sa mitraillette en bandoulière, le sergent Mildener montre du doigt une colline non loin de lui. « C'est là qu'il a été tué », dit-il avec calme dans son fort accent écossais. Voilà moins d'un mois, le Britannique Thomas Curry, 21 ans, est devenu la première victime du front qui pourrait bien décider du succès de l'OTAN en Afghanistan.

Depuis le début de l'année, une compagnie de Sa Majesté livre d'âpres combats pour défendre le barrage de Kajaki, principal espoir pour pacifier le sud du pays. Construite en 1975, la centrale hydroélectrique fonctionne au cinquième de sa puissance optimale. Une seule turbine est présentement opérationnelle, fournissant 12 mégawatts. En installant deux nouvelles turbines modernes d'ici deux ans, l'OTAN espère en tirer 51 mégawatts, soit un peu plus que le barrage de Rivière-des-Prairies.

Si cette puissance peut sembler modeste, à l'échelle afghane, elle est immense. Rénovée, la centrale devrait permettre à 1,8 million de foyers d'avoir accès à l'électricité, soit cinq fois plus qu'à l'heure actuelle. Autre avantage escompté, l'ouverture du barrage devrait fournir du travail à 2500 Afghans, prévoit l'OTAN.

« Notre projet va créer beaucoup d'emplois. La population va ainsi voir qu'il existe une alternative aux talibans », s'enthousiasme le major-général Ton van Loon. Le Néerlandais assure depuis novembre le commandement des forces étrangères dans le sud du pays. Et il compte sur le barrage de Kajaki pour faciliter sa tâche en diminuant le soutien de la population aux talibans. « C'est un important morceau du casse-tête pour stabiliser l'Afghanistan. »

Mais pour en faire la planche de salut du pays, l'OTAN doit encore livrer bataille. Située au nord de la province d'Helmand sous contrôle britannique, la centrale se trouve en plein cœur d'un territoire jusqu'à récemment contrôlé par les talibans. Basés dans la province voisine de Kandahar, les soldats canadiens ont ainsi la tâche de couvrir le flanc est de ce nouveau front, en coupant les lignes de ravitaillement des insurgés.

Une tâche vitale puisque les talibans ont accusé un sévère coup depuis le début de l'année. Deux offensives successives ayant pris fin voilà une semaine ont permis de créer une zone tampon de quatre kilomètres au nord de Kajaki.

Repoussés, les insurgés ont néanmoins réussi à retarder les travaux de rénovation du barrage en multipliant les tirs de roquettes. Les deux entrepreneurs étrangers responsables du projet hydroélectrique ont fui et la cinquantaine d'ingénieurs chinois attendus pour l'installation de la deuxième turbine a repoussé son arrivée.

Des abris supplémentaires ont été aménagés, mais la menace talibane plane toujours. La compagnie britannique est en effet insuffisante pour poursuivre les insurgés jusque dans leurs repaires. « Nous avons assez d'hommes pour maintenir notre zone tampon de quatre kilomètres, mais pas pour l'étendre davantage », reconnaît le major Neil Sutherland, interrogé par *Le Soleil* au sommet du barrage.

ZONE TAMPON

En plus de la centaine de soldats sous ses ordres pour protéger le barrage, le militaire peut compter sur une centaine de soldats et policiers afghans. Il espère toutefois bientôt voir Kaboul envoyer davantage de troupes à Kajaki pour patrouiller et étendre la zone tampon acquise au pris de la vie du marine Thomas Curry.

La présence de forces afghanes devrait également faciliter les relations avec la population qui se montre toujours réticente à nouer des liens. Pour

AVALANCHE™
VÊTEMENTS DE SKI
20 ANS

OFFRE SPÉCIALE
Jusqu'à dimanche seulement



MANTEAU D'HIVER
rég. 499$ 199$
avec offre spéciale (bas et microtherm) 249$

MANTEAU D'HIVER « INTRÉPIDE »
JUNIOR rég. 249$ 119$
avec offre spéciale (bas et microtherm) 169$

MANTEAU LONG
HOMMES et FEMMES rég. 649$ 299$
avec offre spéciale (bas et microtherm) 349$

MONT SAINTE-ANNE
10 930, boul. Sainte-Anne
(418) 827-3108

QUÉBEC COIN MASSON
3930, boul. Hamel
(418) 877-5584

MONT-TREMBLANT
Québec
1986, ch. du Village

BROMONT
Les Sommets de Bromont
89, boul. Bromont

SAINT-SAUVEUR
31, rue de la Gare

www.avalancheskiwear.com

1756257

Clinique de Recherche en santé des femmes

BAISSE DE DÉSIR SEXUEL



La clinique de recherche en santé des femmes est présentement à la recherche de volontaires pour participer à une étude clinique portant sur un nouveau médicament en investigation dans le traitement de la baisse du désir sexuel.

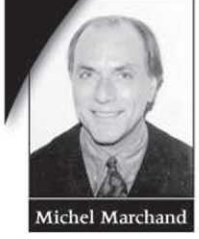
Si vous êtes intéressée, vous devez :
- Être une femme âgée de 40 à 70 ans.
- Être ménopausée naturellement ou chirurgicalement depuis 1 an ou plus.
- Être préoccupée par cette baisse de désir.
- Avoir un partenaire stable depuis au moins 1 an.
- Recevoir une dose stable d'œstrogène transdermique depuis 12 mois.

Étude sous la direction du Dr. Céline Bouchard

Pour de plus amples informations, contacter les infirmières de recherche au
(418) 650-2295

1756906

CLINIQUE MÉDICALE
LE CAMPANILE
SAINTE-FOY



Michel Marchand

L'équipe de la clinique médicale Le Campanile, sise au 3730, rue du Campanile, Québec (secteur Sainte-Foy), est heureuse d'annoncer aux résidants de la grande région de Québec l'arrivée du **docteur Michel Marchand** au sein de son équipe.

S'étant distingué par son professionnalisme et son dévouement dans son travail tant auprès des populations urbaines que rurales, le docteur Marchand vous fera profiter de son expérience acquise dans les domaines de l'urgence, de la médecine et de la gériatrie.

En plus des omnipraticiens, l'équipe médicale de la clinique est composée de spécialistes en cardiologie, en dermatologie, en gynécologie et en neuropsychologie.

VOUS ÊTES ACCUEILLIS avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi, entre 8 et 18 heures.

1756278

Enfin! Du mobilier contemporain à prix abordable....

(418) 659-6060





Nouveau à Québec !
À partir de :
$479.00
Prix comparable $849.00
Directement de l'importateur!
www.alter-mobilia.com

front afghan



« Nous avons assez d'hommes pour maintenir notre zone tampon de quatre kilomètres, mais pas pour l'étendre davantage », reconnaît le major Neil Sutherland, interrogé par *Le Soleil* au sommet du barrage. — PHOTO LE SOLEIL, PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

l'instant, seul un petit groupe de Britanniques travaille depuis six mois à convaincre les villageois de leurs bonnes intentions.

S'il juge les Afghans accueillants, le sergent-major Rick Groves, responsable de la liaison avec les locaux, ne cache pas que leur confiance est plus dure à gagner. Un récent incident semble toutefois lui avoir donné un coup de pouce. Un jeune Afghan blessé lors des combats a été hospitalisé pendant quelques semaines au camp britannique. Depuis son retour à Kajaki, le récit du garçon a fait grimper la cote des sujets de Sa Majesté. « Il a bien vu que les infidèles britanniques ne coupaient pas la tête des Afghans », a ironisé le sergent-major Groves à propos de la propagande talibane.

L'OTAN espère que le Canada demeurera en mission tant qu'il le faudra

KANDAHAR — Le secrétaire général de l'OTAN espère que les Forces armées canadiennes demeureront en mission en Afghanistan aussi longtemps que nécessaire. Cette déclaration de Jan de Hoop Scheffer a été faite hier aux côtés du commandat des forces de l'alliance, le général américain John Craddock, aux installations aéroportuaires de Kandahar. Jeudi, le Parti libéral s'est engagé à mettre fin à la mission de combat des soldats canadiens en Afghanistan dans deux ans, soit en février 2009, s'il devait former le prochain gouvernement du Canada. Jan De Hoop Scheffer a refusé de commenter un débat qu'il a qualifié de politique interne canadienne, mais il a rappelé qu'il échangeait avec le gouvernement du Canada, non pas avec le parti qui forme l'opposition officielle. Il a ajouté que la perception selon laquelle toute la charge de combat et les pertes de vie tombaient sur les seules épaules des États-Unis, du Canada, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne était fausse. *PC*

1749067

Omer DeSerres

Le bar à perles



Plus de 600 modèles de perles à l'unité, à partir de 10 cents.

www.omerdeserres.com

Québec
Galeries de la Capitale
1505, boul. Lebourgneuf
418.266.0303

Sainte-Foy
Place Ste-Foy (mail nord)
2580, boul. Laurier
418.650.1500

1756426

Demain, ouvert dès 9 heures exceptionnellement

Magasinez chez Tanguay et devenez MILLIONNAIRE

2 derniers jours

TANGUAY

Un client Tanguay gagnera 1 000 000$ en argent comptant (non imposable)

Dès 10 h

PLACE LAURIER
ÉLECTRONIQUE · INFORMATIQUE
2700, boul. Laurier, Entrée 3
1-877-506-0111 · (418) 650-0111

LES SAULES
4875, boul. de l'Ormière
1 800 563-4411 · (418) 871-4411

BEAUPORT
777, rue Clemenceau
1 800 563-6282 · (418) 666-4411

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy)
1 800 563-4511 · (418) 833-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411 · (418) 226-4411

RIMOUSKI
375, montée Industrielle-et-Commerciale
1 800 463-4411 · (418) 725-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711 · (418) 867-4711

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200 · 819-373-1111

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 · (418) 698-4411

Ce concours est ouvert à tous les clients de 18 ans et +. Aucun achat requis. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay, Tanguay Électronique et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). Débute le 3 janvier 2007 et se termine le 25 février 2007 à 17 heures dans les huit (8) Ameublements Tanguay, le Tanguay Électronique et les Signature Maurice Tanguay. Règlements disponibles en magasin et sur www.tanguay.ca.

SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

L'eau interdite à la consommation depuis une semaine

Sylvain Fournier
sfournier@lesoleil.com

Depuis plus d'une semaine, les citoyens de Saint-Paul-de-Montminy, au sud de Montmagny, ne doivent pas consommer l'eau du service d'aqueduc municipal en raison de deux bris survenus dans des conduites souterraines, dont un plus important survenu lors de la tempête du 15 février.

Environ 500 des 800 citoyens de la municipalité, en plus des quelques centaines d'élèves de l'école secondaire, doivent utiliser leurs propres moyens pour s'approvisionner en eau potable embouteillée.

Le maire Émile Tanguay prévoyait hier que la situation pourrait se rétablir en début de semaine.

PRÉLÈVEMENTS

Avant de lever cette interdiction, le ministère de l'Environnement doit s'assurer qu'il y a une absence totale de bactéries coliformes dans l'eau en effectuant des prélèvements à quatre reprises pendant deux jours consécutifs, a précisé M. Christian Sasseville.

Aucun cas de maladie n'a été répertorié par les services de Santé publique de Chaudière-Appalaches.

NOUVELLE SOURCE

La municipalité de Saint-Paul devrait bientôt résoudre son problème d'eau car on a finalement trouvé, en décembre, une source fiable en eau potable qui fournira le futur système.

La municipalité a pu réviser son projet d'amélioration du réseau et éviter une solution plus coûteuse, soit la construction d'une usine de filtration.

« Les demandes de subventions ont été envoyées au ministère il y a 15 jours », a dit le maire Tanguay qui espère que la présente campagne électorale fera « bouger les choses » plus rapidement.

Voleur recherché

→ La police de Québec sollicite l'aide de la population afin d'identifier un individu qui a commis un vol qualifié dans un dépanneur situé au 3280, chemin Sainte-Foy, le soir du 1er février. Il s'agit d'un homme âgé entre 20 et 25 ans, mince et mesurant 5'10''. Au moment de commettre son délit, il portait un manteau noir et jaune fluo avec des losanges gris de même qu'un foulard noir avec des dessins blancs, et il était muni d'une arme de poing. Toute information peut être transmise de façon confidentielle au 641-AGIR ou au 9-1-1 pour une intervention immédiate. *Élisabeth Fleury*

1755502

EXPOhabitat
Tendance verte à ExpoCité
Du 21 au 25 février 2007

Mon style de vie



Profitez du seul weekend du Salon!

À VISITER 2 RÉSIDENCES SECONDAIRES

Batitech — Plus qu'une simple résidence, un mode de vie
RCM — Rustique et moderne à la fois
LACROIX DÉCOR — L'O inspire 3 générations
ÉTÉRÉCO — Le 7e Art avec style
PERMACON — 5 jardins « tendances »

ET AUSSI
Flash nouveautés
D'entrée de jeu 2
Loft en ville
Bienvenue dans l'ère du recyclage
Le Grand Café
La Scène Maison leSoleil
Nobilis 2006

Une réalisation de : APCHQ — Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec inc.

Avec la participation de : leSoleil, TVA tva.canoe.com

Tarification

Adultes :	9 $	(taxes incluses)
60 ans et + :	7 $	(taxes incluses)
Étudiants :	7 $	(taxes incluses)
12 ans et moins : (accompagné d'un adulte)	Gratuit	

Heures d'ouverture

Mercredi 21 février :	17 h à 22 h
Jeudi 22 et vendredi 23 février :	12 h à 22 h
Samedi 24 février :	10 h à 22 h
Dimanche 25 février :	10 h à 17 h

La billetterie fermera ses portes une heure avant la fermeture du Salon.

Détails des ateliers-conférences tous les jours dans Le Soleil.
Tél. : (418) 682-3353 www.gomaison.com/expohabitat

1755805

RESTAURANT
LE BONAPARTE
vous propose son
SPÉCIAL 35e anniversaire
2 TABLES D'HÔTE pour 35$
Jusqu'au 14 mai

Tulipe aux escargots et champignons
ou
Potage du moment
ou
Roulade de saumon fumé

Linguine au prosciutto sauce Alfredo
ou
Filet de saumon poêlé aux graines de sésame
ou
Entrecôte à l'échalote moutarde de Dijon
ou
Foie de veau de lait lyonnais

La gourmandise du chef pâtissier
Infusion - thé - café - lait

680, Grande Allée Est
Réservations
647-4747
LE BONAPARTE

Les frais des guichets automatiques sous enquête



Le ministre des Finances canadien, Jim Flaherty, a déjà écrit aux grandes banques pour leur demander de justifier les coûts. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Presse canadienne

OTTAWA — Le comité des finances des Communes veut mettre de la pression sur les grandes institutions financières dans le dossier controversé des frais aux guichets automatiques.

Les membres du comité ont endossé hier une résolution du Nouveau Parti démocratique pour étudier l'ensemble de la question.

« Nous aurons l'occasion de revoir la question et de mettre de la pression sur les banques », a déclaré la députée néo-démocrate Judy Wasylycia-Leis, instigatrice de la résolution.

Le comité des finances des Communes veut mettre de la pression sur les grandes institutions financières

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a déjà écrit aux grandes banques pour leur demander de justifier les coûts. Il a dit avoir eu des « discussions animées sur le sujet avec les banques » et que le gouvernement veut promouvoir le choix et la concurrence dans l'industrie.

M^me^ Wasylycia-Leis a toutefois dénoncé le ministre « qui parle beaucoup, mais agit peu ». Elle a indiqué que le comité invitera probablement les grandes institutions financières, l'Association des banquiers canadiens et les représentants des caisses populaires à témoigner.

Les audiences devraient commencer à la mi-mars, selon la députée de Winnipeg-Nord. Elle estime que les représentants des institutions financières n'auront pas le choix d'aller témoigner devant le comité.

« Je pense que c'est faisable d'éliminer les frais pour utiliser non seulement les guichets de sa propre banque, mais aussi ceux d'un concurrent », a-t-elle déclaré.

M^me^ Wasylycia-Leis a déclaré que les guichets indépendants étaient probablement de juridiction provinciale et ne seraient pas étudiés par les audiences du comité, mais elle a ajouté qu'il serait possible de les éliminer presque complètement si les banques offraient des guichets sans frais.

Elle a indiqué que ce ne devrait pas être un trop gros effort pour les institutions financières.

« En considérant l'importance de l'industrie, en considérant l'argent qu'elles (les banques) sauvent en fermant des succursales pour ouvrir des guichets, elles ont les moyens d'offrir gratuitement à chacun l'accès à son propre argent. »

1755599

Débute ta carrière en force

Du 22 au 25 février
au Mega Parc des Galeries de la Capitale

Viens rencontrer les Forces canadiennes pour t'informer des différentes possibilités de carrière, à temps plein ou à temps partiel.

À gagner
1 iPod nano par jour
Détails sur le site de l'événement

Plus
500 $ en carte-cadeau des Galeries

1 800 856.8488
www.forces.ca

20 ATTRACTIONS
Mega Parc • IMAX • Cinémas Fortune

GALERIES DE LA CAPITALE
le centre du monde

280 MAGASINS
418.627.5800 • www.galeriesdelacapitale.com

Concours « Gagnez 500 $ en carte-cadeau des Galeries »

Nom : _____ Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. (maison) : _____ Tél. (bureau) : _____

Règlements disponibles au kiosque d'information et services des Galeries de la Capitale. Tirage le 26 février à 10 h. 18 ans et plus. Déposez ce coupon dans le baril prévu à cet effet au kiosque d'information et services.

1756254



À part les hormones, existe-t-il un produit afin d'atténuer ces BOUFFÉES DE CHALEUR?

Les BOUFFÉES DE CHALEUR qui apparaissent pendant la journée ou la nuit font partie des plaintes courantes de la post ménopause. Vous vous réveillez en sueur, la sudation est suivie d'un frisson ou les étrangers qui vous croisent à l'épicerie demandent si vous vous sentez bien?

Un médicament de recherche non hormonal est actuellement testé afin de déterminer s'il peut aider à maîtriser les BOUFFÉES DE CHALEUR.

Si vous avez au moins 40 ans, que vous souffrez fréquemment de BOUFFÉES DE CHALEUR et de SUEURS NOCTURNES durant la semaine, que vous avez eu vos dernières menstruations il y a six mois et que vous n'êtes PAS prête à suivre un traitement hormonal ou antidépresseur pendant cette étude de 12 semaines, contactez-nous afin de voir si vous êtes apte à participer à l'étude.

Contactez-nous pour de plus amples informations.

Étude de recherche clinique sous la supervision du Dr Michel Fortier

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter les infirmières de recherche au (418) 650-2295.

Dites-le à une amie

SOINS DE SANTÉ

Les gais vieillissants s'inquiètent de leur sort

Claudette Samson
csamson@lesoleil.com

À l'image de la population, les gais vieillissent, et s'inquiètent de la façon dont ils seront reçus dans les services de santé et d'hébergement.

Les audiences publiques de l'Agence de la santé de la Capitale-Nationale sur la diversité sexuelle entreprises le 12 février ont fait ressortir cette inquiétude, remarque le coprésident des audiences, Daniel La Roche, de l'Agence de la santé. Les audiences ont pour but d'améliorer les services aux gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres, les GLBT ainsi qu'ils sont maintenant nommés !

Il est admis, note M. La Roche, que 10 % de la population est homosexuelle. Le groupe des *baby-boomers* étant le plus nombreux, c'est aussi là qu'on en retrouve le plus. Aujourd'hui, ils se voient vieillir, et se demandent comment ils seront accueillis, par exemple en hébergement avec un conjoint de même sexe.

Autre élément ressorti des audiences à ce jour : les GLBT ne souhaitent pas avoir des services sociaux ou de santé qui leur soient exclusivement destinés. C'est le contraire de ce qui avait été entendu en 1995, alors qu'ils réclamaient quasiment « un CLSC gai ! » note le coprésident, qui se réjouit de ce virage.



Le coprésident des audiences publiques, Daniel La Roche. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Les gens et groupes qui se sont présentés aux audiences ont plutôt dit miser sur une meilleure formation du personnel du réseau, laquelle est d'ailleurs bien amorcée. « On a une formation qui s'appelle *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité* qui a été suivie par 16 000 employés au Québec, quelques centaines dans la région. C'est la formation qu'on a donnée le plus souvent et au plus grand nombre de personnes », note Daniel La Roche.

Le rapport qui sera soumis à l'Agence de la santé présentera des recommandations sur une durée de trois ans, « applicables au niveau régional ». Pas question, donc, de recommander quoi que soit sur le plan de la formation des médecins, qui ne relève pas de l'Agence.

L'Agence de la santé de la Capitale-Nationale est la première au Québec à mener de telles consultations. Celles-ci se terminent mardi prochain, alors qu'il sera question des transgenres et de transsexualité, ainsi que d'homoparentalité.

1755933

Portefeuilles Axiom
Investir en toute simplicité



Steve Buisson, Yves Trudeau
Conseillers en placement
418-577-2070

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Les Portefeuilles Axiom vous offrent l'expertise de gestionnaires en placement de calibre mondial :

ACUITY · ADDENDA CAPITAL INC. · INTECH · McLEAN BUDDEN · BLACKROCK · Gestion des placements mondiaux MFC. · Brandywine GLOBAL · Canso Investment Counsel Ltd. · UBS Global Asset Management · PICTET · CIBC Gestion d'actifs CIBC

Les placements dans les Portefeuilles Axiom peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié des Portefeuilles Axiom avant d'investir. Les Portefeuilles Axiom ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts, leur valeur varie fréquemment et le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Un placement minimal de 25 000 $ est requis.
MC Axiom et Portefeuilles Axiom sont des marques de commerce de Gestion d'actifs CIBC inc. Gestion d'actifs CIBC est une marque de commerce de CIBC. Gestion d'actifs CIBC, le gestionnaire des Portefeuilles Axiom, a payé une partie de cette publicité.

1756876

Vous avez des difficultés de sommeil?
Participant(e)s recherché(e)s



- Vous êtes âgé(e) entre 18 et 55 ans?
- Vous éprouvez des difficultés à vous endormir?
- Ces difficultés sont présentes depuis au moins 1 mois?

Une équipe de l'Université Laval évalue présentement l'efficacité d'un nouveau traitement de l'insomnie basé sur la relaxation. Vous pourriez bénéficier gratuitement de ce traitement.

Pour plus d'information, contactez le 656-3075.

Cette étude est approuvée par le Comité d'éthique de la recherche du Centre hospitalier Robert-Giffard.

1756335

ORDINATEURS
RETOUR DE LOCATION
Ouvert à tous



PENTIUM IV 1,7 GHz
299 $
Quantité limitée
Mémoire vive
Disque rigide
Haut-parleur
Moniteur 17 po (inclus)
* Illustrations à titre indicatif.

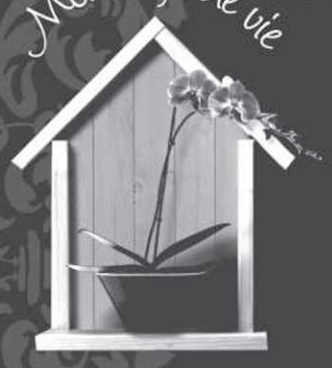
GARANTIE

MONITEUR LCD 17 po	ENCRE NOIRE BC-24	TOUR DE 50 CD	MONITEUR LCD 19 PO (panoramique)	CARTOUCHE DE TONER TN 460
199 $	6 $	19 $	249 $	79 $

Centre de service technique
SOLUTION INFORMATIQUE AFFAIRES
1005, av. Saint-Jean-Baptiste, local 109, Québec
À votre service depuis 10 ans (418) 527-9628

1755325

EXPOhabitat
Tendance verte à ExpoCité
Du 21 au 25 février 2007
Mon style de vie



La Scène Maison
leSoleil

AUJOURD'HUI LE SAMEDI 24 FÉVRIER 2007

HEURE	CONFÉRENCIER	SUJET
11 h	Studio Symbiose, Nutra-Fruit	Gaz Métro présente : La canneberge revisitée
12 h	Larry Hodgson, chroniqueur dans Le Soleil	Jardinage écologique
13 h	Studio Symbiose, Chef Amélie Bilodeau	Gaz Métro présente : Tapas faciles pour recevoir
14 h	Katia Desgranges, designer	Tendances en coloration
15 h	Agence d'efficacité énergétique	Novoclimat : confort, santé et économie en habitation
16 h	Katia Desgranges, designer	Métamorphoses de cuisine
19 h	Josée Hivon, designer	Décoration et métamorphose
20 h	Jacqueline Meunier, Wendy Pollard, SCHL	La cuisine : conviviale, écoénergétique et plus saine

Une réalisation de : APCHQ
Avec la participation de : leSoleil TVA

Surveillez tous les jours l'horaire des ateliers de La Scène MAISON Le Soleil dans votre quotidien ou cliquez sur www.gomaison.com/expohabitat.

DU 21 AU 25 FÉVRIER À EXPOCITÉ

Consultations pratiques et gratuites en design. Apportez vos plans.

1756413

DOUCE MUSIQUE
À VOS OREILLES.

42 $* Québec - Montréal

Pour tous les détails, composez le 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)
ATS 1 800 268-9503 (malentendants) ou visitez notre site Internet.

VIA Rail Canada
LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER
viarail.ca

* Le tarif indiqué (taxes en sus) s'applique à un aller simple en provenance ou à destination de Québec en classe *Confort*. Le nombre de places est limité. Les billets doivent être achetés au moins cinq jours avant le départ. D'autres conditions s'appliquent.

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

LUTTE CONTRE LE SIDA

Deux études confirment le rôle protecteur de la circoncision

Associated Press

LONDRES — C'est une réelle percée dans la lutte contre le sida : les résultats complets de deux études américaines confirment que la circoncision réduit bien, de jusqu'à 60 %, le risque pour les intéressés de contracter le VIH.

Reste à savoir comment exploiter cette information, particulièrement en Afrique, le continent le plus durement touché par l'épidémie. Les données ont été publiées hier dans la revue scientifique britannique *The Lancet*.

D'après une étude de simulation réalisée l'an dernier, la circoncision pourrait prévenir deux millions d'infections par le virus du VIH-sida et 300 000 morts dans les 10 prochaines années. En 2006, 2,8 millions de personnes ont été infectées en Afrique subsaharienne, et 2,1 millions de malades sont morts. On soupçonnait depuis longtemps une vulnérabilité particulière des cellules du prépuce, découpé lors de la circoncision, au virus.

Les données publiées par *The Lancet* proviennent de deux vastes études menées au Kenya et en Ouganda. Les premiers résultats annoncés en décembre 2006 avaient été jugés si probants que les recherches, menées par les instituts nationaux de santé, avaient été arrêtées. Ils confirment ceux de travaux antérieurs effectués en Afrique du Sud.

Il reste que la circoncision de masse poserait problème en Afrique, où le système de santé est déjà débordé. L'ablation doit être réalisée dans de bonnes conditions d'hygiène et requiert beaucoup d'organisation des services médicaux. Plusieurs pays africains comme le Swaziland mettent en place avec les agences onusiennes de nouvelles stratégies permettant d'augmenter le nombre de circoncisions. La circoncision doit s'ajouter aux autres méthodes de prévention déjà employées, comme le préservatif, et non s'y substituer.

L'ONUSIDA et l'OMS se réuniront en Suisse début mars pour examiner les résultats de la circoncision et décider des prochaines mesures à adopter pour ralentir la progression de l'épidémie de sida.

Contamination possible du produit Crème brûlée et canneberges Sélection du Pâtissier

OTTAWA — L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise la population de ne pas consommer le produit Crème brûlée et canneberges congelés Sélection du Pâtissier parce qu'il pourrait être contaminé par une toxine produite par *Staphylococcus*. Le produit en question a été distribué au Québec, mais il pourrait également l'avoir été à l'échelle nationale. Plus de 190 cas de maladie associés à la consommation de ce produit ont été signalés. Les aliments contaminés par la toxine de *Staphylococcus* ne présentent pas nécessairement d'altération visible ni d'odeur suspecte. Cette toxine n'est pas facilement détruite aux températures de cuisson normales. Les symptômes habituels d'intoxication à *Staphylococcus* sont des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et de la fièvre. Dans les cas graves, l'intoxication peut s'accompagner de maux de tête, de douleurs musculaires ainsi que de variations du pouls et de la tension artérielle. *PC*

1756445

LE DÉFI HYUNDAI
JUSQU'AU 28 FÉVRIER

(MODÈLE TUCSON GL MONTRÉ)
TUCSON GL 2007
4 cylindres à traction avant
Transmission manuelle PDSF : 21 195 $
LOCATION À PARTIR DE 239 $ par mois/60 mois

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 $	295 $/60 mois
2 991 $	239 $/60 mois

COMPAREZ AVEC LA COMPÉTITION
ET PARTEZ GAGNANT AVEC HYUNDAI !

(MODÈLE SANTA FE GLS MONTRÉ)
SANTA FE GL 2007
Moteur V6 de 2,7 litres
Traction avant
Transmission manuelle PDSF : 25 995 $
LOCATION À PARTIR DE 299 $ par mois/60 mois

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 $	359 $/60 mois
3 246 $	299 $/60 mois

HYUNDAI Va de l'avant
0 $ INCLUS
DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET PRÉPARATION*
PLEIN DE CARBURANT
TAPIS PROTECTEURS

(MODÈLE ELANTRA GLS MONTRÉ)
ELANTRA GL 2007
Transmission manuelle PDSF : 15 595 $
LOCATION À PARTIR DE 179 $ par mois/60 mois

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 $	199 $/60 mois
1 161 $	179 $/60 mois

(MODÈLE SONATA GL MONTRÉ)
SONATA GL 2007
4 cylindres
Transmission automatique PDSF : 23 595 $
LOCATION À PARTIR DE 249 $ par mois/60 mois

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 $	317 $/60 mois
3 788 $	249 $/60 mois

GARANTIE 5 ANS
5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée*
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp.
hyundaicanada.com

PDSF des modèles annoncés des TUCSON GL/SANTA FE GL/ELANTRA GL/SONATA GL automatique 2007 de 21 195 $/25 995 $/15 595 $/23 595 $. *Frais de livraison et de destination (1 545 $/1 545 $/1 345 $/1 345 $), d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour les véhicules neufs des TUCSON GL/SANTA FE GL/ELANTRA GL/SONATA GL automatique 2007, taux d'intérêt annuel de financement à la location de 4,31 %/3,88 %/1,36 %/2,78 % pour 60/60/60/60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Mensualités de 239 $/295 $ pour le TUCSON GL 2007 avec comptant de 2 991 $/0 $. Obligation totale à la location de 17 331 $/17 700 $. Mensualités de 299 $/359 $ pour le SANTA FE GL 2007 avec comptant de 3 246 $/0 $. Obligation totale à la location de 21 186 $/21 540 $. Mensualités de 179 $/199 $ pour l'ELANTRA GL 2007 avec comptant de 1 161 $/0 $. Obligation totale à la location de 11 901 $/11 940 $. Mensualités de 249 $/317 $ pour la SONATA GL automatique 2007 avec comptant de 3 788 $/0 $. Obligation totale à la location de 18 728 $/19 020 $. Frais de livraison et de destination (1 545 $/1 545 $/1 345 $/1 345 $) et frais d'acquisition de location (350 $) inclus dans les offres de location. Dépôt de sécurité de 0 $ pour tous les modèles. Taxes applicables, frais d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec), d'assurance et d'immatriculation en sus des offres de location. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Taux annuel de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai de 0 %/0 %/0 %/0 % jusqu'à 36/36/36/60 mois pour tous les modèles neufs TUCSON GL/SANTA FE GL/ELANTRA GL/SONATA GL automatique 2007. Exemple de financement : 15 000 $ à un taux annuel de 0 % équivaut à des mensualités de 416,67 $/312,50 $/250,00 $/208,33 $ pour 36/48/60/72 mois. Coût de prêt de 0,00 $ pour une obligation totale de 15 000 $. †La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp., et sont utilisés sous licence. Toutes les offres sont en vigueur jusqu'au 28 février 2007 et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voir le concessionnaire pour les détails.

La SAAQ devra doter un accidenté de la route d'un quadriporteur

Guy Benjamin
gbenjamin@lesoleil.com

Une directive administrative de la Société d'assurance automobile du Québec contient un critère beaucoup trop restrictif. Voilà pourquoi le Tribunal administratif du Québec ordonne à l'organisme de payer un quadriporteur à un accidenté de la route.

L'homme se bat depuis trois ans pour avoir droit à un quadriporteur, qui lui permettra d'être plus autonome durant l'hiver. Dans la neige, le fauteuil roulant manuel utilisé par le paraplégique se renverse.

L'homme répondait à tous les critères contenus dans la directive administrative de la SAAQ, sauf un. Celui qui mentionne que pour avoir droit à un quadriporteur, une personne doit être totalement incapable de rouler en fauteuil manuel.

Le Tribunal administratif juge ce critère extrêmement restrictif et que très peu de victimes sont susceptibles de le satisfaire. Autrement dit, note le TAQ, le fauteuil manuel est la règle, sauf pour des situations très exceptionnelles.

Chaque cas doit être étudié à individuellement et interprété de façon libérale favorisant l'indemnisation de la victime, peut-on lire dans la décision du Tribunal. Surtout qu'il s'agit de l'application d'un régime d'assurance pour lequel la victime a payé des primes, ajoute-t-on.

L'accidenté de la route a donc enfin droit au quadriporteur qu'il réclame depuis mai 2003.

1756342

RECHERCHE DES PATIENTS COMPLÈTEMENT ÉDENTÉS

Le CRFI recherche des patients complètement édentés qui désirent bénéficier d'implants dentaires pour supporter leurs nouvelles prothèses.

Toutes les barres vissées aux implants qui supportent les prothèses dentaires seront confectionnées avec une technologie robotique (cad/cam) développée au CRFI.



Pour de plus amples renseignements, il y aura des **séances d'information, le mercredi 28 février et le jeudi 1er mars à 19 h.**

Veuillez réserver votre place en appelant au (418) 683-6664

Dr Olivier Leblond, D.M.D.
Dentiste généraliste

700, boul. du parc Technologique
Québec

CRFI
LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN IMPLANTOLOGIE
La métamorphose d'un sourire !

1756887

RÉUSSIR

ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES

RÉINTÉGREZ LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS UN SECTEUR PROMETTEUR.

GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT LCA.72 (A.E.C.)
DÉBUT: 2 avril 2007 DURÉE: 1305 heures (55 semaines)
Rencontre d'information: 14 mars 2007, à 14 h

REPRÉSENTATION ET VENTES TECHNIQUES LCA.BG (A.E.C.)
DÉBUT: 26 mars 2007 DURÉE: 1200 h (50 semaines)
Rencontre d'information: 8 mars 2007, à 14 h

ACTUALISATION EN SOINS INFIRMIERS CWA.0D (A.E.C.)
DÉBUT: 2 avril 2007 DURÉE: 510 h (17 semaines)
Rencontre d'information: 27 février 2007, à 10 h

GÉRONTOLOGIE JNC.0F (A.E.C.)
DÉBUT: 10 avril 2007 DURÉE: 885 heures (40 semaines)
Rencontre d'information: 14 mars 2007, à 10 h

GRATUITÉ SCOLAIRE

CES PROGRAMMES À TEMPS PLEIN COMPRENNENT DES STAGES EN MILIEU DE TRAVAIL.

AIDE FINANCIÈRE:
+ Possibilité d'aide financière par Emploi-Québec selon votre employabilité ou prêts et bourses du MELS.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE POUR LES RENCONTRES D'INFORMATION.

COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
Direction de la formation continue
418.687.5851
http://dfc.cegep-fxg.qc.ca

Ces programmes de formation ne démarreront que si le nombre de candidatures est suffisant.

1756712



7e Salon des familles souches

C'est mon nom, ma famille, mon histoire

Du 23 au 25 février 2007 à Place Laurier, Québec
Vendredi : 10 h à 21 h Samedi : 9 h à 17 h Dimanche : 10 h à 17 h
Orgarnisé par la Fédération des familles-souches du Québec



ffsq.qc.ca Fédération des familles-souches du Québec

Place Laurier C'est tout.

Éducation, Loisir et Sport Québec

Un entraîneur assaille son protégé

Yves Leclerc, de Beauport, a plaidé coupable à une accusation d'agression sexuelle

Guy Benjamin
gbenjamin@lesoleil.com

Un entraîneur de soccer de Beauport a plaidé coupable hier à l'accusation d'agression sexuelle sur l'un des jeunes garçons de l'équipe qu'il dirigeait. Le geste répréhensible est survenu le 19 juin 2005 à la résidence secondaire de l'accusé, à Shannon.

Avec la permission des parents, Yves Leclerc a emmené sa jeune victime de 15 ans à Shannon pour l'aider dans des travaux. À un certain moment, les deux hommes se sont chamaillés pour s'amuser.

Leclerc a jeté le jeune homme par terre puis a glissé sa main dans ses sous-vêtements. En serrant une fesse du jeune garçon, l'homme de 52 ans a dit « On va chauffer les steaks », selon la narration des faits devant le tribunal. Le jeune garçon s'est retourné et Leclerc lui a alors saisi le pénis.

L'homme n'a jamais caché avoir posé de tels gestes. Dès la première rencontre avec les policiers, il a tout admis en expliquant avoir cédé à « une pulsion du moment ».

UN GESTE DÉPLACÉS

C'est un geste déplacé, un moment d'égarement, mais tout de même un geste criminel, a dit l'accusé lors des représentations sur la peine.

Leclerc, qui possède la certification d'entraîneur de niveau provincial, a cessé toute activité sportive, en raison d'une ordonnance lui interdisant de se retrouver en compagnie de mineurs. Il s'agit d'une des conditions à respecter pour conserver sa liberté en attendant l'issue des procédures.

« Je me sens extrêmement mal d'avoir posé ce geste, mais ça doit être pire pour le jeune garçon, de dire Leclerc alors qu'il exprimait des regrets. Je suis désolé autant pour le jeune que pour ses parents. »

La victime de 15 ans faisait partie de l'équipe de soccer que l'accusé dirigeait

Pour sa défense, le quinquagénaire a déposé trois rapports écrits par les sexologues consultés depuis sa mise en accusation. L'un de ses rapports mentionne que Leclerc aurait une préférence homosexuelle, mais qu'il n'est pas encore prêt à accepter cette orientation.

Les représentations sur la peine se poursuivront le 9 mars parce que le juge Narcisse Proulx voulait prendre le temps de lire tous les documents et rapports déposés devant le tribunal.

Leclerc est un docteur en physique, spécialiste de la physique nucléaire. L'avocat de la défense se dirige avec une demande d'absolution inconditionnelle pour éviter un casier judiciaire à son client, ce qui pourrait l'empêcher de voyager à l'extérieur du pays dans le contexte de son travail.

1756477

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du: 2007-02-23

SUPER 7
05 20 31 35 36 40 47 — 30 compl.

La Mini 107364

Numéro complet	50 000 $	5 premiers	1 000 $
5 derniers	5 000 $	4 premiers	100 $
4 derniers	250 $	3 premiers	10 $
3 derniers	25 $		
2 derniers	5 $		

Banco 02 16 18 21 22 23 24 27 36 39 40 47 49 50 51 59 60 62 64 67

La Quotidienne 3 145 — 4 6709

Astro — Jour 26 - Mois AVRIL - Année 59 - Signe SCORPION

Extra 7164323* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens.

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU LOTO 649

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM

Service d'abonnement aux loteries sur terminal : les gagnants reçoivent leur chèque par la poste !
LOTO MATIQUE 1 866 628-4783

1756679

ROBERGE HYUNDAI
SORTIE SEIGNEURIALE
545, Clémenceau, Beauport 666-2000

LE DÉFI HYUNDAI
0 % de financement à l'achat/ 60 mois
On vous défie de trouver mieux !

HYUNDAI Va de l'avant



LA SONATA
LA GRANDE BERLINE LA PLUS ÉCONOMIQUE EN CARBURANT AU CANADA
SELON RESSOURCES NATURELLES CANADA
La Sonata GL à moteur 4 cylindres, gagnante du prix EnerGuide 2007 de la grande berline la plus écoénergétique (6,3 L/100 km autoroute) ENERGUIDE

GARANTIE 5 ANS
5 ans / 100 000 km Garantie globale limitée*
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.
Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp.

LOCATION SONATA GL
4 cylindres
Transmission automatique PDSF : 23 595 $
LOCATION À PARTIR DE 249 $ par mois/60 mois

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 $	317 $/60 mois
3 788 $	249 $/60 mois

La Sonata 2006, gagnante de la meilleure voiture familiale de moins de 35 000 $ selon l'AJAC.

INCLUS
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET PRÉPARATION*
PLEIN DE CARBURANT
TAPIS PROTECTEURS

hyundaicanada.com

PDSF du modèle annoncé de la SONATA GL automatique 2007 de 23 595 $. *Frais de livraison et de destination (1 345 $), d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et toutes taxes applicables en sus du PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour le véhicule neuf de la SONATA GL automatique 2007, taux d'intérêt annuel de financement à la location de 2,78 % pour 60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Mensualités de 249 $/317 $ pour la SONATA GL automatique 2007 avec comptant de 3 788 $/0 $. Obligation totale à la location de 18 728 $/19 020 $. Frais de livraison et de destination (1 345 $) et frais d'acquisition de location (350 $) inclus dans l'offre de location. Dépôt de sécurité de 0 $ pour tous les modèles. Taxes applicables, frais d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec), d'assurance et d'immatriculation en sus des offres de location. Kilométrage annuel de 20 000 km. 10 ¢ par kilomètre additionnel. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Taux annuel de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai de 0 % jusqu'à 60 mois pour tous les modèles neufs SONATA 2007. Exemple de financement : 15 000 $ à un taux annuel de 0 % équivaut à des mensualités de 416,67 $/312,50 $/250,00 $/208,33 $ pour 36/48/60/72 mois. Coût de prêt de 0,00 $ pour une obligation totale de 15 000 $. *La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp., et sont utilisés sous licence. Toutes les offres sont en vigueur jusqu'au 28 février 2007 et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voir le concessionnaire pour les détails.

1756692

Rabais DE 30%
45 pièces signées ONEIDA®
Modèle Icarus
rég. 150$
Spécial 105$



Rabais sur inventaire seulement. Quantité limitée.

Renaud & cie
qui depuis 1845
vous offre le plus grand choix de services de vaisselle, verreries, coutelleries et articles de cuisine à Québec



1257, boul. Charest Ouest 681-1944
Plus facile d'accès, ce magasin est situé entre Boiteau Luminaire et La Galerie du Meuble.
Et toujours au
82, rue St-Paul, Québec 692-0122

Chauffeur de taxi agressé par une cliente

→ Un chauffeur de taxi de Québec a été agressé par une cliente qu'il avait fait monter dans son véhicule près du 470, rue Châteauguay, tôt hier matin. Selon les informations fournies par la police de Québec, la femme âgée entre 35 et 40 ans aurait blessé le chauffeur de taxi avec un couteau, lui infligeant de légères blessures à une main. La femme a ensuite forcé l'homme à sortir de sa voiture, puis s'est enfuie avec celle-ci. Le véhicule a été retrouvé par les policiers un peu plus tard dans le stationnement d'un bar situé à l'intersection des rues de l'Aqueduc et Christophe-Colomb, dans le quartier Saint-Sauveur. Au moment d'écrire ces lignes, l'agresseure n'avait toujours pas été localisée. *Élisabeth Fleury*

Le syndic riposte

Poursuivi par une avocate fidéenne, Me Patrick Richard réclame à son tour 500 000 $

Richard Hénault
rhenault@lesoleil.com

Le syndic adjoint du Barreau, Me Patrick Richard, riposte énergiquement à la poursuite qu'une avocate lui avait intentée il y a près d'un an. Poursuivi pour une somme de 75 000 $, il vient de déposer une action en dommages de 500 000 $ contre Me Guylaine Gauthier, de Sainte-Foy.

Dans sa poursuite, cette dernière alléguait que Me Richard lui avait fracturé un doigt en lui serrant violemment la main à la fin d'une journée d'audience devant le comité de discipline du Barreau. Or, de rétorquer le syndic adjoint, aucun des nombreux dossiers médicaux soumis jusqu'à maintenant ne mentionne l'existence d'une telle fracture. Au contraire.

Ces procédures de Me Gauthier, allègue le syndic adjoint, sont directement liées aux reproches du Barreau contre son procureur-conjoint-associé, Me Sarto Landry. Il semblerait que ce dernier cherche aussi à obtenir la radiation de Me Richard.

En mars 2006, l'avocate fidéenne alléguait que son doigt avait été fracturé à au moins deux endroits et que Me Richard avait agi sournoisement et sauvagement. En même temps, une plainte avait été déposée au criminel accusant ce dernier de voies de fait.

PLAINTE REJETÉE

Après enquête, cette plainte a toutefois été rejetée quelques mois plus tard. Malgré tous ces revers, allègue Me Richard dans sa poursuite, Me Gauthier continue de véhiculer et d'affirmer s'être fait fracturer un doigt par le syndic adjoint.

Après le dépôt de la poursuite de Me Gauthier contre Me Richard, les médias, dont *Le Soleil*, se sont emparés de l'affaire et y ont fait écho, souligne le demandeur. L'histoire se serait même retrouvée dans un texte circulant sur Internet faisant l'objet d'une large diffusion auprès des bureaux d'avocats. De plus, il appert que l'avocate a déposé une plainte privée contre le syndic adjoint et une requête en radiation provisoire en alléguant toujours s'être fait fracturer un doigt par ce dernier.

« Il est manifeste que le recours intenté par la défenderesse est un geste délibéré visant non seulement à nuire au demandeur, mais à briser complètement sa carrière et sa réputation, écrit le procureur de Me Richard dans la requête. Malgré les résultats des rapports radiologiques et de résonance magnétique confirmant le contraire et malgré le contenu du rapport de son propre expert, la défenderesse poursuit ses propos mensongers et diffamatoires à l'encontre du demandeur, qui n'a jamais causé quelque blessure que ce soit. »

Bref, le syndic adjoint estime avoir subi des dommages considérables, qu'il évalue à 400 000 $. Il leur ajoute un montant de 100 000 $ en dommages punitifs.

1755919

MARLIN CHEVROLET

MARLIN CHEVROLET est le plus important vendeur d'automobiles et de camions Chevrolet du Québec métro.

Nous pouvons donc offrir des prix concurrentiels et le meilleur service de l'industrie.

À nos clients, nous offrons la connaissance technique et l'expertise.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER (418) **688-1212**
www.marlinchev.gmcanada.com

2145, Jean-Talon Sud
via boul. Charest, Québec

1752772

BIEN ÉQUIPÉE.
BIEN COTÉE.
BIEN PROTÉGÉE.

COBALT LT 2007

- MOTEUR ECOTEC 4 CYL. À DACT 2,2 L DE 148 HP
- CLIMATISATION
- COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE
- LECTEUR CD ET MP3 AVEC PRISE AUDIO AUXILIAIRE
- RÉGULATEUR DE VITESSE
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- GLACES ET RÉTROVISEURS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- BANQUETTE ARRIÈRE À DOSSIER DIVISÉ 60/40 RABATTABLE AVEC ACCÈS AU COFFRE



CONSUMER GUIDE RECOMMENDED ACHAT RECOMMANDÉ PAR LE *CONSUMER GUIDE AUTOMOTIVE 2007.*

MENSUALITÉ
206 $[1]
Comptant : 1 512 $
Location : 48 mois
222 $[1] Comptant : 780 $ Location : 48 mois
239 $[1] Comptant : 0 $ Location : 48 mois
Préparation et frais de transport de 1 095 $ INCLUS

L'ÉVÉNEMENT GM ON GAGNE
Vous pourriez gagner un des 100 superbes véhicules 2007[3].

CHEVROLET

Nouvelle année, nouvelle gamme. Redécouvrez Chevrolet.

CHEVROLET GM gmcanada.com

GM Canada LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE[2] + 160 000 KM 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE[2] + 160 000 KM 5 ANS AVEC ASSISTANCE routière[2]

XM RADIO SATELLITE Informez-vous au sujet des 3 mois d'essai gratuit du service XM[4].

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca GM paie les 2 premières mensualités[5]!

vancouver 2010

GM Canada PARTENAIRE NATIONAL

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2007 suivant : Cobalt (berline 1AL69/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 0 $ de dépôt de sécurité. 2. Selon la première éventualité. Les camions poids moyens sont exclus. 3. Aucun achat requis. Le concours est ouvert aux résidants du Canada qui sont majeurs dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 28 février 2007. À l'ouverture du concours, les véhicules de l'année modèle 2007 suivants seront disponibles comme prix : Chevrolet – Aveo LS berline 5 portes, Cobalt LT berline/coupé, Avalanche LS, Silverado LT 1500 multiplace ; Pontiac/Buick/GMC – Wave berline 5 portes, G5 SE berline/coupé, Lucerne CXL V6, Acadia SLT TA, Sierra SLE 1500 multiplace ; Saturn – Aura XE, Outlook XR 4RM, Sky Red Line. Les gagnants d'un prix constitué d'un véhicule recevront un véhicule (transport, taxe selon le poids, taxe sur le climatiseur, taxes de vente, taxe écologique, TVQ, TPS et TVH applicables incluses). Les véhicules devront être choisis parmi ceux disponibles chez le concessionnaire chez qui le participant s'est inscrit au concours le ou avant le 28 février 2007. Le véhicule remis en prix peut être différent de celui montré. Les gagnants potentiels devront répondre correctement à une question réglementaire d'ordre mathématique. Les chances de gagner un véhicule fluctueront pendant la période du concours en fonction du nombre de participations reçues. En se basant sur 500 000 participations, les chances de gagner un des véhicules assignés à une région est de 1 sur 5 000. 4. Pour plus de renseignements, visitez gm.xmradio.ca. Le nom XM et ses logos sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. 5. La GMCL effectuera les deux premiers versements mensuels des contrats de location GMAC d'une durée de 24 à 60 mois seulement, jusqu'à concurrence de 600 $ par mois (taxes comprises). Sinon, la GMCL effectuera les deux premiers versements mensuels des contrats de financement GMAC d'une durée maximale de 72 mois seulement, jusqu'à concurrence de 600 $ par mois (taxes comprises). L'offre s'applique aux contrats LocationPlus ou aux contrats de financement avec GMAC et conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais de permis, d'assurance, d'immatriculation et d'administration ne sont pas compris et pourraient être exigibles au moment de la signature du contrat. Ce programme n'est pas offert aux personnes qui ont déjà bénéficié d'un autre programme pour étudiants/diplômés de la GM. Pour tous les détails sur le programme, consultez primegmpouretudiants.ca. MCMarque de commerce © 2005. Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisée sous licence. Tous droits réservés. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. **Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir le règlement complet du concours, passez chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

FRONTENAC

Le vice-président de l'ADQ sera candidat → C'est finalement le vice-président de l'ADQ, Alain Gariépy, qui sera le candidat du parti dans la circonscription de Frontenac, présentement détenue par le ministre du Travail, Laurent Lessard. Résidant à Saint-Apollinaire, dans la circonscription voisine de Lotbinière, Alain Gariépy est un ancien haut fonctionnaire du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et a choisi de faire de l'autonomie régionale, de la famille, des travailleurs mis à pied par les fermetures d'usines et de l'amiante chrysotile ses principaux dossiers. Le président de l'ADQ, Gilles Taillon, estime que son candidat pourrait très bien l'emporter dans Frontenac. « Les militants du comté voulaient avoir un candidat de calibre, alors nous avons délégué notre vice-président. Il faut un candidat crédible pour affronter un ministre », a-t-il déclaré. *Ian Bussières (collaboration spéciale)*

RIMOUSKI

Orignaux au régime ! → Les 11 orignaux qui peuplent l'île Saint-Barnabé, en face de Rimouski, devront se serrer la ceinture. Les coupes forestières prévues cette semaine pour leur fournir de nouvelles sources de nourriture sont annulées. La fragilité du pont de glace ne permet pas de traverser la machinerie requise. « On cherche des solutions », explique l'ingénieur à la Société d'exploitation des ressources de la Neigette, Daniel Bélanger. Ces coupes visent à régénérer la forêt de l'île afin de favoriser la repousse d'arbustes et de plantes herbacées. L'appétit des bêtes menace l'écosystème des lieux. Le surbroutage est apparent. L'écorce des trembles est dévorée, comme les rosiers sauvages du littoral. On y dénombre six orignaux au kilomètre carré, alors que l'île peut en supporter trois. Chaque orignal consomme de trois à cinq kilos de nourriture par jour. *Ernie Wells (collaboration spéciale)*



MONT-JOLI

Bagages contrôlés aux rayons X → Fini le fouillage manuel des bagages à l'aéroport régional de Mont-Joli. Une mesure qui entraînait des lignes d'attente et irritait les passagers. « Surtout la clientèle féminine. Et aux Fêtes, c'était l'enfer. Par mesure de sécurité, il fallait même déballer les cadeaux de Noël », raconte la directrice de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Mont-Joli, Carole Duval. L'Agence canadienne de la sûreté des transporteurs aériens (ACSTA) prétextait que le nombre de passages ne justifiait pas l'usage d'un équipement rayon X pour contrôler les bagages. « Les besoins de la clientèle ont identifié cet irritant. Nos pressions ont duré un an et on a convaincu l'Agence », relate Mme Duval. Depuis lundi, les passagers sont très satisfaits. « Ils se sentent respectés et cette façon de faire diminue le temps consacré à la fouille. » La Régie a investi 10 000 $ pour aménager l'aire stérile requise. *Ernie Wells (collaboration spéciale)*

Une annonce « de mauvais goût »

Le sauvetage du tronçon ferroviaire Matapédia-Chandler a servi à des fins électoralistes, selon le député du Bloc

Gilles Gagné
Collaboration spéciale

NEW RICHMOND — Le député fédéral de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Raynald Blais, soupçonne les gouvernements fédéral et du Québec d'avoir retardé l'annonce du sauvetage du tronçon ferroviaire Matapédia-Chandler à de simples fins électoralistes, une situation inacceptable selon lui parce que cette sauvegarde est avant tout le fruit du travail des citoyens.

Le député du Bloc québécois dit avoir entendu à au moins trois reprises depuis le début de janvier des élus rapporter que la partie fédérale du sauvetage était assurée. Elle n'a toutefois pas été annoncée avant la mi-février, comme le souhaitait le maire de Gaspé, François Roussy, qui craint que sa ville perde des projets industriels si une relance du transport de marchandises à l'est de Caplan ne reprend pas bientôt.

Depuis des mois, le gouvernement québécois, dont la ministre régionale Nathalie Normandeau, indique qu'il sera prêt quand Ottawa annoncera sa portion du plan de sauvetage du rail, menacé par la volonté de la Société des chemins de fer du Québec de se départir de l'axe Matapédia-Chandler.

« Je peux comprendre que veuille organiser une fête pour souligner le sauvetage, qu'on ait besoin de temps pour ficeler le dossier, que veuille que le premier ministre Jean Charest y soit. Mais là où je décroche, c'est quand je vois Ottawa reporter son annonce pour attendre le déclenchement des élections et permettre au gouvernement du Québec d'en profiter. C'est de très mauvais goût », dénonce Raynald Blais.

Il se défend bien de jouer au député fédéral intervenant dans la campagne électorale québécoise.

« Ce n'est pas Nathalie Normandeau, ce n'est pas Raynald Blais qui ont sauvé le chemin de fer, c'est la population qui a fait débloquer le dossier, avec des signatures de pétitions, avec des manifestations. Le rodage de l'entente va prendre du temps. Plus on attend, plus on fragilise le service de passagers existant et la reprise du service de marchandises. Le temps est important. Faut-il rappeler qu'il y a un peu plus d'un an, on a perdu un client important, le Groupe GDS, qui a fermé son usine de Gaspé en partie à cause de l'absence de desserte ferroviaire? Des entreprises ont présentement besoin d'une forme d'assurance. L'économie de la région ne peut passer à côté d'un seul projet », poursuit M. Blais. Il a l'impression qu'Ottawa et Québec jouent à un jeu bien étrange. « Qui attend qui? Ça jette un discrédit sur l'allure des négociations. »

Lors de son assemblée d'investiture, dimanche, M^me^ Normandeau a répondu à une question à propos du sauvetage ferroviaire, indiquant « qu'on ne veut rien précipiter », sans expliquer davantage.



Le 29 janvier 2006, Nathalie Normandeau et Raynald Blais étaient montés dans le train de la solidarité, un événement organisé par les citoyens soucieux de sauver leurs services ferroviaires. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE GILLES GAGNÉ

1756634



Savoir réussir

L'actualité des cégeps

SRACQ

Les étudiants du Centre spécialisé des pêches s'initient à la recherche et développement ainsi qu'à l'international





Au Centre spécialisé des pêches à Grande-Rivière, en Gaspésie, les étudiants côtoient les enseignants-chercheurs et les techniciens du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) des pêches, une équipe multidisciplinaire qui réalise des projets de recherche et développement en pêche, en aquaculture et en transformation des produits aquatiques. En effet, au Québec, la recherche scientifique ne s'effectue pas uniquement dans les universités. Les 32 CCTT, rattachés au réseau collégial, sont des acteurs essentiels de la recherche appliquée réalisée pour et avec les entreprises œuvrant dans leur secteur d'activité.

Par Laurent Girault

Comme les enseignants du Centre agissent aussi à titre de chercheurs, ils intègrent souvent les étudiants à leurs travaux de recherche, notamment par le biais de stages, de cours ou d'emplois d'été. Les étudiants accompagnent alors les spécialistes sur le terrain et participent à divers projets visant, par exemple, à tester de nouveaux systèmes d'élevage du pétoncle en mer, à concevoir des engins de pêche plus respectueux de l'environnement ou à implanter des technologies d'emballage innovantes dans les entreprises de produits de la mer. « En participant à la R&D industrielle, les jeunes acquièrent une expérience de travail unique en plus d'interagir directement avec des entreprises et des organismes du milieu. C'est pour eux une excellente occasion de démontrer aux futurs employeurs que les connaissances acquises durant leur formation seront indispensables pour permettre au secteur économique dans lequel ils œuvrent de s'adapter et de relever les défis du 21e siècle », explique Éric Tamigneaux, enseignant et chercheur en aquaculture.



« En participant à la R&D industrielle, les jeunes acquièrent une expérience de travail unique en plus d'interagir directement avec des entreprises et des organismes du milieu. »

Actif sur la scène internationale, le CCTT-Pêches a récemment permis au Centre spécialisé des pêches d'initier des collaborations pédagogiques avec la France. En 2007, un échange étudiant avec l'École des pêches de l'Île d'Yeu (Vendée) permettra aux jeunes du DEP en Pêche professionnelle de participer à une campagne de pêche au thon dans l'Atlantique, sur un grand senneur français. Depuis deux ans, des finissants du programme Qualité des procédés agroalimentaires et halieutiques de l'Université du Littoral, à Boulogne-sur-Mer, réalisent leurs stages au Québec et contribuent à dynamiser les usines de transformation. « En plus d'accueillir des étudiants étrangers, nous voulons élargir les horizons de nos étudiants en leur proposant des stages à l'extérieur du pays, souvent en langue française », ajoute Michel Larrivée, directeur adjoint à la formation. Le Centre spécialisé des pêches évalue par ailleurs la possibilité d'offrir un stage final en France aux étudiants du DEC en Transformation des produits aquatiques, comme on le fait déjà pour les finissants du DEC en Techniques d'aquaculture, accueillis en tant que stagiaires dans des piscicultures françaises et chiliennes. De telles collaborations permettent aux étudiants de côtoyer, ici ou ailleurs, d'autres étudiants et enseignants qui portent un regard nouveau sur le secteur halieutique mondial.

Comme l'explique Laurent Millot, directeur du CCTT-Pêches : « Il faut oublier l'image du fileteur de poisson, les deux pieds dans l'eau froide. Dans les pays développés, le domaine des pêches et de l'aquaculture devient de plus en plus technique et globalisé, faisant appel à des scientifiques ouverts sur le monde, capables de s'adapter rapidement aux nouveautés et de répondre aux attentes des consommateurs pour des produits de la mer sains et de qualité. Au Centre spécialisé des pêches, nous préparons nos étudiants à cette nouvelle réalité. »

Deux Réunionnais rêvent leur avenir à Rimouski

Unis par des liens amoureux, Stéphanie Lamy et Emmanuel Hoarau vivent une belle histoire. Il y a un an, ils ont pris la décision – « un coup de tête », avouent-ils – de quitter leur coin de pays, l'Île de la Réunion, pour étudier à Rimouski. Arrivés au Cégep de Rimouski en août dernier, ils sont déjà bien intégrés et bénéficient de conditions de vie qui raffermissent leur choix.

Par Micheline Deschênes

Accueil et disponibilité : des atouts

L'idée de venir étudier dans la région du Bas-Saint-Laurent et, éventuellement, de s'y installer est née d'une rencontre avec Francine Richer, conseillère en information scolaire et professionnelle au Cégep de Rimouski, membre d'une délégation qui s'est rendue à l'Île de la Réunion en novembre 2005. « Francine a su nous intéresser et c'est ce qui nous a donné le goût de vivre cette belle aventure. Son accueil chaleureux et son ouverture d'esprit nous ont inspirés confiance. Et le Cégep de Rimouski nous semblait un excellent choix d'établissement pour la réalisation de nos projets », explique Stéphanie.

Après six mois à Rimouski, ils sont toujours aussi enthousiastes. Ils aiment le milieu de vie du Cégep et sont satisfaits de l'accueil et du soutien, particulièrement celui du personnel du Service à l'élève et à l'enseignement. « C'est un peu comme notre famille », ajoute Emmanuel. Ce qui les surprend et, en même temps, les ravit le plus : la très grande disponibilité des enseignants : « Nous nous sentons appuyés. Contrairement au lycée, où tout se « passe » à l'intérieur des cours, il est possible, au Cégep de Rimouski, de rencontrer les enseignants à leur bureau pour obtenir des informations supplémentaires ou résoudre certaines difficultés », poursuit-il.

Projet entrepreneurial prometteur

Stéphanie et Emmanuel ont adopté la région et désirent s'y établir à la fin de leurs études. Ils caressent un projet entrepreneurial commun : la construction d'un ranch près de Rimouski. Emmanuel en sera le maître d'œuvre ; son BAC en Menuiserie, acquis dans son pays d'origine, et sa formation collégiale



De beaux projets en tête pour Stéphanie Lamy et Emmanuel Hoarau, avec Rimouski comme pôle d'attraction.

« Nous nous sentons appuyés. Contrairement au lycée, où tout se « passe » à l'intérieur des cours, il est possible, au Cégep de Rimouski, de rencontrer les enseignants à leur bureau pour obtenir des informations supplémentaires […]. »

en Technologie de l'architecture seront des atouts. Une fois installé, en plus de veiller au bon fonctionnement du ranch, Emmanuel a l'intention d'offrir à la population des services en design d'intérieur et en aménagement paysager.

Après l'obtention de son diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation spécialisée, Stéphanie envisage poursuivre des études dans le domaine de la zoothérapie et de la santé animale. Cette formation lui permettra d'intervenir auprès des enfants handicapés avec l'assistance des animaux du ranch, un cadre idéal pour favoriser la stimulation et le développement des enfants.

Arts et Lettres à Garneau : les étudiants sur le terrain !



Silence, on tourne !

« Tout comme en Sciences, les stages en Arts et Lettres seront disponibles dès la première année d'études. »

Par Patrick Lemelin, en collaboration avec Isabelle Fortier

Le collège François-Xavier-Garneau continue d'innover dans le secteur préuniversitaire en proposant des stages en Arts et Lettres, dès cet été.

Après les Sciences, les Arts et Lettres

Comme les stages de l'été dernier en Sciences de la nature ont connu un vif succès, le Collège récidive en offrant aux étudiants en Arts visuels, en Littérature, en Cinéma et en Langues, l'occasion de vivre une expérience professionnelle enrichissante dans leur domaine d'études. « Tout comme en Sciences, les stages en Arts et Lettres seront disponibles dès la première année d'études. C'est une excellente façon d'explorer des milieux ou des professions avant de choisir un programme universitaire », explique Isabelle Fortier, conseillère pédagogique au Collège. Différents milieux tels que la télévision, le cinéma, la muséologie, le théâtre, la presse écrite, le design graphique, la publicité et la traduction pourront accueillir les stagiaires du Collège.

Deux types de stage

Soucieux de respecter les caractéristiques du marché de l'emploi en Arts et Lettres, les enseignants ont choisi d'offrir deux types de stages : les stages d'observation de courte durée, qui se tiendront au cours de l'année scolaire, et les stages d'intégration rémunérés de longue durée, qui se dérouleront l'été pendant huit semaines.

Le stagiaire pourrait, selon son profil d'études, être appelé à participer à l'organisation de festivals ou d'événements culturels, à observer ou assister des spécialistes sur un plateau de tournage, à effectuer des recherches terminologiques en traduction et à conseiller la clientèle dans une galerie d'art.

Le Babillard

23 au 25 février
Tournoi d'improvisation l'Épopée
Cégep de Rivière-du-Loup, Carrefour
Ouvert au public
Renseignements : François Provost au 418 862-6903, poste 2593

26 février – 19 h
Nuit de la philo
Cégep de Rimouski, Grand Salon (C-186)
Le Département de philosophie présente, dans le cadre de la Neuvaine de philosophie, la nuit de la philo qui prendra la forme d'un rallye philosophique et d'expériences philosophiques décapantes. Ouvert au public. Entrée gratuite.
Renseignements : 418 723-1880, poste 2289

27 février – 19 h
Vernissage Expo MAÎTRE-ÉLÈVE
Ville de La Pocatière, Salle des Arts visuels
Exposition des œuvres des maîtres de stage et des projets des étudiants en Arts plastiques du Cégep de La Pocatière. Ouvert au public.
Renseignements : Michèle Lorrain au 418 856-1525, poste 2394

27 février – 15 h
Conférence de Robert Litzer
L'écodéveloppement des institutions d'enseignement au Québec
Cégep de Rimouski, salle Georges-Beaulieu
Le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Cégep présente, dans le cadre de la Semaine de l'environnement, diverses activités dont cette conférence. Entrée gratuite. Ouvert au public.
Renseignements : 418 723-1880, poste 2548

27 février - 19 h
Grande Rencontre sur les enjeux du neuromarketing
Cégep Limoilou, Campus de Québec
Salle Paul-Eugène-Jobin
La neuroimagerie peut-elle se mettre au service des commerçants et des politiciens ?
Débat relatif aux enjeux du neuromarketing ou des neurosciences à des fins de marketing et aux jeunes. Entrée libre et stationnement intérieur gratuit.
Renseignements : 418 647 6600, poste 6842

1er mars
Date limite pour effectuer une demande d'admission au collégial pour l'automne 2007
Liste des programmes offerts et formulaire d'admission au www.sracq.qc.ca

1er et 3 mars – 20 h
Pièce de théâtre de la Troupe de l'Épisode
Cégep Beauce-Appalaches, auditorium
Vingt-deux étudiants présenteront un collage de trois pièces.
Entrée : grand public 10 $, étudiants 5 $
Renseignements : 418 228-8896, poste 241

2 mars 13 h 30 au 3 mars 13 h 30
Marathon d'écriture intercollégial
Cégep de Rimouski, Grand Salon (C-186)
Le public est invité à encourager des marathoniens en provenance de plusieurs cégeps de l'Est du Québec qui rivaliseront d'endurance et de créativité pendant 24 heures.
Renseignements : 418 723-1880, poste 2329 ou www.cegep-rimouski.qc.ca (vie étudiante)

SRACQ Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service régional d'admission au collégial de Québec. www.sracq.qc.ca

Président et éditeur **ANDRÉ PROVENCHER** | Rédacteur en chef **YVES BELLEFLEUR** | Directeur de l'éditorial **PIERRE-PAUL NOREAU** | Directrice de l'information **MYLÈNE MOISAN**

Santé électorale

Brigitte Breton

bbreton@lesoleil.com



Comment Mario Dumont et les adéquistes peuvent-ils encore tenter de faire croire que le système de santé acquerra une forme splendide si le recours au secteur privé est accru ? Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre médicale et infirmière que vit le Québec, c'est un leurre. C'en est un aussi, comme le font les libéraux, de laisser croire que la pénurie tire à sa fin. Comme chez le médecin, il vaudrait mieux donner l'heure juste.

La santé est encore un thème majeur dans la présente campagne électorale. Selon un sondage CROP réalisé pour *Le Soleil*, 44 % des gens estiment que la santé est l'enjeu le plus important. Chaque parti politique étale donc sa trousse de remèdes pour améliorer le système qui accapare 44 % des fonds publics.

Même s'il a ajusté quelque peu sa position depuis les élections de 2003, l'ADQ joue encore la carte du privé pour rendre le réseau de la santé plus performant. Comme si le privé était totalement absent. Les Canadiens assument pourtant déjà 30 % de leur facture de soins en argent sonnant ou avec leur régime d'assurance privée. Une contribution plus grande, notons-le, que celle qui existe dans des pays où secteurs public et privé cohabitent.

L'ADQ veut favoriser le développement d'un véritable système de santé mixte et permettre aux médecins de travailler à la fois dans le secteur public et le secteur privé. En théorie, ces orientations se défendent. La coexistence du privé et du public, notamment en Allemagne, en France et en Suisse, est positive. Cela est cependant grandement attribuable au fait que le nombre de médecins pour desservir la population est plus grand qu'au Québec. Un secteur ne se développe pas au détriment de l'autre.

Confronté à un manque de ressources humaines, le Québec doit avancer prudemment dans l'ouverture aux services privés. C'est ce qu'a fait le gouvernement Charest dans sa réponse à l'arrêt Chaoulli et en adoptant la loi 33. Comment ne pas appauvrir le système public et éviter de retirer des services ou d'allonger les temps d'attente pour des clientèles trop pauvres ou trop malades pour avoir accès à des services privés ? L'ADQ ne fournit pas de réponses dans sa plate-forme électorale. Elle continue de laisser croire que les solutions sont simples et rapides.

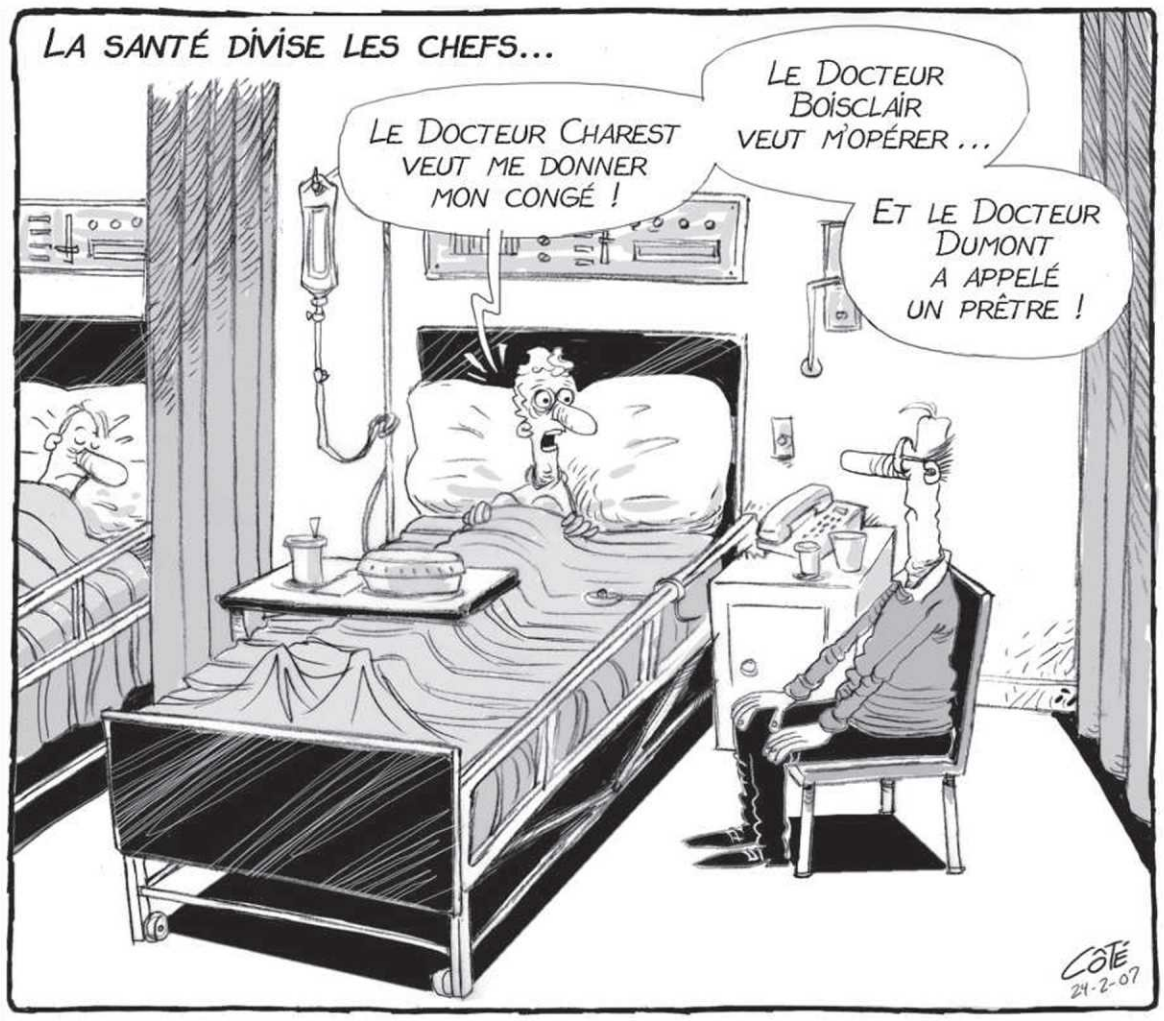
Le Parti libéral tente de faire croire aux électeurs que le système s'améliorera par l'ajout de 1500 médecins et l'augmentation de 6 % du budget de la santé qui grimpe à 23 milliards $. Les chiffres sont impressionnants, mais les résultats tangibles risquent de l'être moins.

Presque la totalité du 1,3 milliard $ ajouté au budget servira à couvrir les coûts de système (salaires, équité salariale, hausse des coûts des médicaments, etc.). Il en reste bien peu pour développer de nouveaux services, notamment pour les soins à domicile ou pour la santé mentale.

En santé, aucun parti ne peut prétendre avoir le remède miracle

Il est faux de prétendre que la pénurie de main-d'œuvre se résorbera facilement. Même si Québec a accru au cours des dernières années le nombre d'étudiants en médecine, il faut du temps pour les former. Il faut également qu'ils aillent au bout de leur formation et qu'ils demeurent ici pour pratiquer. Le tiers des médecins a plus de 55 ans. Québec doit donc aussi déjà prévoir comment il les remplacera.

Les péquistes feront connaître aujourd'hui leur plate-forme en santé. Ils sont prompts à dénoncer les promesses non tenues du gouvernement libéral. Ils devraient pourtant ne pas perdre de vue que c'est leur décision de mettre à la retraite des centaines de médecins et d'infirmières qui cause encore aujourd'hui de sérieux problèmes dans le réseau.



MON CLIN D'ŒIL | **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

On croira aux soucis écologiques des chefs quand l'un d'eux troquera son gros autobus pour un vélo.

Point de vue | Xavier Mercier Méthé, Québec

Le tramway, cet incompris

Plusieurs objections au projet de tramway du RTC proviennent de la méconnaissance du dossier, d'ailleurs révélée par un récent sondage. Certains prétendent qu'un tramway défigurerait la ville. Toutefois, le tracé proposé vise à remplacer les métrobus 800 et 801 qui circulent sur de grandes artères, hors des quartiers historiques, et qui pourraient grandement profiter sur le plan esthétique de la présence de ce mode de transport très élégant.

On entend souvent aussi que le tramway est un mode de transport peu efficace et encombrant : c'est confondre les nouveaux tramways avec ceux qui roulaient dans les rues de Québec il y a 100 ans. Aujourd'hui, ils circulent sur des voies à l'écart et le tracé fait l'objet d'une signalisation qui réduit au maximum les conflits avec les automobilistes. De plus, ce mode de transport est plus rapide et permet de transporter beaucoup plus de passagers par heure que les autobus, conventionnels ou articulés.

Certains croient préférable d'améliorer d'autres services du RTC avant de démarrer l'aventure du tram : autres axes métrobus, stationnements incitatifs ou voies réservées. En examinant le plan de développement de la société de transport, on constate que la plupart de ces projets sont déjà envisagés, en cours d'étude ou de réalisation ! Le tramway apparaît dans les plans comme une facette complémentaire à ces mesures et ne compromet en rien leur réalisation, au contraire.

Le dernier obstacle semble le coût. Il est vrai que le projet est évalué entre 650 millions et 1 milliard $, un gros investissement. Néanmoins, une partie considérable de ce montant est prévue pour améliorer et embellir les infrastructures urbaines : égouts, aqueducs, enfouissement des fils électriques, réaménagement des rues et des trottoirs. Il faut aussi ajouter que ces infrastructures sont construites de manière à durer très longtemps.

En ce qui concerne le prix des rames, il est nettement inférieur à celui déboursé pour l'achat des futurs bus articulés ! Investir dans un projet de tramway, c'est choisir un vrai projet de développement durable, un mode de transport qui sera utilisé par environ 80 000 personnes quotidiennement et qui présente un coût par passager inférieur à celui de bien des projets de transport en commun réalisés autour de Montréal (le métro de Laval, mais aussi les trains de banlieue qui reviennent plus chers par déplacement que le tram).

Malgré ce qu'on en dit, Québec est une grande ville, plus grande ou équivalente à certaines des villes les plus célèbres au monde : Strasbourg, Helsinki, Bordeaux, Genève, Gdansk. Coïncidence ou non, toutes ces villes ont un réseau de tramway. Il n'y a qu'en Amérique du Nord que l'on qualifie de village une ville de plus d'un demi-million d'habitants.

VOS RÉACTIONS | Les élections

Y était-elle ?

Lorsque le premier ministre Charest est allé rencontrer la lieutenante-gouverneure pour lui demander de dissoudre le gouvernement en vue d'élections, comme les journalistes n'ont pas été admis, est-ce que quelqu'un s'est assuré qu'elle était bien là ?
Des fois...
Charles Paquet
Cap-Santé

L'aviez-vous annoncé, Monsieur Charest ?

Monsieur Charest, vous prenez un plaisir certain à rappeler que certaines villes ont subi des fusions forcées. Qui plus est, vous en rajoutez en disant que le Parti québécois ne les avait pas annoncées. Monsieur Charest, nous aviez-vous annoncé la fermeture du zoo ? Et pourtant, c'est arrivé. Monsieur Charest, nous aviez-vous annoncé la vente du Mont-Orford ? Et pourtant, c'est arrivé aussi. Monsieur Charest, nous aviez-vous annoncé le financement des écoles juives ? Et pourtant, vous vous êtes essayé, mais devant la pression populaire vous avez reculé. Monsieur Charest, tout ce que vous aviez annoncé n'a pas été réalisé ou si peu : les baisses d'impôt d'un milliard par année, la disparition des listes d'attente dans les hôpitaux, les défusions municipales, etc. Vendredi, je vous entendais dire que M. Boisclair est un irresponsable parce qu'il promet le retour en arrière dans le dossier Orford. Vous vous vantez de dire qu'il y a un consensus dans la région à ce sujet. Ce que vous ne dites pas, cependant, c'est que ce consensus a été arraché aux gens du milieu qui, eux, ne voulaient pas de cette vente. Entre deux maux, vous choisissez le moindre, car il n'était pas question de *statu quo* dans votre parti. Étiez-vous tout aussi irresponsable lorsque vous avez promis le retour en arrière dans les villes fusionnées en 2003 ? Était-ce seulement électoraliste ? À voir vos créations (-conseils d'agglomération), je préférais et de loin les villes fusionnées, même si certains s'y opposaient ; elles étaient nécessaires et vous le saviez très bien. Mais il y a l'ouest de Montréal.
Noël Laliberté
Québec



Le dépôt du budget fédéral le 19 mars, à une semaine du scrutin provincial, est un geste de grande portée stratégique pour aider le PLQ à vaincre le Parti québécois, estime Gilles Baribeau. — PHOTO PC

Pitoyable parodie

C'est une chose que de reprocher au gouvernement libéral de n'avoir pas tenu toutes ses promesses, c'en est une tout autre de démontrer qu'on a soi-même un bilan supérieur d'intégrité. Les indignations, les pirouettes et les hauts cris de M. Boisclair apparaissent comme une pitoyable parodie lorsqu'on se rappelle entre autres le gaspillage des fonds publics dans les affaires de la Gaspésia, de la Société générale de financement et celle des dépassements de coût du métro de Laval. Le PQ, en plus de traîner cette embarassante hypothèque, est surtout et avant tout grevé par celle, nettement plus lourde, de la crédibilité de son chef.
Jean-Paul Bernier
Québec

Aberrant, ce Parti vert

Les partis verts sont pour moi une aberration. Une seule préoccupation : l'environnement. Si quelqu'un au Québec créait le Parti santé (la santé préoccupe encore plus les Québécois que l'environnement) ou le Parti culture, on s'empresserait de le ridiculiser, et pourtant la pareille existe avec le Parti environnement, autrement dit le Parti vert. Et un tel parti obtiendrait jusqu'à 9 % des voix au Québec. Imaginez ! Connaissons-nous au moins leurs dirigeants ? Nullement. Ont-ils concocté un programme digne de ce nom ? Nullement. Selon certains, le Parti vert n'est ni de gauche ni de droite. Comme si on pouvait n'être nulle part sur l'échiquier politique. Comme si l'environnement n'était pas objet politique en soi dans notre société. J'en appelle aux électeurs s'apprêtant à voter vert. Je les invite à voter pour un parti qui a étoffé son programme et dont l'environnement est une priorité. Il faut certes se mobiliser pour l'environnement, mais il n'y a pas que cela. Si la proportionnelle existait, cela aurait peut-être un sens de voter vert, mais elle n'existe pas.
Sylvio Le Blanc
Montréal

Ah, ces idéalistes...

(À Pierre-Paul Noreau)
Tout comme vous le faites dans votre éditorial du 22 février, je ne peux que déplorer l'attitude, parfois hypocrite, de Stephen Harper qui, dans la foulée du scandale des commandites, s'était présenté aux électeurs sous le couvert vertueux de l'éthique et de la transparence. Cela dit, je ne peux que m'incliner devant son leadership, plein de hardiesse, qui n'hésite pas à mettre de l'avant des initiatives visant à satisfaire le Québec afin de contrer le mouvement souverainiste, dont l'objectif n'est rien de moins que l'éclatement du Canada à plus ou moins long terme. Dans cette perspective, le dépôt du budget fédéral le 19 mars prochain, à une semaine du scrutin provincial, est un geste de grande portée stratégique pour aider le Parti libéral du Québec à vaincre le Parti québécois, ce qui est de bonne guerre pour tous ceux et celles qui, comme moi, tiennent au fédéralisme canadien. Je prends acte que la politique est un jeu de pouvoir sans merci dans lequel les idéalistes aux bonnes intentions vertueuses n'ont malheuseusement pas leur place. Ces derniers se contentent d'écrire des éditoriaux et des chroniques ou de se défouler dans les carrefours de lecteurs et les lignes ouvertes.
Gilles Baribeau
Québec

Bassesses politiques

Quelle déception de voir, à la lecture des textes sur la politique fédérale et provinciale, jusqu'où on est rendu à s'abaisser en politique. Ça ressemble de plus en plus à la façon de faire des États-Uniens. Cela nous déshonore et nous voulons nous dissocier de ces bassesses. Les politiciens sont en train de nous donner le goût et les raisons de ne plus aller voter. N'y allons plus, ni au fédéral, ni au provincial. Ça sent trop mauvais !
André Chamberland
Lévis

CARREFOUR DES LECTEURS | D'autres textes au **www.cyberpresse.ca/lesoleil**

Belle leçon de neutralité

Ces temps-ci, dans les médias, dans des conférences, on parle souvent de l'enseignement religieux dans les écoles et des accommodements raisonnables ainsi que de la séparation de l'Église et de l'État dans la gestion des affaires publiques et dans les institutions civiles, l'une des grandes acquisitions de l'Occident. Cependant, à ma connaissance, personne n'a soulevé sur la place publique le grand respect de cette séparation par l'Église anglicane du Canada, notamment dans les dossiers du mariage gai et de l'enseignement religieux à l'école. En effet, les évêques anglicans n'ont exercé aucune pression sur les parlementaires, par exemple : des pétitions, des déclarations fracassantes d'évêques, le refus de la communion aux députés en faveur du mariage gai. Aucun évêque anglican n'a déposé de mémoire dans des commissions parlementaires. Aucun évêque anglican n'est allé au Sénat ni rencontrer le ministre de l'Éducation du Québec au sujet de l'enseignement religieux à l'école. Bref, l'Église anglicane a offert à la société une belle leçon de neutralité dans les débats publics en ce qui a trait à ces deux dossiers relevant de la juridiction civile. Quant à l'Église Unie du Canada, celle-ci n'a non seulement manifesté aucune opposition au mariage civil des gais et lesbiennes, mais elle a autorisé le mariage religieux à ces derniers. Ces deux dossiers ne se révèlent-ils pas un excellent test pour vérifier un tant soit peu les capacités d'une Église d'être « une Église dans le monde de ce temps », une Église attentive aux « signes des temps », une Église sensible aux préoccupations du monde actuel ?
Jean-Charles Castilloux
Sainte-Foy

Restez, Dr Lacroix !

En raison des problèmes du système de santé, vous songez à quitter le Québec (*Le Soleil*, 13 février). Svp, restez ! Si vous partez, vous augmenterez les problèmes que vous dénoncez, comme les délais d'attente. Vos parents et amis comptent sur vous, ici, pour travailler à les résoudre. Le peuple, qui a investi dans votre formation, compte aussi sur vous. Enfin, consolez-vous avec le fait que le gouvernement, dans le dernier budget, ajoute 1,3 milliard $ à la santé, dont près de 900 millions $ pour hausser les rémunérations.
Michel Filion
Saint-Nicolas

Dans ses marches...

M. Raffarin de France et Mme Boucher en sont venus à une entente pour le cadeau du 400e à la Ville de Québec. Dans l'attitude du représentant de la France, il y avait une acceptation à peine voilée. Nous aurons des ajouts murés à une bâtisse que peu de gens connaissent, fréquentent et aiment. Un musée… Comparé à un immense escalier où le lien entre une basse et haute ville aurait été établi à jamais, il y a un vide incomparable. Combien d'étudiants, de typographes, de secrétaires auraient cassé la croûte dans ses marches tout en placotant sur les splendeurs environnantes : le Vieux-Port, le mont Sainte-Anne, l'île d'Orléans, les Laurentides. Le projet fantastique et son auteur ont été pilonnés et démolis au lieu des bretelles hideuses, qui ont brisé à jamais un quartier des plus originaux. En cours de montée, l'escalier aurait rejoint le fameux projet de Robert Lepage où son imaginaire nous aurait époustouflé. Ce n'est pas au bout du plumeau qu'on imagine de tels projets… mais au bout d'un micro qu'on le ridiculise et l'achève à jamais.
Gervais Soucy
Neuville

IRAK

Tempête dans les mosquées

Michaëla Cancela-Kieffer
Agence France-Presse

BAGDAD — La tempête politique déclenchée en Irak par le viol présumé d'une sunnite le 18 février par des policiers chiites, renforcée par une deuxième affaire impliquant des soldats et révélée le 22, s'est poursuivie hier jusque dans les mosquées.

Menant la prière du vendredi, un dignitaire sunnite a demandé aux autorités de punir les auteurs du viol présumé du 18, faute de quoi ils cesseraient d'être soutenus, tandis qu'un religieux chiite a souligné qu'il s'agissait d'un incident « isolé » qui ne devait être exploité.

« Je dis aux dirigeants : votre autorité sur l'ensemble des musulmans sera remise en question si vous ne punissez pas les criminels », a déclaré à Yarmouk (ouest de Bagdad) le Cheikh Ali Al-Mashhadani, très influent auprès des sunnites irakiens.

Dans le cas contraire, « vous ne trouverez plus personne pour vous soutenir », a-t-il ajouté, tout en affirmant que ce crime ne devait pas alimenter les haines confessionnelles.

À Kerbala (110 km au sud de Bagdad), le représentant du grand ayatollah Ali Al-Sistani, plus haute autorité religieuse chiite, a appelé à l'apaisement.

Selon Al-Qaida, 300 sunnites prêts à des attentats suicides pour venger le viol d'une des leurs par des policiers

« Je ne comprends pas pourquoi nous nous divisons sur un crime, comme s'il s'agissait d'une dispute entre confessions », a déclaré Ahmed Al-Safi à l'occasion des prières.

« Nous devons traiter les hors-la-loi comme des hors-la-loi », a-t-il poursuivi. « Beaucoup de frères s'attachent à des événements isolés, en ouvrant la voie aux divisions et à l'exagération. Et c'est le peuple qui paye ».

Le viol présumé de Sabrin « Al-Janabi », un pseudonyme, par des policiers (majoritairement chiites en Irak) avait été révélé lundi par la Fondation sunnite, organisme officiel chargé des cultes pour cette confession.

Le même jour, la chaîne satellitaire qatariote Al-Jazira avait diffusé l'entretien d'une femme se présentant comme la victime qui disait avoir été violée par plusieurs policiers.

Le premier ministre chiite Nouri Al-Maliki avait, dans un premier temps, annoncé la création d'une commission d'enquête avant d'affirmer que ses allégations étaient mensongères et destinées à décrédibiliser les forces de sécurité, en pleine montée en puissance du plan de sécurité visant à apaiser les violences confessionnelles.

Un conseiller du vice-président sunnite, Tarek al-Hachémi, l'avait ensuite contredit, assurant qu'un rapport médical prouvait ces accusations.

RETENUE

L'affaire s'est encore envenimée avec la révélation jeudi d'un autre viol présumé d'une sunnite, impliquant cette fois quatre soldats inculpés à Mossoul (nord) par une commission militaire avant d'être déférés à la justice.

Jeudi soir, le président Jalal Talabani s'était pour la première fois exprimé, appelant « toutes les parties à la retenue » et annonçant que la justice était saisie de l'affaire de Sabrin Al-Janabi.

Selon un autre communiqué de M. Hachémi, des mandats d'arrêt ont été lancés contre les auteurs présumés, « identifiés » par la victime, et un rapport médical, établi dans l'hôpital sous contrôle américain Ibn Sinna où la jeune femme avait été admise, a été remis à la justice.

Le chef de la branche irakienne d'Al-Qaida, Abou Hamza Al-Mouhajer, a affirmé dans un enregistrement audio que plus de 300 Irakiens s'étaient portés volontaires pour des opérations suicides pour venger le viol présumé de Sabrin Al-Janabi.

En Irak, le viol est passible de la peine de mort. Les parents peuvent tuer aussi bien l'auteur que la victime, pour l'« honneur », sans risquer une longue peine de prison.

Fils d'un chef chiite arrêté par erreur par les Américains

BAGDAD — Les troupes américaines ont capturé le fils d'un haut responsable chiite alors qu'il revenait d'Iran. Ils l'ont relâché une douzaine d'heures plus tard et l'ambassadeur des États-Unis à Bagdad a présenté ses excuses pour cette arrestation.

Le fils d'Abdul-Aziz Al-Hakim, Amar Al-Hakim, a été arrêté au point de passage de Zirbatyah, à la frontière iranienne, et transféré vers un centre américain à Kut, selon son secrétaire, Jamal Al-Saghir. Abdul-Aziz Al-Hakim est le chef du principal parti chiite, le Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (CSRII). Il est proche des mollahs de Téhéran, où il vivait en exil jusqu'à la chute du régime de Saddam Hussein. Il avait rencontré le président George W. Bush en décembre à la Maison-Blanche.

Son fils dirige une organisation caritative dédiée à la mémoire de son oncle, le Grand Ayatollah Mohammed Baqir Al-Hakim, tué avec des dizaines d'autres personnes dans un attentat-suicide à Najaf en août 2003. *AP*

Iran : nouvelles grandes manoeuvres à Washington

Agence France-Presse

WASHINGTON — L'administration Bush a commencé les manœuvres pour durcir les sanctions contre l'Iran en disant se concentrer sur une issue diplomatique à la crise nucléaire tout en continuant à se réserver la possibilité du recours à la force.

« Ils ont, dans les faits, défié les Nations unies. Nous allons voir à présent si la communauté internationale est vraiment sérieuse ou pas dans sa détermination à les voir renoncer à leurs aspirations nucléaires », a déclaré le vice-président Dick Cheney après que l'Iran eut ignoré la résolution 1737 du Conseil de sécurité de l'ONU et le délai qui lui était imparti pour suspendre ses activités nucléaires les plus sensibles.

Les É.-U. s'activent à présent pour une nouvelle résolution qui renforcerait les sanctions infligées par la résolution 1737 devant le refus iranien de suspendre l'enrichissement d'uranium.

« Nous espérons que nous pouvons résoudre le problème diplomatiquement », a déclaré M. Cheney à la chaîne de télévision ABC lors d'un séjour en Australie.

NOUVELLES SANCTIONS

Mais « nous n'avons écarté aucune option », a-t-il dit à trois reprises en référence à une éventuelle opération militaire.

Ces propos semblent trancher avec l'insistance de l'administration sur sa volonté de résoudre par la diplomatie la querelle nucléaire iranienne.

Dans le même temps, le président George W. Bush a décidé de dépêcher un deuxième porte-avions dans le Golfe, en guise de démonstration de force clairement destinée à l'Iran.

La confrontation a paru s'aggraver avec la persistance de l'Iran dans son attitude de défi sur le nucléaire et les accusations américaines selon lesquelles l'Iran armait les extrémistes chiites contre les soldats américains en Irak et oeuvrait à la déstabilisation du gouvernement libanais.

Les États-Unis veulent une nouvelle résolution et le Conseil de sécurité pourrait se réunir la semaine prochaine, a dit M. Fratto.

L'administration ne s'est pas exprimée sur les nouvelles sanctions que le gouvernement américain voudrait voir adoptées.

Bush s'accroche à ses pouvoirs de guerre

WASHINGTON — La Maison-Blanche a affirmé hier qu'elle s'opposerait à toute tentative des sénateurs démocrates de revenir sur la résolution adoptée en 2002 par le Congrès. Le texte autorise la guerre en Irak et accorde un mandat très étendu à l'administration.

Les démocrates préparent actuellement une proposition de loi visant à limiter la mission des soldats déployés en Irak, ce qui reviendrait à révoquer ce mandat. L'administration affirme que des modifications ne sont pas nécessaires, même si le texte a été rédigé à une époque où le président irakien Saddam Hussein était toujours au pouvoir et où l'on estimait qu'il détenait des armes de destruction massive.

L'administration Bush a jugé que les démocrates étaient dans une situation confuse sur l'Irak. « Il y a beaucoup de (...) sables mouvants dans la position des démocrates », a raillé le porte-parole adjoint de la Maison-Blanche, Tony Fratto. « Il est difficile de déterminer exactement quelle est leur position.»



FOUILLE DES TRAINS EN INDE

Un chien renifleur est utilisé pour inspecter les trains en Inde depuis l'attentat meurtrier de dimanche contre le Train de l'amitié entre les deux pays, symbole de la réconciliation fragile entre les deux pays, dans lequel quelque 68 ressortissants des deux pays ont péri brûlés vifs. Les deux pays ont apparemment surmonté cette semaine l'épreuve de cet attentat, les deux rivaux nucléaires promettant de poursuivre leur difficile processus de paix pour mettre fin à 60 ans de violence. Sous le choc d'un attentat qui les visait tous les deux, les deux gouvernements ont soigneusement évité de s'accuser mutuellement, après l'attaque aux explosifs qui a ravagé dimanche soir deux wagons de l'Express New Delhi-Lahore (Pakistan), au nord de la capitale indienne. — PHOTO AP

RETRAIT BRITANNIQUE DU SUD DE L'IRAK

Les milices chiites ont déjà tout le terrain

Laurent Lozano
Agence France-Presse

WASHINGTON — Le début de retrait britannique d'Irak expose les Américains à de multiples dangers : le Sud livré à un débordement des rivalités entre extrémistes chiites, la nécessité d'un redéploiement de troupes américaines, l'influence iranienne renforcée, estiment des analystes.

À ces risques s'ajoute celui de nouveaux ennuis politiques aux États-Unis pour une administration déjà sous pression.

Au Congrès, où ils sont majoritaires depuis janvier, les adversaires démocrates de George W. Bush sont entrés en rébellion contre la conduite de la guerre.

L'administration s'est employée à présenter la nouvelle venue de Londres comme la confirmation de la doctrine selon laquelle les troupes se retiraient quand les conditions s'étaient améliorées et que les Irakiens étaient capables de prendre la relève.

Mais, mentionnait en éditorial le quotidien *The New York Times*, «vous pouvez tourner les choses comme vous voulez», la décision britannique «ne peut pas être une nouvelle militaire ou politique bienvenue» pour M. Bush.

«DE PLUS EN PLUS SEULS»

Au contraire, conjuguée à celle du retrait des Danois ou du retrait envisagé par les Lituaniens et les Lettons, c'est une «mauvaise nouvelle de plus» pour M. Bush, dit Bruce Riedel, expert à l'institut Brookings.

Elle «signifie aux Américains que nous sommes de plus en plus seuls dans cette guerre et que même nos alliés les plus proches se désengagent alors que (M. Bush) renforce l'engagement américain».

Les experts relèvent que le message est d'autant plus néfaste qu'il peut suggérer un renoncement à l'objectif initial de créer un modèle de démocratie au Proche-Orient. Par ailleurs, il n'est pas question que les Britanniques soient redéployés là où les Américains auraient bien besoin d'eux, à Bagdad ou dans la province sunnite d'Anbar, où M. Bush a décidé de concentrer les efforts pour faire cesser l'effusion de sang.

Les experts font valoir que si le Sud est relativement plus calme, c'est qu'il a été mis en coupe réglée par les factions chiites et que les forces de sécurité sont sous leur contrôle, précisément ce que M. Bush dit vouloir empêcher en Irak.

«Les coupes dans les effectifs britanniques vont à bien des égards simplement refléter cette réalité politique que les Britanniques ont perdu le Sud il y a plus d'un an», dit Anthony Cordesman, du Center for Strategic and International Studies, «Les chiites vont prendre le dessus, l'influence iranienne va probablement s'étendre, et davantage de sunnites, de chrétiens et de membres d'autres minorités vont devoir partir.» Il s'attend aussi à un regain séparatiste.

Les experts s'inquiètent que le Sud, riche en pétrole, majoritairement chiite et voisin de l'Iran, ne s'enflamme, théâtre de la confrontation entre extrémistes chiites ou nouveau champ de bataille contre l'occupation du pays.

M. Riedel envisage que «certaines des milices chiites, comme l'armée du Mahdi, décident, plutôt que de combattre les Américains à Bagdad, d'agir ailleurs».

Et il se demande comment une armée américaine qui atteint la limite de ses capacités de déploiement pourrait compenser le départ britannique.

La Maison-Blanche et le Pentagone assurent que le potentiel combattant des Britanniques ne sera pas diminué et que le retrait britannique a été préparé pendant des mois et n'affectera pas la mission américaine.



«Les Britanniques ont perdu le Sud il y a plus d'un an», estime Anthony Cordesman, du Center for Strategic and International Studies. — PHOTO AFP

«Cela va vraiment être un test de ce à quoi les choses peuvent ressembler quand on retire le couvercle, en ce sens que les troupes britanniques ont certainement eu un effet dissuasif contre une guerre ouverte dans le sud de l'Irak», dit Justin Logan, expert à l'institut Cato. M. Riedel juge aussi «très alarmante» la possibilité que l'Iran, aux liens multiples avec le Sud, étende encore davantage son influence, alors que l'administration Bush s'évertue à essayer de la contenir.

1756854

COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Avis de règlement des recours collectifs contre Hyundai et Kia au sujet des écarts de puissance des moteurs (chevaux-vapeurs)

À: Tous les consommateurs qui ont déjà acheté et/ou loué, dans la province de Québec, un véhicule Hyundai figurant dans la liste ci-dessous : Sonata 2,0 litres 1997-1998, Santa Fe 2,4 litres 2002, Sonata 2,4 litres 2001-2002, Accent 1,5 litre DOHC 1996, Sonata 2,7 litres 2002, Tiburon 2,7 litres 2003, Accent 1,5 litre DOHC 1997, Elantra 1,8 litre 1997, Santa Fe 2,7 litres 2001-2002, Accent 1,5 litre 1999, Tiburon 2,0 litres 2003, XG300 3,0 litres 2001, Sonata 2,5 litres 2000, Elantra 2,0 litres 2001-2002, Accent 1,5 litre 2001-2002, Sonata 2,5 litres 2001, Accent 1,6 litre 2002, Elantra 2,0 litres 2000, Tiburon 2,0 litres 1997-2001, Accent 1,5 litre 2000, Accent 1,5 litre SOHC 1995-1997, Scoupe 1,5 litre Turbo 1993-1994, Elantra 1,8 litre 1998, Tiburon 1,8 litre 1997, Sonata 2,0 litres 1995-1996, Accent 1,5 litre 1998, Scoupe 1,5 litre 1993-1995 et/ou Sonata 2,4 litres 2000.

ET AUSSI : Toutes les personnes qui ont déjà acheté et/ou loué, dans la province de Québec, un véhicule KIA figurant dans la liste ci-dessous : Magentis 2,4 litres 2001-2002, Magentis 2,7 litres V6 2002 et/ou Magentis 2,5 litres V6 2001.

Le 9 septembre 2002, Hyundai et KIA ont annoncé qu'il existait un écart entre le nombre de chevaux-vapeurs de leurs moteurs tels que précédemment publiés et les chevaux-vapeurs ayant fait l'objet d'une révision. À cette époque, Hyundai avait offert aux propriétaires ou aux locataires de véhicules de l'année 1999 et des années antérieures et dont l'écart de puissance était supérieur à 4 %, un programme d'assistance routière d'une durée de trois ans sans limite de kilométrage, et aux propriétaires ou locataires de véhicules de l'année 2000 et des années postérieures et dont l'écart de puissance était supérieur à 4 %, le choix entre (i) trois années supplémentaires au programme d'assistance routière, (ii) une prolongation de la garantie de trois ans ou 60 000 kilomètres rattachée aux véhicules neufs pour la porter à quatre ans ou 80 000 kilomètres ou (iii) une prolongation de la garantie de cinq ans ou 100 000 kilomètres relative au groupe motopropulseur pour la porter à six ans ou 120 000 kilomètres (l'« Offre de Hyundai »).

Suite à cette annonce, deux recours collectifs distincts ont été autorisés à l'encontre de Hyundai Motor America et de Kia Canada Inc. Le règlement de ces deux recours collectifs a été récemment approuvé par la Cour supérieure du Québec (500-06-000180-022 et 500-06-000196-036).

Le règlement prévoit que les membres du groupe qui, le 9 septembre 2002, étaient propriétaires ou locataires d'un véhicule figurant dans le tableau ci-dessous ont droit à un dédommagement. Le montant de ce dédommagement dépend (a) de l'écart entre le nombre de chevaux-vapeurs publiés du véhicule et ceux révisés, tels qu'ils ont été divulgués le 9 septembre 2002, (b) de l'année du modèle du véhicule et (c) de l'acceptation ou non de l'Offre de Hyundai. Les montants de dédommagement figurent dans le tableau ci-dessous.

ANNÉE ET MODÈLE DU VÉHICULE	OFFRE DE HYUNDAI **NON** ACCEPTÉE OU NON DISPONIBLE	OFFRE DE HYUNDAI ACCEPTÉE
Sonata 2,4 litres (2001, 2002) Santa Fe 2,4 litres (2002)	285 $	220 $
KIA Magentis 2,4 litres (2002)	285 $	
Accent 1,5 litre DOHC (1996) Sonata 2,0 litres (1997, 1998)	180 $	116 $
Sonata 2,7 litres (2002) Tiburon 2,7 litres (2003)	190 $	135 $
KIA Magentis 2,4 litres (2001)	190 $	
Accent 1,5 litre (1997)	120 $	66 $
Santa Fe 2,7 litres (2001, 2002) Sonata 2,5 litres (2000) Tiburon 2,0 litres (2003) XG300 3,0 litres (2001)	95 $	50 $
KIA Magentis 2,7 litres V6 (2002)	95 $	
Elantra 1,8 litre (1997) Accent 1,5 litre (1999)	60 $	17 $
Elantra 2,0 litres (2000, 2001, 2002) Accent 1,5 litre (2001, 2002) Accent 1,6 litre (2002) Sonata 2,5 litres (2001) Tiburon 2,0 litres (2000, 2001) KIA Magentis 2,5 litres V6 (2001)	50 $	
Tiburon 2,0 litres (1997, 1998, 1999)	40 $	
Accent 1,5 litre (2000) Sonata 2,4 litres (2000)	30 $	
Accent 1,5 litre (1998) Accent 1,5 litre SOHC (1995, 1996, 1997) Scoupe 1,5 litre Turbo (1993, 1994) Scoupe 1,5 litre (1993, 1994, 1995) Elantra 1,8 litre (1998) Tiburon 1,8 litre (1997) Sonata 2,0 litres (1992, 1993, 1995, 1996)	20 $	

Les montants figurant dans le présent tableau sont assujettis à une réduction de 2 % conformément au* Règlement sur le pourcentage prélevé par le Fonds d'aide aux recours collectifs. *Aucune autre déduction ne sera effectuée étant donné que Hyundai et Kia ont convenu de payer les frais et honoraires des Procureurs du Groupe.

SEULS les Membres du Groupe qui étaient propriétaires ou locataires d'un véhicule figurant sur la liste ci-dessus en date du 9 septembre 2002 ont droit à un dédommagement. Si vous avez droit à un dédommagement, vous devez remplir un formulaire de réclamation et le transmettre par courrier. Hyundai ou Kia DOIVENT avoir reçu le formulaire de réclamation avec un cachet de la poste daté au plus tard le 25 mai 2007. Le formulaire de réclamation doit être expédié à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

(Pour les véhicules Hyundai)
Hyundai Auto Canada,
à l'att. de : Règlement relatif à la puissance des moteurs
75 Frontenac Drive, Markham, Ontario L3R 6H2

(Pour les véhicules Kia)
Kia Canada Inc.,
à l'att. de : Règlement relatif à la puissance des moteurs Service à la clientèle
180 Foster Crescent Mississauga, Ontario L5R 4J5

Les Membres Admissibles du Groupe qui ont soumis leurs réclamations dans les délais requis recevront un dédommagement sous la forme d'un chèque expédié par la poste à l'adresse figurant sur le formulaire de réclamation. Si vous ne transmettez pas votre formulaire de réclamation avant la date limite, vous n'aurez pas droit au dédommagement.

Dans votre formulaire de réclamation, vous devez fournir les renseignements suivants : a) votre nom et votre adresse, (b) le modèle de votre véhicule, (c) l'année de votre véhicule, (d) le numéro d'identification du véhicule (NIV) (qui figure sur la preuve d'achat ou de location), (e) une déclaration selon laquelle en date du 9 septembre 2002 vous étiez le propriétaire ou locataire du véhicule et (f) la preuve d'achat ou de location. Cette preuve peut prendre la forme d'une photocopie (i) du certificat d'immatriculation du véhicule, (ii) du contrat d'achat du véhicule ou (iii) du contrat de location du véhicule (bail). NE PAS ENVOYER de documents originaux.

UNIQUEMENT dans le cas où vous n'êtes plus en possession de cette preuve d'achat ou de location et que vous avez droit au dédommagement, vous devez fournir une déclaration sous serment signée devant un commissaire à l'assermentation, un avocat ou un notaire et dans laquelle il est énoncé que tous les faits allégués dans le formulaire de réclamation sont vrais. UNIQUEMENT dans le cas où vous ne soumettez pas une preuve de propriété ou de location ET que vous ne connaissez pas le NIV de votre véhicule, vous devez également fournir le numéro de votre plaque d'immatriculation de votre véhicule Hyundai ou KIA (s'il est connu) ainsi que votre numéro de permis de conduire, de même qu'un document signé autorisant Hyundai Auto Canada ou Kia Canada Inc. à effectuer des recherches dans les dossiers publics, entièrement à leurs frais, dans le seul but de déterminer si vous étiez bien propriétaire ou locataire du véhicule en date du 9 septembre 2002.

Si vous souhaitez obtenir un exemplaire du formulaire de réclamation ou du règlement, vous pouvez consulter les sites Web : www.recourscollectif.info ou www.trudeljohnston.com. Vous pouvez également obtenir une copie papier en communiquant avec les Procureurs du Groupe.
Pour de plus amples renseignements sur le règlement, vous pouvez communiquer sans frais avec les Procureurs du Groupe :

TRUDEL & JOHNSTON
85, rue de la Commune Est, 3e étage, Montréal (Québec) H2Y 1J1
514-871-8385

BELLEAU LAPOINTE
306, Place D'Youville, Bureau B-10, Montréal (Québec) H2Y 2B6
514-987-6700

S'il survient un conflit entre les dispositions du présent avis et celles du règlement, les modalités du règlement s'appliquent.

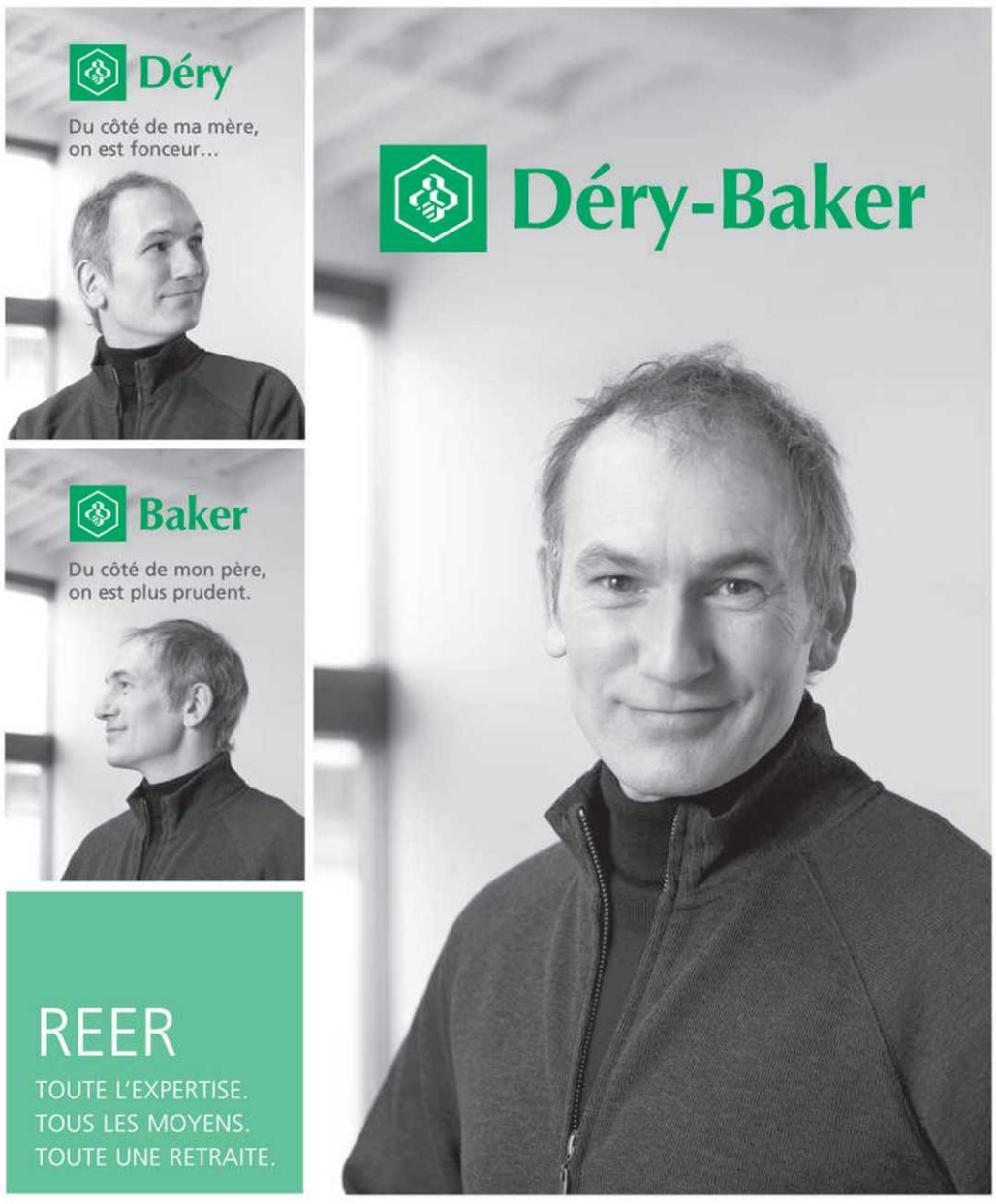
Avis publié conformément à l'article 1030 du Code de procédure civile du Québec

Le 24 février 2007

Nucléaire : El-Baradeï invité en Corée du Nord

VIENNE — Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohamed El-Baradeï, a annoncé hier avoir été invité par la Corée du Nord à venir y préparer, sans doute à la mi-mars, le gel de son complexe atomique, premier pas vers la dénucléarisation du pays. Dans un entretien à Vienne, M. El-Baradeï a souligné que cette invitation « était un pas dans la bonne direction vers la mise en œuvre de la dénucléarisation de la péninsule coréenne ». Cette visite, qui pourrait avoir lieu dans la deuxième semaine de mars, constituera l'événement le plus marquant dans ce dossier après l'accord du 13 février sur le programme nucléaire du régime communiste. *AFP*

1756418



7,5%
taux de la cinquième année

LE PARFAIT DUO :
RENDEMENT MAIS SÛREMENT

Le placement garanti DUO Desjardins combine une Épargne à terme à rendement progressif d'un terme de 5 ans et un placement garanti Perspectives Plus d'un terme de 7 ans au potentiel de rendement illimité.

Diversification et potentiel de rendement supérieur, avec le DUO Desjardins, vous êtes gagnant sur tous les plans.

Et vous ne risquez rien : votre capital est garanti à 100 % à l'échéance.

Pour vos REER, c'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

PLACEMENT GARANTI
DUO DESJARDINS

1 800 CAISSES desjardins.com/reer

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Investissement minimal de 5 000 $ répartis en parts égales entre l'Épargne à terme à rendement progressif et le placement garanti Perspectives Plus. Le taux de l'Épargne à terme à rendement progressif est sujet à changement. Le rendement du placement garanti Perspectives Plus pourrait être nul.



CINQ ANS DE DÉTENTION

La mère d'Ingrid Bétancourt, Yolanda Pulecio, a assisté hier à Bogota à une messe marquant les cinq ans de détention de sa fille, enlevée en Colombie par les rebelles des FARC. Ex-candidate des verts à l'élection présidentielle colombienne, la Franco-Colombienne Ingrid Betancourt avait été enlevée le 23 février 2002. La dernière preuve de vie de la femme représentée ici sur un panneau cartonné remonte au 30 août 2003, date de la diffusion d'une cassette vidéo tournée par ses geôliers. — PHOTO AFP

L'armée américaine recrute d'anciens criminels pour l'Irak

Philippe Grangereau
© *Libération*

WASHINGTON — Il n'y a plus beaucoup de volontaires pour partir en Irak, où 3136 soldats américains ont été tués depuis 2003. Le Pentagone a annoncé cette semaine qu'il allait faire appel à 14 000 membres de la Garde nationale supplémentaires, afin de pallier la carence de soldats d'active sur le terrain.

Fin 2006, l'état-major avait ordonné la mobilisation « non volontaire » de 2500 réservistes de l'infanterie de marine pour servir de «bouche-trous». Le département d'État, qui de son côté devait pourvoir 350 nouveaux postes de diplomates et de fonctionnaires en Irak, n'a trouvé qu'à peine plus de 200 volontaires, en dépit des importantes primes de risque proposées. En désespoir de cause, il vient de décider que les postes vacants seraient provisoirement tenus par des militaires.

SOLDATS DE DEUXIÈME CHOIX

L'armée américaine, composée de 1,4 million d'hommes, est proche d'atteindre les limites de ses capacités avec les missions lourdes en effectifs et de longue durée en Irak et en Afghanistan. Afin de remplir ses quotas, elle en est réduite à abaisser ses critères de recrutement en acceptant un nombre croissant d'anciens condamnés pour délits et crimes. L'an dernier, les forces armées ont laissé entrer dans leurs rangs 8129 soldats non conformes aux critères. Ce chiffre représente plus de 10 % des nouveaux effectifs, et est en hausse de 65 % par rapport à 2003, année de l'invasion de l'Irak.

Nombre de ces soldats de deuxième choix sont moins aptes pour des raisons physiques, telle l'obésité. Mais la plupart ont commis des délits (vol, cambriolage, agressions aggravées, homicide involontaire). Plus de 900 d'entre eux sont d'anciens criminels (contre seulement la moitié en 2003). « La guerre d'Irak a plongé l'armée dans un cercle vicieux de déclin des critères de recrutement », note un éditorial du *New York Times*.

PLUSIEURS DÉLITS

Un laxisme qui n'est pas sans conséquences. La justice américaine a traduit en justice une vingtaine de soldats dans trois affaires de massacre de civils commis en Irak, en 2005 à Haditha, puis en 2006 à Hamdaniya et à Mahmoudiyah. Dans cette dernière affaire, jugée devant un tribunal militaire du Kentucky, cinq soldats sont accusés d'avoir violé et tué une fillette de 14 ans le 12 mars 2006. Les parents de la victime et sa sœur de cinq ans ont aussi été abattus. L'un deux a été condamné jeudi à 100 ans de prison. Le principal accusé, le soldat Steven Green, avait été engagé en 2005 dans la 101e division aéroportée, en dépit de plusieurs délits inscrits dans son casier judiciaire.

Non aux bombes à sous-munitions

OSLO — Une très grande majorité des pays participant à une conférence à Oslo, dont la Grande-Bretagne et la France, ont adopté hier une déclaration commune appelant à une interdiction des bombes à sous-munitions d'ici à 2008, une décision saluée par les associations humanitaires.

« Quarante-six des 49 pays se sont mis d'accord sur cette déclaration. C'est une très grande avancée et nous sommes très satisfaits », a déclaré Raymond Johansen, secrétaire d'État norvégien aux Affaires étrangères.

Seuls le Japon, la Pologne et la Roumanie ont refusé de signer l'accord qui a été pris en dehors des instances internationales et en l'absence de pays-clés comme Israël et les États-Unis.

Le document prévoit « l'interdiction d'ici à 2008 d'utiliser, de produire, de transférer et de stocker les bombes à sous-munitions qui causent des dommages inacceptables aux civils ». Les organisations humanitaires ont salué l'accord hier. Une bombe à sous-munitions peut contenir jusqu'à 650 petites bombes qui se dispersent sur un vaste périmètre. Elles doivent exploser au moment de l'impact, mais cela n'est pas toujours le cas et elles font donc des victimes des années après avoir été lâchées.

Dans un récent rapport, Handicap International avance que 98 % des victimes de ces bombes sont des civils. *AFP*

1753957

Robert Levesque
681-7327

MISE DE CÔTÉ 1 AN
Aucuns frais, aucun intérêt.
Livraison sans frais dans les zones désignées avec un article de 299$ et plus.
FERMÉ DIMANCHE
315, av. Proulx (coin Beaucage) Vanier

White-Westinghouse

519,99 RÉFRIGÉRATEUR 18 PI CU sur roulettes tablettes en verre
389,99 CUISINIÈRE 30 PO
LAVEUSE ET SÉCHEUSE 749,99 l'ensemble
LAVEUSE 8 cycles super capacité
SÉCHEUSE cycle auto-porte réversible
369,99 LAVE-VAISSELLE de luxe

Ensemble de 4 pièces : bureau, miroir, tête de lit, 1 table de chevet 399,99
INDUSTRIES SS TL RIVE SUD

Table et 4 chaises 299,99

CHAISE BERÇANTE
PIVOTANTE INCLINABLE
CHOIX DE COULEURS
TABOURET 39,99
139,99 SI APPORTÉ

FUTON 199,99 SI APPORTÉ
FUTON PATTE CENTRALE
PHOTO À TITRE INDICATIF

LIT SUPERPOSÉ
~~329,99~~ 229,99 SI APPORTÉ

SOFA 3 PLACES CHOIX DE TISSUS 499,99
CAUSEUSE 379,99
Photo à titre indicatif

CENTRE DE DIVERTISSEMENT 99,99 SI APPORTÉ

50% SPÉCIALITÉ GRANDE BOUTIQUE DU MATELAS
15 MODÈLES EN MONTRE DE 79,99 À 1999,99

Avanti 2000
Garantie 4 ans 100% sur 20 ans

ROYAL PILLOW TOP
Support latéral • Fibre protectrice
1 po de foam - plus coussin piqué
1 3/4 po de foam chaque côté

39 po	~~779,99~~	389,99
54 po	~~919,99~~	459,99
60 po	~~999,99~~	569,99
76 po	~~1799,99~~	899,99

CHIROPÉDIC
608 ressorts • Supports latéraux

39 po	~~559,99~~	279,99
54 po	~~599,99~~	299,99
60 po	~~799,99~~	399,99

PLATEFORME
39 po - 54 po
60 po
65,99 SI APPORTÉ
BLANCHE OU NOIRE

Avanti 2000 PRIX CHOC! SI APPORTÉ

RESSORTS

Matelas 39 po	99,99
Matelas 54 po	139,99
Matelas foam 39 po - 6 po	79,99

510 RESSORTS SUPER SPÉCIAL

Matelas 39 po	~~359,99~~	179,99
Matelas 54 po	~~399,99~~	199,99
Matelas 60 po	~~599,99~~	299,99

3 MOIS AUCUNS FRAIS, AUCUN INTÉRÊT
S.A.C. ITEM MINIMUM DE 299$ et plus

*12-24-36 VERSEMENTS AVEC LÉGERS FRAIS**
**S.A.C. DÉTAILS EN MAGASIN*

1739731



FERRY INCENDIÉ EN INDONÉSIE

La marine indonésienne a poursuivi hier ses recherches au large de Jakarta au lendemain de l'incendie d'un *ferry* qui a fait au moins 16 morts et plus de 120 disparus, selon la Croix-Rouge. Quelque 300 personnes ont pu être sauvées du sinistre montré ci-dessus à la télé indonésienne. Le feu s'est déclaré au petit matin jeudi à bord du *Levina 1*. Parti de Jakarta vers l'île de Bangka, le bâtiment se trouvait à 80 kilomètres de la capitale. La police a admis que le nombre réel de passagers à bord était supérieur à celui mentionné sur les listes d'embarquement, une pratique courante en Indonésie. — PHOTO AP

1754021

CONCOURS 50 000$ en prix

Vos FINANCES en vacances!

leSoleil pourrait payer vos factures pendant un an

Votre téléphone
Jusqu'à concurrence de
1 000$

7 800$
d'épicerie

Votre
hypothèque ou loyer
Jusqu'à concurrence de
12 000$

Votre électricité
Jusqu'à concurrence de
3 600$

3 000$
d'essence

Et comme si ce n'était pas assez, on ajoute…

7 500$
de meubles

7 500$
de gâteries

7 500$
de voyages

et un an d'abonnement au Soleil!

Remplissez vite votre coupon pour avoir la chance que l'on s'occupe de vos factures!

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. (jour) : _____

Retournez votre bulletin de participation à :
Concours « Vos finances en vacances »
C.P. 15180, Québec (QC) G1K 7X2
ou déposez-le aux bureaux du Soleil, **410, boul. Charest Est à Québec**
Les fac-similés ne sont pas acceptés

❑ J'autorise un agent de **Multi-Prêts Hypothèques** à communiquer avec moi

Tirage le 30 mars 2007

Un seul coupon par enveloppe

Une présentation de :

Multi-Prêts
COURTIER HYPOTHÉCAIRE
MULTI-PRETS HYPOTHÈQUES COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

METRO GP

Signature Maurice Tanguay

Place Ste-Foy

Laurier Du Vallon
Voyages et Découvertes

eko

1756822

VENTE avant RÉNOVATIONS

DES RABAIS TRÈS CHAUDS!

GRATTEZ l'ampoule pour découvrir votre rabais de 10% À 50%!

GAGNEZ UN VOYAGE À CUBA

DÉPART DE QUÉBEC AVEC MAESTRO POUR 2 PERSONNES

Lors de votre achat remplissez l'endos du coupon et courez la chance de gagner un voyage à Cuba.

Ce rabais s'applique sur tous les items en magasin seulement, sauf exceptions. Coupons disponibles en magasin seulement. Offre valide jusqu'au 4 mars 2007. Voir règlements affichés en magasin.

boiteau luminaire

Le choix des consommateurs 2006 au service de l'excellence

vacances maestro

1295, boul. Charest Ouest (angle St-Sacrement), Québec G1N 2C9 • (418) 687-2271 • 1 (800) 681-2271 boiteau-luminaire@globetrotter.net

Royal renoue avec les « éléphants » de son parti

Nathalie Schuck
Associated Press

PARIS — Accusée de faire la course en solitaire, Ségolène Royal a créé la surprise en ouvrant les portes de son équipe de campagne à Lionel Jospin et aux poids lourds du Parti socialiste (PS), renouant avec la famille socialiste qu'elle avait laissée sur le bas-côté.



Ségolène Royal a annoncé la création d'une « équipe du pacte présidentiel » composée de 13 figures historiques du Parti socialiste français, dont l'ancien premier ministre Lionel Jospin. — PHOTO AFP

Un rassemblement diversement apprécié : si les uns saluent l'arrivée de personnalités expérimentées, d'autres y voient une unité tardive et de façade et redoutent qu'elle y perde son image de rénovatrice.

Jeudi soir, à deux mois jour pour jour du premier tour, la candidate du PS a annoncé la création d'une « équipe du pacte présidentiel » composée de 13 figures historiques du PS, dont ses anciens rivaux de la primaire Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn, mais aussi de la « dame des 35 heures » Martine Aubry ou de l'ancien premier ministre Pierre Mauroy. Cette équipe sera chargée de défendre ses propositions en organisant des rencontres sur le terrain.

La surprise de ce retour des « éléphants » est l'arrivée de Lionel Jospin, qui avait combattu Ségolène Royal avant la primaire au PS et était absent de la grande réunion de Villepinte le 11 février, même s'il avait fait savoir début février qu'il interviendrait « de façon positive » dans sa campagne. C'est jeudi que tout s'est joué, quand Ségolène Royal a appelé l'ancien premier ministre. Il aurait posé comme condition que Jean-Pierre Chevènement, jugé responsable par certains de son élimination le 21 avril 2002, ne soit pas dans l'équipe.

Ces retrouvailles de la famille socialiste interviennent alors que la campagne de la candidate a été fragilisée ces dernières semaines par une série de ratés, dont l'apogée a été la démission du PS d'Eric Besson mercredi, et par une succession de sondages en demi-teinte. Ségolène Royal préfère mettre en avant la nécessité de se mettre en ordre de bataille alors que s'ouvre une « nouvelle phase » de campagne autour de la « valorisation » de ses propositions.

PANSER LES PLAIES

Pour beaucoup au PS, cette annonce va panser les plaies d'un parti qui s'était senti un brin méprisé. « Quand on veut rassembler les Français, il faut commencer par rassembler les socialistes », commentait le *jospiniste* Jean Glavany sur le site Internet du *Monde*, « Ce n'était pas une bonne chose qu'ils soient tenus à l'écart ».

Pour d'autres, c'est pour Ségolène Royal un gage de crédibilité, son point faible dans les sondages. Selon une enquête OpinionWay publiée hier, seuls 47 % des sondés l'ont trouvée compétente et 45 % convaincante lundi soir sur TF1.

Les candidats en quête de 500 parrains parmi 47 000 élus

PARIS — Aux mois de la présidentielle, la chasse aux parrainages s'est officiellement ouverte en France : les candidats ont trois semaines pour trouver 500 parrains et valider ainsi leur participation à l'élection d'avril-mai, une tâche qui pour certains s'annonce ardue.

Le leader d'extrême droite Jean-Marie Le Pen, arrivé au deuxième tour de l'élection de 2002, affirme ainsi « ramer » pour réunir 500 signatures d'élus auxquels il vient de lancer un appel « solennel ».

Depuis des semaines, les équipes de campagne des aspirants à l'Elysée rassemblent des soutiens de principe, qui doivent encore se concrétiser par écrit sur les formulaires officiels envoyés depuis jeudi aux quelque 47 000 élus nationaux, départementaux, régionaux ou locaux habilités à parrainer. La date-butoir pour retourner les 500 précieux documents au Conseil constitutionnel est le 16 mars.

Cette mesure vise notamment à éviter une multiplication de candidatures fantaisistes. ***Agence France-Presse***

1756699

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No.: 500-06-000158-028

(Recours Collectifs)
COUR SUPÉRIEURE

ASSOCIATION POUR L'ACCÈS À L'AVORTEMENT
Demanderesse

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
Défendeur

et

FONDS D'AIDE AUX RECOURS COLLECTIFS
Mis en cause

AVIS À :

Toutes les femmes bénéficiaires du régime public d'assurance maladie du Québec qui ont déboursé une somme d'argent pour obtenir un avortement dans la province de Québec entre le 2 mai 1999 et le 22 février 2006.

Le 17 août 2006, la Cour supérieure du district de Montréal a accueilli un recours collectif institué par l'Association pour l'accès à l'avortement (AAA). Ce recours demandait le remboursement par le gouvernement du Québec des sommes que les femmes ont dû débourser pour obtenir une interruption volontaire de grossesse (IVG) alors qu'elles étaient assurées par le régime d'assurance maladie du Québec. Ces femmes doivent :

- avoir obtenu l'intervention entre le 2 mai 1999 et le 22 février 2006;
- s'être présentées dans l'une des cliniques suivantes :

  Morgentaler (Montréal),

  Fémina (Montréal),

  l'Alternative (Montréal),

  l'Envolée (Montréal),

  le Centre de santé des femmes de Montréal,

  Latitude (Québec).

Une procédure de réclamation a été mise sur pied afin de permettre aux femmes de présenter leur réclamation tout en préservant la confidentialité de leur démarche et de leur dossier.

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a été désignée par la Cour supérieure pour administrer le processus de réclamation. En présentant une réclamation, la réclamante accepte que la RAMQ vérifie les renseignements se rapportant à l'IVG obtenue et son admissibilité au régime d'assurance maladie au moment de l'intervention.

LA PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour recevoir une indemnité, la réclamante doit remplir un formulaire de réclamation et le poster à la RAMQ au plus tard le 7 septembre 2007. **Vous trouverez une copie du formulaire de réclamation dans une enveloppe préadressée à la RAMQ insérée dans votre quotidien avec les encarts publicitaires. Le formulaire est également disponible sur le site Internet www.reclamation-ivg.qc.ca. Il est aussi possible de l'obtenir en communiquant avec la RAMQ au 1-866-504-9993**. Une réclamante qui aurait obtenu plus d'une IVG devra remplir un formulaire pour chaque intervention.

La RAMQ déterminera par la suite si la réclamante a droit à un remboursement. Si la réclamation est acceptée, la RAMQ lui fera parvenir son chèque de remboursement au plus tard le 8 février 2008.

Si une réclamation est refusée, la réclamante en sera avisée par la RAMQ entre le 2 et le 16 novembre 2007. La réclamante qui désirera contester la décision devra le faire au plus tard le 21 décembre 2007 en transmettant une demande de révision à l'administrateur des réclamations (RAMQ) à l'adresse suivante : Case postale 18000, Québec (Québec) G1K 9H1. La réclamante pourra, si elle le désire, assister à l'audience où seront décidées les demandes de révision, et contester elle-même la décision ou se faire représenter par un avocat. Cette audience aura lieu le 18 janvier 2008 à 9 h 30, en salle 15.04 du palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est.

OPTIONS POUR LE PAIEMENT DES INDEMNITÉS

Deux options s'offrent à la réclamante pour obtenir son remboursement :

1) Fournir une adresse à laquelle sera postée l'indemnité ou la décision de la RAMQ. La réclamante devra par la suite aviser celle-ci de tout changement d'adresse.

2) À défaut de vouloir fournir une adresse, la réclamante devra convenir avec la RAMQ d'un autre moyen pour transmettre l'indemnité ou la décision en communiquant avec celle-ci au 1-866-504-9993.

Les indemnités non réclamées et les chèques non encaissés au 8 septembre 2008 seront réputés faire partie du reliquat et la Cour supérieure du Québec en disposera selon la loi.

DATES À RETENIR

Date limite pour envoyer le formulaire de réclamation à la RAMQ	7 septembre 2007
Date limite pour demander par écrit la révision de la décision	21 décembre 2007
Date de l'audition pour contester en personne un refus de réclamation	18 janvier 2008
Envoi des chèques de remboursement	Au plus tard le 8 février 2008

POUR DE L'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DE RÉCLAMATION
Administrateur des réclamations
Régie de l'assurance maladie du Québec
Case postale 18000
Québec (Québec) G1K 9H1

Tél. : 1-866-504-9993

www.reclamation-ivg.qc.ca

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT SUR LE RECOURS COLLECTIF
Procureurs de l'AAA
Trudel & Johnston
85, de la Commune Est, 3e étage
Montréal (Québec) H2Y 1J1

Tél. : 514-871-0702

info@trudeljohnston.com
www.trudeljohnston.com

L'Italie de retour dans son instabilité légendaire ?

Martine Nouaille
Agence France-Presse

ROME — La démission du chef du gouvernement Romano Prodi a replongé l'Italie dans le cauchemar de l'instabilité gouvernementale, une constante enracinée dans la vie politique de la Péninsule qui alourdit sa réputation à l'étranger mais qu'il sera difficile de faire disparaître, selon des analystes.

«La crise réveille à l'étranger l'idée que l'Italie n'est pas un partenaire fiable, alors que le retour de Romano Prodi aux affaires avait été applaudi par les grandes capitales européennes», relève le politologue français Marc Lazar, spécialiste de l'Italie.

Guido Moteldo, rédacteur en chef du journal de centre-gauche *Europa*, reconnaît que la crise tombe mal, «au moment où l'Italie revient en Europe et qu'elle est engagée sur de nombreux terrains, notamment au Liban».

«À part Israël, avec une myriade de partis sans coalition durable, il y a peu d'exemple, dans le monde d'une telle instabilité gouvernementale», déplore-t-il.

Lorsque la Démocratie chrétienne (DC) était aux affaires, «l'instabilité venait des luttes de fractions internes» à ce grand parti du centre qui domina la vie politique jusqu'aux années 80, rappelle le journaliste Massimo Benedetti, ancien jeune collaborateur du leader de la DC Aldo Moro, assassiné par les Brigades rouges en 1978.

Stefano Folli, éditorialiste à l'influent journal économique *Il Sole-24 Ore*, met aussi en cause «un bipolarisme imparfait, qui donne un poids démesuré aux extrêmes». Pour Prodi, les petits partis centristes, les communistes, les verts et les radicaux (laïques libertaires).

Silvio Berlusconi, l'ancien chef de gouvernement de droite, devait aussi compter avec les deux extrêmes de sa coalition : la Ligue du Nord (populiste) et les centristes. «Mais les contradictions étaient masquées par la large majorité parlementaire dont il disposait», ajoute-t-il.

«IRRESPONSABILITÉ»

Le député de l'Olivier (gauche) Luciano Violante, président de la commission parlementaire des affaires constitutionnelles, souligne cependant que contrairement à 1998, où Romano Prodi, déjà aux affaires, avait été lâché par le Parti communiste, «la coalition n'a pas explosé». Le désaveu du gouvernement mercredi par le Sénat, où la gauche ne dispose que d'une voix d'avance, est due «à l'irresponsabilité politique de deux élus d'extrême gauche», tempête-t-il.

Le député met en cause la loi électorale «désastreuse» adoptée par la droite juste avant les élections législatives de 2006 «dans la perspective de sa défaite», qui n'a pas permis de dégager une majorité solide au Sénat. «Il faut d'urgence adopter une loi électorale qui permette d'obtenir la stabilité parlementaire, comme en France», ajoute le parlementaire.

Mais Marc Lazar souligne la difficulté de la tâche car les petits partis, directement menacés par un système majoritaire à la française, sont prêts à défendre chèrement leur peau. Un système mixte à l'allemande permettrait de leur garantir une existence parlementaire, avance Stefano Folli.

1756468

SATURN

Plus que jamais. Du jamais vu.MC

BERLINE OU COUPÉ QUAD ION.2 XT 2007 DE SATURN

Caractéristiques de série de l'ION : glaces et rétroviseurs électriques, clé avec fonction télédéverrouillage, régulateur de vitesse, lecteur CD compatible MP3.



Modèle présenté : ION.2 2007

LOUEZ POUR	TAUX DE LOCATION
190 $**	2,5 %**

**LOCATION DE 48 MOIS, 0 $ COMPTANT ET 0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ TRANSPORT EN SUS. VÉHICULE NON ADMISSIBLE À L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE.

COMPTANT	MENSUALITÉ
1 950 $	147 $
1 000 $	168 $
0 $	190 $

AUT. : 5,9 L/100 KM (48 MI/GAL) - VILLE : 9,2 L/100 KM (31 MI/GAL)°

0 $ COMPTANT
À LA LOCATION DE TOUS LES MODÈLES ION ET VUE 2007
OU 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 48 MOIS DE TOUS LES MODÈLES ION ET VUE 2007§

VUE TA 4 CYL. 2007 DE SATURN

Caractéristiques de série du VUE : glaces électriques, télédéverrouillage, régulateur de vitesse, système OnStar®, climatisation et longerons de toit intégrés

Système OnStar® de série par GM



Modèle présenté : VUE V6 TI 2007

LOUEZ POUR	TAUX DE LOCATION
299 $**	2,5 %**

**LOCATION DE 48 MOIS, 0 $ COMPTANT ET 0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ TRANSPORT EN SUS. VÉHICULE NON ADMISSIBLE À L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE.

COMPTANT	MENSUALITÉ
5 150 $	187 $
3 000 $	234 $
0 $	299 $

AUT. : 7,5 L/100 KM (38 MI/GAL) - VILLE : 11,3 L/100 KM (25 MI/GAL)°

VOICI LA NOUVELLE
PROMESSE SATURN
GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS OU 160 000 KM SUR LE GROUPE PROPULSEUR‡
LE TRANSPORT DE COURTOISIE ET L'ASSISTANCE ROUTIÈRE‡
EXPÉRIENCE D'ACHAT SANS TRACAS | PRIVILÈGE D'ÉCHANGE DE 30 JOURS†

L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE



Voyez votre détaillant Saturn pour courir la chance de GAGNER une AURA XE 2007, un OUTLOOK XR TI 2007, ou un SKY Red Line 2007.•

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS

((XM)) RADIO SATELLITE

VOTRE VIEILLE VOITURE VOUS DONNE DROIT À UNE RÉCOMPENSE.
Obtenez un rabais de 1 000 $ sur un véhicule Saturn neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieille voiture finir ses jours au ciel. Visitez carheaven.ca ou votre détaillant Saturn pour plus d'information.

autos-o-ciel
une histoire d'auto qui finit bien

Votre expérience commence à
saturncanada.com

Saturn Saab de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab de Lévis
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

*Les composants du groupe propulseur des véhicules 2007 sont couverts par une garantie limitée pendant 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. Voyez un détaillant pour les conditions, restrictions et protections de la garantie limitée ainsi que pour les modalités d'assistance et de service à la clientèle. †Dans les 30 jours ou 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. ‡Le transport de courtoisie et l'assistance routière sont aussi disponibles pendant 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. Ce que vous devez savoir : les modèles neufs 2007 ION et VUE et réservé aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. Un acompte ou un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. La mensualité variera en fonction du montant de l'emprunt et de la valeur de l'acompte/échange. Par exemple : pour un emprunt de 10 000 $ à 0 % d'intérêt annuel, les mensualités seront de 208 $ pour 48 mois. Le coût de l'emprunt sera de 0 $. L'obligation totale sera de 10 000 $. L'offre est sans intérêt et s'applique uniquement aux clients de détail qui prennent livraison d'un véhicule ION ou VUE 2007 de Saturn entre le 11 janvier et le 31 mars 2007. ** Basée sur une location de 48 mois pour une berline ION.2 XT 1SA 2007 de Saturn ou un coupé Quad ION.2 XT 1SA 2007 de Saturn/un VUE TA 4 cyl. 2007 de Saturn. Un acompte ou un échange d'une valeur minimum de 0$/0$ est requis pour une mensualité de 190$/299$. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. Le taux d'intérêt annuel est de 2,5%/2,5%. L'obligation totale est de 9 127 $/14 370 $. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,15 $. D'autres options de location sont offertes. Les offres s'appliquent à l'achat ou à la location des modèles neufs 2007 suivant : une berline ION.2 XT 1SA 2007 de Saturn/un VUE TA 4 cyl. 2007 de Saturn achetés et livrés entre le 11 janvier et le 31 mars 2007 et sont réservées aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. ††§ Le transport (1 100$/1 200$), la taxe sur la climatisation (100 $), s'il y a lieu, l'immatriculation, la TPS, la TVQ, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais liés à l'inscription au RDPRM/PPSA, les droits et l'équipement optionnel sont en sus. Préparation à la route incluse. Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. Les gagnants potentiels d'un prix devront répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Les chances de gagner un véhicule varieront durant la période du concours selon le nombre de participations. Pour 500 000 participations, par exemple, les chances de gagner l'un des véhicules attribués par région sont de 1 sur 5 000. Voyez votre détaillant ou concessionnaire GM, visitez www.gmcanada.com ou composez le 1 800 463-7483 pour obtenir le règlement complet du concours. © 2007 Saturn Corporation. Saturn et ses logos sont des marques déposées de Saturn Corporation. Tous droits réservés. AURA est une marque de commerce de Saturn Corporation. Le nom XM^MC et le logo correspondant sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. Voyez un détaillant, visitez saturncanada.com ou faites le 1 888 4SATURN pour les conditions et les détails. ° OnStar® est une marque déposée d'OnStar Corporation.

SOMALIE

Des commandos américains pour lutter contre Al-Qaida

WASHINGTON — Des commandos américains ont mené des opérations au sol dans le sud de la Somalie, depuis des bases secrètes en Éthiopie et au Kenya voisins, affirmait hier le *New York Times*, citant des responsables américains anonymes.

Le Pentagone n'a pas confirmé ces informations. « Nous travaillons très étroitement avec nos alliés dans la région dans la conduite de nos opérations militaires. Nous sommes impliqués dans la traque des activités terroristes là où elles ont lieu », s'est contenté de dire un porte-parole du Pentagone, Bryan Whitman.

D'après le *New York Times*, les hiérarchies militaires américaine et éthiopienne ont partagé leurs renseignements sur la localisation de membres d'Al-Qaida, les services américains fournissant notamment à leurs homologues éthiopiens des photos prises par des satellites espions. L'aviation américaine a lancé plusieurs raids aériens contre des membres présumés d'Al-Qaida depuis une piste d'atterrissage dans l'est de l'Éthiopie, explique le journal.

D'après eux, ces opérations se sont déroulées avec succès, même si elles n'ont pas permis de capturer ou de neutraliser trois responsables d'Al-Qaida accusés d'avoir organisé les attentats contre les ambassades américaines à Nairobi et à Dar es-Salaam en 1998. En janvier, l'aviation américaine avait mené au moins deux raids dans le sud de la Somalie.

Pays pauvre de la Corne de l'Afrique, la Somalie est ravagée depuis 1991 par une guerre civile qui a fait au moins 300 000 morts. La situation a changé en 2006, avec l'arrivée des islamistes qui ont pris le contrôle en quelques mois d'une grande partie du centre et du sud du pays.

Fin décembre, ces islamistes ont été défaits lors d'une vaste offensive de l'armée éthiopienne et des troupes du gouvernement de transition somalien. ***Agence-France Presse***

1756915

LE SALON NATIONAL DE LA POURVOIRIE CHASSE & PÊCHE

AVIS IMPORTANT

Veuillez prendre note que le Salon national de la Pourvoirie qui devait avoir lieu au Terminal de Croisières à Québec du 2 au 4 mars 2007 a été annulé.

Le Salon aura lieu aux Galeries de la Capitale du 17 au 20 janvier 2008.

SOYEZ-Y, ON VOUS ATTEND!

Allô prof : des services GRATUITS d'aide aux devoirs offerts à la grandeur du Québec!

Québec (418) 843-5355 Sans frais 1-888-776-4455

Site Internet www.alloprof.qc.ca

1757032

Avis de qualité

Ministère du Revenu

Produits financiers non réclamés et biens non réclamés remis au ministre du Revenu du Québec par les institutions financières, les caisses d'épargne et de crédit, les compagnies d'assurance, les sociétés de fiducie, les bureaux d'avocats ou de notaires, les gestionnaires de régimes de retraite et les courtiers ou conseillers en valeurs mobilières.

Conformément aux dispositions de l'article 32 et de l'article 24.1 de la *Loi sur le curateur public*, le ministre du Revenu du Québec fait connaître, par la publication de cet avis, qu'il a la responsabilité d'administrer provisoirement les produits financiers et les biens suivants, qu'il a reçus entre le 1er septembre 2006 et le 31 décembre 2006. En règle générale, afin de pouvoir se qualifier comme étant non réclamés, au sens de la *Loi sur le curateur public*, les produits financiers ne doivent pas avoir fait l'objet d'une réclamation, d'une opération ou d'une instruction par leur propriétaire au cours d'une période de trois ans, soit depuis le 31 décembre 2003 ou avant, avant d'être remis au ministre du Revenu.

Si vous croyez que l'un de ces produits ou l'un de ces biens vous appartient ou que vous en êtes l'ayant droit, consultez le registre des biens non réclamés, à l'adresse **www.revenu.gouv.qc.ca**, ou communiquez avec la Direction générale des biens non réclamés, au 1 866 840-6939.

Pour réclamer un produit financier, vous devez remplir un formulaire disponible dans le site Internet de Revenu Québec. Des frais (honoraires, taxes de vente, etc.) s'appliquent et seront déduits du montant que vous réclamez. Lors de votre démarche, vous devrez prouver hors de tout doute que vous êtes bien le propriétaire ou l'ayant droit du produit financier ou du bien que vous réclamez. Notez que la remise d'un produit financier ou d'un bien exige des délais qui peuvent s'échelonner sur plusieurs semaines.

Un propriétaire ou un ayant droit peut récupérer un produit financier remis au ministre du Revenu sans limite de temps, sauf dans le cas des sommes inférieures à 500 $, pour lesquelles le droit de réclamation est limité à dix ans à compter de leur remise au ministre des Finances.

Note : Les appellations, les dénominations ou les noms figurant dans les listes publiées dans cet avis sont écrits comme ils ont été transmis par les différents détenteurs au moment de la remise des biens ou des produits au ministre du Revenu du Québec.

Voici la liste des produits financiers non réclamés administrés par le ministre du Revenu du Québec :

1. Les dépôts d'argent ainsi que les fonds, les titres et les autres biens déposés dans des coffrets de sûreté, n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation, opération ou instruction par leur propriétaire depuis le 31 décembre 2003 et avant, ont été remis au ministre du Revenu par les entités suivantes :

Le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins

2. Les fonds, les titres ou les autres objets contenus dans des coffrets de sûreté, n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation, opération ou instruction depuis le 31 décembre 2003 et avant, ont été remis au ministre du Revenu par les entités suivantes :

Banque Nationale

Banque Nationale (succ. 00261)
Banque Nationale (succ. 0155-1)
Banque Nationale (succ. 04131)
Banque Nationale (succ. 0428-1)
Banque Nationale (succ. 0433-1)
Banque Nationale (succ. 10721)
Banque Nationale (succ. 1098-1)
Banque Nationale (succ. 13751)
Banque Nationale (succ. 00491)
Banque Nationale (succ. 01141)
Banque Nationale (succ. 0173-1)
Banque Nationale (succ. 02671-006)
Banque Nationale (succ. 0510-1)
Banque Nationale (succ. 1323-1)
Banque Nationale (succ. 1327-1)
Banque Nationale (succ. 0284-1)
Banque Nationale (succ. 1133-1)
Banque Nationale (succ. 11361-006)
Banque Nationale (succ. 8-107)
Banque Nationale (succ. 00441)
Banque Nationale (succ. 02051)
Banque Nationale (succ. 10851)
Banque Nationale (succ. 15571)
Banque Nationale du Canada (succ. 12531)

Banque Royale

Banque Royale (succ. 07121)
Banque Royale (succ. 5341)
Banque Royale (succ. 09231)
Banque Royale du Canada
Banque Royale du Canada (succ. 07121)
Banque Royale du Canada (succ. 6221)
Banque Royale (succ. 06941)

Banque Scotia

Banque Scotia (succ. 90191)
Banque Scotia (succ. Westmount)

3. Les fonds, les titres, les intérêts, les dividendes et les autres biens reçus par une société de fiducie, par un conseiller ou un courtier en valeurs mobilières, ou par un gestionnaire de fonds mutuels, n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation, opération ou instruction depuis le 31 décembre 2003 et avant, ont été remis au ministre du Revenu par les entités suivantes :

BMO Investments Inc.
CIBC Mellon Trust Company – Barrick Gold Corporation
CIBC Wood Gundy
Financière Banque Nationale
Fonds Vision Europe
Trust Banque Nationale Inc.
Trust La Laurentienne
CIBC Gestion d'actifs
Financière Banque Nationale
Scotia Capital
Scotia Securities
Services aux investisseurs Computershare
Société de fiducie Computershare
Talvest

4. Les sommes assurées non réclamées et payables en vertu de contrats d'assurance vie, n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation, opération ou instruction depuis le 31 décembre 2003 et avant, ou les sommes payables au décès de l'assuré et présumées exigibles au plus tard à la date du centième anniversaire de l'assuré, ont été remises au ministre du Revenu par les entités suivantes :

Household Life Insurance Company
L'Industrielle Alliance, compagnie d'assurance sur la vie
The Great-West Life Insurance Company

5. Les fonds, les titres et les autres biens détenus en fidéicommis, n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation, opération ou instruction depuis le 31 décembre 2003 et avant, ont été remis au ministre du Revenu par les entités suivantes :

Avocats

Lavery de Billy

Notaires

Gerald Friedlansky
Me Charles Guillotte
Me Denis Tanguay
Me Denise Brosseau
Me Geneviève Guérin
Me Jacques A. Deschênes
Me Louise Roy
Me Noël Lajoie
Me Roberto Aspri
Me Mélanie Gauthier
Me Raymond Guy
Me Yves Beaudoin
Beaulieu & Tremblay
Me Ginette Sincennes
Isaacson, Levy & Steinbert
Me Albert Labrèche
Me André Hogue
Me Dominique Jetté
Me Gertrude Lacroix
Me Maurice Grenache
Me Robert Brossoit
Vien, Lauzon & ass., huissiers

Courtiers immobiliers

Prudential Real Estate Relocation Services

6. Les sommes présumées exigibles au plus tard à la date du soixante-dixième anniversaire de naissance du rentier ou du salarié et payables en vertu de contrats de régimes de rentes ou de retraite, à l'exception des prestations visées par la *Loi sur le régime de rentes du Québec*, n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation, opération ou instruction depuis le 31 décembre 2003 et avant, ont été remises au ministre du Revenu par les entités suivantes :

Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance
Régime de retraite des employés syndiqués de bureau de Industries Davie inc.
Régime de retraite des employés syndiqués de Opérations CHIP REIT NOS 21 et 22
Régime de retraite des employés cadres, cols blancs et cols bleus de la Ville de Trois-Rivières
Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne
Régime de retraite des employés de Systèmes Invensys Canada inc. (div. Foxboro)
Ronzoni Foods Canada Corp., pension plan for salaried employees
Régime de retraite non contributif 1970 de la division canadienne Steel Foundries de Hawker Siddeley Can Inc.
Régime de retraite de Div. Can. Steel Foundries de Hawker Disseley Canada Inc.
Régie int. de traitement de l'eau Saint-Romuald – Saint-Jean
C.C.Q. R. suppl. R. employés de l'industrie de la construction du Québec

7. Les fonds, les titres ou les autres biens détenus par une institution financière à titre de créancière, de créancière en garantie (gagiste) ou de gardienne, n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation, opération ou instruction depuis le 31 décembre 2003 et avant, ont été remis au ministre du Revenu par les entités suivantes :

A.I. Credit Corporation

8. Les sommes payables en cas de remboursement ou de rachat de titres d'emprunt ou d'actions, de parts ou d'autres formes de participation dans une personne morale, une société ou une fiducie, de même que les intérêts, les dividendes ou les autres revenus, y compris les ristournes qui se rattachent à ces titres ou à ces formes de participation, n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation, opération ou instruction depuis le 31 décembre 2003 et avant, ont été remis au ministre du Revenu par les entités suivantes :

Coopérative de câblodistribution de l'Arrière-Pays

Obligations municipales et coupons

Ville de Boisbriand
Ville de Boucherville
Ville de Lévis
Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Ville de Saint-Romuald
R.I.T.E.P. Saint-Romuald et Saint-Jean, coupons et obligations 91
Saint Romuald, coupons et obligations 90

Direction générale des biens non réclamés
500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.00
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 1 866 840-6939
www.revenu.gouv.qc.ca

Québec

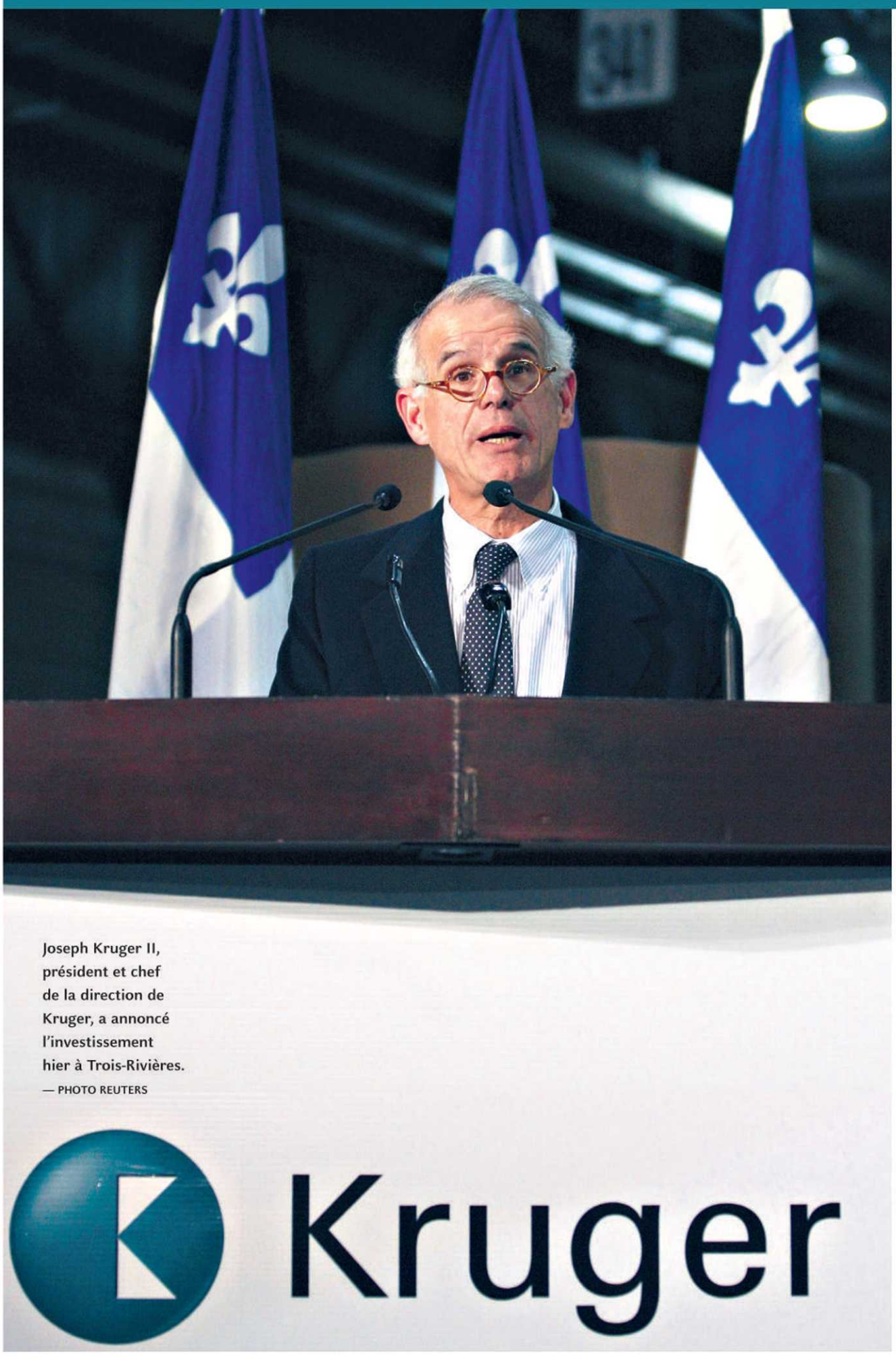
TORONTO	TSX60	NASDAQ	NEW YORK	LE DOLLAR
13 343,53	761,26	2515,10	12 647,48	+0,11
+25,55	+0,87	-9,84	-38,54	86,27 ¢US

affaires



Une pièce de 25¢ sur le curling → 50

KRUGER INVESTIT 200 M $



Joseph Kruger II, président et chef de la direction de Kruger, a annoncé l'investissement hier à Trois-Rivières.
— PHOTO REUTERS

L'entreprise recevra une aide de 70 M $ de Québec

Martin Ouellet
Presse canadienne

TROIS-RIVIERES — Le chef libéral Jean Charest a remis son chapeau de premier ministre hier le temps d'annoncer une aide financière de plus de 70 millions $ à la société forestière Kruger, à Trois-Rivières, en Mauricie.

Avec l'enveloppe gouvernementale en poche, la direction de Kruger a confirmé qu'elle investira au total 200 millions $ pour la construction d'un atelier de désencrage de pâte d'une capacité annuelle de 342 000 tonnes métriques sur le site de ses installations trifluviennes.

La décision d'annoncer l'investissement en grande pompe pendant l'effervescence électorale a été prise « en commun » avec le gouvernement, a par la suite précisé le chef de l'exploitation chez Kruger, Bernard Routhier.

« Nous en sommes venus à une entente avec nos partenaires il y a quelques semaines, puis nous avons convenu de faire notre annonce aujourd'hui (vendredi). Quand la campagne a été lancée, nous avons décidé en commun de conserver la même date », a-t-il expliqué en substance.

SANS SURPRISE

À Trois-Rivières, le lancement du projet de Kruger n'a surpris personne, puisqu'il était anticipé depuis des mois. Le quotidien *Le Nouvelliste* en faisait encore mention mardi dernier.

Avec son investissement de 200 millions $, Kruger espère devenir le chef de file en Amérique du Nord dans la fabrication de papier pour publication à haute teneur en fibres recyclées.

L'atelier de désencrage utilisera une nouvelle technologie qui produira deux catégories de pâtes qui remplaceront complètement la pâte mécanique. Ces deux nouvelles pâtes serviront à la production de papiers à valeur ajoutée à contenu de fibres recyclées.

La participation du gouvernement comprend une subvention de 20 millions $ et un prêt avec intérêts de 50 millions $ d'Investissement Québec.

Hydro-Québec consent également 30 millions $ par l'entremise du programme d'amélioration majeure d'usines pour l'efficacité énergétique.

Malgré les sommes mises sur la table, le projet n'est pas créateur d'emplois. Avec l'introduction des nouvelles technologies, Kruger réduira de 1200 à 1050 le nombre de ses employés à Trois-Rivières d'ici les prochains mois.

Tout au plus, l'investissement permettra de « consolider » les emplois qui subsisteront, a indiqué la direction.

Optosecurity va de succès en succès

L'entreprise a développé un produit assurant une meilleure protection dans les aéroports

Lise Fournier
lfournier@lesoleil.com



L'année 2007 sera importante pour Optosecurity. L'entreprise de Québec vient de clore une ronde de financement de 15,4 millions $. Une des meilleures au Canada depuis longtemps pour une jeune entreprise. Et son produit-vedette, le XMS — un appareil capable de détecter tous les types d'armes et de liquides explosifs dissimulés dans les bagages —, est fin prêt pour le marché.

Le président d'Optosecurity, Éric Bergeron, est optimiste. Lui et son équipe ont trimé dur pour en arriver là. « Mais on va de succès en succès », dit-il en entrevue.

Le plan de marketing de son entreprise vise les aéroports et les gares maritimes. « Et c'est déjà bien engagé », lance-t-il.

« Notre appareil a été conçu pour être jumelé aux machines à rayons X des aérogares dans le but d'aider au travail des agents de contrôle et des douaniers. En fait, c'est une technologie qui permet de détecter ce que les rayons X ne voient pas. On déchiffre l'information cachée dans les images », résume M. Bergeron.

Que vous tentiez de dissimuler un revolver en matière plastique, une arme en pièces détachées ou un nouveau gadget à la James Bond, le XMS détecte instantanément la présence de tout objet menaçant. Et la démonstration est encore plus impressionnante avec les liquides explosifs dont on dit qu'ils sont la nouvelle arme des terroristes. Or, la technologie d'Optosecurity est actuellement la seule au monde capable de différencier le contenu d'une bouteille et de dire s'il s'agit de sirop d'érable, d'eau gazeuse ou d'un produit potentiellement dangereux.

« Cet exploit tient du génie », mentionne Éric Bergeron. Et ce génie, c'est Dan Gudmundson, un spécialiste des semi-conducteurs qui a quitté le chaud soleil du Texas pour joindre les rangs d'Optosecurity.

« Ça aussi, c'est digne de mention », indique le jeune pdg.

Aujourd'hui, Optosecurity compte une quarantaine d'employés. Mais pour mener à bien son plan de commercialisation, une vingtaine d'autres seront embauchés d'ici le printemps tant à la production qu'aux ventes. Optosecurity a également ouvert deux bureaux à l'extérieur du Canada : l'un en Virginie, l'autre à Londres, histoire de faciliter la mise en marché de ses produits.



Éric Bergeron, président d'Optosecurity, fait une démonstration des capacités du système qui peut détecter tous les types d'armes et de liquides explosifs dans les bagages. — PHOTO LE SOLEIL, MARTIN MARTEL

PETITE HISTOIRE

Démarrée en 2003 grâce à une technologie développée par l'INO, Optosecurity a fait son chemin. En moins de trois ans, la PME est passée du stade de démarrage à celui de la commercialisation. « Mais au tout début, personne ne voulait parier sur nous, avance M. Bergeron. Même si j'avais une bonne technologie, les investisseurs se montraient frileux, poursuit-il. Il faut les comprendre, c'était au lendemain de la déconfiture des télécoms où tout le monde avait perdu de l'argent. » Aussi Éric Bergeron mettra 18 mois à réunir 2 millions $ de capital de risque. « Et c'est la BDC qui a gardé le projet en vie, dit-il, en me soutenant jusqu'à la fin du financement. »

Une fois le problème d'argent réglé, Éric Bergeron effectue une première embauche : Luc Perron, son actuel vice-président recherche et développement. « Luc avait le profil parfait, dit-il. Ingénieur en physique et spécialiste de l'optique, il avait travaillé sur la problématique du traitement d'images avec la GRC et l'armée. Mieux encore, il était à Québec. »

Éric Bergeron est non seulement entrepreneur, mais père de deux enfants. Pour lui, Optosecurity, c'est assurément l'avenir. L'échec n'est donc pas une option, dit-il. À la vitesse où les choses progressent, je suis sûr de notre réussite. » Luc Perron est du même avis. Selon lui, leur technologie vient renforcer la sécurité dans les aéroports. « C'est de la valeur ajoutée, dit-il. On ne vient pas remplacer l'humain, mais aider les douaniers à mieux faire leur boulot. Mais comme la sécurité dans les aéroports, c'est ultrasensible, on a mis le temps nécessaire à conquérir ce marché qui aujourd'hui commence à payer.

Que faire avec 1 million $ par année pendant 25 ans ?

Pierre Couture
pcouture@lesoleil.com

Un million de dollars par année pendant 25 ans, ça ne change pas le monde, sauf que... La cagnotte que fera tirer Loto-Québec mercredi soir fait déjà saliver les planificateurs financiers.

D'entrée de jeu, tous les spécialistes contactés par le *Soleil* sont unanimes : un tel montant d'argent procure assurément l'autonomie financière pour le reste de ses jours. À moins que...

Pour le gagnant d'un tel lot, Loto-Québec offre deux choix : encaisser 1 million$ par année pendant 25 ans ou 17 millions $ d'un seul coup. Un montant non imposable, évidemment.

Le comptable agréé et planificateur financier Éric Brassard préfère la deuxième avenue. « Les possibilités sont alors infinies », fait-il valoir.

On fait quoi alors ? Manoir, bagnoles de luxe, chalet au bord d'un lac, bateau, voyages, bouffes dans les grands restos, condo en Californie : tout est ouvert car le gain le permet amplement, signale un autre planificateur qui tient toutefois à la discrétion.

LES VAUTOURS...

Mais attention. Le gagnant d'un tel lot doit s'attendre à être courtisé de toutes parts. Anciens camarades du secondaire, vendeurs de toutes sortes, belle famille, collègues de bureau : tous réclameront leur part. C'est pourquoi des choix éclairés sont nécessaires pour espérer faire travailler son capital.

Pour éloigner les « vautours », le comptable agréé et courtier de plein exercice Pierre Juneau opterait pour le million de dollars par année pendant 25 ans. « Pour une personne peu habituée à gérer une grosse fortune, ce n'est pas une si mauvaise affaire. Cela éloigne les demandes farfelues et ça appelle à la discipline », explique-t-il.

Évidemment, le scénario d'investissement diffère selon l'âge du nouveau millionnaire. Pour un jeune travailleur de 30 ans, par exemple, l'occasion serait alors belle de dire « au revoir » au patron et de se partir en affaires.



L'achat d'une franchise dans le secteur de la restauration ou encore l'acquisition d'une entreprise de services jouissant déjà d'un chiffre d'affaires établi est à considérer.

Pour un chef de famille, la création d'une fiducie familiale ou encore discrétionnaire semble incontournable. « C'est une belle façon d'éviter de faire payer de l'impôt à ses héritiers tout en leur distribuant des montants d'argent significatifs », signale M. Brassard.

Côté placements, la cagnotte de 17 millions $ à peine grugée pourra alors être appelée à fructifier en toute quiétude. Titres obligataires et boursiers garniront alors le portefeuille du millionnaire. « Avec un tel montant, on peut certes se permettre d'être plus agressif avec une composition à 80 % en titres boursiers », croit Éric Brassard. Il est à noter que le rendement de ces placements est alors imposable.

DON ET FONDATION

Pour les esprits davantage tournés vers le missionnariat, la mise sur pied d'une fondation risque de devenir une véritable planche de salut. Le crédit d'impôt découlant alors de ce don de charité est très utile, surtout lorsque vient le temps de payer son dû au fisc.

Une fondation permet notamment de recevoir toutes sortes de dons, de l'argent, des biens, des legs, voire de l'assurance-vie ou des immeubles. « Il permet aussi de mobiliser des gens autour d'une cause. Pour les adeptes de la simplicité volontaire, c'est génial », note Éric Brassard.

Une fondation peut même devenir une véritable entreprise avec des employés. Des salaires peuvent être versés pour des fonctions précises, mais aux conditions généralement respectées dans le marché.

En cas de décès d'un gagnant ayant opté pour la rente annuelle, Loto-Québec a prévu le coup. La valeur escomptée des paiements de rente restant à effectuer (déterminée par le payeur) sera alors payée aux liquidateurs ou administrateurs du détenteur décédé.

Les héritiers auront ainsi tout le loisir de se partager le joli magot.

Environ 72 % des adultes québécois utilisent Internet

Presse canadienne

MONTRÉAL — Le pourcentage d'adultes québécois qui naviguent régulièrement sur Internet est passé à 72 % en novembre dernier (ou 4,2 millions de personnes), soit le double des 34 % de janvier 2000, selon une enquête réalisée tout au long de l'année dernière par le CEFRIO et Léger Marketing auprès d'un total de 12 000 adultes.

Chez les jeunes adultes de 18 à 24 ans, le pourcentage d'utilisation atteint 97 %.

Autre élément d'importance, autant de femmes (69 %) que d'hommes (68 %) utilisent maintenant Internet, comme c'est le cas depuis trois ou quatre ans dans le reste de l'Amérique du Nord. En 2002, 2003 et 2004, les Québécoises accusaient un retard de 12 à 15 %.

USAGE MODÉRÉ

L'usage d'Internet demeure tout de même modéré. Pour des activités autres que le travail et les études, soit le divertissement et les loisirs, l'utilisation d'Internet occupe 6,1 heures par semaine, comparativement à 23,3 heures par semaine consacrées à l'écoute de la télévision.

D'autre part, 38,1 % des adultes ont fait des transactions bancaires sur Internet en 2006, contre 12,9 % en 2001. L'achat en ligne a également triplé.

Parmi les activités en ligne, la plus populaire demeure le courrier électronique, la messagerie instantanée ou le clavardage (3 adultes sur 10).

En ce qui concerne les vidéos, ils sont particulièrement populaires chez les 18 à 24 ans. Le pourcentage a doublé en l'espace d'un an, passant de 25 % à 53 % en décembre 2006. La popularité des sites YouTube, TonTuyau et Têtes à claques y serait pour beaucoup.

Toutes ces données ont un impact sur les entreprises et les organisations, a indiqué le directeur des Enquêtes et de la veille stratégique pour CEFRIO, Éric Lacroix, vendredi en conférence de presse.

TOURISME

À titre d'exemple, dans le domaine du tourisme, il a été établi que 80 % des Québécois qui ont pris des vacances en 2006 ont utilisé Internet pour en faire la planification.

« Les commerçants qui ne sont pas sur Internet risquent de passer à côté d'une clientèle potentielle fort importante », a avancé M. Lacroix.

« Les hôtels, les restaurants et les activités touristiques qui ne sont pas en ligne vont être ignorés. Ils vont passer à côté d'une manne très importante », a-t-il ajouté.

Le CEFRIO, qui est un centre de liaison et de transfert qui regroupe près de 160 membres universitaires, industriels et gouvernementaux, entend s'intéresser de plus près aux blogues au cours des prochains mois. On tentera de mesurer leur impact sur la présente campagne électorale au Québec.

« Nous allons étudier comment les partis politiques vont gérer les vidéos qu'ils diffusent, comment ils vont gérer les vidéos diffusés sur eux, sur YouTube et TonTuyau, et quel sera l'impact sur les électeurs », a avancé M. Lacroix.



UNE PIÈCE DE 25 ¢ SUR LE CURLING

La Monnaie royale canadienne (MRC) a lancé la première de 17 pièces qui souligneront les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Cette pièce de 25 , illustre le curling. Elle a été lancée dans le cadre du Tournoi des Cœurs Scotties, à Lethbridge. La pièce de 25 ¢ Curling a été mise en circulation hier. On pourra se la procurer dans les succursales participantes de RBC et les points de vente participants de Petro-Canada. Le nombre de pièces mises en circulation pourrait atteindre les 22 millions d'exemplaires. Les points de vente participants de Petro-Canada vendront également une carte de sport illustrant une version colorée de la pièce Curling. Les cartes de sport se vendront à 7,95 $ l'unité et ont également étémises sur le marché hier. — PHOTO PC

CanWest augmente sa participation pour acquérir Alliance

TORONTO — CanWest MediaWorks augmente sa participation dans la coentreprise qui doit faire l'acquisition d'Alliance Atlantis Communications, la faisant passer de 132 millions $ à 200 millions $. La filiale de CanWest Global Communication a révélé, hier, avoir informé son partenaire, la banque Goldman Sachs, qu'elle avait décidé de se prévaloir de son droit d'augmenter sa participation dans la prise de contrôle d'Alliance Atlantis, une transaction d'une valeur de 2,3 milliards $. *PC*

1755537

Pour ceux qui apprécient une approche client exceptionnelle et qui exigent des résultats de grande qualité...

Voici deux nouvelles raisons de choisir le cabinet d'avocats McCarthy Tétrault.



Sur la photo, de gauche à droite : Mes Pauline Motard, Pierre-Étienne Morand et Pierre Boivin

L'associé directeur du bureau de Québec de McCarthy Tétrault, Me Pierre Boivin, est heureux de vous présenter deux nouveaux avocats ayant été assermentés en 2006.

Bienvenue à Me Pierre-Étienne Morand qui exerce en droit du travail et de l'emploi et en droit immobilier, ainsi qu'à Me Pauline Motard qui pratique en droit immobilier et en droit des affaires. Soulignons que Me Motard a remporté le Prix du Lieutenant-gouverneur 2006. Décerné par le Barreau du Québec, ce prix est remis aux étudiants qui se démarquent entre autres par leurs résultats académiques exceptionnels et leur engagement dans la communauté.

Avec près de 700 avocats qui exercent dans une vaste gamme de secteurs du droit, McCarthy Tétrault est le cabinet offrant l'expertise multidisciplinaire la plus complète au Canada. Tout en étant le plus important cabinet au pays, notre bureau de Québec est l'un des plus prestigieux et anciens. En effet, François-Xavier Drouin, l'un des fondateurs de McCarthy Tétrault, y a fait ses débuts en 1872.

L'expertise. Les résultats.MD

McCarthy Tétrault

VANCOUVER • CALGARY • TORONTO • OTTAWA • MONTRÉAL • QUÉBEC • LONDRES MCCARTHY.CA

À 7,3 milliards $, le surplus budgétaire fédéral dépasse les attentes

Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a révélé, hier, avoir engrangé un surplus budgétaire de 7,3 milliards $ au cours des neuf premiers mois de l'année financière, dont 1,2 milliard $ seulement en décembre.

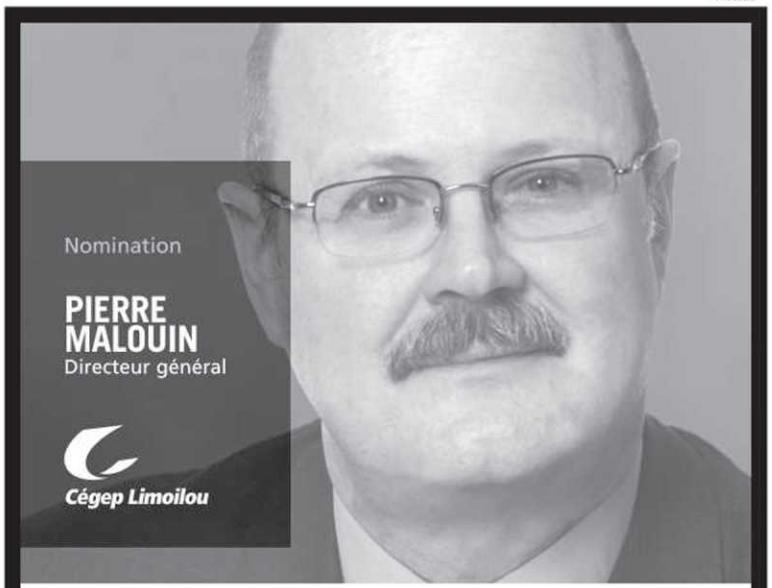
Ce chiffre est légèrement inférieur aux 7,5 milliards $ accumulés pendant la même période en 2005-2006, mais largement supérieur aux 4,2 milliards $ prévus pour tout l'exercice, une prévision mise de l'avant par le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty.

Le ministère des Finances a expliqué que le surplus de décembre est attribuable à la hausse de 7,6 % des revenus, soit 1,4 milliard $, qui a découlé d'une augmentation appréciable des produits des impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises, ainsi que de recettes non fiscales.

Ces gains ont toutefois été partiellement contrebalancés par un recul des droits d'accise, essentiellement la réduction de la TPS entrée en vigueur l'été dernier.

Les dépenses ont augmenté de 800 millions $, ou 5,5 %, reflétant une hausse des paiements de péréquation et des dépenses ministérielles. Les frais d'intérêt sur la dette publique ont de leur côté augmenté de 300 millions $.

1756823



Le conseil d'administration a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Pierre Malouin au poste de directeur général du Cégep Limoilou. Monsieur Malouin entrera en fonction le 26 février 2007.

Détenteur d'une maîtrise en physique, monsieur Malouin est d'abord diplômé du Cégep Limoilou. Il a enseigné au Cégep Limoilou et au Cégep Bois-de-Boulogne jusqu'en 1976. Il a occupé ensuite plusieurs fonctions au ministère de l'Éducation, notamment comme directeur des Ressources matérielles et financières puis, de 1997 à 2002, en tant que directeur général du Financement et de l'équipement pour le secteur de l'Enseignement supérieur.

De 2002 à 2005, monsieur Malouin a été sous-ministre associé au ministère de la Santé et des Services sociaux. Depuis 2005, il est travailleur autonome et se voit confier des mandats par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des cégeps.

Possédant une très bonne connaissance du réseau collégial, monsieur Malouin s'est révélé un homme de défis, passionné par l'éducation, un excellent gestionnaire et un bon communicateur. À l'heure où le Cégep Limoilou redéploie son offre de formation pour encore mieux répondre aux besoins de sa population étudiante, le conseil d'administration a la conviction que monsieur Malouin est l'homme de la situation.

www.climoilou.qc.ca

www.lautorite.qc.ca

Trouvez l'information qui éclairera vos choix pendant la période des REER.

Québec : 418.525.0311
Montréal : 514.395.0311
Sans frais : 1.866.526.0311

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
INFORMER. ENCADRER. PROTÉGER.

1753457

MÉRITE COMMERCIAL DESJARDINS

ENTREPRISE FÉVRIER 2007

RÉGIONS DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

FINALISTE ENTREPRISE DE L'ANNÉE FIDEIDES 2007



Étaient présents à cette remise, de gauche à droite : M^me^ Marlène Beaupré, gérante des ventes à l'Hôtel Gouverneur Québec; M^me^ Pascale Laroche, conseillère publicitaire à TVA Québec ; M^me^ Annabelle Tremblay, conseillère publicitaire à RockDétente 107,5 Québec; M.Patrick Bourbeau, conseiller publicitaire au quotidien Le Soleil; M. Denis Desharnais, vice-président exécutif chez Desharnais Pneus & Mécanique; Mme Claudia Desharnais, directrice chez Desharnais Pneus & Mécanique; M. Jean-Guy Roy, directeur général chez Desharnais Pneus & Mécanique; M. Raynald Roy, vice-président Soutien au développement des affaires Québec-Ouest - Rive-Sud à la Fédération des caisses Desjardins du Québec; M. André Di Vita, président du conseil d'administration de la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec et vice-président régional des ventes Québec et les provinces de l'Atlantique à l'Industrielle Alliance.

UNIPNEU DESHARNAIS PNEUS & MÉCANIQUE

Desharnais Pneus & Mécanique : (418) 681-6041

DESHARNAIS, PNEUS & MÉCANIQUE : UN GARAGE DE CONFIANCE!

Le lundi 19 février 2007, le Mérite commercial Desjardins de février 2007 a été remis officiellement à Desharnais Pneus & Mécanique. Cette remise s'est déroulée au Centre financier aux entreprises Desjardins Nord-Ouest Québec-Métro

Desharnais Pneus & Mécanique offre un concept unique au Québec de pneus de tous prix, de toutes dimensions et de toutes catégories tant pour véhicules de promenade que pour les véhicules utilitaires, camionnettes et poids lourds, camions, remorques et autocars. Grâce à son évolution remarquable, l'entreprise est devenu un géant et un modèle pour ses pairs. Desharnais ne cesse d'évoluer et de grandir au point que même ses nouvelles installations, conçues en fonction de la croissance à venir, font déjà l'objet de projets d'agrandissement.

La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec et ses partenaires félicitent Desharnais Pneus & Mécanique.

UNE INITIATIVE DE :

Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec

Le Mérite commercial Desjardins est un prix mensuel qui vise à souligner le dynamisme et le succès obtenu par des entreprises ayant une place d'affaires dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Lors du 24e Gala des Fidéides, le 15 mars 2007, deux entreprises parmi les lauréates des douze derniers mois se verront attribuer le titre d'« Entreprise de l'année des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches » dans les catégories « petite entreprise » et « moyenne et grande entreprise ».

Desjardins TVA leSoleil rock détente 107,5 FM HÔTEL GOUVERNEUR QUÉBEC

IMPORTATIONS DE VÊTEMENTS

La FTQ demande à Ottawa de négocier avec la Chine

Lia Lévesque
Presse canadienne

MONTRÉAL — Forts de l'appui des trois partis d'opposition à la Chambre des communes, la FTQ et ses syndicats du vêtement demandent au gouvernement conservateur de négocier avec la Chine pour limiter les importations de vêtements.

Une motion invitant à limiter la croissance des importations de vêtements provenant de la Chine a été adoptée, mardi, par la Chambre des communes, par 155 voix contre 119. Présentée par le NPD, la motion, qui reprenait une recommandation en ce sens d'un comité du commerce international, a été appuyée par le Parti libéral et le Bloc québécois.

Il faut sauver l'industrie du vêtement et ses milliers d'emplois, dont 60 % sont concentrés au Québec, a martelé hier le président de la FTQ, Henri Massé.

Selon le Conseil du Québec Unite Here, qui regroupe des syndiqués du secteur du vêtement, il n'y avait plus que 28 783 emplois dans le vêtement au Québec en novembre 2006, comparativement à 40 171 en janvier 2004. La saignée des emplois est similaire au Canada, avec 51 719 emplois en novembre 2006, comparativement à 75 562 en janvier 2004.

Or, selon M. Massé, il ne s'agit pas d'emplois de misère, mais de salaires de 12 $ à 12,50 $ l'heure, avec des assurances collectives, un régime de retraite et un mois de vacances par année.

M. Massé fait valoir que l'Europe et même les États-Unis ont adopté des mesures similaires pour protéger leur industrie du vêtement. Il se demande pourquoi le gouvernement conservateur de Stephen Harper reste de marbre, puisque de telles actions protectrices sont permises par les accords de l'OMC.

Les membres de l'Organisation mondiale du commerce peuvent se prévaloir de mesures de sauvegarde inscrites dans les accords, qui prévoient qu'un pays peut limiter la croissance des importations de vêtements. Dans ce cas-ci, le Canada aurait à négocier avec la Chine.

« C'est idéologique. De toute façon, ce gouvernement-là ne fait rien dans l'économie nulle part », s'est exclamé avec dépit M. Massé, en faisant référence à l'inaction du gouvernement conservateur.

Après avoir discuté à plusieurs reprises avec des ministres du gouvernement Harper dans différents dossiers, M. Massé en conclut que « c'est comme discuter avec une poignée de Jell-O ; on n'a pas de réponse ferme, pas de non ferme, pas de oui ferme ».

M. Massé avance aussi une autre explication : des entreprises canadiennes du textile, qui ont transféré leur production ou une partie de leur production en Chine, feraient pression sur le gouvernement canadien pour ne pas qu'il limite les importations provenant de Chine.

Le président de la FTQ fait valoir que l'adoption de telles mesures de sauvegarde, pour un temps donné, permettraient à l'industrie de s'adapter en choisissant un créneau plus spécifique, par exemple, ou de modifier sa production.

Astral Media signe une lettre d'intention avec Standard Radio

Presse canadienne

MONTRÉAL — Astral Media a annoncé hier la signature d'une lettre d'intention et confirmé qu'elle avait des discussions exclusives avec Standard Radio concernant l'acquisition de presque tous les éléments d'actif du radiodiffuseur.

La lettre d'intention vise les 52 stations de radio que Standard Radio détient dans 29 marchés répartis dans l'ensemble du Canada, a indiqué l'entreprise montréalaise dans un communiqué publié après la fermeture des marchés.

Astral a aussi affirmé que sa lettre d'intention porte sur la société IMS, qui vend de l'espace publicitaire à l'échelle nationale, sur le fournisseur de contenu pour la radio Sound Source Networks et sur deux stations de télévision établies dans le nord de la Colombie-Britannique.

Dans son communiqué, Astral Media indique que le prix d'achat devrait comprendre un versement de 80 % en espèces et 20 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote. « Cette transaction est conditionnelle à plusieurs conditions d'usage, dont une vérification diligente satisfaisante, la signature d'une entente finale et l'approbation des organismes de réglementation », a affirmé l'entreprise.

Si elle se réalise, cette acquisition ferait d'Astral Media le plus important radiodiffuseur du Canada, avec 81 stations de radio dans l'ensemble du pays.

Outre les 52 stations de radio de Standard dont elle veut faire l'acquisition, Astral Media exploite déjà 29 stations au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Les 21 stationsqu'Astral Media détient au Québec sont réparties dans trois réseaux de langue française : Énergie, RockDétente et Boom FM.

Astral Media exploite aussi sept stations de radio FM et une station AM au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Elle exploite aussi des chaînes câblées telles que Séries +, Musimax, Vrak TV et Canal D.

« Avec l'acquisition de Standard Radio, Astral Media ne fera pas seulement l'acquisition des stations de radio les plus performantes du pays. Nous allons en même temps acquérir une entreprise dont les valeurs et la culture sont similaires aux nôtres, a indiqué dans le communiqué le président et chef de la direction de l'entreprise, Ian Greenberg. Nous nous réjouissons à l'idée d'accueillir les employés de Standard Radio au sein de notre équipe. »

La famille Slaight est propriétaire de Standard depuis 1985, alors que le père, Allan Slaight, l'a achetée de Conrad Black.

La tentative par Astral d'acquérir Standard survient après une tentative de prise de contrôle ratée de l'entreprise de radio et de télévision CHUM l'été dernier, une compagnie qui a éventuellement été achetée par CTVGlobemedia pour 1,7 milliard $.

À la Bourse de Toronto, hier, le titre d'Astral a reculé de 1,76 $, soit 3,94 %, clôturant à 42,86 $.

1742954

1756520

Chambre de commerce de Québec

Agir ensemble sur l'économie régionale



Prix Rayonnement Hors Québec

Félicitations au finaliste du mois de février 2007

Monsieur François Savard

Président-directeur général de BUG.tv



Véritable bâtisseur de stations totalement numériques, BUG.tv révolutionne le monde de la télévision à partir de ses systèmes logiciels HD utilisant la flexibilité des ordinateurs Apple. Depuis que NBC a opté pour son logiciel qui facilite la mise en onde de graphiques animés lors de la couverture des Jeux olympiques de Turin, l'entreprise est devenue une référence mondiale.

Et les succès s'enfilent avec des clients tels la National Basketball Association ou le Sunday Night football de NBC, la chaîne d'Al Gore en Californie CurrentTV, Canal Évasion pour le Tour de France 2006 et SCN en Saskatchewan. Même la nouvelle Graduate School of Journalism de la City University of New York (CUNY) utilise maintenant la puissance de la technologie air_flow™ de BUG.tv pour former ses futurs diplômés.

BUG.tv Broadcast Unifying Gears

Facilitant la production et la mise en onde, réduisant de plus de 50 % le poids de la technique, la méthode BUG.tv facilite d'autant le travail de création et permet d'investir davantage avec les créateurs. C'est ce qui vient de se produire en Allemagne, avec le lancement de la chaîne d'informations financières en temps réel DAF, véritable exemple de WEB TV, la télévision Internet de l'avenir.

L'entreprise de Lévis, toujours sous la direction de ses deux co-fondateurs François Savard et Harold Pilote, est maintenant reconnue internationalement, avec une trentaine de stations clientes en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Turquie. Et le développement des marchés en Australie et au Pakistan suit son cours.

François Savard a aussi été «personnalité de la semaine» de La Presse et «personnalité du mois» de la Fédération de l'informatique (FIQ), durant l'année 2006.

Le Prix Rayonnement Hors Québec sera décerné le vendredi 27 avril 2007, lors du **Gala des Grands Québécois.**

Partenaire du Prix Rayonnement Hors Québec

Développement économique Canada

Canada

Partenaires du Gala

Bell · Desjardins Conjuguer avoirs et êtres · gps Groupe de promotion prévention santé · NYCOMED · Hydro Québec

Partenaires médias

rockdétente · TVA · leSoleil · Commerce Monde.com

692-3853, poste 221

www.ccquebec.ca

CHAMBRE DE COMMERCE ACCRÉDITÉE 2006-2008 avec DISTINCTION

Dilbert



Un projet de loi pour forcer le retour au travail au CN

Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a présenté hier une législation destinée à forcer le retour au travail des 2800 grévistes du Canadien National. Mais comme le NPD et le Bloc québécois ne sont pas pressés de l'appuyer, son adoption prendra plusieurs jours.

Le gouvernement tente de suspendre les règles de procédure pour accélérer l'adoption du projet de loi, mais seuls les libéraux l'appuient dans cette tentative.

Le ministre fédéral du Travail, Jean-Pierre Blackburn, affirme que s'il obtenait l'appui de tous les autres partis, la loi serait adoptée en une heure.

DÉBAT MARDI

Le débat reprendra mardi, mais seulement sur la motion qui vise à accélérer l'adoption du projet de loi. Il faudra encore voter sur cette motion avant de commencer à débattre, puis voter sur le projet de loi.

Selon le ministre Blackburn, cette grève des chefs de train, des serre-freins et des chefs de triage, sans contrat depuis le 31 décembre, nuit trop à l'économie canadienne. Il déplore des mises à pied, des retards et des interruptions de livraison dans tout le pays.

M. Blackburn dit qu'il est en contact constant avec les médiateurs fédéraux impliqués dans le dossier et que rien ne laisse croire, selon ses plus récentes informations, qu'un règlement du litige est imminent.

Les questions de sécurité, des conditions de travail et des salaires sont les principaux éléments en litige.

Alors que la grève se poursuit au CN, pour une 14e journée, Ford du Canada, une des nombreuses entreprises affectées par le conflit de travail, a décidé de fermer, pour une période indéterminée, son usine de St. Thomas, dans le sud-ouest de l'Ontario, en raison de problèmes d'approvisionnement.

La mesure affecte 2300 personnes travaillant à l'usine, qui fabrique les modèles Crown Victoria et Grand Marquis.

QUARTS DE TRAVAIL RÉDUITS

Les quarts de travail à St. Thomas avaient été réduits depuis deux semaines en raison de la grève du CN.

Lauren More, une porte-parole de Ford du Canada, n'a pu dire à quel moment l'usine serait rouverte, précisant que la situation serait évaluée chaque jour.

1754430

Fier partenaire des Fidéides 2007

VILLE DE QUÉBEC

La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec est heureuse d'annoncer la participation de la Ville de Québecs en tant que partenaire majeur des Fidéides 2007.

La 24e édition de la Soirée de la remise des prix se tiendra le jeudi 15 mars 2007 au Centre des congrès de Québec.

INFORMATION : (418) 651-7181 WWW.CCEQ.CA



De gauche à droite : M. Richard Côté, membre du comité exécutif de la Ville de Québec; M. André Di Vita, président des Fidéides 2007 et vice-président ventes – Québec et les provinces de l'Atlantique de Industrielle Alliance assurances et services financiers; et M. Alain Vaillancourt, président de la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec et directeur régional des ventes – Groupe entreprises chez Bell Mobilité.

Photo : Œil pour Œil

Le Concours de l'excellence en affaires
des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec

1757070

9e édition Concours québécois en entrepreneuriat

PARTENAIRE MAJEUR

CLD LES CLD DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

APPEL DE CANDIDATURES

Le **CLD de Québec** vous invite à vous inscrire au plus important concours favorisant le développement de l'entrepreneuriat au Québec.



PRÉSIDENT D'HONNEUR
Stéphane Bédard, Fondateur Victhom Bionique Humaine

DEUX VOLETS :

Création d'entreprise
Pour les adultes voulant se lancer en affaires et pour les nouveaux propriétaires d'entreprise.

Entrepreneuriat étudiant
Pour les étudiants des niveaux primaire à universitaire ayant réalisé des projets qui font appel à leurs habiletés d'entrepreneur.

Près de ***20 000 $*** en prix au niveau régional et de ***300 000 $*** pour ceux qui se hisseront à la finale provinciale.

PORTEUR RÉGIONAL

CLD DE QUÉBEC *Entreprendre ensemble*

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :
lundi 19 mars 2007, 16 h

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE AU :
www.concours-entrepreneur.org

PARTENAIRES **ASSOCIÉS** ET **MÉDIA**

Desjardins Caisse d'économie solidaire · Conseil de la Nation huronne-wendat · Parc technologique du Québec métropolitain · Emploi-Québec Capitale-Nationale · leSoleil

PARTENAIRES **NATIONAUX**

PARTENAIRE EN TITRE : Québec · PARTENAIRES PRESTIGE : Canada · Raymond Chabot Grant Thornton · Counselling Foundation · PARTENAIRES RÉGIONAUX : Chambre des notaires du Québec · Desjardins

1756506



J'ai des valeurs... j'investis où ça compte !

- >> J'épargne plus facilement pour ma retraite
- >> Je profite d'avantages fiscaux
- >> Je contribue au maintien et à la création de milliers d'emplois au Québec
- >> Je participe à l'essor d'une finance socialement responsable

30 % de crédits d'impôt + REER

Date limite 1er mars 2007

www.REERvert.com

FONDACTION CSN POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

1 800 253-6665 • www.fondaction.com

Venez nous rencontrer au :
Conseil central de Québec
155, boul. Charest Est, 1er étage, Québec
Du 26 février au 1er mars, de 9 h à 21 h
Téléphone : 418 647-5815

Profitez du prêt REER !

Note : Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Veuillez lire le prospectus simplifié de Fondaction, offert à nos bureaux ou dans notre site Internet.

SNC-Lavalin hausse son dividende de 29 %

Ross Marowits
Presse canadienne

MONTRÉAL — SNC-Lavalin a annoncé hier qu'il augmentait son dividende trimestriel de 29 %, la troisième bonification du genre en quatre ans, après avoir vu ses profits grimper en dépit d'une contre-performance de son secteur énergie.

L'entreprise a enregistré un bénéfice net de 50,7 millions $, ou 33 ¢ par action, au quatrième trimestre de 2006, comparativement à 43,9 millions $, ou 29 ¢ par action, pour la période correspondante de 2005.

L'apport au bénéfice net de l'autoroute 407, une autoroute privée payante ontarienne dans laquelle SNC-Lavalin détient une participation, a été de 1,5 million $ au quatrième trimestre de 2006, comparativement à une perte nette de 657 000 $ un an auparavant.

Les revenus de l'entreprise se sont pour leur part élevés à 1,67 milliard $ au dernier trimestre de 2006, comparativement à 1,10 milliard $ un an plus tôt.

« Nous sommes heureux de dévoiler que 2006 a été une autre bonne année pour Lavalin, a déclaré le président de chef de la direction de SNC-Lavalin, Jacques Lamarre, lors d'une conférence téléphonique à l'intention des analystes. Les perspectives demeurent positives dans pratiquement tous nos domaines d'expertise et notre situation financière nous permet d'exploiter ces nombreuses occasions. »

Pour l'exercice 2006, le bénéfice net de SNC-Lavalin a été de 158,4 millions $, ou 1,04 $ par action, après dilution, contre 129,9 millions $, ou 85 ¢ par action, en 2005.

Les revenus annuels de la compagnie ont de leur côté bondi à 5,15 milliards $. Ils étaient de 3,45 milliards $ en 2005.

SECTEUR ÉNERGIE

Le secteur énergie a toutefois essuyé une perte de 18 millions $ sur des revenus de 1,22 milliard $, comparativement à un profit de 67 millions $ sur des revenus de 879 millions $ un an plus tôt.

Commentant l'ensemble des résultats, M. Lamarre a ajouté qu'ils reflètent la qualité du travail de l'entreprise depuis plusieurs années et non seulement en 2006.

« Notre stratégie d'affaires s'appuie sur notre capacité à nous adapter à l'évolution des marchés à long terme et sur la robustesse de notre expertise centrale que nous rehaussons continuellement au moyen d'une croissance organique, d'alliances stratégiques et d'acquisitions », a-t-il dit.

Devant ces résultats, le conseil d'administration de SNC-Lavalin a décidé d'augmenter le dividende en espèces de 29 % pour le porter à 9 ¢ par action pour le quatrième trimestre de 2006.

La compagnie a indiqué, en dévoilant ses résultats vendredi, que sa situation financière demeure solide, avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie consolidés de 1,1 milliard $ à la fin de l'exercice 2006. Ce montant n'inclut pas la somme provenant de la cession de SNC TEC à General Dynamics conclue en janvier.

À cet effet, SNC-Lavalin comptabilisera un produit de disposition de 335,9 millions $, sous réserve de certains ajustements, au cours du premier trimestre de 2007, une opération qui donnera lieu à un gain après impôts d'environ 83 millions $.

L'entreprise a enfin annoncé la nomination de l'ancien pdg d'EnCana, Gwyn Morgan, au poste de président du conseil d'administration.

Il remplacera l'ancien pdg de la Banque Royale, John Cleghorn, qui se retirera après la prochaine assemblée générale des actionnaires, en mai, après avoir occupé ce poste pendant cinq ans.

À la Bourse de Toronto, hier, le titre de SNC a reculé de 72 ¢, clôturant à 36,30 $.

1756519

Chambre de commerce de Québec

Agir ensemble sur l'économie régionale



rock détente 102,5 FM leSoleil Reconnaissance

Un sens à la vie!

Les GRANDS QUÉBÉCOIS

Soyez des nôtres le vendredi 27 **avril** prochain dès 17 h 30
au Fairmont Le Château Frontenac afin d'honorer les **nominés 2007**.



Secteur économique
parrainé par Bell
Jean-Robert Leclerc
Président du conseil d'administration
Groupe Biscuits Leclerc inc.



Secteur social
parrainé par Desjardins — Conjuguer avoirs et êtres
Jean-Marc Boulé
Directeur général
Séminaire Saint-François de Cap-Rouge



Secteur de la santé
parrainé par gps Groupe promotion prévention santé — NYCOMED
Jean Labbé
Consultant pédiatrique en *protection de l'enfance*



Secteur culturel
parrainé par Hydro Québec
Bernard Labadie
Directeur musical
Les Violons du Roy et La Chapelle de Québec

Coût (taxes incluses) : 215 $
Information et réservation : **692-3853, poste 227** ou **www.ccquebec.ca**

Partenaire du Prix rayonnement hors Québec : Développement économique Canada — Canada
Partenaire du cocktail : DMR conseil, une société Fujitsu
Partenaire du digestif : Aéroport de Québec
Partenaires médias : rock détente 102,5 FM, leSoleil, Commerce Monde.com, TVA

1756357

Raymond Chabot Grant Thornton
rcgt.com

La force de notre approche?

Combiner l'expertise de professionnels passionnés à la plus vaste gamme de services en **comptabilité, fiscalité et conseils stratégiques** au Québec!

RCGT est heureux d'annoncer l'**acquisition du Cabinet Denis Biron,** de Neufchâtel, et de vous offrir **une 3e place d'affaires pour mieux répondre à vos besoins.**



La passion de bien faire

140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (Québec) G1R 5P7
418 647-3151

5790, boulevard Étienne-Dallaire
Bureau 103
Lévis (Québec) G6V 8V6
418 835-3965

8370, rue Armand-Viau Nord
Québec (Québec) G2C 1W8
418 843-9218

Bourse de Toronto : hausse nette de 31 points sur la semaine

Presse canadienne

TORONTO — La Bourse de Toronto a vu des gains du début de la journée, dans les secteurs de l'énergie et des mines, s'effriter au fil de la séance, hier, le S&P/TSX s'en tenant à une hausse modeste de 25,55 points, à 13 343,53. L'indice affiche une hausse nette de 31 points sur la semaine.

L'allure de la journée n'a pas étonné certains analystes pour qui ce marché, haussier depuis le milieu de l'automne, devient trop exposé à une correction vers le bas. « Nous nous sentons un peu mal à l'aise », a reconnu Patricia Croft, économiste chez Phillips, Hager & North.

Aux États-Unis, la montée du prix du pétrole a, sans surprise, inquiété le public investisseur au terme d'une semaine où l'indice des prix à la consommation de janvier, plus haut que prévu, a fait craindre les pressions inflationnistes, et donc un ajustement à la hausse des taux d'intérêt. De plus, les ambitions nucléaires de l'Iran ont avivé les tensions géopolitiques.

Le dollar canadien a bouclé la semaine en s'appréciant de 0,16 ¢, pour clore à 86,27 ¢US.

À la cote new-yorkaise, le brut de référence a pris 19 ¢, à 61,14 $US le baril, retombant de son sommet de la séance, mais s'élevant de 2,1 % sur la semaine. Jeudi, il avait gagné 0,88 ¢US, devant un bilan du département de l'Énergie révélant de fortes chutes des réserves américaines d'essence et de mazout. Outre la question de l'Iran, important producteur d'or noir, le Nigeria a connu des violences visant son industrie d'extraction des hydrocarbures.

À Bay Street, où l'indice sectoriel de l'énergie n'a gardé qu'un gain de 0,4 %, EnCana a gagné 41 ¢, à 55,96 $, et Petro-Canada s'est adjugé 69 ¢, à 44,65 $, toutefois l'action Pétrolière Impériale a retraité de 49 ¢, à 42,05 $. Suncor Energy a grimpé de 43 ¢, à 85,43 $.

1751602



DONS
ÉPILEPSIE CANADA
1 877 734-0873

1756581

Chantal Lacasse
Conférencière en étiquette des affaires



L'étiquette des affaires, un atout indispensable pour professionnels de tous les domaines qui désirent **surpasser la compétition!**
Développez votre charisme, votre leadership, votre aisance à joindre un groupe, à prendre part à la conversation et laissez une bonne impression dès les premiers instants!

Formations publiques

Diplômée de l'École du protocole de Washington.
Formatrice agréée Emploi Québec

Étiquette des affaires et attitude professionnelle pour adjointes et personnel de bureau avec repas « coaching »
25 avril, 9 h à 16 h, Université Laval

Prendre la parole en public
3 mai, 9 h à 16 h 30, Hôtel Sépia

Étiquette des affaires (3UFC)
23 mai, 9 h à midi, Hôtel Sépia

Aussi conférences d'une heure et formation en entreprise.

POUR INFORMATIONS: 418-588-6712
Visitez le : www.chantallacasse.com

1757087

vacances maestro

Le président du conseil d'administration, Monsieur Louis F. Larivière et le président et chef de la direction de Vacances Maestro, Monsieur Michel Mordret ont le plaisir d'annoncer la nomination de **Monsieur Jean-François Welch** au poste de Conseiller exécutif au président pour Vacances Maestro.

Monsieur Welch est avocat de formation et consultant en stratégies d'affaires. En outre, il a œuvré au sein du cabinet d'avocats Ogilvy Renault où il conseillait des entreprises canadiennes et américaines sur le plan légal et dans leurs décisions stratégiques.

Monsieur Welch agira à titre de Conseiller exécutif du président et chef de la direction de Vacances Maestro dans la gestion des opérations de la société ainsi qu'en matière de planification stratégique et à titre de conseiller juridique.

Vacances Maestro est une entreprise qui en établissant son siège social et opérationnel à Québec agira comme un outil déterminant de développement du tourisme et de l'économie régionale par l'arrimage de ses capacités avec les grandes infrastructures régionales. Vacances Maestro proposera à l'année un vaste choix de destinations vacances vers le Sud et l'Europe à partir de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec.

Nomination Québec



Jean-François Welch
Conseiller exécutif au président

0CC-0184
Vacances Maestro est détenteur d'un permis du Québec et membre de l'ACTA Canada.

La Bourse de Montréal présente son prospectus

Presse canadienne

MONTRÉAL — La Bourse de Montréal a présenté hier son prospectus préliminaire en vue de son inscription à la Bourse de Toronto.

Le dépôt du document marque une étape importante dans la démarche de la Bourse montréalaise décidée par son conseil d'administration et annoncée le 1er décembre.

Le prospectus fait état de la situation financière et autre de la Bourse de Montréal et de son intention d'inscrire sa cote à Toronto sans placement. L'entreprise a précisé qu'elle ne tirera aucun produit de son inscription initiale d'actions ordinaires à la cote d'une Bourse.

La Bourse avait déjà indiqué que ses actions seront fractionnées selon un ratio de trois pour une, et qu'une demande sera faite auprès de la Bourse de Toronto pour y inscrire ses actions dont le symbole boursier sera MXX.

L'inscription est prévue pour mars ou avril.

Érablière JPL Caron : la Cour réduit l'amende de 284 421 $

Marc Larouche
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le juge Claude-Henri Gendreau, de la Cour supérieure, réduit de 284 421 $ l'amende de 735 000 $ imposée par le Régie des marchés agricoles du Québec à l'érablière JPL Caron, de Squatec. Dans son jugement, le magistrat invalide l'article 22 du règlement de la Régie sur le contingentement, ce qui pourrait avoir des incidences importantes sur les producteurs qui font face à des causes similaires devant les tribunaux.

«L'article 22 stipule que le producteur devait payer à la Fédération une pénalité de 2,65 $ le kilo de sirop produit s'il n'avait pas de quota ou s'il dépassait celui qui lui a été attribué. Le juge Gendreau a conclu que la réglementation qui établissait cette pénalité n'a pas été rédigée en conformité avec les exigences de la loi», explique Me Gilles Moreau. En d'autres termes, ce n'est pas le contenu de l'article de loi qui est remis en cause, mais la façon dont il a été rédigé.

«C'est une question technique. La loi prévoit que si la Régie veut imposer des pénalités, elle doit aussi prévoir dans quel fonds seront versées les sommes récoltées, ce qui n'a pas été fait. En tout respect, je crois que c'est une mauvaise interprétation de la Cour supérieure, mais chose certaine, le tribunal n'a pas considéré que l'amende demandée était abusive, ce qui était plaidé par la partie adverse», commente l'avocat de la Régie, Me Mathieu Turcotte.

D'autre part, le juge Gendreau n'a pas retenu les prétentions du requérant, et a convenu que la Fédération des producteurs acéricoles avait le pouvoir d'imposer les pénalités établies en vertu de la convention de mises en marché aux producteurs qui vendaient leur produit sans passer par la Fédération, qui est l'agent de vente exclusif. En outre, l'érablière JPL Caron devra payer 450 000 $.



Jean-Pierre et Lise Caron, propriétaires de l'érablière JPL Caron — PHOTO MARC LAROUCHE, COLLABORATION SPÉCIALE

Le juge Gendreau a aussi conclu que les amendes prévues, soit 20 ¢ la livre si le producteur omet de faire classer son sirop et 1 $ la livre s'il le vend sans passer par l'agence de vente, sont légales et non abusives.

«Nous sommes partiellement satisfaits, mais nous continuons de croire que les peines imposées dans les conventions de mises en marché sont abusives. Nous porterons ce jugement en appel», affirme Me Moreau. Quant à lui, Me Turcotte croit que la Fédération portera aussi la cause en appel, mais n'a toujours pas reçu le mandat de procéder. La décision n'est pas exécutoire, puisque les parties profitent d'un délai de 60 jours pour porter la cause en appel.

1756660

Transports Canada / Transport Canada

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES S.R.C. 1985, CHAPITRE N-22

Transports Canada donne avis, par les présentes, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, pour approbation, en vertu de la *Loi sur la protection des eaux navigables*, des installations décrites dans les présentes, ainsi que leur emplacement et leurs plans.

En vertu de l'article 9 de ladite loi, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et le bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Îles, ont reçu, sous le numéro 13 946 888, une description des ouvrages portuaires existants suivants, ainsi que leur emplacement et leurs plans, situés dans la municipalité de La Romaine :

- une structure de quai; et
- les infrastructures s'y rattachant.

Le tout est érigé sur un lot de terre (Bloc 1) et un lot de grève et en eau profonde sans numérotation cadastrale, cadastre officiel du canton de La Gorgendière, province de Québec.

Les commentaires relatifs aux impacts de ces installations sur la navigation maritime peuvent être adressés au :

Gestionnaire, Programme de la protection des eaux navigables
Transports Canada
901, Cap Diamant (3e étage)
Québec (Québec) G1K 4K1

Veuillez noter que seuls les commentaires faits par écrit et reçus au plus tard un mois suivant la date de cet avis seront considérés. Même si tous les commentaires répondant à ces exigences seront considérés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Fait à Québec le 23 février 2007.

Canada

AVIS AU PUBLIC

Avis légaux - Appels d'offres - Encans • www.appels.doffres.com

1754544

Desjardins
Groupe d'assurances générales

DESJARDINS GROUPE D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.

DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES

Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 25(2) de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), que Desjardins Groupe d'assurances générales inc. a l'intention de demander au ministre des Finances des lettres patentes constituant une société d'assurances en vue d'exercer des activités d'assurance de biens, assurance automobile, assurance responsabilité et de caution au Canada.

La société sera exploitée au Canada sous les dénominations de *Certas Home and Auto Insurance Company* en anglais et *Certas, compagnie d'assurances auto et habitation* en français, et son établissement principal sera situé à Lévis, Québec. Certas, compagnie d'assurances auto et habitation sera sous le contrôle de Desjardins Groupe d'assurances générales inc.

Toute personne qui s'oppose à la constitution envisagée peut formuler une opposition en écrivant au Bureau du surintendant des institutions financières, 255, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 0H2, au plus tard le 4 avril 2007.

Québec, le 10 février 2007

Le Vice-président exécutif aux affaires juridiques et secrétaire corporatif
PIERRE ROUSSEAU

DESJARDINS GENERAL INSURANCE GROUP INC.

APPLICATION TO ESTABLISH AN INSURANCE COMPANY

Notice is hereby given, pursuant to section 25(2) of the *Insurance Companies Act* (Canada), that Desjardins General Insurance Group Inc. intends to apply to the Minister of Finance for letters patent incorporating an insurance company to carry on the business of property, automobile, liability and surety insurance in Canada.

The company will carry on business in Canada under the name of *Certas Home and Auto Insurance Company* in English and *Certas, compagnie d'assurances auto et habitation* in French, and its principal office will be located in Levis, Quebec. Certas Home and Auto Insurance Company will be controlled by Desjardins General Insurance Group Inc.

Any person who objects to the proposed incorporation may submit an objection in writing to the Office of the Superintendent of Financial Institutions, 255 Albert Street, Ottawa, Ontario K1A 0H2, on or before April 4th, 2007.

Quebec, February 10, 2007

Senior Executive Vice-President Legal Affairs and Corporate Secretary
PIERRE ROUSSEAU

1755353

LES FONDS UNIVERSITAS

Félicitations !



Sonia Dupèré

Richard Garneau, f.s.a., f.i.c.a., président et directeur général de Gestion Universitas, est heureux d'annoncer la promotion de **Sonia Dupèré au poste de vice-présidente, Opérations.**

Pendant plus de 10 ans, **Sonia Dupèré** a occupé différents postes clés aux opérations de Gestion Universitas, notamment au Service à la clientèle. Forte de cette expérience, elle mobilise son équipe afin d'offrir à notre clientèle un service de qualité. Un **sondage Léger marketing** effectué en février 2006 confirme un taux de **satisfaction de notre clientèle de 9/10,** excédant la norme de l'industrie qui s'élève à 8.1/10.

Gestion Universitas est le courtier exclusif et distributeur des régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) des Fonds Universitas, chef de file au Québec. Depuis 1964, plus de **125 000 souscripteurs** ont fait confiance aux Fonds Universitas qui, à ce jour, ont versé près de **250 millions $ en bourses d'études et en remboursement d'épargne.**

L'Éducation ! Peut-on offrir un plus beau cadeau ?
www.universitas.ca

TAUX DE CHANGE

UN DOLLAR US COÛTE — UN EURO COÛTE

1,1591$ 1,5265$

PÉTROLE (WTI)

60,08 $ US

+0,53

OR

683,10 $US

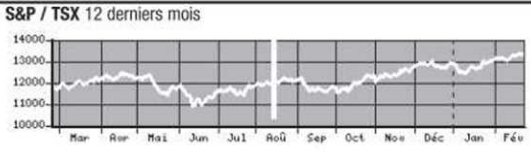
+3,70

ARGENT

17,420 $CAN

+0,290

S&P / TSX 12 derniers mois



5 derniers jours



HIER

OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR.1 J	VAR.1 AN
13 364,87	13 376,31	13 318,0	**13 343,53**	0,19%	13,67%

ACTIONS NÉGOCIÉES	GAINS	PERTES	INCHANGÉES
1 840 millions	918	692	230

52 SEMAINES	HAUT	BAS	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	13 378	10 861	462 millions	461 millions

Les 10 plus actifs	VOLUME	CLÔT. ($)	VAR. ($)
Fst rlty 55% db cd A	55890	103,50	-1,50
Legacy H&R rl stt nv	13010	125,21	+4,21
Cameco 5% cvtbl sb d	3500	427,06	+11,63
Goldcorp G	42767	32,99	+0,19
Sxr Urnm n db	10450	119,01	+1,01

	VOLUME	CLÔT. ($)	VAR. ($)
Barrick Gld crp	33994	35,99	-0,48
West Frsr tmbr c	27476	44,00	-0,19
Encana	21149	55,96	+0,41
Harvest Ergy trst F	11010	103,75	+0,25
Teck Cmnc cl b B	12585	85,83	-1,55

Indice régional

L'indice boursier régional **IBR** Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2854,35 POINTS

en hausse de

11,37 POINTS OU

0,40 %

sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

50 Québécoises au TSX de croissance

	Vol. (X100)	Clot.($)	Var.($)
Advitech Inc	AVI 2600	0,13	+0,00
Amadeus ltl nc	AML 2242	0,04	-0,01
Augyva Mnng Res	AUV 45	0,49	+0,01
Azimut Explrtn	AZM 120	5,00	-0,03
Biophage Phrm	BUG 305	0,14	-
Bioxel Phrm	BIP 10	0,32	-0,00
British Cntr ltf	BCO 15	0,17	-0,18
Cagim Rl stt cr	CIM 17	0,60	-
Ced-or	COQ 960	0,03	-0,01
Cie-nergy Ply-f	CGY 80	0,32	-0,01
Clemex Tchnlg A	CXG.A 200	0,24	-
Co2 Sltns	CST 836	0,59	-0,06
Cpl Tchnlgs	CCY 130	0,12	-0,03
Dachatl	DAC 30	1,90	-
Deq Systèms	DEQ 220	0,75	-
Dianor Ress	DOR 2089	0,64	-
Ergoresearch	ERG 20	0,19	+0,03
Fortsum Bs sl	FRT 50	0,66	+0,04
Frv Md	FRV 25	0,15	+0,01
Gie Envrnmnt tc	GIE 100	0,03	-0,01
H2o Innvtn 2000	HEO 531	1,99	+0,12
Honeybee Tchnlg	HBT 48	0,11	+0,00
Imaflex A	IFX.A 25	0,65	+0,05
Junex	JNX 232	1,00	+0,05
Les Mns jg lt	JML 602	0,29	+0,03
Loubac Tp nvrnm	LTE 110	0,03	-0,01
Louvem Mns	LOV 240	0,27	+0,02
Lyrtech	LYT 3185	0,11	+0,01
Medical Intl tc	MIZ 253	0,80	+0,01
Metco Ress	MKO 375	0,14	-
Mrrm	MRR 10	7,40	-0,30
Namex Explrtn	NME 165	0,39	-0,01
Novik	NVK 100	0,30	-
Nstein Tchnlgs	EIN 252	0,89	-0,05
Nti Nwmrcl	CFD 1250	0,07	-0,01
Omnitech Cnsltn	GCO 820	0,04	-
Orbite Vsp A	ORT.A 200	0,15	-
Perlite Cd	PCI 20	0,30	-0,04
Priva	PIV 5	0,13	-
Prolab Tchnlgs	PLT 1060	0,07	-
Puma Explrtn	PUM 51	0,36	-
Radisson Mnng R	RDS 565	0,17	-
Redex	RDX 25	0,40	-0,03
Road Nw md crp	RNM 3	0,03	-
Robex Ress	RBX 300	0,29	-0,00
Saturn Mnrls	SMI 700	0,16	-0,01
Sofame Tchnlgs	SDW 3500	0,05	-0,01
South-malartic	MSU 795	0,25	+0,01
Syscan ltl	SYA 737	0,23	+0,02
Vior Explrtn mn	VIO 340	0,27	-0,01

Lire les cotes

Seules apparaissent les actions ordinaires, celles généralement détenues par des particuliers.

Sont inclus d'abord les titres dont le volume moyen de transactions, au cours des 60 dernières séances au moment de dresser la liste, a été de 100 actions et plus. Quelques titres de sociétés de la région ont été ajoutés. La liste est révisée à chaque trimestre.

Les valeurs fournies par Stockgroup Media sont exprimées en dollars.

Société : nom de l'entreprise et symbole boursier.

Ferm. : cours à l'arrêt des transactions.

Ch. net : changement de valeur par rapport au précédent cours de fermeture.

Société	Ferm.	Ch. net

A et B

Aastra Tchnlgs	AAH	35,40	-0,08
Aber Dmnd crp	ABZ	43,68	-0,67
Aberdeen As-pcf	FAP	9,00	-0,05
Abitibi A	A	3,43	+0,03
Absolute Sftwr	ABT	13,83	+0,23
Accrete Ergy	GZ	5,17	-0,08
Acd Systms nt'l	ASA	0,56	-
Ace Avtn hldn A	ACE.A	37,40	-0,20
Adaltis Incrprt	ADS	2,98	+0,18
Addax Ptrlm crp	AXC	31,96	+0,15
Addendatl	ADV	23,32	-0,18
Adeptron Tchnlg	ATQ	0,36	+0,01
Adf Grp sv	DRX	2,17	-0,08
ADS A	AAL.A	1,35	-
Advantex Mrktng	ADX	0,11	+0,01
Aecon Grp	ARE	8,62	-0,01
Aeterna Zentaris	AEZ	4,22	+0,02
Africanpr plc	ACU	1,50	-
Afriore	AFO	8,72	-0,01
AGF Mngmnt B	AGF.B	30,88	+0,09
Agnico-eagle Mn	AEM	47,60	+0,55
Agricore Untd I	AU	14,60	+0,20
Agrium	AGU	46,43	-0,41
AIC Glbl Fncl c	ASC	17,00	-
Ainsworth Lmbr	ANS	9,20	+0,20
Air Cd cl A	AC.A	19,16	-0,22
Airiq	IQ	0,15	-0,01
Akita Drlng A	AKT.A	17,10	+0,10
Alamos Gld	AGI	9,35	+0,36
Alarmforce Inds	AF	5,50	-0,12
Alberta Clppr r	ACN	4,65	-0,15
Alcan	AL	63,04	+0,44
Alexco Res crp	AXR	6,63	+0,28
Algoma Cntrl cr	ALC	125,50	-2,00
Algoma Stl	AGA	51,00	+0,31
Alimentation B	ATD.B	25,15	-0,05
Aliments Mpl If	MFI	14,65	+0,18
Allbanc Splt cr	ALB	13,60	+0,04
Allen-vanguard	VRS	5,52	+0,26
Alliance Atl B	AAC.B	51,75	-0,04
Almaden Mnrls	AMM	2,70	+0,05
Ambrilia Bphrm	AMB	3,55	+0,05
Amcn Bnnz gld c	BZA	0,30	+0,01
Amerigo Ress	ARG	2,22	+0,04
Amica Mtr Ifsty	ACC	10,50	+0,24
Amisco Indstrs	IAC	1,55	-0,10
Amvescap	AVZ	14,85	-0,15
Anatolia Mnrls	ANO	5,65	-0,01
Anderson Ergy	AXL	4,00	-0,09
Angiotech Phrmc	ANP	8,01	+0,24
Antrim Ergy	AEN	4,37	+0,19
Anvil Mnng	AVM	14,36	+0,68
Apollo Gld crp	APG	0,85	+0,04
Aquiline Ress	AQI	8,03	+0,17
Arawak Ergy crp	ABG	2,57	-
Armistice Ress	AZ	0,62	-0,01
Arsenal Ergy	AEI	0,96	-0,03
Art Advncd rsch	ARA	0,68	-
Asbestos	AB	5,48	+0,59
Ascalade Cmm	ACG	3,00	-
Ashton Mnng f c	ACA	1,14	-0,01
Aspen Grp Ress	ASR	0,15	-
Aspreva Phrm	ASV	25,71	+0,01
Astral Md cl A	ACM.A	42,86	-1,76
Atco Cl X	ACO.X	46,00	+0,09
Atlantis Systms	AIQ	0,65	-0,01
Atlas Ergy	AED	4,03	-0,07
Atna Ress	ATN	1,63	+0,04
Atrium Btchnlgs	ATB	16,52	-
Ats Atmtn tlng	ATA	10,65	-0,11
Augusta Res crp	AZC	2,14	-0,02
Aur Ress	AUR	22,07	-0,12
Aura Gld	ORA	0,64	+0,01
Aurizon Mns	ARZ	4,34	+0,19
Aurora Ergy Res	AXU	17,30	+0,20
Axcan Pharm.	AXP	18,63	-0,13
Axia Ntmd crp	AXX	5,64	+0,38
Azure Dyns crp	AZD	0,48	-0,02
Baffinland Irn	BIM	2,60	-0,05
Ballard Pwr syt	BLD	7,69	-0,11
Bankers Ptrlm	BNK	0,61	+0,01
Banque CIBC	CM	103,36	-0,10
Banque de MontréalBMO		72,15	+0,10
BK NS	BNS	51,61	-0,03
Banque LaurentiennLB		31,12	-0,03
Banque Nationale	NA	65,54	-
Banque Royale	RY	55,20	+0,02
Banque TD	TD	70,75	+0,01
Banro	BAA	14,45	+1,03
Barrick Gld crp	ABX	35,99	-0,48
Barrick Gld	HCX	19,66	+0,06
Bell	BCE	31,43	+0,23
Bear Rdg Ress	BER	1,60	-0,13
Belzberg Tchnlg	BLZ	7,51	+0,06
Bema Gld crp	BGO	7,21	+0,10
Bennett Envrnmn	BEV	0,77	-0,03
Berens Ergy	BEN	0,94	-
Big 8 splt A	BIG.A	55,25	-0,25
Biomira	BRA	1,38	-
BioMS	MS	3,64	-0,01
Bioscrypt	BYT	0,94	-
Biosyntech	BSY	0,56	-0,01
Biovail	BVF	24,97	+0,41
Birchcliff Ergy	BIR	4,38	+0,08
Blue Pri mnng	BLE	9,16	+0,14
Bmtc Grp A	GBT.A	18,60	+0,70
Bocenor	GBO	0,40	+0,02
Bombardier Cl B	BBD.B	4,84	+0,07
Boralex	BLX	12,05	-0,25
Bow Vlly rgy	BVX	6,58	+0,23
Brazilian Dmnds	BDY	0,19	+0,01
Brazmin	BZM	0,90	-0,04
Breaker Ergy A	WAV.A	5,76	+0,01
Breakwater Ress	BWR	1,95	+0,18
Brompton Eqty s	BE	18,86	-0,19
Brompton Splt b	SBC	15,95	+0,15
Brookfield As A	BAM.A	64,12	+0,50
Brookfield Prpr	BPO	53,07	-1,12
Bulldog Ress	BD	4,64	+0,09
Burmis Ergy	BME	2,58	-0,02
Burntsand	BRT	0,36	+0,00

C

C1 Ergy	CTT	0,53	+0,01
Cae	CAE	12,41	-0,08
Caldwell Prtn A	CWL.A	1,52	+0,01
Caledonia Mnng	CAL	0,11	-0,01
Calfrac Wllcs	CFW	18,89	-0,04
Calvalley Ptr A	CVL.A	7,02	+0,16
Cambior	CBJ	4,24	+0,12
Cameco	CCO	45,83	+0,58
Campbell Ress	CCH	0,15	+0,01
Can Sb-srfc rgy	CSE	3,42	+0,01
Canaccordtl	CCI	21,75	-0,15
Cdn Gn nvsts	CGI	27,17	+0,17
Cdn Gld hntr cp	CGH	1,13	+0,01
Cdn Hydr dvlpr	KHD	6,50	+0,17
Cdn Lf cs spl	LFE	16,85	+0,10
CNRL	CNQ	59,26	-0,31
Cdn Rylts	CZZ	3,15	-
Cdn Sprr rgy	SNG	2,75	-0,01
Cdn Tr crp cl A	CTC.A	72,31	+0,44
Cdn Utl cl	CU	43,15	+0,45
Cdn Wstrn bnk	CWB	24,74	-0,01
Cdn Zcrp	CZN	0,72	-0,02
CP Rail	CP	64,67	+0,05
Canarc Res crp	CCM	0,73	-0,02
Candax Ergy nc	CAX	0,55	+0,01
Candente Ress c	DNT	1,52	-0,18
Canfor	CFP	11,76	-0,18
Canwest Glbl cm	CGS	11,56	+0,03
Canyon Srvcs gr	FRC	4,45	+0,05
Capital Gld crp	CGC	0,49	-0,01
Capitol Ergy Re	CPX	6,80	+0,08
Capstone Mnng c	CS	1,92	+0,11
Cardero Res crp	CDU	1,96	+0,08
Cardiome Phrm c	COM	13,69	+0,29
Caribbean Utl U	CUP.U	11,99	+0,12
Carmanah Tchnlg	CMH	3,26	-0,04
Carpathian Gld	CPN	1,11	+0,06
Cascades	CAS	13,80	-0,20
Caspian Ergy	CEK	0,89	+0,07
Catalyst Ppr cr	CTL	3,65	-0,04
Ccl Indstrs c B	CCL.B	34,74	+1,18
Celestica	CLS	7,73	+0,04
Centerra Gld	CG	13,41	+0,24
Central Fnd f A	CEF.A	11,50	+0,20
Centurion Ergy	CUX	11,99	-0,01
Ceramic Prtctn	CEP	16,81	-0,54
Certicom	CIC	5,67	-0,18
Chariot Ress	CHD	0,74	-
Chartwell Tchnl	CWH	2,20	+0,03
Chc Hlcptr cr A	FLY.A	24,67	-0,20
Churchill	CUQ	6,35	+0,05
Cic Ergy crp	ELC	15,82	-0,03
Cinch Ergy crp	CNH	0,98	-0,02
Clarke	CKI	15,20	-
Claude Ress	CRJ	1,95	-
Claymore Brc tf	CBQ	26,29	-0,33
Cline Mnng crp	CMK	0,39	-0,01
Coalcorp Mnng	CCJ	0,64	-
Coeur Dln mns c	CDM	5,43	-0,05
Cogeco Cbl sv	CCA	43,62	+0,59
Cogeco Sv	CGO	40,00	+0,50
Cognos	CSN	46,82	-0,60
Com Dv tl	CDV	5,80	-0,20
Cmrcl Sltns	CSA	6,28	-0,12
Canadien National	CNR	53,86	-0,12
Compagnies Lb L	L	47,05	-0,18
Compton Ptrlm c	CMT	10,82	+0,17
Conjuchem Btch	CJB	1,00	+0,02
Connacher Oil &	CLL	3,83	-0,06
Constellationpr	CCU	1,38	-0,03
Corby Dstllrs A	CDL.A	25,50	-
Cordero Ergy	COR	5,10	+0,11
Coretec	CYY	1,40	-0,03
Cork Explrtn	CRK	3,87	+0,24
Corp Fin. Power	PWF	40,72	+0,21
Corridor Ress	CDH	6,70	+0,20
Corriente Ress	CTQ	2,74	+0,13
Corus Entrtnm B	CJR.B	46,72	-0,28
Cossette Cmmnct	KOS	12,20	-
Cott	BCB	16,97	+0,10
Crew Ergy	CR	11,00	-0,04
Cross Lk mnrls	CRN	0,53	+0,05
Cryocath Tchnlg	CYT	3,13	-0,07
Cryptologic	CRY	27,52	-0,81
Crystallex Intr	KRY	3,79	+0,03
Csi Wrless	CSY	2,25	+0,02
Cumberland Ress	CLG	8,73	+0,08
Cusac Gld mns	CQC	0,31	+0,02
CV Tech	CVQ	2,56	-0,12
Cygnal Tchnlgs	CYN	0,78	-0,04
Cymat Tchnlgs	CYM	0,27	-0,01
Cyries Ergy	CYS	11,05	+0,34

D à F

Dalsa	DSA	11,85	+0,01
Delphi Ergy crp	DEE	1,71	+0,01
Denison Mns crp	IUC	10,99	+0,33
Descartes Systm	DSG	4,84	-0,12
Diagnocure	CUR	4,43	-
Diamond Flds nt	DFI	0,22	-0,00
Diamond Tr rgy	DT	3,27	-0,23
Divcom Lghtnng	DVQ	0,33	+0,01
Divestco	DVT	4,00	-
Dividend 15 spl	DFN	18,51	-0,01
Dividend 15 spl	DF	15,50	-0,05
Domtar	DTC	10,20	-0,14
Draxis Hlth	DAX	6,24	+0,24
Dual Explrtn nc	DLX	2,11	-0,13
Duluth Mtls	DM	1,41	-0,01
Dundee cl A	DC.A	53,90	-1,58
Dundee Prcs mtl	DPM	11,80	+0,19
Dundee Wlth mgm	DW	16,20	+0,31
Duvernay Oil crp	DDV	31,08	+0,50
Dynatec	DY	2,62	+0,07
Eastern Ptlnm	ELR	1,84	-
Eastmain Ress	ER	0,79	+0,03
Ecopia Bscncs	EIA	0,39	+0,02
Eldorado Gld cr	ELD	7,37	-0,08
Emera	EMA	21,13	+0,06
Emergis Inc	EME	5,35	+0,04
Empire A	EMP.A	41,63	+0,09
Enbridge	ENB	37,84	+0,13
Encana	ECA	55,96	+0,41
Endeavour Mnng	EDV	8,90	+0,39
Endeavour Slvr	EDR	5,63	+0,14
Endev Ergy	ENE	1,27	+0,02
Enerchem Itl	ECH	3,80	-0,01
Ergy Mtls crp	EMC	14,15	+0,39
Engenuity Tchnl	EGY	1,20	-
Ensign Ergycs	ESI	18,52	+0,02
Entree Gld	ETG	1,87	-
Equinox Mnrls	EQN	2,20	+0,04
Esi Entrtnmnt s	ESY	0,50	-
Etruscan Ress	EET	4,45	+0,04
European Gldfld	EGU	5,76	+0,11
European Mnrls	EPM	1,07	+0,01
Evertz Tchnlgs	ET	14,69	-0,06
Exalta Ergy	EXA	2,35	-0,09
Exfo Elctr-ptcl	EXF	8,09	-0,07
Extreme Cctv	ECX	2,90	-0,15
Fairfax Fncl hl	FFH	221,23	-
+20,68			
Fairquest Ergy	FQE	3,08	+0,02
Far Wst mnng	FWM	3,51	-0,09
Farallon Ress	FAN	0,54	-0,01
Fncl 15 splt cr	FTN	18,08	+0,17
Fncl 15 splt cr	FFN	15,71	-0,16
Financière Mnv	MFC	40,04	-0,12
Financière Sn I	SLF	51,84	-0,27
Finning ltl	FTT	53,60	+0,40
Fst Clgry ptrlm	FCP	6,18	-
Fsttl rlty	FCR	28,06	-0,22
Fst Mtls	FMA	0,92	+0,02
Fst Nckl	FNI	0,95	+0,04
Fst Qntm mnrls	FM	70,70	-0,35
Fstservice	FSV	29,64	-0,34
Flint Ergycs	FES	27,00	+0,60
Fnx Mnng nc	FNX	20,54	+0,14
Forbes Md-tch	FMI	0,90	-0,01
Formationtl crp	FCO	0,55	-0,01
Forsys Mtls crp	FSY	8,45	-0,25
Fortis	FTS	27,35	+0,07
Four Ssns H&R	FSH	94,36	-0,23
Fraser Ppns nc	FPS	6,01	-0,08
Freegold Vntrs	ITF	0,73	+0,03
Fronteer Dvlpmn	FRG	14,94	+0,11
Fronterapr crp	FCC	4,32	+0,04
Fun Tchnlgs	FUN	3,20	+0,05

G

Gabriel Ress	GBU	5,19	-0,12
Galleon Ergy A	GO.A	17,45	+0,05
Gammon Lk Ress	GAM	21,27	-0,24
Garda	GW	20,25	+0,16
Gastar Explrtn	YGA	2,10	+0,05
Gateway Gld crp	GTQ	0,93	-
Gbs Gld tl	GBS	3,25	+0,01
Gemcom Sftwr nt	GCM	1,91	-0,01
Genesis Lnd dvl	GDC	5,61	+0,01
Gennum	GND	11,86	-0,15
Gentry Ress	GNY	4,23	+0,06
Geocan Ergy	GCA	1,28	+0,01
George Wstn Imt	WN	72,28	+0,08
Gerdau Amrstl c	GNA	13,16	+0,16
Gitennes Explrt	GIT	0,23	-0,01
Glencairn Gld c	GGG	0,64	+0,01
Glendale Itl	GIN	3,05	-
Global Almn c U	GLA.U	1,13	+0,01
Globalpr crp	GLQ	2,37	-0,03
Global Rlwy nds	GBI	3,10	-0,08
Globex Mnng ntr	GMX	6,81	+0,17
Gluskin Shff &	GS	19,54	+0,39
Gold Rsrv cl	GRZ	5,75	-0,04
Goldcorp G	G	32,99	+0,19
Golden Str Ress	GSC	4,46	+0,03
Goldstake Explr	GXP	0,19	-
Grande Cch cl c	GCE	0,53	-0,03
Great Bsn gld	GBG	2,47	-0,02
Great Cdn gmng	GCD	12,95	+0,33
Great Pnthr Res	GPR	2,39	+0,04
Great Plns xplr	GPX	1,18	-0,02
Great-west Lfc	GWO	37,36	+0,01
Grey Hrs cptl c	GHC	6,93	+0,13
Grey Wlf xplrtn	GWE	2,69	-0,04
Greystar Ress	GSL	9,85	+0,05
Groupe Bkn vllg	GBV	0,13	+0,00
Groupe Canam	CAM	9,82	+0,07
Groupe CGI	GIB.A	9,90	-0,23
Groupe Cmnt s A	ST.A	32,59	+0,31
Groupe Frzn Itê	FGL	19,18	+0,01
Groupe Jn ct A	PJC.A	14,76	-0,18
Groupe Lprrr/ A	GLV.A	29,60	-0,45
Groupe Snc LavalinSNC		36,30	-0,72
Groupe TVA	TVA.B	14,65	-
Gryphon Gld crp	GGN	0,84	+0,04
Guyana Gldflds	GUY	11,38	+0,15

H à J

Haemacure	HAE	0,19	-0,01
Hammond Pwr s AHPS.A		8,96	-0,03
Hanfeng Evrgrn	HF	6,15	-0,07
Harris Stl grp	HSG	46,08	-
Hemosol	HML	0,13	-0,00
Heritage Oil crp	HOC	32,71	-0,74
Heroux-devtek	HRX	8,16	+0,05
High Incm prncp	PAY	9,19	+0,02
High Plns mm,	HPU	1,47	+0,04
High Rvr gld mn	HRG	2,33	+0,03
Highpine Oil & g	HPX	16,35	+0,66
Hillsborough Re	HLB	0,70	+0,03
Hmz Mtls	HMZ	0,08	-
Homburg Invst B	HII.B	7,49	+0,24
Hometl grp	HCG	35,95	+0,65
Hudbay Mnrls	HBM	24,09	+0,14
Husky Ergy	HSE	77,28	+0,45
Husky Injctn ml	HKY	5,63	-0,30
Hydrogenics	HYG	1,49	+0,06
Iamgold	IMG	10,40	-0,17
Ibex Tchnlgs	IBT	0,19	-0,06
Igm Fncl	IGM	51,38	+0,58
Imaging Dyns c	IDL	2,12	+0,04
Imax	IMX	5,35	-
Imperial Mtls c	III	10,20	+0,06
Imperial Oil	IMO	42,05	-0,49
Inco	N	85,99	+0,02
Income Strms E	STQ.E	16,30	-0,21
Industrielle Alliance	IAG	36,96	-0,03
Industries Dr B	DII.B	35,28	-0,02
Inex Phrm cp	IEX	1,24	+0,05
Infowave Sftwr	IW	0,92	+0,02
Ing Cd vtg	IIC	53,10	+0,50
Inmet Mnng crp	IMN	60,68	+0,88
Innicor Sbsrfc	IST	1,81	+0,01
Innova Explrtn	IXL	5,64	+0,03
Inter-citic Mnr	ICI	1,83	+0,03
Intermap Tchnlg	IMP	5,79	-0,01
Internat Mnrls	IMZ	5,78	+0,04
Internat Nckl v	INV	1,77	+0,04
Internat Rylty	IRC	6,06	+0,01
Interoil	IOL	27,89	-0,11
Intertape Plymr	ITP	5,77	+0,05
Intrepid Mns	IAU	0,55	+0,06
Intrinsyc Sftwr	ICS	0,62	+0,02
Ipc Us ncm Cm U	IUR.U	12,80	+0,05
Ipl A	IPL.A	7,74	-0,05
Ipsco	IPS	128,60	-0,37
Ishares Cdn dj	XCG	22,09	+0,14
Ishares Cdn dj	XCV	21,46	+0,04
Ishares Cdn sct	XCB	20,32	+0,07
Ishares Cdn Sct	XBB	29,25	+0,12
Ishares Cdn Sct	XLB	20,20	-0,01
Isotechnika	ISA	1,65	+0,09
Iteration Ergy	ITX	4,70	-0,26
IUn SPCap	XIC	84,07	+0,18
Iunits Cd 5 yr	XSB	28,28	+0,02
Iunits Dvdnd nd	XDV	22,96	+0,01
Iunits Incm trs	XTR	13,59	+0,09
Iunits Mtrls sc	XMA	30,86	+0,04
IUn InEqy	XIN	28,70	-
Iunits RI rtrn	XRB	19,19	+0,02
IUn 500ir	XSP	18,30	-0,05
IUn SPInx	XIU	76,50	+0,12
IUn CdErg	XEG	80,27	+0,21
IUn CdFin	XFN	55,25	+0,07
IUn CdGld	XGD	83,09	-0,29
IUn ITech	XIT	8,94	-0,02
IUn SPMid	XMD	92,04	+0,09
IUn CdRei	XRE	17,81	+0,02
Ivanhoe Ergy	IE	1,96	-0,08
Ivanhoe Mns	IVN	11,97	+0,04
Ivernia Incrprt	IVW	1,87	+0,14
Jaguar Mnng	JAG	6,75	+0,11
Jaguar Nckl nc	JNI	0,29	+0,00
JDS Uni	JDU	19,70	-0,05
Jinshan Gld mns	JIN	2,15	+0,04
Jumptv	JTV	8,65	-0,15

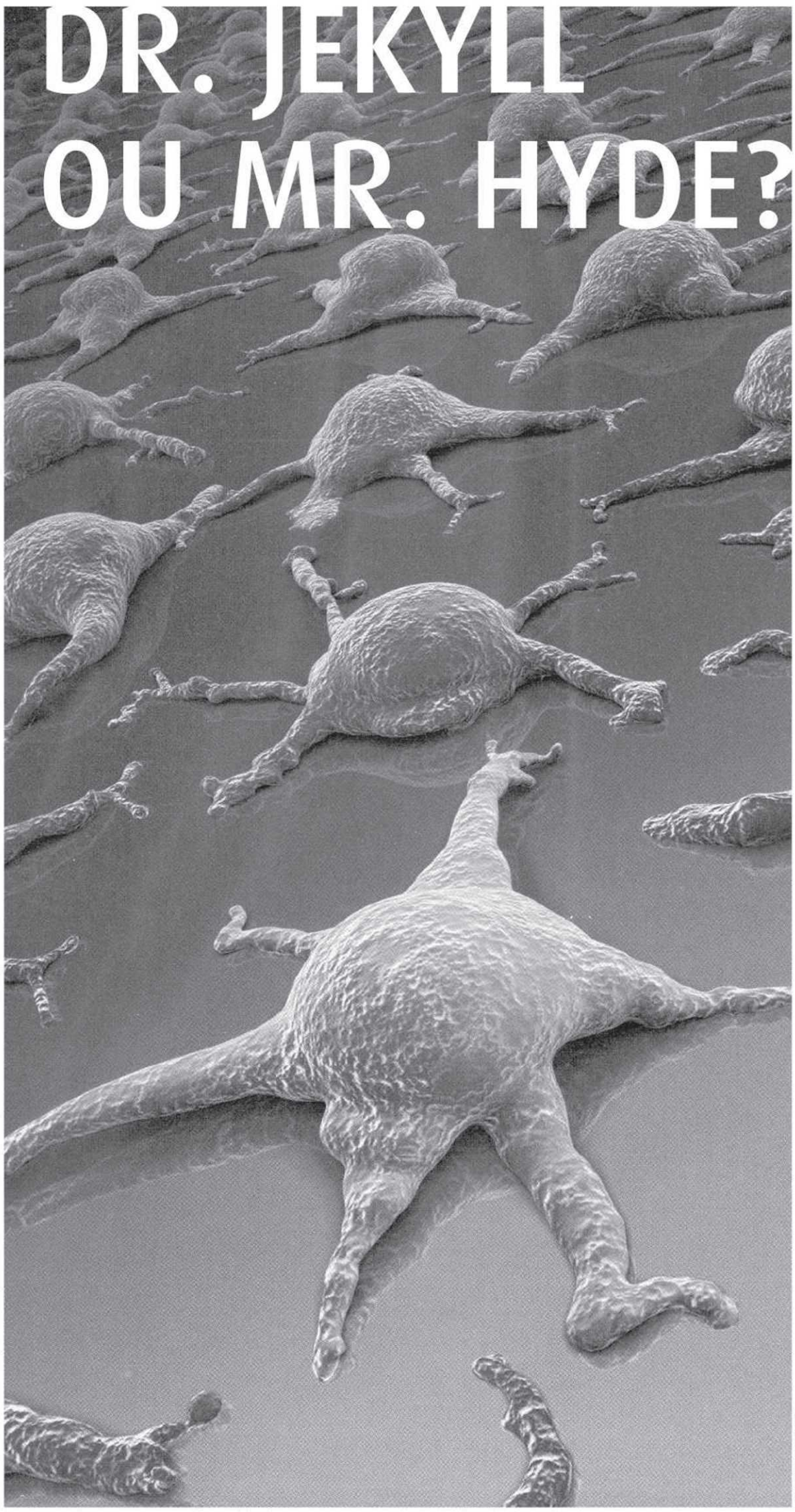
K à M

Kaboose	KAB	3,05	-0,15
Kangaroo Md	KTV	3,09	-0,05
Katanga Mnng	KAT	8,70	+0,10
Kereco Ergy	KCO	6,41	+0,37
Khan Ress	KRI	4,45	+0,03
Killam Prop	KMP	2,51	+0,02
Kimber Ress	KBR	2,10	-0,01
Kingsway Fncl s	KFS	22,22	+0,45
Kinross Gld c K	K	16,28	+0,28
Kirkland Lk gld	KGI	10,03	+0,01
La Mnch Ress	LMA	1,26	+0,13
La Snz crp	LSZ	48,15	+0,03
Lab Itl	LAB	1,00	-
Labopharm	DDS	7,10	-0,09
Lake Shr gld cr	LSG	2,30	-0,04
Laramide Ress	LAM	14,00	+0,04
Les Vêtements GildanGIL		62,09	+0,16
Life & bnc splt	LBS	15,02	+0,02
Linamar	LNR	14,90	-0,11
Linear Gld crp	LRR	4,90	+0,31
Lionore Mnng nt	LIM	16,14	+0,63
Liquidation Wrl	LQW	5,95	-
Lorex Tchnlgy	LOX	0,32	-0,01
Lorus Thrptcs	LOR	0,30	-0,01
Lumina Ress crp	LUR	1,33	+0,03
Lundin Mnng crp	LUN	12,70	+0,10
Macdonald Dttwl	MDA	48,16	+0,13
Mad Ctz ntrctv	MCZ	0,93	+0,01
Madison Pcfc pr	MPC	3,47	-
Magellan Arspc	MAL	3,05	-0,05
Magna Entrtnm AMEC.A		4,77	+0,01
Magna Int'l c A	MG.A	92,77	-0,98
Mahalo Ergy	CBM	3,79	+0,12
Mainstreet Eqty	MEQ	19,50	-0,10
Major Drlng gr	MDI	28,60	+0,46
Manitoba Tlcmc	MBT	46,80	-0,33
March Ntwrks cr	MN	11,37	+0,27
Martinrea Itl	MRE	13,25	-0,18
Matrikon	MTK	3,40	-
Mavrix Fnd mngm	MVX	2,13	+0,13
Maxim Pwr crp	MXG	7,50	-0,10
Mds	MDS	21,20	+0,35
Medcomsoft	MSF	0,41	-
Medicure	MPH	1,17	+0,03
Mega Bloks	MB	26,06	-0,13
Mega Urnm	MGA	7,04	+0,09
Melcor Dvlpmnts	MRD	25,00	+0,51
Mercator Mnrls	ML	3,35	-0,04
Merge Cdr xchng	MRG	6,21	-0,09
Meridian Gld	MNG	35,28	-0,85
Metallic Vntrs	MVG	1,99	+0,18
Metallica Ress	MR	5,48	-0,06
Methanex	MX	30,89	-0,36
Métro Inc A	MRU.A	40,00	+0,24
Meubles Lén Is	LNF	49,98	-0,02
Mi Dvlpmnts c A	MIM.A	42,93	+0,17
Midnight Oil xpl	MOX	1,81	-0,04
Migenix	MGI	0,66	-0,02
Milagro Ergy	MIG	0,17	-
Minco Gld crp	MMM	2,10	+0,22
Minco Slvr crp	MSV	3,25	+0,13
Minefinders	MFL	12,66	-0,02
Miramar Mnng cr	MAE	5,70	-0,10
Miranda Tchnlgs	MT	14,14	-0,18
Mission Oil & gs	MSO	12,36	-0,04
Mitec Tlcm	MTM	0,21	+0,00
Mks	MKX	1

l'Université Laval

au cœur de votre quotidien

UNIVERSITÉ LAVAL



SCIENTIFIC AMERICAN

L'utilisation thérapeutique des cellules souches humaines sème espoir et crainte

par Jean Hamann

Comme le balancier d'une horloge, les cellules souches oscillent entre le bien et le mal, selon le point de vue idéologique de celui qui les regarde et selon le type de cellules souches dont il est question. Voilà, en résumé, ce qui se dégage du débat «Cellules souches humaines: un potentiel? un péril?», présenté par le Conseil interconfessionnel de la région de Québec et le Centre Québec Ixthus, le jeudi 15 février, au Musée de la civilisation, dans le cadre de la série «Dialogues sociaux chrétiens».

Les cellules souches sont des cellules non différenciées qui peuvent être transformées en n'importe quel tissu du corps, à condition de se trouver dans un milieu qui contient les bons facteurs de différenciation. Les cellules qui se forment dans les premiers jours suivant la fécondation d'un ovule sont, par définition, l'archétype de la cellule souche. Elles sont aussi au cœur d'un épineux débat éthique: est-il moralement acceptable de créer un embryon et d'utiliser ses cellules souches pour soigner des malades et sauver des vies? Par ailleurs, les scientifiques ont découvert d'autres sources moins problématiques de cellules souches, notamment dans la moelle épinière, dans la peau, dans le liquide amniotique et dans le cordon ombilical. «Pour l'instant, on ne sait pas jusqu'à quel point le potentiel de ces cellules souches somatiques diffère de celui des cellules souches embryonnaires», a précisé François Pothier, professeur au Département des sciences animales et membre du Centre de recherche en biologie de la reproduction.

D'entrée de jeu, Éric Wingender, doyen de l'École de théologie évangélique de Montréal, a admis que deux raisons motivaient son pessimisme devant l'éventualité que des cellules souches soient utilisées à des fins thérapeutiques. La première, le système scientifique lui-même. «La science a produit des choses extraordinaires, mais elle a une dynamique qui ne connaît qu'une vitesse: en avant toute. Ce système n'a ni frein ni autodiscipline. Si on peut le faire, on va le faire. Surtout qu'il y a une imbrication grandissante de la science et des intérêts commerciaux.» La seconde, la culture qui prévaut actuellement. «Nous traversons une époque dominée par l'hédonisme et nous tentons de nous prémunir contre l'irruption de toute manifestation du tragique dans nos vies. Des événements comme la maladie, les handicaps et la mort sont vus comme des aberrations auxquelles nous ne parvenons pas à donner un sens. La différence est méprisée et rejetée plutôt que d'être acceptée et accueillie.»

Sans surprise, le Vatican s'est prononcé contre la production et l'usage scientifique et thérapeutique des cellules souches embryonnaires humaines, mais il a donné son aval à l'utilisation des cellules souches adultes à des fins thérapeutiques. «L'Église catholique romaine ne préconise pas la passivité face à la maladie, a fait valoir Bernard Keating, professeur de bioéthique à la Faculté de théologie et des sciences religieuses. Le christianisme a toujours été associé à la guérison. La souffrance et la mort doivent être combattues et repoussées.» L'éthicien constate toutefois qu'on assiste à une désacralisation étonnante du corps humain et à une modification du rapport au corps dont on change les pièces comme dans une machine. Il s'inquiète aussi des écarts d'une «science qui n'accepte aucune limite à l'extérieur de sa propre sphère».

«Si je devenais père aujourd'hui, je ferais congeler le cordon ombilical de mon enfant», a affirmé sans hésitation François Pothier. Ce service est déjà offert aux parents moyennant des frais pour en assurer la conservation dans l'azote liquide. «S'il advenait quelque chose à mon enfant, on pourrait utiliser les cellules souches contenues dans le cordon pour le soigner. Ça ne fait de tort à personne et on n'a rien à perdre.» Par contre, pas question pour lui de faire appel à des cellules souches embryonnaires. «C'est un point de vue tout à fait personnel, pas celui d'un biologiste. Sur le plan scientifique, je sais qu'un bouton embryonnaire est un amas de cellules qui ne sont pas différentes des autres cellules, mais ça me dérangerait de toucher à un embryon. Par contre, j'ai beaucoup de difficulté à accepter le destin et la mort d'un enfant. Les cellules souches somatiques me permettent de concilier ces positions.»

BANDES À PART

Selon le chercheur Michel Dorais, la croissance des gangs de rue résulte en partie du racisme environnant

par Renée Larochelle

«Il est faux de prétendre que les gangs de rue sont exclusivement composés de jeunes qui viennent d'ailleurs que du Québec, soutient Michel Dorais, professeur à l'École de service social. En effet, bien souvent, ces jeunes sont nés ici, au Québec; ce sont plutôt leurs parents ou leurs grands-parents qui viennent d'ailleurs. C'est en voyant leurs parents s'épuiser au travail sans récolter les résultats escomptés ou en les voyant être victimes de racisme - comme le refus d'embauche ou de promotion à cause de la couleur de leur peau ou de leur origine - que ces jeunes décrocheurs, dont la plupart proviennent de milieux défavorisés, se disent que les voies légitimes de réussite sociale ne sont pas faites pour eux. En fait, je crois que les gangs et leur croissance en force dans notre société résultent en partie du racisme.»

Tel est l'un des constats dressés par Michel Dorais, lors d'une conférence qui a eu lieu au Collège François-Xavier-Garneau, le 19 février, dans le cadre du Mois de l'Histoire des Noirs. En compagnie de Patrice Corriveau, professeur à l'Université d'Ottawa, le sociologue, auteur du livre *Jeunes filles sous influence. Prostitution juvénile et gangs de rue*, paru chez VLB éditeur en août et dont la publication en anglais est imminente, a rappelé certains idées préconçues liées aux gangs de rue.



Des groupes d'autodéfense

Faisant la petite histoire des gangs de rue, le sociologue a souligné que les gangs de rue ont vu le jour en réaction aux assauts racistes que subissaient les jeunes Noirs de Los Angeles dans les années 1940, alors que des Blancs ouvertement racistes se sont regroupés afin d'inciter les Noirs à rester dans leurs ghettos. Si les gangs formés par les Blancs ont fini par disparaître sous les pressions politiques de la communauté noire dans les années 1960, il n'en a pas été de même pour les gangs d'Afro-Américains ou de Latino-Américains qui, eux, se sont multipliés au cours des années, se livrant bataille pour le contrôle d'un territoire dans le cadre de toutes sortes d'activités de plus en plus criminalisées. «Du mode offensif, les gangs de rue sont passés en mode défensif, explique Michel Dorais. Les guerres de gangs de rue ont amené une criminalité accrue dans ce qui était au départ des groupes d'autodéfense.»



PHOTO MARC ROBITAILLE

Michel Dorais: «Sans clientèle pour acheter ce qu'ils proposent, les gang de rue ne feraient pas long feu».

Selon Michel Dorais, aucun groupe ethnique n'a le monopole des gangs de rue au Québec. Si les plus connus sont composés de jeunes d'origine antillaise, il existe aussi des gangs regroupant des jeunes d'origine latino-américaine, arabe ou asiatique nés au Québec et qui accueillent des Québécois dits «de souche» dans leurs rangs. En fait, le phénomène des gangs de rue a de moins en moins affaire avec la couleur de la peau et de plus en plus affaire avec l'expertise criminelle de ses membres, qu'ils contrôlent un parc, un quartier, un centre commercial ou le trajet d'une ligne d'autobus.

Autre idée préconçue: la prostitution existe à cause des gangs de rue. Pour Michel Dorais, la prostitution existe à cause des clients, la majorité de ces réseaux étant constitués d'hommes québécois, blancs et bons pères de famille. «Ce sont ces hommes et eux seuls qui génèrent la demande pour la prostitution, y compris la prostitution juvénile, dit-il. Les gangs de rue, comme toute autre forme de criminalité organisée, exploitent les failles humaines, en particulier ce qui est illicite et défendu. Sans clientèle pour acheter ce qu'ils proposent, qu'il s'agisse de jeunes filles ou de drogues, ils ne feraient pas long feu.»

Des investisseurs à protéger

Selon Jean-François Guimond, il existe différentes façons pour l'épargnant de se prémunir contre le risque de fraude inhérent à tout fonds commun de placement

par Yvon Larose

L'épargnant québécois peut se prémunir, en partie du moins, contre le risque de fraude inhérent à tout fonds commun de placement dans lequel il a investi. Par exemple, il peut éviter de faire affaire avec un seul gestionnaire et avec une seule société de gestion de fonds communs. Cela dit, il y aurait moyen de rehausser cette protection globale. Cela peut se faire notamment en renforçant la réglementation relative aux fonds communs et en améliorant la qualité et la pertinence de l'information disponible. On pourrait même envisager la création de fonds pourvus d'un système automatique de limitation des pertes. Ces idées, Jean-François Guimond, professeur au Département de finance et assurance, les a exposées le 6 février dernier à Québec, devant la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale. Il commentait ainsi, sous la forme d'un mémoire, le document de consultation de la Commission intitulé: *Les fonds communs de placement: la protection des épargnants du Québec.*

Selon Jean-François Guimond, une fraude commise par un gestionnaire de fonds communs, geste par ailleurs très rare, n'est pas le seul risque qui requiert une protection pour l'épargnant. «Lorsqu'on investit dans un fonds commun, explique-t-il, on délègue non seulement la gestion des actifs à un gestionnaire, mais aussi la surveillance du gestionnaire à un fiduciaire.» Cette délégation de pouvoirs entraîne, selon lui, quatre types de risques. L'un d'eux est que le gestionnaire, à l'insu de son client, modifie en cours de route le niveau de risque du portefeuille en vue d'un meilleur rendement. Un autre est que le fiduciaire, chargé de surveiller le gestionnaire, ne s'acquitte pas adéquatement de sa tâche.

Minimiser les coûts du risque

«Comme on ne peut éliminer complètement les risques liés à la délégation de pouvoirs, indique Jean-François Guimond, il faut chercher à en minimiser les coûts.» Cet objectif peut être atteint en réduisant la probabilité d'une perte, entre autres, en augmentant les sanctions minimales, tant financières que carcérales. «On pourrait aussi exiger que les investisseurs confirment être d'accord avec l'exposition retenue aux différents risques, de même qu'avec la stratégie de gestion de ces risques», soutient le professeur. Contrairement à ce qu'avancent bon nombre d'intervenants, Jean-François Guimond croit qu'instaurer un mécanisme d'indemnisation ne serait pas une bonne idée. «Il faut, dit-il, choisir la façon la moins chère de gérer les risques. De plus, il ne faut surtout pas éliminer les conséquences d'un investissement risqué, ce que ferait un fonds de garantie, sans parler que les investisseurs seraient ainsi déresponsabilisés.» Selon ce dernier, gérer le risque, tout en réduisant les pertes, peut se faire notamment par la diversification des types de placement. «Ce qu'il faut, poursuit-il, c'est surtout donner les outils aux investisseurs pour reconnaître les objectifs qu'ils veulent atteindre et leur expliquer comment y parvenir.» On peut consulter le mémoire du professeur Guimond sur la protection des épargnants à l'adresse suivante: www.fsa.ulaval.ca/personnel/guimondj/Interventions.htm.



Jean-François Guimond: «Il ne faut surtout pas éliminer les conséquences d'un investissement risqué, ce que ferait un fonds de garantie, sans parler que les investisseurs seraient ainsi déresponsabilisés».

UNIVERSITÉ LAVAL

Le contenu de ces pages est produit et édité par la Direction des affaires publiques de l'Université Laval. Visitez le site Web de l'Université Laval à l'adresse suivante: http://www.ulaval.ca.

BAIE DE BEAUPORT

Une situation qui serait temporaire

Jacques Samson
jsamson@lesoleil.com



Oiseaux et compagnie

Les ornithologues qui fréquentaient depuis plusieurs années la baie de Beauport pour faire de l'observation n'ont pas à s'inquiéter, en 2008, à la fin des travaux, ils retrouveront leur accès.

Après ma chronique sur le port de Québec, j'ai reçu plusieurs courriels de gens qui s'inquiétaient que tout à côté, la baie de Beauport, qui par tradition offrait un accès libre, était clôturée, donc n'était plus accessible.

Vérification faite auprès du responsable des relations avec les médias, Simon Poitras, directeur de HKDP Communications et affaires publiques, la clôture qui entoure actuellement la baie de Beauport en est une, uniquement de construction. Les travaux que l'on fait là sont d'envergure, ils nécessitent démolition et construction, alors pour protéger le public, on a ceinturé le périmètre. En 2008, quand les travaux seront complétés, il n'y aura plus de clôture et les ornithologues pourront reprendre leurs activités comme ils l'ont toujours fait. Et ceux qui s'inquiètent s'ils devront débourser pour s'y rendre après les travaux, il n'y aurait pas, semble-t-il, de changement par rapport à ce qui existait. L'accès à pied demeurera libre.

Il y a beaucoup de travaux qui sont réalisés en même temps dans ce secteur de Québec. On réaménage aussi la Pointe-à-Carcy et le bassin Brown. « Que voulez-vous ? » comme dirait notre expremier ministre du Canada, Jean Chrétien, il faut bien que la capitale nationale se paye une cure de rajeunissement pour son 400e anniversaire.

Suffit maintenant de prendre son mal en patience !

DES MERLES EN HIVER

Le 9 février au matin, mon ami Antoine observait à Sainte-Brigitte-de-Laval, un couple de merles d'Amérique. Deux jours plus tard, sur le bord de la rivière Jacques-Cartier, à Shannon, Claudette Leclerc faisait la même observation. À peu près en même temps, Gaby et Louise voyaient aussi un merle d'Amérique sur le bord d'un lac dans la forêt Montmorency. Signe avant-coureur d'un printemps hâtif ? Peut-être ! Peut-être que non aussi ! On observe de plus en plus en hiver des merles d'Amérique qui n'ont pas fait la route vers le Sud à l'automne. Ils réussissent à survivre malgré les grands froids. Ils s'alimentent souvent de petits fruits gelés dans les arbres.

Pour les dures journées d'hiver

À l'automne, Jeannine D. Deslauriers, de la rue Saint-Jean-Baptiste dans le quartier Les Saules à Québec, a eu dans son étang la visite d'un grand héron. Elle a passé deux heures à l'observer à travers sa verrière, à quelques mètres seulement. Jeannine en a profité pour faire quelques photos qui sont aujourd'hui un baume durant les jours de grand froid.

OÙ SONT-ILS ?

Dans un courriel, Chantal Landry qui s'occupe de promotion touristique à La Pocatière me dit que lorsqu'elle voyageait entre Kamouraska et son lieu de travail, elle observait régulièrement des harfangs et tout d'un coup, l'hiver dernier, plus un seul. Que s'est-il passé ?

Il peut y avoir de nombreuses explications. Quand les oiseaux migrateurs voyagent, ils sont exposés à de nombreux dangers et à des prédateurs et leur retour n'est nullement garanti l'année suivante.

Mais il y a aussi que le harfang des neiges est un oiseau particulier. Dans son aire de nidification, dans le Nord, il se reproduit en fonction de la nourriture disponible. Les années où il y a abondance, le harfang pond jusqu'à 14 œufs et les années où il y a moins de lemmings, il lui arrive de ne pas nicher du tout. Donc la population de harfangs peut varier considérablement d'une année à l'autre.

Sur la route des harfangs de Belechasse, dans un circuit de 25 km, l'an dernier on pouvait observer jusqu'à 10 harfangs. Cette année, je n'en ai jamais vu plus que deux et certains jours, j'ai fait la tournée sans en voir un seul.



Les harfangs se tiennent souvent sur le toit des immenses silos qu'on retrouve chez bon nombre d'agriculteurs. — PHOTO LE SOLEIL, JACQUES SAMSON

UN COLVERT DANS SES MANGEOIRES

Yvon Robitaille, un notaire de profession qui s'occupe de développement économique a eu une grande surprise samedi dernier. Sous ses mangeoires, il y avait une petite femelle colvert qui se nourrissait. Il a réussi à s'en approcher et à l'attraper. L'oiseau a l'air en pleine forme et il est bagué. S'il a survécu jusqu'ici aux grands froids qui nous tenaillent depuis la mi-janvier, tout indique qu'il passera à travers l'hiver. De toute façon, ce n'est pas nécessairement fréquent que les colverts se présentent aux mangeoires, mais c'est courant que plusieurs d'entre eux défient notre hiver et ne fassent pas le voyage dans le Sud.

POINTE-PELÉE

Je reçois depuis quelques jours des demandes d'information sur le Parc national du Canada de la Pointe-Pelée, à Leamington, en Ontario. La plupart des courriels sont pour savoir quel est le meilleur moment pour s'y rendre.

Je vous dirais d'abord que, quelle que soit la période de l'année, il y a toujours des observations intéressantes à faire dans ce paradis d'oiseaux, mais il y a des activités plus particulières qui vous intéresseront sans doute.

Une des pièces maîtresses de Pointe-Pelée, c'est son fameux Festival de la plume qui se tient cette année du 1er au 22 mai. L'an dernier, j'y étais durant la première semaine de l'événement et je m'y suis amusé comme un petit fou.

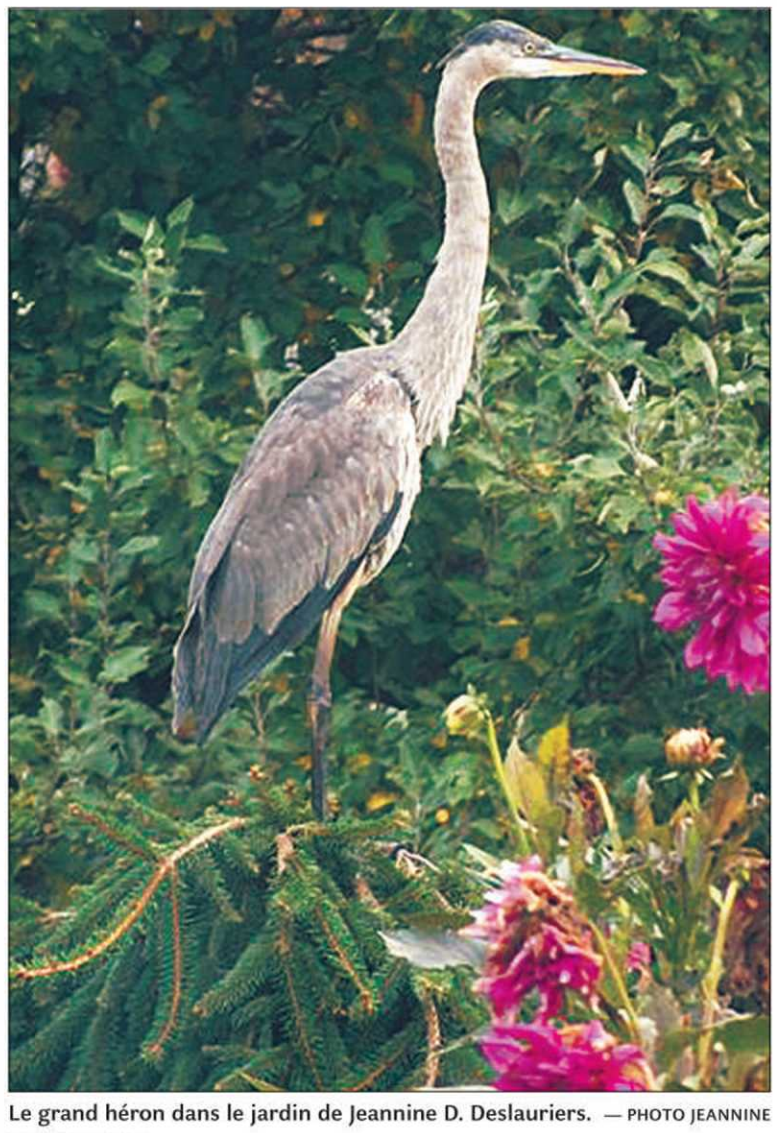
La majorité des oiseaux n'étaient pas encore arrivés, mais il y en avait de fort intéressants à se mettre dans l'œil ou à croquer en photo. Et début mai, dans ce coin qui est l'extrême Sud du Canada, le temps est généralement clément.

Pour vous informer sur le Festival de la plume en particulier, il faut vous adresser aux Friends of Point Pelee au 519 326-6173 ou par courriel à **foop@mnsi.net**. Il est préférable de vous inscrire à l'avance pour participer aux randonnées avec guide. On forme des petits groupes de 12 personnes et ça coûte 12 $. Durant le Festival, il y a des tours guidés en français à certaines heures du jour. Autrement, ça se passe en anglais avec les guides, mais les préposés au Parc sont tous bilingues.

Pour avoir plus d'information sur le Parc en général, on peut communiquer sans frais au 1 888 773-8888 ou par courriel à **pelee.info@pc.gc.ca**. Vous pouvez aussi consulter le site du Parc au **www.pc.gc.ca/pelee**, toute l'information s'y retrouve.



Yvon Robitaille tient dans ses bras une petite femelle colvert qui fréquente ses mangeoires. — PHOTO LE SOLEIL, JACQUES SAMSON



Le grand héron dans le jardin de Jeannine D. Deslauriers. — PHOTO JEANNINE D. DESLAURIERS

carrières

Téléphone (418) 686-3270 Télécopieur (418) 686-3265

monemploi.com workopolis.com

1756980

microflex
Une Division de Ticketmaster

Microflex, une division de Ticketmaster Dans le cadre d'importants projets d'expansion des marchés européen et québécois, Microflex, chef de file mondial dans le domaine de la conception, du développement et de l'implantation de systèmes informatisés de billetterie tels que le réseau Admission au Canada, Ticketmaster aux États-Unis et plusieurs réseaux européens, est à la recherche d'un(e) candidat(e) de talent pour combler le poste suivant :

Analyste contrôle de qualité – Contrat d'un an

Au sein de l'équipe de Contrôle Qualité, l'analyste est chargé de planifier, de préparer et de superviser le contrôle de qualité des produits (documentation et essais logiciels), conformément aux plans de projets, tout en respectant les procédures internes de la compagnie et les bonnes pratiques en matière d'essais. Il travaille étroitement avec le responsable de l'équipe du contrôle qualité, les analystes fonctionnels et techniques, l'architecte de bases de données, le gestionnaire de configuration et les agents de tests.

Lors de la planification, il prépare les plans d'essai et fournit des estimés aux chargés de projets pour l'élaboration des plans de projet.

Durant la phase de conception, il participe aux revues de conception, rédige les dossiers d'essais et prépare les jeux de données d'essais avec les analystes fonctionnels et techniques et l'architecte de bases de données.

Pendant la phase d'exécution, il participe à la définition et à la construction des environnements d'essais avec l'équipe de gestion des infrastructures technologiques et le gestionnaire de configuration. Il supervise et réalise les essais avec les agents de tests et consigne les résultats dans les rapports d'essais et le système de gestion des anomalies.

Compétences et exigences recherchées :
Baccalauréat en informatique ou génie logiciel;
Bilingue (français/anglais);
Expérience du développement en architecture n-tiers;
Connaissance dans au moins l'un des systèmes/langages suivants **nécessaires :** Linux, C++, PHP/PERL, Apache, un langage script, (expérience en programmation un atout);
Connaissance de SQL nécessaire;
Maîtrise de la suite Office (incluant Access et Visio);
Expérience avec un outil d'automatisation des essais un atout;
Aptitudes à la rédaction de documents.

Veuillez expédier votre curriculum vitae à :

Microflex 2001 LLC, division de Ticketmaster
Service des ressources humaines
2505, boulevard Laurier, bureau 300
Québec (Québec) G1V 2L2
Ou à : recrutementmicroflex@ticketmaster.com

1756837

Groupe DamaBois
Division Cap-Chat

Électromécanicien ou mécanicien d'usine

Usine de sciage | Cap-Chat

Damabois Division Cap-Chat inc., une entreprise œuvrant dans la fabrication de composantes de palette en tremble, est présentement à la recherche d'un électromécanicien ou d'un mécanicien d'usine.

Sommaire des fonctions
Relevant du directeur des opérations de l'usine, l'électromécanicien ou le mécanicien d'usine, assure le bon fonctionnement des équipements d'usine en cours de production et assume les responsabilités suivantes :
- Voir au bon fonctionnement et à l'entretien des équipements;
- En collaboration avec son superviseur, planifier et exécuter les réparations et l'entretien de la machinerie;
- Participer au développement et à l'implantation des procédures d'entretien préventif;
- Identifier, avec son supérieur, les améliorations nécessaires aux équipements ou aux méthodes de travail;
- Participer à l'élaboration de projets d'amélioration d'usine;
- Exécuter toutes les tâches requises au bon fonctionnement de la production.

Qualifications requises
- Expérience d'un minimum de 2 ans en scierie dans les domaines de l'électricité, l' automatisation, la mécanique, la soudure et l'hydraulique;
- Autonomie;
- Leadership;
- Disponibilité;
- Ponctualité;
- Capacité de travailler en équipe.

La rémunération
Le salaire est établi en fonction de l'expérience et des compétences du candidat.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 2 MARS 2007** à :
Damabois Division Cap-Chat inc.
399, rue Louis-Landry, C.P. 220, Cap-Chat (Québec) G0J 1E0
Téléphone : (418) 786-5465 | Télécopieur : (418) 786-5318
Courriel : damabois.cap-chat@globetrotter.net

Ce poste s'adresse aux hommes et aux femmes. Nous remercions tous(tes) les candidat(e)s de leur intérêt pour ce poste. Cependant, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

1756930

VALLÉE JEUNESSE

Personnel enseignant en adaptation scolaire

Vallée Jeunesse Québec est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'offrir une scolarisation en dehors des écoles à des élèves présentant des difficultés majeures d'adaptation, d'apprentissage et des troubles de comportement dans un objectif de prévention à l'abandon scolaire.

En partenariat avec la Commission scolaire de la Capitale, Vallée Jeunesse Québec désire recruter un enseignant en adaptation scolaire qui interviendra auprès d'un maximum de 12 élèves dans une approche individuelle. En plus des tâches réalisées dans le cadre de sa fonction générale, l'enseignant travaillera et collaborera avec une équipe multidisciplinaire.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature par écrit et joindre leurs preuves de scolarité et d'expérience, **au plus tard le lundi 5 mars 2007** par courrier à l'adresse suivante ou par courriel :

Vallée Jeunesse
1895, boulevard Valcartier
St-Gabriel-de-Valcartier (Québec) G0A 4S0
Courriel : francoisbelanger@valleejeunesse.ca

1756749

CONGÉDIÉ INJUSTEMENT ?

Consultez sur rendez-vous confidentiel.
Vous pourriez regagner votre dignité, respect, emploi, salaire perdu ou indemnité compensatrice.

JEAN-GUY MICHAUD
1964 EXPERT DES QUESTIONS D'EMPLOI

418.657.2628

AGIR POUR CHANGER.

5 LE 5 DÉCEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES benevolo.ca

1756913







La mode est notre passion ! Diffuser des produits à la fine pointe des tendances est notre mission quotidienne. Notre service des programmes des griffes privées est présentement à la recherche d'un(e) :

DESIGNER COORDONNATEUR(TRICE)

En poste à notre siège social du Vieux-Québec

Sous la responsabilité de la Directrice des importations, le designer-coordonnateur travaille en étroite collaboration avec les membres de l'équipe des achats. Il apporte son assistance en ce qui concerne : la création des styles, le contrôle de la qualité et le suivi de la production de nos produits exclusifs.

Les tâches comprennent entre autres :
• Communiquer quotidiennement avec les usines à l'étranger afin d'effectuer le suivi qui garantit l'exactitude de la production pour que le produit final corresponde à nos standards et réponde en tout point à nos demandes. • Créer et modifier à l'ordinateur, les coloris, logos, motifs et broderies. • Développer des idées de produits, incluant les combinaisons de couleurs, le choix des garnitures et des détails de finition.

La personne idéale pour ce poste possède un Bac en design graphique ou un DEC en graphisme ou design de mode et démontre une grande créativité et une passion pour la mode. La maîtrise des logiciels «Illustrator et Photoshop» est essentielle et est capable de travailler dans un environnement informatique utilisant les logiciels «Word, Excel et Lotus Notes». Elle rédige également en langue anglaise, elle est rapide dans l'apprentissage et l'exécution de son travail, elle est très ordonnée et capable de travailler sous pression avec plusieurs échéances simultanées à rencontrer.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste ou connaissez quelqu'un qui peut l'être, nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné de 5 de vos meilleures réalisations graphiques, en PDF ou sur cédérom seulement, à l'adresse courriel *rh@simons.ca,* en spécifiant bien le titre designer-coordonnateur, ou par courrier à l'attention de Rhonda Laberge, V.P. aux ressources humaines, 20, côte de la Fabrique, Québec, Québec, G1R 3V9, avant le lundi 12 mars 2007.

NB : seules les candidatures accompagnées du portfolio seront considérées et celui-ci ne sera pas retourné.

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

1756602

Le sens du recrutement

CÔTÉ PERSONNEL
Le sens du recrutement

www.cotepersonnel.com
(418) 688-0880

Service confidentiel et gratuit pour les candidats

1756402

Pharmacien demandé

20 à 30h/semaine
Brunet et Clini Plus de Donnacona
(418) 285-3344
Demandez Francine ou Martin

1756953

Architecte demandé(e)

- Minimum 5 ans d'expérience;
- Bon concepteur;
- Maîtrise de Autocad 2004;
- Pour bureau d'architecte à Québec;
- Possibilité de travail à contrat.

Tél. : (418) **843-9315**

1756963

Réceptionniste dentaire

- Vous cherchez un nouveau défi dans une équipe dynamique et mature.
- Vous voulez évoluer dans une clinique moderne avec une clientèle aisée.
- Vous cherchez un poste à plein temps et une excellente rémunération.

Nous sommes situés près des plaines d'Abraham.
Vous devez avoir de l'expérience dans ce domaine précis.
Envoyez-nous votre C.V. par courriel :
clinident1@hotmail.com

MON EMPLOI

Le rôle des parents dans l'orientation des jeunes

Caroline Villeneuve, c.o.
Collaboration spéciale

Bien des parents se sentent démunis quand il s'agit d'aider leurs enfants dans leur cheminement scolaire et professionnel. L'arrivée du 1er mars peut alors provoquer une montée d'inquiétude puisqu'il est temps pour les jeunes de faire un choix.

Ainsi, plusieurs parents souhaiteraient que leur fille ou leur fils fasse « le bon choix de carrière » et ils craignent les « erreurs de parcours ». Mais rappelons ce qui caractérise un choix de carrière aujourd'hui.

• Il s'agit d'un processus, c'est-à-dire de quelque chose qui se construit étape par étape.

• Les nouveaux besoins, l'évolution personnelle, les expériences marquantes peuvent entraîner des changements de cap, d'où la notion de « choix successifs ».

L'image que la personne se fait d'elle-même est influencée par ses contacts avec les autres et les changements qui se produisent au cours de son existence. Imaginons l'importance des expériences vécues à la fin de l'adolescence : un été peut tout changer !

Un choix de carrière ne va pas sans compromis constants considérant le contingentement, les préalables exigés, le lieu où le programme d'études choisi est accessible.

Si le jeune ne se prépare plus à une carrière, mais à une vie professionnelle où les changements sont en quelque sorte devenus la règle, le système scolaire ne peut donc plus exiger qu'un choix définitif soit fait dès le secondaire. Le choix à faire à ce moment-là n'est plus qu'une étape parmi d'autres, mais cela ne signifie pas non plus qu'il faille s'en remettre au hasard…

Alors, comment aider un jeune à évoluer dans son processus d'orientation ?

BIEN AVANT LE 1ER MARS

• En se renseignant d'abord sur ce qu'il pense, ressent, envisage, et sans porter de jugement rapide.

• En l'aidant dans sa recherche d'information (l'accompagner à des activités comme les salons carrières et professions, les journées portes ouvertes dans les institutions d'enseignement, etc.).

• En lui facilitant l'accès à des milieux de travail qui l'intéressent (faire appel à des amis ou des connaissances).

• En l'aidant à faire un « choix secondaire », utile en cas de difficultés ou d'accès limité à un programme.

• En l'encourageant à faire des choix qui se basent sur ses intérêts réels et non ceux de son groupe d'amis ou sur le côté artificiellement attirant du programme (faire ressortir le pour et le contre).

• En valorisant ses bons coups et ses points forts (l'encourager à explorer et à réfléchir à l'impact des projets qu'il a déjà réalisés).

• En l'incitant à consulter le plus tôt possible un spécialiste de l'orientation.

AUTOUR DU 1ER MARS

• En réévaluant le choix de programme qui a été fait (interroger le jeune sur le contenu de la formation qu'il a choisie et sur les avenues professionnelles qui s'offrent à lui).

• En invitant le jeune, si l'indécision est trop grande ou qu'aucun programme ne semble l'intéresser, à opter pour un programme d'accueil et d'intégration.

• En l'aidant à prévoir d'autres choix de programme si sa première inscription est refusée.

• En vérifiant si le jeune connaît bien le processus et les critères d'admission et, si nécessaire, en l'incitant à consulter en orientation et en information scolaire pour bien remplir sa demande.

Finalement, il ne faut pas oublier que, si l'avenir n'est pas facile à prévoir, il se prépare quand même avec une série de choix. Aujourd'hui, les jeunes doivent savoir qu'ils se préparent à une vie professionnelle plutôt qu'à une seule profession… à vie !

LECTURES SUGGÉRÉES

• *La Part des parents dans l'orientation au secondaire*, Bergeron, Christine et autres.

• *S'orienter malgré l'indécision*, Falardeau, Isabelle et Roland Roy.

Caroline Villeneuve est conseillère d'orientation au Service d'orientation et de psychologie du Cégep Limoilou.

Cette chronique est un service de Septembre éditeur diffusé au www.monemploi.com.

1756596

Faire carrière chez Desjardins



Un monde de possibilités

desjardins.com/emploi

Planificateur financier

La **Caisse Desjardins du Centre-sud gaspésien,** dont le siège social est située à Chandler en Gaspésie composée de 4 points de services dont Newport, Gascons, St-Godefroi et Paspébiac, dessert 14 369 membres. Son actif est de 168 millions de dollars dont 62,7 millions en prêts aux particuliers et 25,1millions en prêts aux entreprises. L'épargne totalise 175 millions de dollars (bilan, hors-bilan). Son marché se distingue par son potentiel de développement des affaires. La Caisse compte 58 employés et l'équipe de la gestion des avoirs est constituée d'une planificatrice financière, de 2 conseillers en finances personnelles et de 2 agents services financiers.

Le défi
Vous aurez le mandat d'assurer le développement des affaires en épargne placement et d'effectuer l'offre et la vente de service d'envergure auprès d'une clientèle composée de chefs d'entreprises et de grands détenteurs d'épargne membres et non membres. Vous devrez nouer et entretenir des relations d'affaires privilégiées avec les membres actuels et potentiels et les conseiller sur les moyens d'atteindre leurs objectifs financiers. Vous devrez également contribuer à la croissance de la Caisse par le développement de nouvelles occasions d'affaires par votre présence dans les activités externes regroupant la clientèle potentielle.

Le profil
Vous êtes titulaire d'un baccalauréat ou d'une formation équivalente ayant conduit à l'obtention du certificat en planification financière de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et deux années d'expérience en conseils financiers aux particuliers. Vous avez également un certificat de représentant en épargnes collectives. Toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinentes pourra être considérée. Leader incontesté, vous montrez une forte capacité à négocier et à prendre des décisions de qualité. Pour vous, la satisfaction du client est la pierre angulaire de vos actions qui sont toujours posées en fonction de résultats concrets. Vous connaissez en profondeur les produits et les services en matière de planification financière et avez constamment le doigt sur le pouls de l'actualité financière, politique et économique. Enfin, vous êtes reconnu pour votre grande autonomie et vos idées novatrices et ne baissez pas les bras devant les obstacles. La connaissance de la langue anglaise est un atout.

Postulez en ligne
Consultez notre site **www.desjardins.com/emploi** et sélectionnez le poste sollicité, **concours 0700656**, pour obtenir plus d'information et postuler.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent le faire avant le **5 mars 2007**.

Soyez à l'affût des nouvelles perspectives d'emploi en visitant régulièrement le **www.desjardins.com/emploi** et voyez les nombreuses autres possibilités d'avenir s'offrant à vous.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

Desjardins
Caisse du Centre-sud gaspésien

Conjuguer avoirs et êtres

1756503

Cascades

Vous êtes notre plus belle réussite



Cascades inc. est le leader nord-américain dans la fabrication, la transformation et la commercialisation de produits d'emballage et de papiers tissu, composés principalement de fibres recyclées. Cascades regroupe plus de 14 550 employés dans quelque 140 unités d'exploitation et d'affaires situées en Amérique du Nord et en Europe.

Afin de compléter notre équipe corporative déjà composée de spécialistes en fiscalité, en trésorerie, en consolidation et en finance, Cascades, dont le siège social est situé à Kingsey Falls, est à la recherche de :

Analyste senior en comptabilité financière

Réf. : CAS-2007-06

Vos responsabilités
- Participer au processus de consolidation périodique des états financiers du Groupe Cascades.
- Préparer différents rapports et analyses requis par la direction et le conseil d'administration ainsi que la préparation de divers rapports requis par une compagnie publique.

Vos compétences
- Baccalauréat en comptabilité et titre comptable agréé (CA), requis.
- Connaissance en fiscalité, un atout.
- Minimum de cinq années d'expérience pertinente, requise. Expérience dans le secteur manufacturier, un atout.
- Bonne connaissance des normes comptables canadiennes et américaines.
- Maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Fiscaliste (fiscalité corporative canadienne)

Réf. : CAS-2007-04

Vos responsabilités
- Préparer les déclarations d'impôt des différentes unités canadiennes du groupe Cascades.
- Évaluer les provisions comptables des impôts.
- Participer à la gestion et à l'optimisation de la structure fiscale du groupe.

Vos compétences
- Baccalauréat en comptabilité et titre comptable (CA, CMA ou CGA).
- Maîtrise en fiscalité ou cours de « in-depth tax » de l'ICCA.
- Minimum de cinq années d'expérience pertinente requise. Expérience dans le secteur manufacturier, un atout.
- Maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Le lieu de travail : Kingsey Falls.

Visitez notre site Internet et postulez de préférence en ligne ou faites parvenir votre C.V. avant le 9 mars 2007 par télécopieur au (819) 363-5155.

www.cascades.com

Cascades inc. souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Pour faire paraître vos annonces dans cette section :

Composez 686-3270
ou écrivez à
Carrières et Professions
Le Soleil, C.P.1547
Québec (Québec) G1K 7J6

Heures limites de réservation :

midi l'avant-veille de la publication; mercredi 16 h pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

1756923

EMPRO

CONTRÔLEUR(E)

Nous sommes une entreprise de service de Québec bien établie dans le domaine de l'entretien d'édifices publics comptant 850 employés, qui est à la recherche d'un(e) contrôleur(e) pour se joindre à son équipe.

Relevant du directeur général, le candidat sera responsable de toutes les opérations comptables et financières de l'entreprise. Il aura à superviser le personnel de son département. Il sera responsable également du service de la paye, participera à la préparation et à l'analyse des états financiers mensuels et du dossier de fin d'année. Il devra être un soutien actif du développement et de l'entretien des systèmes appropriés des contrôles et des processus informatiques. Il devra effectuer l'analyse et le suivi des coûts des projets. Il sera aussi responsable des rapports gouvernementaux.

Exigences :
- Baccalauréat en administration, option comptabilité
- Expérience de 5 ans dans un poste similaire
- Très bonne connaissance de l'informatique et de logiciels comptables
- Connaissance du logiciel Accpac et Crystal Report serait un atout
- Connaissance du logiciel Excel
- Autonome et sens de l'initiative
- Expérience dans la supervision du personnel

Salaire à discuter

Vous pouvez envoyer votre curriculum vitae par courriel à **jlevasseur@emproinc.qc.ca** ou par **télécopieur** au 688-1428.

1756938

Institut universitaire affilié à l'Université Laval

Hôpital Laval

Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie

Fondé en 1918, l'**Hôpital Laval** offre des services spécialisés et surspécialisés à la population du centre et de l'est du Québec et des services de proximité aux résidents locaux. Plus de 2 300 employés et 152 médecins mettent à profit leur savoir-faire et leur professionnalisme pour contribuer à l'excellence de cet établissement de notoriété internationale doté de 323 lits, qui se démarque par ses activités en enseignement, en recherche et en évaluation des technologies de la santé. En outre, l'Hôpital est reconnu pour son excellence et ses réussites en cardiologie, en pneumologie et en chirurgie de l'obésité.

Coordonnateur(trice) des activités de soins infirmiers

Poste à temps partiel (7 j/14, quart de soir) – N° 2007-02-445

Infirmier(ère)-chef
Unité d'enseignement et de pneumologie

Poste à temps complet – N° 2007-02-446

Infirmier(ère)-chef aux soins intensifs
Chirurgie cardiaque

Poste à temps complet – N° 2007-02-447

Technicien(ne) en instrumentation et en contrôle

Poste à temps complet – N° 2007-02-448

Technicien(ne) en électrophysiologie médicale

Poste à temps complet – N° 2007-02-449

Agent(e) de gestion des ressources humaines

Assignation temporaire (6 mois) avec possibilité de prolongation
N° 2007-02-450

Pour tous les détails au sujet de ces postes et de leurs exigences, consultez la section « Carrières et emplois » de notre site Web.

Merci de faire parvenir votre curriculum vitæ, en indiquant le **numéro de concours approprié,** avant **16 h** le **9 mars 2007,** à la **Direction des ressources humaines, Hôpital Laval, 2725, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4G5. Courriel : hopitallaval.drh@ssss.gouv.qc.ca**



hopitallaval.qc.ca

1756866

VENEZ NOUS RENCONTRER

Dimanche 4 mars
de 10 h à 16 h
Lundi 5 mars
de 14 h à 20 h

Hôtel Hyatt Regency
1255, rue Jeanne-Mance, Montréal

«Mes ailes à moi!»

AIR CANADA

embauche des

Agent(e)s de bord

Postes permanents, temporaires et des postes d'été (basé à Toronto)

Aimez-vous travailler à un rythme alerte?
Avez-vous beaucoup d'énergie?
Aimez-vous rencontrer une grande diversité de gens?
Avez-vous de l'expérience dans le secteur des services?
Réagissez-vous bien aux imprévus et gardez-vous votre calme dans les situations stressantes?
Êtes-vous prêt à travailler selon différents horaires sous différents fuseaux horaires?
L'idée de représenter le Canada vous plaît-elle?

Exigences :
- Grand souci pour la sécurité
- Titulaire d'un passeport canadien valide
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- État de santé répondant à nos exigences sur le plan médical
- Poste ouvert aux personnes de 18 ans et plus
- Réussite des contrôles de sécurité
- Disponibilité pour accepter une affectation dans notre base de service en vol à Toronto
- Aptitudes à la vente pour offrir des produits Air Canada à bord
- Volonté de poursuivre et réussir une formation de sept semaines donnée à Montréal, Toronto ou Vancouver

Compétences linguistiques :
La priorité sera donnée aux candidats ayant une excellente maîtrise du français et de l'anglais. Une bonne maîtrise de l'anglais ou du français et d'au moins une des langues suivantes est considérée comme un atout : japonais, coréen, cantonais, mandarin, espagnol, italien, allemand, hindi, punjabi, arabe, hébreu et portugais.

Si vous avez répondu oui aux questions ci-dessus, et que vous correspondez aux exigences, vous avez vos ailes pour travailler à Air Canada en qualité d'agent de bord.

Prière de ne pas appeler. Les candidats qui ont passé un examen ou une entrevue pour un tel poste dans les six derniers mois ne seront pas pris en considération.

www.aircanada.com/carrieres

À Air Canada, nous voulons aller plus loin en matière d'équité. Nous invitons tout particulièrement les autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les membres des groupes des minorités visibles à postuler.

1756925

Offre d'emploi

Régie de l'énergie

SPECIALISTE EN REGULATION ECONOMIQUE
POSTE REGULIER - TEMPS PLEIN A MONTREAL

La **Régie de l'énergie** est un organisme de régulation économique qui fixe ou modifie les conditions et les tarifs auxquels l'électricité est transportée par le transporteur d'électricité ou distribuée par le distributeur d'électricité, ou ceux auxquels le gaz naturel est fourni, transporté, livré ou emmagasiné par un distributeur de gaz naturel. Elle approuve, entre autres, les plans d'approvisionnement des distributeurs d'électricité et de gaz naturel, surveille les appels d'offres du distributeur d'électricité et approuve les contrats d'approvisionnement en électricité qui en découlent. Elle approuve également les projets d'investissement destinés au transport d'électricité ou à la distribution d'électricité et de gaz naturel.

Principales attributions :
Sous la responsabilité du directeur - Analyse économique, tarification et financement, vous ferez partie d'équipes multidisciplinaires formées aux fins d'assister les régisseurs qui rendent des décisions à l'égard des dossiers soumis à la Régie. Vous serez également appelé(e) à participer à des équipes qui réalisent des mandats de vérification, d'inspection et d'enquête auprès des entités relevant de la juridiction de la Régie.

Vous analyserez les demandes, les mémoires et les dossiers soumis à la **Régie de l'énergie**, en plus de conseiller les régisseurs et la direction sur les aspects liés à la comptabilité réglementaire, la détermination du revenu requis, la tarification, les études d'allocation des coûts, l'établissement des taux de rendement autorisés, la réglementation incitative, l'analyse technico-économique ou financière de projets d'investissement, la surveillance des appels d'offres du distributeur d'électricité, l'examen des plans et contrats d'approvisionnement des distributeurs et l'évaluation technico-économique des programmes et interventions en efficacité énergétique et nouvelles technologies.

La **Régie de l'énergie** offre des conditions de travail avantageuses et un milieu de travail stimulant. Pour obtenir une description plus complète du poste, les conditions d'admission, les exigences et les types de qualification requis ainsi que la période d'inscription, veuillez consulter le site Internet de la Régie à : **www.regie-energie.qc.ca/regie/recrutement.html**.

Québec

Votre don va droit au coeur.

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

1 888 473-4636

1756982

INTER GROUPE ASSURANCES

Spécialiste en placement de risques et souscription en assurance des entreprises

Le siège social d'**Inter Groupe** à Québec recherche une personne dynamique dont la principale responsabilité sera d'effectuer la sélection et négocier les risques auprès de nos assureurs.

EXIGENCES :
- excellente connaissance de l'assurance des entreprises
- entregent, esprit d'équipe, professionnalisme
- bilinguisme un atout

Inter Groupe est un regroupement de courtiers IARD en pleine croissance préconisant avec son personnel, ses membres et ses assureurs, des relations personnalisées et axées sur le respect mutuel.

Nous offrons, en plus d'une excellente ambiance de travail, une rémunération très concurrentielle et d'excellents avantages sociaux : assurance collective et régime de retraite.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitæ avant le 9 mars 2007 à l'adresse suivante :

Inter Groupe Assurances Inc.
A/S monsieur Pierre Duquette
1175, rue Lavigerie, bureau 500
Québec (Québec) G1V 4P1
Courrier électronique : duquette.p@intergroupe.qc.ca

« Toute demande sera gardée confidentielle »

1756401

RIO TINTO

APPROVISIONNEMENTS RIO TINTO SPÉCIALISTE EN APPROVISIONNEMENT-CAPITAL
Montréal (Québec) Canada
QIT

Les candidats qui ont les qualités exigées sont priés de postuler en ligne au
www.riotinto.com
Numéro de référence du poste : RTP-07-040

Ce rôle, comme bien d'autres aux Approvisionnements Rio Tinto, en est un de conseiller principal et de prestataire de services au sein des Approvisionnements Rio Tinto, qui se consacre essentiellement sur le capital, c'est-à-dire l'ensemble des biens nécessaires à la production. Le titulaire de ce poste doit avoir une très grande compréhension et de solides aptitudes à l'établissement et à la gestion des relations productives menant à des activités commerciales continues avec les clients, les fournisseurs et tout le personnel de Rio Tinto. Le service Approvisionnements Rio Tinto rassemble une équipe de personnes de tous les coins du monde, dans divers fuseaux horaires, de diverses cultures, et ce dans un milieu virtuel. Tous les membres de cette équipe ont à composer avec les mêmes contraintes et objectifs ciblés de travail tout en étant soucieux de l'autre pour assurer des relations saines, des équipes bien soudées et une organisation fondée sur la confiance mutuelle.

1756842

Appel de candidatures

Emplois occasionnels et réguliers

Commission de la santé et de la sécurité du travail

RÉSERVE DE CANDIDATURES POUR DES EMPLOIS DE NIVEAU PROFESSIONNEL EN PRÉVENTION-INSPECTION

INSPECTRICE OU INSPECTEUR EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL
(Volet établissements ou construction)

INSPECTRICE EXPERTE OU INSPECTEUR EXPERT

ET

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN PRÉVENTION-INSPECTION

CONSEILLÈRE EXPERTE OU CONSEILLER EXPERT EN PRÉVENTION-INSPECTION

Pour les emplois de complexité comportant la mention « expert », un montant additionnel de 10% du taux de l'échelle correspondant au classement et à l'échelon des conseillers sera attribué.

Réserve de candidatures : 001R-9603001

La Commission de la santé et de la sécurité du travail est à la recherche de candidates ou de candidats avec expérience en vue de pourvoir à des emplois occasionnels ou réguliers et, au besoin, à des emplois semblables dans toutes les régions administratives du Québec.

Attributions : À titre d'inspectrice ou d'inspecteur en santé et sécurité du travail, sous la responsabilité de la directrice ou du directeur en santé et sécurité, la personne titulaire de l'emploi devra intervenir auprès des établissements ou des chantiers de construction ciblés par la Commission en fonction des priorités d'intervention ou lors de demandes ponctuelles de la clientèle (plaintes, refus de travail, enquêtes d'accident, etc.) et favoriser la prise en charge en santé et sécurité des milieux de travail pour prévenir ainsi les accidents et les maladies professionnelles. Vous interviendrez en fonction de vos champs de compétence et, s'il y a lieu, en collaboration étroite avec les parties intéressées, les partenaires du milieu de la santé, les associations paritaires de même qu'avec d'autres intervenants de la CSST.

Vous pourriez également faire partie de l'équipe du soutien opérationnel qui intervient au sein de toutes les directions régionales lors de remplacements temporaires et/ou de projets spéciaux. À cet effet, vous pourriez être appelé à travailler dans plusieurs régions du Québec. En terminant, il est à noter que vous pourriez être appelé à intervenir en dehors des heures habituelles de travail.

À titre de conseillère ou de conseiller en prévention-inspection, sous la responsabilité du chef du Service de la prévention-inspection, la personne titulaire de l'emploi devra fournir un service conseil en matière de prévention-inspection en ce qui a trait au traitement de problématiques d'envergure, à la réglementation, aux normes, au contrôle de la qualité, à la formation et à l'information, et aux relations publiques ; participer au développement et à l'implantation des systèmes et des outils administratifs (politiques, procédures, formulaires, programmes d'intervention, stratégies d'intervention, plans d'action, etc.) afin de permettre la réalisation des objectifs de la LSST (élimination à la source des dangers et prise en charge par le milieu) et l'intervention adéquate des ressources régionales.

À titre d'inspectrice experte ou d'inspecteur expert et conseillère experte ou conseiller expert en prévention-inspection, sous la responsabilité du chef du Service de la prévention-inspection ou du directeur santé et sécurité, et en collaboration avec la coordonnatrice du réseau d'expertise, vous serez associé au réseau d'expertise qui regroupe des conseillères et des conseillers en prévention-inspection et des inspectrices ou des inspecteurs ayant une expertise dans divers domaines d'intervention. Ce réseau a pour fonction principale de conseiller les directions régionales dans la réalisation des mandats opérationnels en prévention-inspection et de conseiller les unités centrales dans l'élaboration des priorités d'action et la définition des objectifs à atteindre.

En plus d'exercer les attributions caractéristiques d'un conseiller en prévention-inspection ou d'un inspecteur, vous fournirez l'expertise, dans au moins l'un des domaines retenus par la Commission, et le support-conseil pour la résolution de problèmes complexes en santé et sécurité du travail. Ces fonctions sont exercées notamment pour les enquêtes d'accidents, les cas de refus de travail ou dans d'autres situations complexes, afin d'aider les intervenants et les gestionnaires et de permettre ainsi des interventions de qualité adaptées aux besoins des travailleurs et des employeurs du Québec. Vous pouvez être appelé à représenter la Commission auprès des milieux spécialisés dans le but d'harmoniser les actions en prévention-inspection et de défendre ses intérêts et ceux de sa clientèle.

Toutes les actions exercées dans ces emplois doivent être faites dans le respect des orientations stratégiques de la CSST et dans un souci de service à la clientèle. Elles doivent également être guidées par des principes d'équité, de qualité, de transparence, de travail en partenariat et de travail en équipe.

Conditions d'admission : Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle dont l'obtention requiert un minimum de seize années d'études dans une discipline pertinente aux attributions des emplois[1], notamment en relations industrielles, en architecture, en hygiène et sécurité industrielle, en santé et sécurité, en ergonomie, en agronomie ou en sciences pures et appliquées telles que chimie, physique, biologie **ET** posséder d'une à treize années d'expérience de niveau professionnel pertinentes aux attributions des emplois[2].

Progression salariale : Inspectrice ou inspecteur en santé et sécurité du travail et inspectrice experte ou inspecteur expert, le salaire annuel pourra varier de 38 171 $ à 65 729 $ à l'entrée en fonction, selon le nombre d'années d'expérience exigé dans les éventuels concours tenus à partir de la présente réserve de candidatures. Par la suite, la progression salariale basée sur un horaire de 35 heures par semaine permettra d'atteindre 65 729 $ au maximum de l'échelle. Cependant, à compter du 1er avril 2007 ce salaire sera de 38 934 $ à 67 044 $ à l'entrée en fonction et de 67 044 $ au maximum de l'échelle.

Conseillère ou conseiller en prévention-inspection et conseillère experte ou conseiller expert, le salaire annuel pourra varier de 37 931 $ à 66 734 $ à l'entrée en fonction, selon le nombre d'années d'expérience exigé dans les éventuels concours tenus à partir de la présente réserve de candidatures. Par la suite, la progression salariale basée sur un horaire de 35 heures par semaine permettra d'atteindre 66 734 $ au maximum de l'échelle. Cependant, à compter du 1er avril 2007 ce salaire sera de 38 690 $ à 68 069 $ à l'entrée en fonction et de 68 069 $ au maximum de l'échelle.

Période d'inscription : Du 26 février au 9 mars 2007

Information : Mme Suzanne Larose, 418 266-4720, poste 2060
Mme Renée Veilleux, 418 266-4720, poste 2094
Sans frais : 1 877 502-4143
Télécopieur : 418 266-4669

Inscription : Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à cette réserve de candidatures. C'est à partir de celle-ci que seront tenus des concours de recrutement pouvant comporter des conditions d'admission particulières relatives, notamment, à la nature et au nombre d'années d'expérience exigé ainsi qu'à la zone géographique.

Pour s'inscrire, remplir le formulaire Offre de service en inscrivant le **numéro 001R-9603001** à la rubrique Numéro du concours ou de la réserve.

Le formulaire doit parvenir avant la fin de la période d'inscription à l'adresse suivante :

Direction de la gestion de la main-d'œuvre, du développement
des compétences et de la rémunération
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages, bureau 370
Québec (Québec) G1K 7E2

ou par télécopieur : 418 266-4669

Pour être acceptées, les candidatures doivent **parvenir** à l'adresse indiquée ci-dessus au **plus tard le 9 mars 2007**.

Pour occuper un emploi dans la fonction publique, il faut posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. De plus, il faut avoir une connaissance du français appropriée à l'exercice des fonctions.

Vous pouvez vous procurer le formulaire Offre de service dans les bureaux régionaux du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et dans le site Internet [**www.recrutementquebec.gouv.qc.ca**], dans les directions des ressources humaines des ministères et des organismes, dans les bureaux de Services Québec, dans les centres locaux d'emploi (CLE), dans les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité.

Transmettre un dossier complet qui comprend :

- le formulaire Offre de service dûment rempli avec l'inscription du numéro d'assurance sociale et du numéro de la réserve à la rubrique Numéro de concours ou de la réserve ;
- votre signature aux endroits prévus ;
- la nature et la durée des emplois occupés, notamment, les mois de début et de fin de chacun des emplois (pour les emplois à temps partiel, inscrire le nombre d'heures) ;
- un document annexé à l'offre de service décrivant votre expertise ;
- une photocopie du diplôme ou du dernier relevé de notes ou de l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec (attestation d'équivalence) reconnue par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [www.micc.gouv.qc.ca].

Il est à noter qu'il est de la responsabilité de la personne candidate de mettre à jour les renseignements fournis concernant, entre autres, la scolarité, l'expérience et son lieu de résidence.

[1] Chaque année de scolarité pertinente manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente aux attributions des emplois ou par une année de scolarité pertinente et de niveau égal ou supérieur.

[2] Chaque bloc de deux années d'expérience pertinente manquante peut être compensé par une année de scolarité pertinente supérieure à la scolarité minimale exigée à la condition minimale d'admission de la classe d'emplois.

Commission de la santé et de la sécurité du travail

RÉSERVE DE CANDIDATURES

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN RÉADAPTATION

Attachée ou attaché d'administration
Équipe volante en réadaptation

Réserve numéro : 111R-9603004

La Commission de la santé et de la sécurité du travail est actuellement à la recherche de conseillères ou de conseillers en réadaptation afin de pourvoir à des emplois réguliers ou occasionnels et, au besoin, à des emplois semblables dans tous les ministères et organismes dans toutes les régions administratives du Québec.

Il est à noter que la majorité des besoins concerne l'équipe volante en réadaptation à la Vice-présidence aux opérations et consiste en des emplois occasionnels exigeant de nombreux déplacements dans toutes les régions administratives du Québec.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à cette réserve de candidatures. C'est à partir de celle-ci que seront tenus des concours de recrutement pouvant comporter des conditions d'admission particulières relatives, notamment, au nombre d'années d'expérience exigé.

Attributions : Ces postes sont prévus afin de réaliser le mandat de l'équipe du soutien opérationnel, de pallier les absences des conseillères et des conseillers en réadaptation ou de répondre à des surcharges de travail en réadaptation dans les 21 directions régionales de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, situées dans toutes les régions administratives du Québec. La conseillère ou le conseiller en réadaptation de l'équipe volante se déplace régulièrement dans la province afin de remplacer ou de soutenir les conseillers dans leurs tâches qui consistent principalement à assister le travailleur et l'employeur dans la démarche de recherche de solutions en vue du maintien du lien d'emploi et du retour au travail des travailleurs victimes d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle ; à évaluer les besoins du travailleur pour décider des mesures qui favoriseront sa réadaptation physique, sociale et un prompt et durable retour au travail dans son emploi ou dans un emploi convenable ; à élaborer et à mettre en œuvre, en collaboration avec le travailleur et l'employeur, un plan individualisé de réadaptation ; à négocier avec l'employeur les conditions de retour au travail ; à assurer le traitement administratif et informatique du dossier ; à travailler en collaboration avec plusieurs personnes, notamment avec des inspecteurs en santé et sécurité, des agents d'indemnisation, des intervenants du financement et des médecins.

Conditions d'admission : Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle dont l'obtention exige un minimum de seize années d'études dans une discipline pertinente, notamment en information et orientation professionnelles, en développement de carrière, en psychoéducation, en psychologie, en service ou travail social, en criminologie, en relations humaines (psychosociologie de la communication) **ET** posséder d'une à huit années d'expérience de niveau professionnel dans la conduite d'interventions auprès d'une clientèle adulte, notamment en vue de la réadaptation, de l'intégration en milieu de travail, du maintien ou du développement de l'employabilité.

L'expérience demandée ne peut être compensée par une scolarité additionnelle.

Chaque année de scolarité pertinente manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente ou par une année de scolarité pertinente de niveau égal ou supérieur à celle qui est exigée.

Inclure une photocopie de ses attestations d'études ou de son évaluation comparative des études effectuées à l'extérieur du Québec (attestation d'équivalence) décernée par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour occuper un emploi dans la fonction publique, il faut posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. De plus, il faut avoir une connaissance du français appropriée à l'exercice des fonctions.

Progression salariale : Le salaire annuel offert pourra varier de 38 171 $ à 55 047 $ à l'entrée en fonction, selon le nombre d'années d'expérience exigé dans les éventuels concours tenus à partir de la présente réserve de candidatures. Par la suite, la progression salariale basée sur un horaire de 35 heures par semaine permettra d'atteindre 65 729 $ au maximum de l'échelle. Cependant, à compter du 1er avril 2007 ce salaire sera de 38 934 $ à 56 148 $ à l'entrée en fonction et de 67 044 $ au maximum de l'échelle.

Période d'inscription : Du 26 février au 9 mars 2007

Pour être acceptées, les candidatures doivent **parvenir** à l'adresse indiquée au **plus tard le 9 mars 2007**.

Inscription :

Pour s'inscrire, remplir le formulaire Offre de service en inscrivant **le numéro de la réserve** à la rubrique Numéro du concours ou de la réserve.

Vous pouvez vous procurer le formulaire Offre de service dans les bureaux régionaux du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et dans le site Internet [**www.recrutementquebec.gouv.qc.ca**], dans les directions des ressources humaines des ministères et des organismes, dans les bureaux de Services Québec, dans les centres locaux d'emploi (CLE), dans les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité.

Le formulaire doit parvenir avant la fin de la période d'inscription à l'adresse suivante :

Direction de la gestion de la main-d'œuvre, du développement
des compétences et de la rémunération
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages, bureau 370
Québec (Québec) G1K 7E2

ou par télécopieur : 418 266-4669

Information : Mme Dominique Simard, 418 266-4720, poste 2096
Mme Suzanne Larose, 418 266-4720, poste 2060
Sans frais : 1 877 502-4143

Transmettre un dossier complet qui comprend :

- le formulaire Offre de service dûment rempli avec l'inscription du numéro d'assurance sociale et du numéro de la réserve à la rubrique Numéro de concours ou de la réserve ;
- votre signature aux endroits prévus ;
- la nature et la durée des emplois occupés, notamment, les mois de début et de fin de chacun des emplois (pour les emplois à temps partiel, inscrire le nombre d'heures) ;
- un document annexé à l'offre de service décrivant votre expertise ;
- une photocopie du diplôme ou du dernier relevé de notes ou de l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec (attestation d'équivalence) reconnue par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [www.micc.gouv.qc.ca].

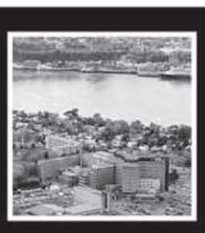
La fonction publique du gouvernement du Québec souscrit à des programmes d'accès à l'égalité en emploi qui visent notamment les femmes et les membres des communautés culturelles ainsi qu'à un plan d'embauche pour les personnes handicapées. Pour plus d'information concernant ces programmes, vous pouvez consulter le site Internet [**www.tresor.gouv.qc.ca/egalite**].

Québec

POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

Renseignements importants : Il peut exister d'autres conditions permettant l'admission aux concours, telles que la compensation de la scolarité par de l'expérience. Lorsque aucune expérience n'est exigée, les personnes en voie de terminer la dernière année de scolarité requise peuvent être admises. Les personnes handicapées et les membres d'une communauté culturelle peuvent poser leur candidature même s'ils ne résident pas dans la zone géographique mentionnée dans les conditions d'admission. Pour occuper un emploi dans la fonction publique québécoise, il faut avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions. Les personnes ayant le statut de résident permanent sont admissibles, sauf s'il est mentionné dans l'appel de candidatures qu'elles doivent avoir le statut de citoyen canadien. L'inscription se fait à l'aide du formulaire Offre de service, disponible dans les bureaux régionaux du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et dans le site Internet [**www.recrutementquebec.gouv.qc.ca**], les directions des ressources humaines des ministères et organismes, les bureaux de Services Québec, les centres locaux d'emploi (CLE), les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité. Pour être acceptées, les candidatures doivent être reçues avant la fin de la période d'inscription. La fonction publique du gouvernement du Québec souscrit à des programmes d'accès à l'égalité en emploi qui visent notamment les femmes et les membres des communautés culturelles ainsi qu'à un plan d'embauche pour les personnes handicapées. Pour plus d'information concernant ces programmes, vous pouvez consulter notre site Internet au [**www.tresor.gouv.qc.ca/egalite**].

1756933



L'Hôtel-Dieu de Lévis, c'est :

- Un centre hospitalier affilié universitaire (CHAU) et à vocation régionale
- 1 900 employés, 280 membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- Un budget de près de 120 millions de dollars

L'établissement :

- Offre toute la gamme des soins et des services spécialisés, aussi bien en mode d'hospitalisation qu'en mode ambulatoire
- Assume des missions de soins, d'enseignement, de recherche et d'évaluation des technologies de la santé
- Est membre du Réseau universitaire intégré en santé de l'Université Laval (RUIS-UL)
- Est un milieu novateur en constant développement
- Constitue un milieu de travail stimulant et ouvert à la conciliation travail-famille (présence d'une garderie en milieu de travail)







CADRE-CONSEIL À LA DIRECTION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE ET DE LA PLANIFICATION

Poste d'encadrement à temps complet

Sommaire des responsabilités
Sous l'autorité du directeur des services à la clientèle et de la planification, la personne titulaire de ce poste assume la mise en œuvre et l'application du règlement sur la gestion des risques et la divulgation des accidents. Elle répond aux demandes de la clientèle afin de régler des problématiques en matière de dispensation de services.

Dans le respect de l'autonomie dont elle doit bénéficier en vertu des standards du FRSQ, elle apporte le soutien nécessaire au comité d'éthique de la recherche et agit à titre de secrétaire-trésorière de ce comité.

Profil recherché
- Obligatoirement un diplôme de 2e cycle dans une discipline pertinente
- Minimum de 5 années d'expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux
- Minimum de 3 années d'expérience de gestion en relation avec le poste offert
- Appartenance à un ordre professionnel
- Qualités professionnelles et personnelles selon le profil de compétences relié à ce poste

Rémunération
En conformité avec les conditions de travail en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux pour les postes d'encadrement (classe 16)

CHEF DU SERVICE DE RÉADAPTATION

Poste d'encadrement à temps complet

Sommaire des responsabilités
Sous l'autorité du directeur des services hospitaliers, la personne titulaire de ce poste assure la gestion de la physiothérapie, de l'ergothérapie, de l'orthophonie et de l'audiologie. À ce titre, elle est responsable des ressources humaines, matérielles et financières de ces centres d'activité autant en santé physique qu'en santé mentale.

Profil recherché
- Formation universitaire dans une discipline de la réadaptation
- Formation complémentaire en administration
- Membre de son ordre professionnel
- 5 années d'expérience dont au moins 2 dans un poste de gestion ou d'encadrement clinique
- Intérêt pour l'enseignement universitaire
- Qualités personnelles selon le profil de compétences relié à ce poste

Rémunération
En conformité avec les conditions de travail en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux pour les postes d'encadrement (classe 14)

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

Poste permanent à temps complet

Sommaire des responsabilités
Sous l'autorité immédiate du chef du service d'informatique, le titulaire de ce poste est chargé de projet pour le déploiement, la maintenance et l'évolution d'applications informatiques centralisées. Il coordonne les activités avec les fournisseurs. Il supporte les utilisateurs internes et externes dans la résolution des problèmes reliés aux applications sous sa responsabilité. Il peut, à la demande de son supérieur, représenter le service sur des comités internes ou externes. Il participe à la mise à jour du plan directeur informatique et assume toute autre tâche de nature administrative à la demande de son supérieur immédiat.

Profil recherché
- Baccalauréat en informatique de gestion
- 5 années d'expérience à titre d'analyste en informatique dans le réseau de la santé
- Expérience en gestion de projet, en implantation de systèmes, en gestion des impacts et en disponibilité de systèmes critiques
- Connaissance des systèmes d'exploitation UNIX, AIX, LINUX et WINDOWS
- Certification ITIL de base
- Maitrise du français et de l'anglais parlés et écrits
- Démontrer les habiletés reliées au poste

Rémunération
Selon les normes en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

Poste permanent à temps complet

Sommaire des responsabilités
Sous l'autorité immédiate du chef du service d'informatique, le titulaire de ce poste effectue les travaux inhérents aux installations, à la configuration et à l'entretien des équipements informatiques incluant les serveurs, les micro-ordinateurs, les périphériques et les logiciels. Il voit également à l'implantation, la gestion et l'exploitation des réseaux informatiques et des systèmes de télécommunication sous la responsabilité de l'établissement. Il participe à la gestion de la sécurité et à l'opérationnalisation des systèmes de relève; il supporte les utilisateurs internes et externes dans la résolution des problèmes reliés aux systèmes informatiques.

Exigences
- DEC en technique de l'informatique, spécialisation en réseautique
- Expérience de 3 ans à titre de technicien en informatique, dont 1 année d'expérience dans le réseau de la santé
- Bonne connaissance d'Active Directory (gestion GPO, VBScript, déploiement d'applications DNS, DHCP, etc.) Citrix et VMWare
- Connaissance de Linux serait un atout
- Démontrer les habiletés reliées au poste

Rémunération
Selon les normes en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

HÔTEL-DIEU DE LÉVIS
CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE
UNIVERSITÉ LAVAL

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, **au plus tard le 2 mars 2007, 16 h,** à :

Direction des ressources humaines
Hôtel-Dieu de Lévis
143, rue Wolfe, Lévis (Québec) G6V 3Z1

www.hdl.qc.ca

1756843

Nous sommes le plus important producteur de boulettes de minerai de fer au Canada. Nos clients du monde entier apprécient la qualité supérieure et la constance de nos produits.

Depuis toujours innovateurs, nous nous sommes engagés à parfaitement assortir les gens de talent et les technologies de pointe.

Aussi, cherchons-nous des passionnés de l'amélioration continue comme nous qui veulent se construire un avenir gratifiant à nos côtés.

La Compagnie minière IOC

Pour demeurer les meneurs de l'industrie minière, nous avons besoin des meneurs de demain.



Comptable principal – Sept-Îles (ZV-07056)

Au sein d'une équipe de professionnels des finances, vous travaillez activement à la préparation d'informations financières destinées aux actionnaires et contribuez à l'élaboration des systèmes d'aide à la prise de décision pour appuyer les besoins des gestionnaires.

Plus spécifiquement, vous préparez les états financiers consolidés, assurez l'intégrité des informations financières, établissez et appliquez les politiques et procédures financières, répondez aux demandes d'informations financières provenant d'organismes et de partenaires externes, suivez et analysez les performances d'exploitation et le rendement financier et élaborez des plans financiers efficaces (budgets/prévisions).

Pour plus de détails sur ces postes et pour soumettre votre candidature avant le **10 mars 2007**, visitez notre site au

www.ironore.ca/emploi

Nous communiquons uniquement avec les candidats retenus. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. L'emploi du masculin a pour seul but d'alléger le texte.

Nous offrons un salaire concurrentiel ainsi qu'un régime d'avantages sociaux complet. IOC est membre de Rio Tinto, la plus importante société minière au monde. Notre champ d'action se trouve sous terre, mais nous estimons l'univers au-dessus tout aussi primordial. Les gens. La qualité. La fierté.

www.ironore.ca

IOC

1756819

Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix

Un milieu à dimension humaine !



J-F Bergeron / Enviro Foto

Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Charlevoix offre une vaste gamme de soins et de services qui compte cinq volets : promotion-prévention, soins généraux et spécialisés, soins de longue durée, réadaptation en déficience physique et réadaptation en déficience intellectuelle.

L'établissement administre un budget de plus de 72 millions $, et s'appuie sur près de 1 500 employés et plus de 50 médecins engagés dans l'amélioration continue de la qualité des services qu'ils dispensent à une population d'environ 30 000 personnes et à une clientèle touristique considérable. Travailler au CSSS de Charlevoix, c'est accéder à un milieu de travail à dimension humaine et à une vie professionnelle vraiment exaltante !

Psychologue, pour un remplacement d'un an et plus

Description : Sous l'autorité du chef de l'administration de programmes Famille-Enfance-Jeunesse, la personne effectuera des activités d'évaluation, de traitement et de liaison auprès d'une clientèle d'enfants et d'adolescents (0-17 ans) qui présentent des problèmes de santé mentale.

Exigences : Doit détenir un diplôme universitaire de 2e cycle en psychologie et être membre en règle de l'Ordre des psychologues du Québec; posséder une expérience minimale d'une année dans le domaine de la santé mentale (évaluation et traitement) et démontrer la capacité d'agir à titre de formateur; automobile requise.

Habiletés : Capacité démontrée d'administrer et d'interpréter les différents tests psychométriques utilisés auprès de la clientèle : connaître les principales techniques d'intervention utilisées auprès des enfants et des adolescents qui présentent des problèmes de santé mentale; faire preuve d'autonomie professionnelle et d'initiative, capacité de travailler en équipe multidisciplinaire, habiletés en communication orale et écrite.

Rémunération : Selon la convention collective en vigueur.

Si vous aspirez à une vie professionnelle stimulante, dans un environnement pittoresque où nature et culture se côtoient en toute saison, joignez-vous à notre équipe ! Transmettez votre offre de service **avant 16 h, le vendredi 9 mars 2007, à : Direction des ressources humaines, Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix, 303, rue St-Étienne, La Malbaie (Québec) G5A 1T1, ou par courriel à : france.bouchard@ssss.gouv.qc.ca et inscrire « psychologue ».**

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront un accusé de réception.

Comblez le vide

Fondation pour l'alphabétisation
Info-Alpha 1 800 361-9142 **www.fqa.qc.ca**



1756844





H&M PRÉPARE-TOI AU PLAISIR D'UNE CARRIÈRE EN MODE.

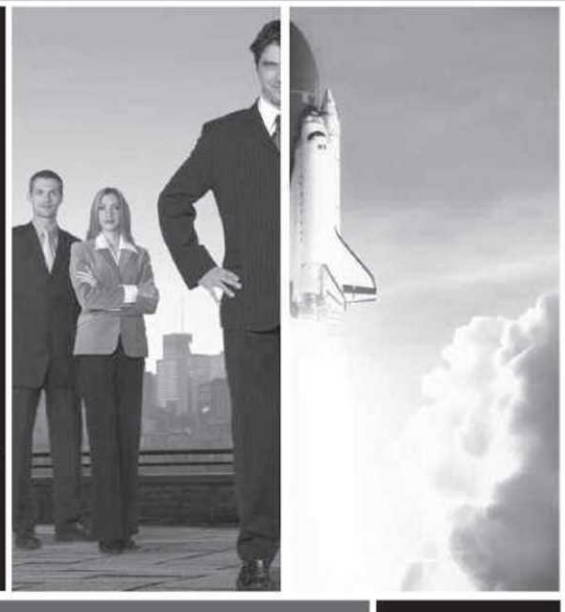
Dès cet automne, nous vous offrirons mode et qualité au meilleur prix. Mais nous devons d'abord former une équipe de direction qui désire travailler dans le magasin le plus attendu à Québec et le préparer pour une ouverture inoubliable! Consultez le www.hm.com/jobs pour plus d'information.



Nous embauchons : gérant(e)s de magasin, directeurs(trices) de rayon, directeurs(trices) de caisse et administration, et responsables de la présentation visuelle.

1756919

Propulsez votre carrière



Pour la région de Québec, nous sommes à la recherche de :

Directeur(trice) de succursale

Votre mission

Vous dirigerez l'ensemble des activités d'une succursale selon la législation en vigueur, les politiques, les programmes et les procédures de la Banque. Vous établirez également les standards de qualité des services offerts aux usagers ou à la clientèle et élaborerez un plan directeur de développement des affaires. Vous fournirez un soutien et un leadership à l'équipe de vente et définirez les grandes stratégies de sollicitation de ventes et de fidélisation. De plus, vous réviserez, préparerez et approuverez les demandes de prêts, selon les limites d'autorisation et les normes établies, et analyserez les divers processus afin d'en améliorer l'efficacité. Vous réaliserez la planification budgétaire de la succursale et gérerez les employés, tout en évaluant leur rendement et en assurant le développement de leur potentiel.

Conseiller(ère) – Services aux particuliers

Votre mission

Vous conseillerez vos clients en matière de produits d'épargne, de placement et de crédit. En plus de promouvoir notre gamme complète de services financiers, vous aurez la possibilité de développer un portefeuille dont la clientèle est déjà établie et de participer activement à la croissance du patrimoine de celle-ci.

Pour plus d'information sur ces postes et pour postuler, visitez notre site Internet et envoyez-nous votre curriculum vitæ en mentionnant le titre du poste convoité, avant le 16 mars 2007, par courriel à carriere@banquelaurentienne.ca.

Seules les personnes sélectionnées recevront un accusé de réception.
La Banque Laurentienne souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

LEADERS RECHERCHENT LEADERS

Choisissez une banque différente,
à la fois audacieuse et imaginative,
où vous aurez une influence
et pourrez relever des défis
à la hauteur de votre ambition.

www.carriere.banquelaurentienne.com

BANQUE LAURENTIENNE

1756716

VILLE DE QUÉBEC

AVIS DE CONCOURS

La Ville de Québec compte près de 500 000 habitants et elle constitue la deuxième ville en importance au Québec et la septième au Canada. Elle offre une grande diversité d'emplois dans un environnement stimulant et au service du citoyen.

ARCHITECTE-PAYSAGISTE
Concours numéro PROFT-14-2007

INGÉNIEUR (EN ÉLECTRICITÉ)
Concours numéro PROFT-15-2007

INGÉNIEUR
Concours numéro PROFT-16-2007

ARCHITECTE
Concours numéro PROFT-16-2007

Échelle salariale : De 41 322 $ À 74 418 $

Ces postes temporaires au Service de la gestion des immeubles sont pour une durée de douze mois avec possibilité de prolongation.

Les curriculum vitae doivent être reçus ***avant 16 h le 9 mars 2007.***

Visitez notre site pour connaître la description complète de ces postes et les modalités pour soumettre votre candidature **www.ville.quebec.qc.ca/fr/affaires/services.shtml**

www.ville.quebec.qc.ca

1756824

Passionné(e)s des jeunes et des sciences?

Boîte à SCIENCE

JOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE !

www.boiteascience.com/boite/carrieres.html

1756651

Nous embauchons maintenant!

- Préposé(es) aux bénéficiaires

Bienvenue aux étudiants(es) en soins infirmiers

Faites-nous parvenir votre C.V.
par télécopieur ou par courriel:

Téléphone: 658-9153
Télécopieur: 658-5965
info@humatech.ca

HUMATECH inc.
Soins de qualité depuis 15 ans

3175, ch. des Quatre-Bourgeois, bur. 104
Sainte-Foy, (Québec) G1W 2K7



Mon père est important parce que...

www.monpere.ca

1756863



Tout commence par la confiance

Devenez estimateur automobile (vérification imagerie) au Groupe Promutuel

Vous vérifierez, à partir des systèmes d'imagerie, les estimations transmises par les carrossiers, les approuverez et transférerez les documents et photographies aux experts en sinistre du Groupe Promutuel. Vous vous déplacerez, à l'occasion, pour vérifier des véhicules accidentés, préparer l'estimation des dommages et la transmettre au réparateur choisi par l'assuré. De plus, vous établirez la valeur d'un véhicule volé et non retrouvé ou d'un véhicule considéré perte totale. Enfin, vous assurerez un soutien auprès des estimateurs et experts en sinistre des sociétés mutuelles.

- DEP en mécanique automobile ou carrosserie
- Excellente connaissance du système d'imagerie Audatex
- Minimum de trois années d'expérience pertinente
- Certificat de qualification professionnelle d'estimateur, un atout

Prêt à porter la marque ? Joignez-vous à l'équipe !

Faites parvenir votre curriculum vitæ, en spécifiant le numéro de concours (2007-17), **au plus tard le 4 mars 2007, à l'attention de M. Jean-Sébastien Gosselin, conseiller en ressources humaines.** Seules les personnes dont la candidature sera retenue recevront une réponse. Nous prendrons en considération les profils jugés équivalents.

Promutuel, c'est :

- Le 4e assureur de dommages au Québec
- Plus de 525 000 membres-assurés
- Un volume-primes de plus de 500 millions de dollars
- Plus de 1700 employés

Nous respectons l'équité en matière d'emploi.

1091, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1S 4Y7
Télécopieur : **418 683-0239**
recrutement@promutuel.ca

promutuel.ca



PROMUTUEL
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

1756767

SECRÉTAIRE DENTAIRE RECHERCHÉE

Poste permanent à temps partiel du lundi au mercredi

Nous recherchons une personne axée sur le service à la clientèle, ayant de l'entregent et des aptitudes à travailler en équipe en plus d'être passionnée pour son travail!

Travailler dans un environnement actuel au sein d'une équipe professionnelle et chaleureuse vous intéresse? Des connaissances en secrétariat dentaire et du logiciel CTRL sont des atouts.

Faire parvenir votre curriculum vitae au :

Centre dentaire Rive-Sud
5790, boul. Étienne-Dallaire, bureau 106
Lévis (Québec) G6V 8V6
Téléc. : 835-6320
Courriel : boilycouture@hellnet.ca

1756904

Responsable de la publicité et de la promotion

Impact Campus, le journal des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval, est à la recherche d'une personne possédant des habiletés pour la vente, la communication et la négociation.

Principales responsabilités :
- Assurer la gestion des comptes clients tout en développant une nouvelle clientèle;
- Gérer tous les aspects du cycle de vente de façon à assurer la croissance du journal;
- Assurer un service à la clientèle hors pair.

Compétences :
- 2 ans d'expérience de vente de média imprimé ou toute autre expérience de vente jugée pertinente;
- Diplôme en marketing ou communications ou domaine connexe un atout;
- Maîtrise de l'environnement Mac et une connaissance de base de logiciels (Acrobat, Photoshop, Illustrator, InDesign) et de l'imprimerie;
- Aisance à travailler dans un milieu étudiant.

Conditions :
- 28 parutions régulières par an, plus 6 parutions spéciales;
- Salaire de base plus commissions, environ 35 heures par parution.

Faites parvenir votre candidature à direction@impact.ulaval.ca d'ici au 27 février 2007.

1756752

Sainte-Foy
Hygiéniste dentaire
Poste permanent
5 jours/3 soirs
35 heures
Début le 1er avril 2007

Dre Sarah Gagné
872, de l'Église, Ste-Foy (QC)
G1V 3T6
(418) 656-6018 poste 1
Téléc. : (418) 656-1100

1756857

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

Centre affilié universitaire — mission CLSC

Le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale est un établissement multivocationnel au cœur d'un important réseau local de services. Quelque 3 500 personnes y travaillent afin de répondre aux besoins en santé et en services sociaux de la population de son territoire, soit environ 290 000 personnes. Le mandat du CSSS de la Vieille-Capitale consiste à fournir à la population des services de qualité, facilement accessibles et continus. Le CSSS de la Vieille-Capitale compte sept CLSC, huit centres d'hébergement et administre des programmes régionaux. Il assume également une mission universitaire incluant l'enseignement, la recherche, la diffusion du savoir et la formation d'une relève compétente.

Pour en savoir plus, consulter le site Internet www.csssvc.qc.ca

Vous désirez relever un nouveau défi ? Joignez-vous à une équipe de professionnels dynamiques.

Le CSSS de la Vieille-Capitale est à la recherche de personnes qui désirent travailler, **à temps complet** ou **à temps partiel,** à titre de :

- **Infirmière en CLSC, en CHSLD, à Info-Santé ou au Centre antipoison du Québec**
- **Infirmière auxiliaire en CHSLD**
- **Préposé aux bénéficiaires en CHSLD**
- **Auxiliaire de santé et de services sociaux en CLSC**
- **Psychologue**
- **Travailleur social**
- **Technicien en travail social**
- **Ergothérapeute**
- **Physiothérapeute**
- **Diététiste**
- **Psychoéducateur**
- **Archiviste médical**
- **Technicien de laboratoire médical**
- **Technologue en radiodiagnostic**
- **Agente administrative (personnel de bureau)**

Les profils recherchés :
- Diplôme d'études collégiales ou baccalauréat dans la discipline mentionnée
- Membres de leur ordre professionnel lorsque requis

Conditions de travail et rémunération :
Les conditions de travail et de rémunération sont celles prévues pour le personnel syndiqué du réseau de la santé et des services sociaux.

Pour les candidats qui veulent devenir préposés aux bénéficiaires, un programme intensif de formation est prévu à l'embauche.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitæ à :

Direction des ressources humaines
Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
850, rue de Beaujeu, Québec (Québec) G1J 2R6
Courriel : emploi.rh.03qs@ssss.gouv.qc.ca • Télécopieur : 418 524-6690
Ces postes sont offerts aux femmes et aux hommes.
Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront jointes.

7 JOURS le forfait parfait!
IMMOBILIER
Les petites annonces du Soleil
844-4444

leSoleil
ABONNEZ-VOUS
686-3344
1 866 686-3344

1756924

Chef _ Transmission et reproduction des documents

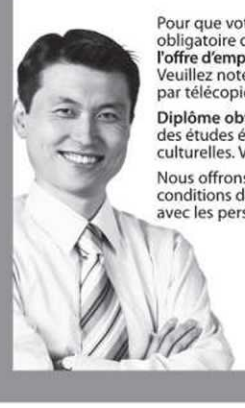
Poste permanent _ **Québec**
Concours : JP061207A
Date limite : 11 mars 2007

Votre rôle
- Superviser une équipe de 15 personnes réparties dans 5 sites différents.
- Fournir des services de transmission de documents en assurant la collecte, le tri, le transport, la livraison, la mise sous enveloppe et l'affranchissement du courrier interne et externe ainsi que la messagerie nationale et internationale.
- Fournir des services diversifiés en reproduction de documents : reprographie, impression et numérisation de documents.
- Assurer la rentabilité de son unité en identifiant les opportunités d'affaires, en participant à des stratégies de mise en marché et en effectuant un suivi des coûts.
- Négocier des ententes de service et voir à leur application afin d'offrir le service au moindre coût et à la satisfaction des clients.
- Assurer le respect des normes et procédures par une gestion rigoureuse des contrats, un respect des ententes de service ainsi que de la confidentialité dans le traitement des dossiers de façon à accomplir son rôle d'expert.
- Développer les compétences, le sens des responsabilités et la mobilisation du personnel.

Votre profil
- Certificat en administration ou autre diplôme universitaire pertinent.
- Au moins trois années d'expérience pertinente dont au moins deux ans en gestion.
- Très bonnes habileté en informatique.
- Permis de conduire de classe appropriée.
- Disponibilité pour déplacements sur le territoire du Québec.
- Connaissance appropriée du français parlé et écrit.

Vous avez l'énergie qu'il nous faut!

www.hydroquebec.com/emplois



Pour que votre candidature à ce poste soit prise en considération, il est obligatoire de remplir **le formulaire standardisé accessible à la fin de l'offre d'emploi sur notre site Internet : www.hydroquebec.com/emplois.** Veuillez noter qu'il est inutile d'envoyer une copie de vos documents par télécopieur ou par la poste.

Diplôme obtenu hors Québec : nous exigeons l'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Vous devrez présenter le document officiel sur demande.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous et à toutes et des conditions de travail avantageuses. Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour le processus de présélection.

Hydro Québec

Branchée sur la relève !

1756922

Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette

Le Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette regroupe l'Hôpital régional - Rimouski, le Centre d'hébergement - Rimouski et le CLSC - Rimouski. Il compte 219 lits de soins de courte durée, 272 lits de soins de longue durée et 385 places en ressources intermédiaires et ressources de type familial et offre tous les services excluant la chirurgie cardiaque et la neurochirurgie. Il gère un budget de 128 millions de dollars et est soutenu par 106 médecins spécialistes, 78 omnipraticiens et plus de 2000 employés.

Nous sommes à la recherche de candidatures afin de pourvoir au poste de :

CHEF DE SERVICE

BLOC OPÉRATOIRE, STÉRILISATION, CHIRURGIE D'UN JOUR ET CLINIQUE DE LA DOULEUR

Poste cadre permanent à temps complet - classe 15 (en évaluation)

Sous l'autorité du directeur du Programme de santé physique et périnatalité, la titulaire du poste planifie, organise, supervise, contrôle et évalue les activités cliniques et administratives des centres d'activités dont elle a la responsabilité afin d'assurer aux clients des soins et services adéquats et de qualité optimale. Elle assume la responsabilité de l'application des politiques et procédures clinico-administratives relatives à la dispensation des soins et services. Elle assume la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles sous sa responsabilité. Elle travaille en étroite collaboration avec les directions cliniques et administratives de même qu'avec les chefs de départements.

Membre en règle de l'OIIQ, la personne recherchée est détentrice d'un diplôme d'études universitaires de premier cycle en soins infirmiers et possède un minimum de cinq années d'expérience clinique incluant une expérience en bloc opératoire. Une expérience de gestion pertinente sera considérée comme un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ **au plus tard le 9 mars 2007 à 16 h 30** au :

Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette
Direction des ressources humaines
À l'attention de madame Laura Lebel
150, avenue Rouleau, Rimouski (Québec) G5L 5T1
Téléphone : (418) 724-3000 poste 8780
Courrier électronique : louisa.mercier.crsssr@ssss.gouv.qc.ca

1756917

IDRC International Development Research Centre **CRDI** Centre de recherches pour le développement international



CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Contrôleur régional
Bureau régional de Dakar, Sénégal (Réf. :228)
(81 821 $ - 102 277 $ CAD)

Le CRDI recherche un contrôleur pour son bureau régional à Dakar, Sénégal. Ce poste relève à la fois du directeur régional et du vice-président, Ressources.

À titre de membre clé de l'équipe de gestion du bureau régional, le contrôleur est responsable de l'administration des finances, des subventions, des ressources humaines, de l'information, et de la technologie au sien du bureau.

Seuls les candidats qui rencontrent les exigences suivantes seront considérés:

- Certification professionnelle CA, CMA, CGA d'une province canadienne; ou certification équivalente jumelée d'expérience dans l'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR) canadiens;
- Vaste expérience en administration financière et des subventions;
- Expérience dans un environnement de travail décentralisé, préférablement aux sein d'une unité éloignée du siège social;
- Être en mesure de s'établir à Dakar dès l'été 2007 et d'effectuer fréquemment des courts déplacements;
- Pouvoir aisément travailler en français dans un milieu francophone et aussi avoir une connaissance adéquate de l'anglais.

Pour de plus amples renseignements sur le salaire, les avantages, les fonctions et qualités requises, veuillez consulter le site Web du Centre (http://www.idrc.ca/careers).

Prière de faire parvenir son C.V. à Concours 228 au plus tard le 21 mars 2007, par courrier électronique à competitions@idrc.ca ou par télécopieur au **(613) 238 -7230**. Les demandes par voie postale sont envoyées à : Ressources humaines, CRDI, B.P. 8500, Ottawa (Ontario), Canada K1G 3H9.

Nous nous réservons le droit de communiquer qu'avec les candidats dont les qualifications correspondent le mieux aux exigences du poste.

Le CRDI est une Société d'État, qui vient en aide à la recherche dans les pays en développement ayant son siège à Ottawa et six (6) bureaux régionaux situés en Afrique, en Asie, et en Amérique Latine. Le CRDI respecte les normes d'équité en matière d'emploi et invite toutes les personnes qualifiées à poser leur candidature.

Canada

1756715

Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches CRDP-CA

3e CONCOURS

CHEF DE PROGRAMME

(DÉFICIENCE MOTRICE ENFANT, DÉFICIENCE DU LANGAGE)

POINT DE SERVICE DE BEAUCEVILLE (3 JOURS), PORT D'ATTACHE

POINT DE SERVICE DE THETFORD MINES (2 JOURS)

POSTE TEMPORAIRE D'UNE ANNÉE AVEC POSSIBILITÉ DE PERMANENCE

L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches (CRDP-CA) est un établissement ayant pour mission de dispenser des services spécialisés de réadaptation en déficience physique à l'ensemble de la population de la région Chaudière-Appalaches. Selon un modèle d'organisation de services déconcentrés, le CRDP-CA possède cinq points de service, localisés à Thetford Mines, à Beauceville, à Charny, à Saint-Romuald, et à Montmagny.

LES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité du directeur des programmes, en conformité avec les orientations et les politiques de l'établissement, le chef de programme assume la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des programmes déficience motrice enfant et déficience du langage des points de service de Beauceville et de Thetford Mines. Il gère l'organisation du travail dans les programmes. Il assure l'application, le suivi et l'évaluation de la programmation des services sous sa responsabilité. Il gère le processus d'accueil et d'inscription de la clientèle dans les programmes. Il participe au comité d'inscription de la clientèle. Il assure la coordination clinique liée aux programmes sous sa responsabilité.

LES ACQUIS

- Détenir un diplôme universitaire dans un domaine des sciences de la santé ou des sciences humaines ou sociales, relié au secteur de la réadaptation en déficience physique;
- Posséder une expérience de 5 ans reliée au secteur de la réadaptation en déficience physique et habiletés ou connaissances particulières pour gérer des programmes d'adaptation/réadaptation;
- Formation et expérience en gestion.

LES AVANTAGES

Les conditions de travail applicables aux cadres des établissements de santé et des services sociaux.
Échelle salariale : classe 14



Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard, **le vendredi 9 mars 2007 à 16 h,** à l'adresse suivante :

Concours « Chef en réadaptation »
Service des ressources humaines
2055, boul. de la Rive-Sud
St-Romuald (Québec) G6W 2S5
Télécopieur : (418) 834-9616
Courriel :
marie.ouellet@ssss.gouv.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes qui démontreront de l'intérêt pour ce poste. Nous communiquerons seulement avec celles qui seront retenues pour une entrevue.

1756907

BONNEVILLE PORTES ET FENÊTRES

Bonneville Portes et Fenêtres Inc. est reconnu comme un leader canadien dans la fabrication de portes et fenêtres. Pour appuyer la croissance constante de notre réseau de distribution sur les marchés américain et canadien, nous vous proposons de vous joindre à nos équipes de l'usine de Lévis à titre de :

Préposé service après-vente

Sous la supervision du Directeur du service après-vente, le titulaire du poste doit s'assurer d'offrir un excellent service à la clientèle tout en respectant les contrats de garantie.

Le titulaire du poste doit :

- **Prendre les appels de service dans les deux (2) langues;**
- **Veiller au respect des garanties;**
- **Être en mesure de trouver des solutions rapides;**
- **Être en communication avec le technicien du service après-vente sur la route;**
- **Rédiger les demandes de service après-vente et compléter les formulaires de réquisition;**
- **Faire l'inventaire et commander le matériel pour les réparations.**

Profil de qualifications

1) **Diplôme d'études collégiales dans une discipline technique reliée à la fonction;**
2) **Connaissance du marché de la construction et du secteur des portes et fenêtres;**
3) **Expérience en service après-vente;**
4) **Bilinguisme;**
5) **Maîtrise de la suite Office.**

Outre ces exigences, vous êtes une personne dynamique et orientée vers les résultats. Vous êtes une personne courtoise et êtes efficace dans vos rapports avec les autres. Vous vous démarquez par votre sens de la planification et de l'organisation, ainsi que par votre capacité d'analyse et d'évaluation.

Le salaire sera déterminé conformément aux mécanismes salariaux en vigueur. Si ce défi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitæ au Service des ressources humaines au plus tard le 2 mars 2007 par :

courrier : 274, rue Duchesnay, C.P. 1000
Sainte-Marie (Québec) G6E 3C2
télécopieur : (418) 386-1967
courriel : resshum@bocenor.com

1756955

Ville de rimouski

La Ville de Rimouski désire vous informer qu'elle prolonge **jusqu'au 5 mars 2007** les concours suivants :

INGÉNIEUR OU INGÉNIEURE DE PROJETS
POSTE TEMPORAIRE (2 ANS)
CONCOURS 1322-04- /423

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN GÉNIE CIVIL
POSTE TEMPORAIRE (2 ANS)
CONCOURS 1322-04- /424

Nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville de Rimouski, soit **www.ville.rimouski.qc.ca** afin de retrouver toutes les informations relatives à ces concours. Vous pouvez aussi contacter le Service des ressources humaines au numéro de téléphone (418) 724-3120.

Le Service des ressources humaines

1756886

prémoulé

Chef de file dans la fabrication de comptoirs et portes d'armoire Prémoulé opère plusieurs usines au Québec, en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard. Regroupant plus de 400 employés, nous sommes à la recherche de candidats pour combler le poste suivant:

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS et DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DE COUPE

Sous la supervision du Directeur des ventes, le titulaire du poste aura comme principal mandat de voir à l'augmentation du nombre de centres de coupe sur les territoires canadiens et américains, en introduisant auprès des futurs propriétaires ou partenaires des concepts de franchisé ou de représentant sous bannière.

Il veillera à la bonne marche des centres corporatifs et indépendants, tout en mettant en place des outils favorisant le support et la croissance de ceux-ci face aux activités de mise en marché, vente et distribution de nos produits auprès des cuisinistes. L'uniformité des pratiques, la diversification et l'augmentation des produits distribués ainsi que le support à la gestion font aussi partie de ses préoccupations.

Qualifications :

- Formation universitaire de premier cycle en marketing ou en administration;
- Dix (10) années d'expérience dans des postes de support et développement;
- Bilingue (parlé et écrit);
- Habiletés informatiques.

Autonome, organisé(e), passionné(e) par un emploi comportant de nombreux défis, vous démontrez de fortes aptitudes pour tous les aspects reliés à la communication. L'atteinte des résultats escomptés et le sens de l'éthique sont autant de préoccupations qui vous définissent.

Pour postuler, vous devez compléter le questionnaire sur le site www.monprofil.ca en entrant le code d'accès **0003RA** et faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 6 mars 2007, à l'une des coordonnées suivantes:

Prémoulé inc.
Direction des ressources humaines
Adresse : 455, avenue Poincaré
Sainte-Foy (Québec) G1P 3T7
Courriel : ressources.humaines@premoule.com
Télécopieur : (418) 652-3574

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.

1757065

HYGIÉNISTE DENTAIRE
demandé(e)
CHARLESBOURG
Remplacement d'un congé de maternité
24 heures / semaine
Lundi au mercredi
Tél. : (418) 849-3368

1757012

Entreprise manufacturière dans le secteur de la pierre naturelle est à la recherche d'un(e)
Estimateur(trice)
avec expérience
sachant lire et produire des diagrammes, plans et devis.
Salaire avantageux
Faire parvenir votre CV avant le 2 mars au :
Dépt 3372 – Le Soleil
410, boul. Charest Est
C.P. 1547, succ. Terminus
Québec (QC) G1K 7J6

1757044

Secrétaire-réceptionniste
PME exportatrice œuvrant dans le domaine industriel recherche une personne pour ses bureaux situés à Québec. La candidate travaillera étroitement avec l'équipe de direction et aura régulièrement à travailler en anglais.
Profil : DEC en bureautique, formation de secrétaire juridique, un atout. De 2 à 5 ans d'expérience. Excellent français et très bonne maîtrise de l'anglais. Des connaissances en comptabilité sont utiles. Maîtrise de MS Office et Windows.
Qualités recherchées : Capacités d'organisation, d'autonomie, d'adaptation, d'initiative, habitude du travail en anglais.
Date limite : le lundi 12 mars 2007
Veuillez faire parvenir votre *C.V.* à l'adresse suivante :
Dépt. 3375 - Le Soleil
410, boul. Charest Est
C.P. 1547, succ. Terminus
Québec (Québec) G1K 7J6

1757030

Recherchiste-pigiste
(contractuel-temps partiel)
Offrant des services de recherche de personnel cadre, notre firme désire s'adjoindre des ressources d'expérience en vue de supporter le travail de ses conseillers dans la recherche de candidats.
Vous possédez une excellente perception de la dynamique du travail acquise au fil de vos expériences, plus particulièrement dans l'entreprise privée et le domaine manufacturier. À ce stade de votre carrière, vous cherchez à vous impliquer professionnellement sur une base contractuelle ou à temps partiel.
Laliberté services-conseils
a/s monsieur François Audy
faudy@laliberte-sc.com
979, avenue de Bourgogne, bureau 210
Québec (Québec) G1W 2L4
Télécopieur : (418) 686-6330
La forme masculine s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.
Laliberté
Services-conseils en ressources humaines

Donnez avec les yeux du cœur
FONDATION DES MALADIES DE L'ŒIL 654-0835

1756838

Appel de candidatures

Emplois occasionnels et réguliers

Ministère des Finances

UNE OU UN ACTUAIRE

Réserve de candidatures : 129R-2103001

La fonction publique du Québec est à la recherche de nouvelles employées ou de nouveaux employés désirant mettre leurs connaissances et leur expertise au service de la collectivité. Si cette perspective vous intéresse, nous vous invitons à poser votre candidature.

Cette réserve de candidatures vise à pourvoir à des emplois réguliers et occasionnels au ministère des Finances et, au besoin, à des emplois semblables dans divers ministères et organismes dans les régions administratives de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Les personnes qui répondent aux conditions d'admission et qui auront réussi l'évaluation prévue pour constituer cette réserve seront déclarées aptes à appartenir à la classe d'emplois d'actuaire. Par la suite, la réserve pourra donner lieu à la tenue de concours comportant des conditions d'admission particulières relatives notamment à la nature et au nombre d'années d'expérience. **Il est à noter qu'il est de la responsabilité de la personne candidate de mettre à jour les renseignements fournis concernant notamment son lieu de résidence**.

Attributions : Selon le poste à pourvoir, la personne titulaire de l'emploi aura à accomplir certaines des tâches suivantes :

- contribuer, dans le domaine des évaluations actuarielles, à la production des hypothèses économiques et démographiques nécessaires à ces évaluations ;
- contribuer à des travaux de développement d'outils et de modèles d'analyse relatifs aux évaluations actuarielles. Ces outils visent à analyser l'impact des évaluations actuarielles sur les états financiers et la dette du gouvernement, à réaliser des analyses dans le cadre de la gestion des risques relatifs aux régimes de retraite et à analyser l'impact de potentielles mesures relatives aux régimes de retraite ;
- contribuer à l'élaboration des politiques de placement des actifs des différents régimes, en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et les différents comités des régimes de retraite, dont celui des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ;
- être responsable des recommandations relatives à la gestion du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) et à la politique de placement de ce Fonds ;
- jouer un rôle-conseil au sujet des modalités techniques et comptables des régimes de retraite ;
- évaluer des réserves mathématiques des sociétés d'assurance, conformément à la loi et aux règlements visés ;
- analyser les règlements de l'administration de régimes de retraite et d'assurance afin d'assurer leur conformité à la législation applicable ;
- élaborer, planifier et évaluer des régimes de retraite et d'assurance ou d'aide sociale.

Conditions d'admission : Être titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'actuariat ou dans toute autre discipline jugée pertinente **ET** posséder de trois à huit années d'expérience dans l'exercice des attributions d'actuaire.

OU

Est également admis un candidat ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant réussi trois examens d'une société reconnue d'actuaires **ET** posséder de trois à huit années d'expérience dans l'exercice des attributions d'actuaire.

Chaque année d'expérience pertinente manquante peut être compensée par une tranche de 30 crédits d'études pertinentes additionnelle et de niveau supérieur aux conditions exigées.

Inclure une photocopie de ses attestations d'études ou, pour les études effectuées hors Québec, fournir une copie de l'attestation d'équivalence dûment reconnue par les autorités compétentes. Posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. Pour occuper un emploi dans la fonction publique, il faut avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions.

Remarques : Le traitement annuel, calculé sur une base de 35 heures par semaine, est de 44 217 $ à 58 342 $ à l'entrée en fonction selon le nombre d'années d'expérience exigé de l'emploi à pourvoir. Par la suite, une progression salariale permettra d'atteindre un salaire annuel de 66 909 $ au maximum de l'échelle. Cependant, à compter du 1er avril 2007, ce salaire sera de 45 101 $ à 59 509 $ à l'entrée en fonction et de 68 247 $ au maximum de l'échelle.

Les examens liés à la réserve de candidatures auront lieu au cours du printemps 2007. Une lettre fournissant plus de renseignements quant au déroulement ultérieur de ces examens sera expédiée aux candidates et aux candidats.

Période d'inscription : Du 26 février au 9 mars 2007

Pour être acceptées, les candidatures doivent **parvenir** à l'adresse indiquée ci-dessous **au plus tard le 9 mars 2007**.

Inscription : Remplir le formulaire Offre de service, en inscrivant le numéro **129R-2103001** à la rubrique Numéro du concours ou de la réserve, et le faire parvenir à Mme Hélène Lecompte, Direction des ressources humaines, ministère des Finances, 8, rue Cook, 1er étage, Québec (Québec) G1R 0A4.

Vous pouvez vous procurer le formulaire Offre de service dans le site Internet [www.recrutementquebec.gouv.qc.ca] et dans les bureaux régionaux du Centre de services partagés du Québec, dans les directions des ressources humaines des ministères et des organismes, dans les bureaux de Services Québec, dans les centres locaux d'emploi (CLE), dans les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité.

Information : Mme Geneviève LeBlanc, 418 646-8992
Mme Hélène Lecompte, 418 646-7370
Courriel : concours@finances.gouv.qc.ca
Télécopieur : 418 646-3401

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

UNE OU UN ARCHITECTE

Concours de recrutement : 109G-0803001

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation : Ce concours vise à pourvoir à des emplois réguliers et occasionnels au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et à des emplois semblables dans divers ministères et organismes, dans toutes les régions administratives. Présentement, un emploi régulier est offert à la Direction des ressources immobilières et matérielles, au 200, chemin Sainte-Foy, à Québec.

Contexte : Le parc immobilier du Ministère compte environ 200 bâtiments de différentes natures qui ont une mission, un impact, une envergure, un niveau de désuétude et de complexité en architecture très différents les uns des autres. Ils sont répartis dans l'ensemble du territoire québécois.

Actuellement, le Ministère est responsable de la réalisation des projets de construction de deux laboratoires de pathologie animale. Ces projets représentent à eux seuls un investissement de l'ordre de 52 M$ pour le laboratoire situé à St-Hyacinthe et de 26 M$ pour le laboratoire de Québec.

La Direction des ressources immobilières et matérielles offre des services de soutien technique et administratif aux autres entités administratives du Ministère et à ses organismes satellites.

Elle a notamment la responsabilité de réaliser les différents programmes d'investissements immobiliers du Ministère et d'exercer un rôle de service-conseil auprès des autorités et des unités administratives.

Attributions : Sous l'autorité de la directrice des ressources immobilières et matérielles, la personne titulaire de l'emploi agit à titre d'architecte et d'expert-conseil en gestion immobilière pour la coordination et la réalisation de projets de construction majeurs et de rénovation des propriétés du Ministère. À cet effet, elle doit analyser, ordonnancer et contrôler toutes les étapes de réalisation de ces projets. Elle travaille avec des équipes multidisciplinaires et elle coordonne toutes les activités liées au processus de réalisation d'un projet et elle en assure la surveillance du début à la fin des travaux.

Elle élabore également des normes et des directives ministérielles en matière d'aménagement et elle propose des stratégies dans le but d'améliorer les processus ainsi que les façons de faire.

Elle agit à titre d'experte-conseil auprès de ses supérieurs et de ses collègues de travail sur des questions nécessitant des connaissances approfondies lors de la planification et de la réalisation de projets majeurs au Ministère.

Elle doit également être en mesure d'analyser les retombées sur l'organisation, de tous les projets d'envergure prévus dans les Plans Directeurs Immobiliers et de proposer un plan stratégique de réalisation pour l'ensemble du parc immobilier du Ministère. Ces projets visent l'ensemble des projets de construction qui représentent des actifs de 125 M$.

Elle définit les orientations immobilières ministérielles préconisées pour chacun des projets sous sa responsabilité. De plus, elle identifie les paramètres et les contraintes du processus de réalisation retenu pour atteindre les objectifs visés.

Conditions d'admission : Être membre en règle de l'Ordre des architectes du Québec **ET** posséder dix ans d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi.

Chaque année d'expérience pertinente manquante peut être compensée par une tranche de 30 crédits d'études pertinentes additionnelles et de niveau supérieur aux conditions minimales d'admission de la classe d'emploi, soit le diplôme universitaire de 1er cycle.

Joindre une photocopie de sa carte de membre.

Pour occuper un emploi dans la fonction publique, il faut posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. De plus, il faut avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions.

Salaire : Le salaire annuel calculé sur une base de 35 heures par semaine est de 63 543 $ à l'entrée en fonction et de 66 734 $ au maximum de l'échelle. Cependant, à compter du 1er avril 2007 ce salaire sera de 64 814 $ à l'entrée en fonction et de 68 069 $ au maximum de l'échelle.

Période d'inscription : Du 26 février au 9 mars 2007

Inscription : Remplir le formulaire ***Offre de service***, en inscrivant le numéro **109G-0803001** à la rubrique Numéro du concours ou de la réserve, et le faire parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous :

À l'attention de Madame Claire Lessard
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction des ressources humaines
200, chemin Sainte-Foy, 1er étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Le formulaire Offre de service est disponible dans le site Internet [www.recrutementquebec.gouv.qc.ca] et dans les bureaux régionaux du Centre de services partagés du Québec, dans les directions des ressources humaines des ministères et des organismes, dans les bureaux de Services Québec, dans les centres locaux d'emploi (CLE), dans les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité.

Pour être acceptée, votre candidature doit être reçue à l'adresse mentionnée ci-dessus, **au plus tard le 9 mars 2007**.

Un dossier complet comprend :

- le formulaire **Offre de service** dûment rempli avec :
  - le numéro de concours **109G-0803001** inscrit à la rubrique numéro du concours ;
  - la signature de la personne candidate aux endroits prévus ;
  - le numéro d'assurance sociale (N.A.S) ;
  - la nature et la durée des emplois occupés y compris les mois de début et de fin de chacun des emplois (pour les emplois à temps partiel, inscrire le nombre d'heures) ;
  - une photocopie de la carte de membre ;
  - une copie des diplômes.

Information : Mme Hélène Beaulieu, 418 380-2100, poste 3698
Mme Claire Lessard, 418 380-2100, poste 3139

Québec
POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

Renseignements importants : Il peut exister d'autres conditions permettant l'admission aux concours, telles que la compensation de la scolarité par de l'expérience. Lorsque aucune expérience n'est exigée, les personnes en voie de terminer la dernière année de scolarité requise peuvent être admises. Les personnes handicapées et les membres d'une communauté culturelle peuvent poser leur candidature même s'ils ne résident pas dans la zone géographique mentionnée dans les conditions d'admission. Pour occuper un emploi dans la fonction publique québécoise, il faut avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions. Les personnes ayant le statut de résident permanent sont admissibles, sauf s'il est mentionné dans l'appel de candidatures qu'elles doivent avoir le statut de citoyen canadien. L'inscription se fait à l'aide du formulaire Offre de service, disponible dans les bureaux régionaux du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et dans le site Internet [**www.recrutementquebec.gouv.qc.ca**], les directions des ressources humaines des ministères et organismes, les bureaux de Services Québec, les centres locaux d'emploi (CLE), les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité. Pour être acceptées, les candidatures doivent être reçues avant la fin de la période d'inscription. La fonction publique du gouvernement du Québec souscrit à des programmes d'accès à l'égalité en emploi qui visent notamment les femmes et les membres des communautés culturelles ainsi qu'à un plan d'embauche pour les personnes handicapées. Pour plus d'information concernant ces programmes, vous pouvez consulter notre site Internet au [**www.tresor.gouv.qc.ca/egalite**].

1756816

Faire carrière chez Desjardins



Un monde de possibilités

desjardins.com/emploi

Représentant hypothécaire

La **Fédération des caisses Desjardins**, vouée au service des caisses, appuie ces dernières dans la réalisation de leur plan d'affaires et leur mission visant à satisfaire les besoins de leurs membres propriétaires. La Fédération a également pour mandat de coordonner les efforts de toutes les autres composantes du Mouvement, notamment les sociétés filiales.

Vos défis
- Solliciter les agents immobiliers et les constructeurs afin de leur présenter le Programme de financement hypothécaire Desjardins.
- Établir et maintenir, auprès de ceux-ci, des relations d'affaires soutenues afin d'obtenir le maximum de références d'affaires.
- Rencontrer le consommateur, remplir avec lui une demande de crédit et la soumettre au Centre de financement Desjardins pour analyse.

Le profil
- Diplôme d'études collégiales en techniques administratives.
- Trois années d'expérience en représentation et en vente.
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinentes pourra être considérée.
- Excellentes aptitudes en négociation.
- Grande facilité à communiquer et à établir de nouvelles relations.
- Poursuivre des objectifs de vente ambitieux.
- Être axé sur les résultats.
- Connaissance approfondie du financement hypothécaire résidentiel.
- Connaissance en courtage immobilier, un atout.
- Grand sens du service à la clientèle.
- Grande autonomie.
- Bilinguisme, un atout.

Conditions particulières
Vous devez être travailleur autonome, posséder une automobile, être disponible (7 jours sur 7) pour des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire (Québec métropolitain) selon un horaire de travail variable (jour, soir et fin de semaine). Le revenu est constitué essentiellement de commissions. Le matériel requis pour l'exercice de la fonction sera mis à la disposition du représentant.

Postulez en ligne
Consultez notre site **www.desjardins.com/emploi** et sélectionnez le poste sollicité, **concours 0700671**, pour obtenir plus d'information et postuler.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent le faire au plus tard le **9 mars 2007**.

Soyez à l'affût des nouvelles perspectives d'emploi en visitant régulièrement le **www.desjardins.com/emploi** et voyez les nombreuses autres possibilités d'avenir s'offrant à vous.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

Desjardins
Fédération des caisses du Québec

Conjuguer avoirs et êtres

1756597



TOUJOURS FIERS D'ÊTRE PARMI LES MEILLEURS EMPLOYEURS.

La Banque Nationale de la belle région de Charlevoix, comprenant les succursales de Baie St-Paul et La Malbaie, est présentement à la recherche d'un(e):

Directeur(trice), Service à la clientèle

Responsabilités principales
- Assurer la fidélisation et la rétention de la clientèle en répondant à l'ensemble de ses besoins financiers et en offrant un service de vente et d'après-vente efficace et personnalisé.
- Assurer également une communication optimale entre la succursale et les divers intervenants ou services.
- S'assurer de l'application des normes de service à la clientèle et faire la gestion des plaintes.
- Assurer une saine gestion, requérant peu d'encadrement, d'une équipe de représentants et créer un climat propice à la motivation afin de réaliser les objectifs du plan d'affaires.
- Participer au développement de vos employés par un coaching personnalisé et effectuerez le suivi de leur évolution.
- Établir des objectifs de performance et de référence de vente et appuyer l'équipe de représentants dans l'atteinte de ses objectifs, la guider et la conseiller quant à ses méthodes de travail et ses techniques de vente.
- Guider l'équipe de représentants dans l'identification des besoins financiers des clients, vous assurerez que l'équipe fera la promotion des services et des produits de la Banque et référer les clients vers les personnes appropriées.
- Veiller au respect des normes de sécurité et à l'application de la procédure en vigueur.
- Assurerla réalisation efficace des activités opérationnelles de la succursale.
- Réaliser un plan d'amélioration de la qualité de votre bassin de main d'oeuvre.
- Voir au respect des budgets sous votre contrôle.

Exigences
- Baccalauréat complété connexe au secteur d'activité et 4 années d'expérience pertinente ou Maîtrise complétée connexe au secteur d'activité et 2 années d'expérience pertinente.
- Expérience en gestion de personnel.
- Expérience en vente et en service à la clientèle.
- Connaissance des produits et services financiers, souhaitable.
- Bilinguisme (parlé/écrit) français et anglais, souhaitable.

Postulez en ligne, concours MANoooL6 au
www.bnc.ca/carrieres

BANQUE NATIONALE
LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

EMPLOYEURS DE CHOIX AU CANADA 2007
REPORT ON BUSINESS

L'équité en matière d'emploi fait partie des valeurs et des engagements de la Banque Nationale.
Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

Grands Frères Grandes Soeurs

DEVENEZ MENTOR
la magie de l'amitié !



1-800-661-4252
www.gfgsq.ca

1756748

Sœurs de la Charité de Québec
Maison généralice

Située dans l'arrondissement Beauport de la ville de Québec et facilement accessible, la Maison généralice constitue la résidence principale des Sœurs de la Charité de Québec. Elle assure aux religieuses un véritable milieu de vie et toute une gamme de services, dont une infirmerie comprenant 5 unités de soins (220 lits), où œuvrent environ 75 infirmières et infirmières auxiliaires, assistées de plus d'une centaine de préposées à l'infirmerie.

Nous sommes présentement à la recherche de personnel pour nos unités de soins.

Nous offrons un milieu de travail bien organisé, chaleureux, serein et gratifiant, où le personnel est en mesure d'offrir une bonne qualité de soins et de service.

- **Infirmières** pour notre liste de rappel (jour, soir, nuit); possibilité de remplacement à long terme et d'obtention d'un poste
  - Être membre de l'O.I.I.Q.
  - Expérience d'au moins cinq (5) ans
  - Aptitude à travailler auprès des personnes âgées
  - Respect et professionnalisme
- **Infirmières auxiliaires** pour notre liste de rappel (jour, soir, nuit); **remplacement assuré pour la période estivale**
  - Être membre de l'O.I.I.A.Q.
  - Expérience d'au moins deux (2) ans
  - Aptitude à travailler auprès des personnes âgées
  - Respect et professionnalisme
- **Préposées à l'infirmerie** pour notre liste de rappel (jour, soir et nuit); **remplacement assuré pour la période estivale**
  - Avoir une formation reconnue de préposée aux bénéficiaires
  - Formation PDSB et RCR à jour
  - Expérience souhaitable

Nous offrons un salaire intéressant ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ par la poste, par télécopieur ou par courrier électronique avant le 7 mars 2007, à :

Télécopieur : (418) 628-4787
Courrier électronique : directiongenerale.scq@oricom.ca

Service des ressources humaines
Sœurs de la Charité de Québec
Maison généralice
2655, rue Guillaume-Le Pelletier
Québec (Québec) G1C 3X7

1757085

TURCOTTE 1989 INC.

Turcotte (1989) inc., entreprise spécialisée dans le domaine de l'électricité, de la mécanique de procédé et de l'éclairage routier, est à la recherche d'un :

Estimateur en électricité

Exigences :
- Expérience minimale de 2 ans dans le domaine
- Bonne connaissance d'un logiciel d'estimation, d'Eleknet et de Microsoft Office dont Excel

Atouts importants :
- Habilité en gestion des coûts
- Dynamisme
- Facilité à travailler en équipe

Responsabilités :
- Analyser les coûts et préparer les évaluations des projets
- Obtenir les soumissions sur des composantes
- Préparer des relevés de quantités et main-d'œuvre
- Maîtriser la lecture des plans et devis
- Travailler en étroite collaboration avec l'estimateur senior
- Préparer la facturation des contrats
- Préparer les dessins d'atelier et en assurer le suivi
- Possibilité de gérance de construction

Rémunération :
- Salaire et avantages sociaux compétitifs

Nous acceptons les candidatures par courrier, par courriel et par télécopieur jusqu'au 2 mars 2007. Prière de ne pas téléphoner. Confidentialité assurée.

435, rue des Alleghanys
Beauport (Québec) G1C 4N4

Courriel : lucievilleneuve@turcotte1989.ca
Télécopieur : (418) 661-9637

Nous souscrivons aux principes de l'équité en emploi.
Seuls les candidats retenus seront contactés.

1757051



RECHERCHÉ(E) S:

SUPERVISEUR(E)S DE STAGE EN SOINS INFIRMIERS

Si vous voulez faire partie d'une équipe dynamique et en pleine expansion, le Collège CDI Campus Québec peut vous offrir un horaire de travail intéressant (aucune nuit et aucune fin de semaine), des possibilités d'avancement et un salaire concurrentiel.

EXIGENCES :
- Diplôme d'études collégiales en soins infirmiers;
- Être membre de l'OIIQ;
- Avoir au moins 3500 heures d'expérience comme infirmier(ère)s.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

905, av. Honoré-Mercier, bureau 20
Québec (Québec) G1R 5M6
Télécopieur : (418) 694-9082
Courriel : julie.savard@cdi.ca

1756516

PESCA ENVIRONNEMENT

OFFRES D'EMPLOI

PESCA Environnement inc. est une entreprise en pleine croissance implantée en Gaspésie, dans la Baie des Chaleurs, dont le territoire d'activité couvre le Québec, les provinces maritimes, l'Ontario et l'est des États-Unis. Nos activités d'études, de maîtrise d'œuvre et d'expertise sont diversifiées et organisées autour de quatre grands secteurs d'activités soient, l'**environnement**, l'**ingénierie**, la **foresterie** et le **marketing.**

Afin de répondre aux demandes croissantes, **PESCA Environnement** est à la recherche de plusieurs candidats pour combler les postes suivants :

AGRONOME (1 - Québec)
INGÉNIEUR FORESTIER (1 - Maria)
INGÉNIEUR CIVIL (2 - Maria)
BIOLOGISTE SENIOR (2 - Maria et 2 - Québec)
SECRÉTAIRE DE DIRECTION (1 - Maria)

Durée : Postes permanents à temps plein
Lieu de travail : Maria ou Québec (Les candidats retenus seront appelés à se déplacer fréquemment au Québec.)
Rémunération : Selon l'échelle salariale en vigueur **(avantages compétitifs)**

Pour de plus amples renseignements sur chacun des postes, veuillez communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante :
jabujold@pescaenvironnement.com

N.B. Le genre masculin a été utilisé pour alléger le texte et la présentation visuelle.

1756779

MISTRAL BOIS DE PLANCHER

OFFRE D'EMPLOI

GROUPE NOVA INC., une compagnie spécialisée dans la fabrication et la vente de planchers de bois francs, est à la recherche de personnel qualifié pour son usine **Planchers St-Louis inc.,** située à St-Louis-De-Blanford, afin de combler le poste suivant :

RESPONSABLE DES INVENTAIRES ET EXPÉDITIONS
Sous l'autorité du directeur de production, il assure la réception des marchandises, la gestion de l'entreposage, la tenue de l'inventaire ainsi que l'expédition des produits. Il veille à l'utilisation optimale des ressources matérielles et à l'approvisionnement des lignes de production.

EXIGENCES DE BASE :
. Diplôme d'études secondaires en gestion de l'approvisionnement ou dans une spécialité pertinente à l'emploi.
. Trois (3) ans d'expérience pertinente en milieu manufacturier.
. Compétences fortes en organisation du travail et en gestion d'inventaire.
. Maîtrise de l'informatique, Word, Excel, Caméléon et système de codes à barres.
. Maîtrise du français et de l'anglais.
. Jugement, débrouillardise et rapidité d'exécution.
. Opérer un chariot élévateur.

ENTRÉE EN FONCTION : LE PLUS TÔT POSSIBLE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir rapidement leur candidature à l'adresse suivante :
Planchers St-Louis inc.
3590, rue de l'Énergie
Jonquière (Québec) G7X 9H3
Télécopieur : (418) 695-1797
Courriel : danys.chabot@planchersmistral.com

1756670

Le Club de Golf Royal Québec

Le Club de Golf Royal Québec recherche une personne compétente pour combler le poste de :

DIRECTEUR(TRICE) DE LA RESTAURATION

RESPONSABILITÉS :
Sous l'autorité du directeur général, le (la) directeur(trice) de la restauration gère l'ensemble des opérations au niveau de la salle à manger, de la salle de banquets, des bars, de la terrasse et des restaurants sur les parcours.

Il (elle) est principalement chargé(e) :
- De la supervision et formation du personnel préposé à la restauration;
- D'effectuer un contrôle du coût des opérations, des inventaires et du personnel;
- D'entretenir une relation harmonieuse avec les membres, leurs invités, les responsables des tournois et la clientèle en général;
- De l'embauche et la formation du personnel.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES :
- Diplôme de gestion en restauration, obtenu d'un établissement scolaire reconnu;
- Expérience minimale de 3 à 5 ans, dans un poste similaire. Une expérience équivalente pourra être considérée, et ce, spécialement dans le domaine des clubs sociaux privés ou semi-privés;
- Attitude positive, axée sur la satisfaction et le service aux membres;
- Connaissance des systèmes informatisés Maître D et Azbar est obligatoire;
- Grande disponibilité au travail;
- Maîtrise du français et de l'anglais.

L'emploi offert est saisonnier (environ 32 semaines).

Avantages sociaux offerts et rémunération selon expérience et qualifications.

Les personnes intéressées doivent adresser leur curriculum vitae d'ici le 5 mars 2005 à l'attention de Marc Grenier, directeur général, Le Club de Golf Royal Québec, case postale 130, Boischatel (Québec) G0A 1H0. Télécopieur : (418) 822-1240. Courriel : mgrenier@royalquebec.com. Prière de ne pas téléphoner.

Nous communiquerons seulement avec les candidat(e)s retenus(e)s pour une entrevue.

1756948

Clinique de chirurgie plastique recherche :

Secrétaire médicale

AVEC EXPÉRIENCE
Horaire : 4 jours/semaine
(30 à 35 heures)
Faire parvenir C.V. à l'adresse suivante :
2960, boul. Laurier, bureau 504
Iberville Trois
Québec (Québec) G1V 4S1
A/S Madame Jacqueline Patry

APRÈS M'AVOIR lu
Recyclez-moi!
leSoleil

1755772

ENAP

L'UNIVERSITÉ DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

L'École nationale d'administration publique
est à la recherche de
PROFESSEURES ou PROFESSEURS
pour ses campus de

Montréal
Un poste en évaluation de programme

Québec
Un poste en gestion des ressources humaines

Montréal ou Québec
Un poste en gestion budgétaire, comptabilité publique et contrôle de gestion

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
forme, depuis trente-sept ans, les cadres et les professionnels du secteur public, grâce à des programmes de 2e et de 3e cycles et à des activités de perfectionnement. L'**ENAP** contribue en outre au développement de l'administration publique par ses activités de recherche et par ses services d'appui aux organisations. Elle est aussi très active en coopération internationale.

L'**ENAP** accueille près de 1 700 étudiants et compte plus de 5 800 diplômés, dont plusieurs exercent des fonctions stratégiques dans le secteur public.

L'**ENAP** connaît depuis quelques années une expansion considérable en raison de l'importance du renouvellement de l'effectif du secteur public et de la transformation de la gestion publique.

Description détaillée des postes et des exigences : www.enap.ca
Candidatures reçues jusqu'au 9 mars 2007.

Université du Québec
École nationale d'administration publique

1752896

SOM

INTERVIEWERS TÉLÉPHONIQUES

(Aucune vente ni quota)

- Candidats bilingues et francophones
- Horaires de travail selon vos disponibilités
- Salaire de 8,50$ à 12,75$/h (augmentation selon une échelle salariale avantageuse)
- Prime pour le personnel bilingue de 0,75$/h
- Postes disponibles immédiatement

Pour postuler :
nous faire parvenir votre C.V. le plus tôt possible au courriel suivant : **sondeur@som.ca**
via notre site web
(et pour plus de renseignements) :
www.som.ca/carrieres
(418) 687-8025

**Seuls les candidats retenus seront contactés.*

1756769

O'BRIEN INSTALLATIONS LTÉE. DIV. QUÉBEC

Nous sommes actuellement à la recherche d'un

TECHNICIEN

possédant 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des **ponts roulants** et autres équipements de levage. Le candidat recherché doit être mobile car il peut être appelé à se déplacer.

Compétences

Le candidat devra posséder une formation pertinente et de bonnes connaissances pour l'entretien des équipements de levage chez les clients. Il doit aimer travailler avec précision, faire preuve d'autonomie, persévérance, et posséder un sens des responsabilités. Il devra respecter les règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'industrie et chez les clients. Il devra aussi faire preuve de flexibilité quant à l'horaire, le lieu de travail. Nous recherchons une personne orientée vers le service à la clientèle, aimant travailler en équipe.

Exigences minimum

Permis de conduire valide
Attestation ASP Construction
Licence électricien classe « C » (un atout)
Avantages sociaux très compétitifs offerts.

SVP, envoyez ou télécopiez votre curriculum vitae à l'attention de M. Bob Witchell au :
1405, rue St-Jean-Baptiste, bur. 114
Québec (Québec) G2E 5L1
Téléc. : (418) 652-8647

1756717



Le territoire du Centre de santé et de services sociaux de La Côte-de-Gaspé compte près de 21 000 personnes qui résident de Manche-d'Épée à Coin-du-Banc incluant Murdochville. On peut y pratiquer la pêche, la randonnée, le nautisme et bien d'autres activités de plein air. Le CSSS compte 7 installations dont l'Hôpital Hôtel-Dieu qui dispense des soins de courte durée offrant 56 lits, le Centre d'hébergement Mgr-Ross ayant une capacité de 129 lits qui offre des soins de longue durée et des services de psychiatrie (18 lits et une clinique externe). Pour leur part, les CLSC disposent d'installations à Barachois, Gaspé, Grande-Vallée, Murdochville et Rivière-au-Renard dont deux urgences. Le CSSS gère un budget de 44 millions de dollars soutenu par 21 spécialistes, 39 omnipraticiens et plus de 800 employés. Saisissez l'opportunité de travailler dans un environnement où le client est au cœur des soins!

Directrice ou directeur des services techniques

Temps complet

SOMMAIRE DES ATTRIBUTIONS
Sous l'autorité du directeur général, la personne titulaire de ce poste assumera la direction des services d'entretien des bâtiments, de buanderie, d'hygiène et salubrité, de sécurité, du transport interétablissement.

Dans l'exercice des ses fonctions, la personne s'assurera de la réalisation du plan directeur immobilier comportant des travaux majeurs de rénovation.

Elle gérera également les activités d'immobilisation des locataires présents dans les diverses installations de l'établissement.

QUALIFICATIONS REQUISES
- Détenir une formation universitaire en génie ou architecture.
- Un diplôme de 2e cycle en administration serait considéré un atout.

EXIGENCES
- Posséder une expérience d'au moins cinq ans dans un poste cadre dans le domaine de la gestion immobilière de préférence dans le milieu de la santé.
- Les candidatures de toute personne qui ne répond pas à l'exigence de scolarité mentionnée ci-haut ne pourront être considérées sauf si l'expérience dans un poste similaire est jugée pertinente.

PROFIL RECHERCHÉ
La personne dans un environnement complexe et changeant doit être capable de démontrer les attitudes et aptitudes suivantes :
- productivité et sens de la décision stratégique;
- utilisation efficace et efficiente des ressources globales;
- leadership participatif et travail en équipe;
- grande habileté dans les relations interpersonnelles.

LIEU DE TRAVAIL : Hôpital Hôtel-Dieu, Gaspé

RÉMUNÉRATION : Selon les normes du ministère de la Santé et des Services sociaux (classe 17 en révision)

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitæ **au plus tard le 12 mars 2007, à 16 h 30**, à l'attention de :

Direction générale
Centre de santé et de services sociaux de La Côte-de-Gaspé
215, boulevard York Ouest, Gaspé (Québec) G4X 2W2
ou par courriel à l'adresse suivante : jean.pierre.tremblay.chgaspe@ssss.gouv.qc.ca

1757086

lemay

Services intégrés de conception en **architecture, design intérieur et maintien d'actifs**, pour les décideurs à la recherche de solutions imaginatives, dans toutes les sphères du domaine bâti.
www.lemay.qc.ca

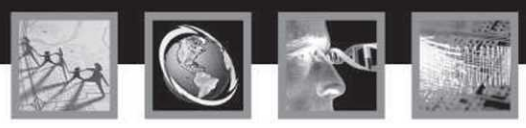
lemay associés [architecture, design] réalise présentement plusieurs projets de différentes envergures et recherche des personnes compétentes pour occuper les postes suivants à Québec :

- **architectes (membres de l'OAQ)**
- **chargé(e)s de projets**
- **technicien(ne)s en architecture senior**

Soucieux de l'environnement, **lemay** vous invite à faire parvenir votre curriculum vitae uniquement par courriel à **rh@lemay.qc.ca**

1756937

La science en ACTION *pour un monde en* ÉVOLUTION **INRS**



DIRECTRICE OU DIRECTEUR DU CENTRE EAU, TERRE ET ENVIRONNEMENT

Concours no. SP 07-01

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS), université de recherche et de formation membre du réseau de l'Université du Québec, sollicite des candidatures pour le poste de directrice ou de directeur de son centre de recherche Eau, Terre et Environnement (ETE).

Voué essentiellement à la recherche et à la formation de chercheurs et composé de quatre centres de recherche, l'INRS se distingue par une recherche thématique, des partenariats et des mises en réseaux d'expertises, par la multidisciplinarité de ses approches scientifiques, de même que par la diversité de ses équipes de professeurs-chercheurs, et ce, tout en assurant le transfert des connaissances et des technologies dans l'ensemble des secteurs où il œuvre.

Le centre ETE, situé à Québec, dispose d'un budget de 20 millions de dollars et regroupe une quarantaine de professeurs-chercheurs en hydrologie, biogéochimie, géologie et génie environnemental. Ce centre accueille plus de 150 étudiants et étudiantes dans le cadre de programmes d'études avancées conduisant à des diplômes de doctorat et de maîtrise. La langue de travail y est le français.

Reconnu pour votre leadership scientifique, vous aurez, à titre de directeur, à promouvoir le développement et la gestion du centre tant au plan régional, national qu'international, à générer des possibilités de financement de la recherche et des partenariats. Vous aurez également à consolider les équipes eu égard à la programmation scientifique, et à accentuer le développement de créneaux de recherche et de formation multidisciplinaires. Vous favoriserez le développement d'activités de recherche transdisciplinaires et la collaboration avec les autres centres de recherche de l'INRS ainsi qu'avec d'autres institutions vouées à la recherche.

En tant que candidate ou candidat, vous devez posséder un diplôme de niveau doctoral pertinent ainsi qu'être reconnu en recherche scientifique. Une bonne connaissance des domaines d'activité du centre ainsi qu'une grande expérience dans la direction, la gestion et le financement d'équipes de recherche sont jugées essentielles.

Si vous désirez relever ce défi et exercer un leadership au sein d'une équipe dynamique, nous vous invitons à poser votre candidature.

Pour plus d'information sur les activités de recherche et de formation de l'INRS et plus particulièrement sur celles du centre INRS-ETE, consultez le site : **www.inrs.ca.**

Votre candidature devra être accompagnée d'un curriculum vitæ complet et transmise avant le **17 mars 2007** au :

Directeur du Service des ressources humaines
Institut national de la recherche scientifique

490, de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9

dotation@adm.inrs.ca

L'INRS souscrit au principe de l'égalité en emploi.
Conformément aux stipulations de la loi canadienne sur l'immigration, ce poste est offert en priorité aux personnes ayant le statut de citoyen ou de résident du Canada.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

www.inrs.ca

1756914

CRDI de Québec
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle

*Le **CRDI DE QUÉBEC** est un centre de réadaptation en déficience intellectuelle dispensant des services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale dans toute la région de Québec, à l'exception de la sous-région de Charlevoix.*

BESOINS IMPORTANTS POUR SES LISTES DE RAPPEL

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

SOMMAIRE DE LA FONCTION
Personne qui assure l'éducation et la rééducation de l'usager en milieu externe, selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels, en vue d'assurer sa réinsertion et sa participation dans la société. Elle met en place les activités visant l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats. Elle observe et analyse le comportement de l'usager, elle participe à l'évaluation de ses besoins et de ses capacités et note leur évolution.

EXIGENCES : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en éducation spécialisée ou un baccalauréat en psychoéducation.

- Possibilités de travail à temps complet.
- Possibilités de travail intéressantes comme professionnel pour les personnes détenant un baccalauréat en psychoéducation.

AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX
(Intervenants en milieu résidentiel)

SOMMAIRE DE LA FONCTION
Personne qui, dans une résidence, assume des tâches ayant pour but d'accompagner et de supporter l'usager et sa famille et de suppléer à ses incapacités dans l'accomplissement de ses activités de la vie quotidienne ou de la vie domestique. Elle favorise l'intégration et la socialisation de l'usager dans des activités individuelles et communautaires. Elle voit à l'hygiène, au bien-être, à la surveillance et aux besoins de l'usager. Elle prépare des repas et effectue des travaux domestiques.

EXIGENCES : Diplôme d'études professionnelles (DEP) comme auxiliaire spécialisé auprès de clientèles particulières, en assistance aux bénéficiaires en établissement (préposé aux bénéficiaires) ou en assistance familiale et sociale à domicile, ou diplôme d'études secondaires (DES) avec expérience auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

PSYCHOLOGUE
(remplacement 3 jours/semaine avec possibilité de permanence à temps complet)

SOMMAIRE DE LA FONCTION
Personne qui assure la pertinence du service offert (accueil, diagnostic, évaluations intellectuelles et psychologiques, analyses fonctionnelles de problématiques comportementales, etc.). Elle fournit l'expertise au plan de l'analyse multimodale pour des usagers avec troubles du comportement. Elle valide et soutient la mise en place des plans d'interventions spécialisées ou programmations particulières. Elle supporte l'intervenant dans l'actualisation des stratégies d'intervention. Elle participe au développement de l'expertise en troubles graves du comportement ou en trouble envahissant du développement (TED), par le biais de formations, de rencontres cliniques et de consultations pour des dossiers complexes. Elle participe à l'étude des demandes de service et à l'orientation des usagers dans les ressources. Elle anime et planifie les rencontres cliniques avec les éducateurs du service.

EXIGENCES : Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle en psychologie et être membre en règle de l'Ordre professionnel des psychologues du Québec.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX : Selon les normes en vigueur dans le réseau de la Santé et des Services sociaux.

CANDIDATURES
Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitæ à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) de Québec
110, rue de Courcelette, Québec (Québec) G1N 4T4
Courriel : crdiq.drh@ssss.gouv.qc.ca • Télécopieur : (418) 948-2085

Cette offre s'adresse également aux candidats de sexe masculin et féminin.
Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature.
Néanmoins, seules les personnes convoquées en entrevues seront contactées.

1756601

INDUSTRIES LING INC.
UNE FILIALE DE ROCK-TENN

L'IMPORTANCE DE NOS RESSOURCES HUMAINES

Industries Ling inc., filiale de Rock-Tenn Company, est le plus important producteur d'emballage en carton pliant du Québec. L'entreprise se caractérise par une croissance élevée, l'utilisation de la haute technologie et la gestion participative de ses employés

Nous recherchons une personne hautement qualifiée pour combler le poste suivant : **PROGRAMMEUR-ANALYSTE (SO-2007-20)**

À ce titre, vous aurez comme principale responsabilité de mettre au point, documenter et appliquer des programmes informatiques et apporter les changements mineurs requis aux programmes existants.

Bilingue et titulaire d'un diplôme de formation à titre de programmeur-analyste, vous comptez un minimum de 5 années d'expérience dans le langage Business Basic et de l'expérience sous l'environnement Unix, Novell.

Si vous possédez les compétences requises et que vous êtes intéressé à relever les défis rattachés à ce poste, nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae dans les plus brefs délais, en indiquant le titre du poste convoité et le numéro de l'offre s'y rattachant au :

Service des ressources humaines
Industries Ling inc., 285, rue St-Louis, Warwick (Québec) J0A 1M0
Télécopieur : (819) 358-4215 I Courriel : recrutement@indling.com

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.
Aucun accusé de réception ne sera envoyé.
Prière de ne pas téléphoner.

BABILLARD

Investissement chez Bélanger Express

→ L'entreprise de Québec Bélanger Express prévoit investir 4,5 millions $ dans des projets d'expansion et l'embauche d'une trentaine de nouveaux employés. L'entreprise désire acquérir un terrain dans le parc industriel François-Leclerc de Saint-Augustin-de-Desmaures. Pour l'instant, le siège social de l'entreprise est situé sur la rue Gingras, à Québec. Bélanger Express est spécialisé dans le transport de verre plat.

Canneberges Atoka : création de 20 emplois

→ Le transformateur de produits à base de canneberges de Manseau, les Canneberges Atoka, a entrepris, en novembre dernier, l'agrandissement de ses installations. L'investissement, de plus de 9 millions $, permettra également d'ajouter un entrepôt et une deuxième ligne de production de canneberges séchées. Vingt nouveaux employés s'ajouteront aux 90 existants. Les travaux devraient être terminés en avril. Afin de répondre à la demande des consommateurs, les Canneberges Atoka axeront leur production sur la canneberge séchée, qui prendra le pas sur celle de concentré de canneberges. L'entreprise exporte sa production aux États-Unis, en Europe de l'Ouest, en Océanie et en Afrique du Sud.

Reprise des travaux au chantier maritime Davie de Lévis

→ L'entreprise norvégienne Cecon a commandé deux navires au chantier maritime Davie Québec de Lévis. Chacun des contrats est d'une valeur de 155,8 millions $. Il s'agit de deux navires de 130 mètres de longueur et de 28 mètres de largeur, pouvant accueillir 100 membres d'équipage. La construction de ces deux navires durera d'août 2007 à août 2009. La direction de Davie Québec a indiqué que la construction intégrale de ces navires aux installations de Lévis conduira, dès le mois de mars, au rappel graduel des employés spécialisés. En période de pointe, c'est-à-dire en juillet 2008, il devrait y avoir plus de 600 travailleurs à pied d'œuvre.

Feu vert au projet récréotouristique du Massif

→ Le dernier point en litige qui retardait la mise en marche du projet récréotouristique du Massif de Petite-Rivière-Saint-François dans Charlevoix a été réglé. En effet, les 230 travailleurs syndiqués du centre de ski ont accepté les conditions de travail proposées par l'entreprise. Le promoteur pourra donc commencer les travaux, qui devraient s'étendre sur trois ans. On commencera par la réfection de la voie

BABILLARD

ferrée qui relie Québec à Charlevoix et la transformation de la ferme Filbaie en hôtel. La réalisation de ce projet doit créer plus de 600 emplois permanents avant 2013.

Une « radio classique » à Québec

→Une nouvelle station de radio consacrée à la musique classique s'installe à Québec. Elle opérera sous le sigle CJSQ. L'entrée en ondes de la Radio Classique de Québec est prévue pour le 3 juillet. L'implantation de cette station à Québec nécessite un investissement supérieur à 1 million $ et elle permettra la création d'une douzaine d'emplois. Tous les animateurs seront engagés à Québec. On ne recherche pas nécessairement des musicologues, mais de bons communicateurs qui aiment la musique.

Accord entre Sarbakan et Indiagames

→Sarbakan, une entreprise de Québec qui conçoit des jeux en ligne et des jeux pour consoles Nintendo, vient de conclure un accord de partenariat stratégique avec Indiagames, un des plus importants fournisseurs mondiaux de contenus pour téléphones portables. Pour l'instant, il est difficile de prédire les retombées qu'entraînera cette entente. Au cours de l'année 2006, Sarbakan a réalisé sa meilleure performance et son effectif est passé de 60 à 90 employés; on pense dépasser le cap des 100 travailleurs avant la fin de 2007. Pour combler ses besoins de main-d'œuvre, Sarbakan embauche les jeunes à leur sortie du cégep ou de l'université.

Un nouveau Scores à Québec

→Une nouvelle rôtisserie Scores est en construction à Québec, dans l'arrondissement de Sainte-Foy. Le restaurant, construit au coût de 2 millions $, ouvrira ses portes en avril et emploiera une cinquantaine de personnes. Ce restaurant Scores sera le troisième à s'implanter dans la région de Québec et le 32e de la chaîne, qui prévoit en ouvrir une dizaine d'autres en 2007.

Optosecurity à la recherche d'employés

→Optosecurity, une jeune entreprise de Québec, est à la recherche d'une vingtaine de nouveaux employés. Cette entreprise en pleine croissance conçoit et commercialise des produits de sécurité pour la détection automatique d'armes ou d'explosifs dans les marchandises ou les bagages. Pour avoir une description des postes disponibles, cliquez sur le lien « Careers at Optosecurity » du site Internet d'Optosecurity.

1756921

OFFRE D'EMPLOI

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Directrice ou directeur régional des affaires médicales et des secteurs hospitalier et préhospitalier
Poste temps complet permanent

Concours nº 2007-10

Sous l'autorité du président-directeur général de l'Agence, vous êtes responsable de l'organisation des services médicaux dans la région, de la gestion des plans régionaux des effectifs médicaux ainsi que du fonctionnement de la Table des chefs de médecine spécialisée (TCMS) et du Département régional de médecine générale (DRMG).

Vous témoignez des préoccupations médicales dans la réalisation des mandats de l'Agence, à l'interne comme à l'externe. Vous êtes appelé à fournir l'expertise médicale dans tous les projets régionaux de prestation des services médicaux généraux, spécialisés et ultraspécialisés et auprès des autres directions programmes de l'Agence.

Vous assurez l'intégration et la coordination des activités des médecins conseils de l'Agence, des médecins de la TCMS et de ses comités, des médecins du DRMG et de ses comités, avec les activités des autres directions de l'Agence, des organisations médicales externes, des établissements et du comité RUIS-Université Laval.

De façon plus spécifique, vous avez à planifier, coordonner, organiser, gérer, évaluer et rendre compte des principales activités reliées à :

- l'organisation et l'accessibilité des services médicaux;
- l'élaboration et la mise en œuvre des priorités régionales reliées à l'organisation des services médicaux;
- l'organisation des services hospitaliers et préhospitaliers.

Membre du Collège des médecins, vous possédez un diplôme universitaire de deuxième cycle en administration ou une expérience jugée équivalente. Vous avez dix ans d'expérience à titre de médecin généraliste ou spécialiste dont trois ans en gestion de niveau stratégique. Vos habiletés démontrées en matière de leadership mobilisateur et de développement de partenariat et de travail en réseau sont également jugées essentielles.

Les conditions de travail sont celles des cadres supérieurs du réseau de la santé et des services sociaux et la rémunération se situe à la classe G des cadres médecins (156 601 $ au 1er avril 2007).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature sous sceau « confidentiel » **au plus tard le 5 mars 2007, à 12 h**, à l'adresse suivante :

Bureau du président-directeur général
Concours « Directrice ou directeur régional des affaires médicales et des secteurs hospitalier et préhospitalier »
Concours # 2007-10
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est, Québec (Québec) G1M 3X7
Courriel : 03_adrl_emploi@ssss.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi consulter le site Internet de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale au **www.rrsss03.gouv.qc.ca**, dans la section **« Administrateurs et personnel du réseau », « Offres d'emploi ».**

L'Agence remercie les personnes qui poseront leur candidature. Cependant, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

1757003

Une grande **mission** une grande **équipe**
HÉMA-QUÉBEC



Chez Héma-Québec, fournisseur de composants, de substituts sanguins et de tissus humains québécois en plein essor, nous considérons chacun de nos employés comme un maillon essentiel de notre mission.

Votre rigueur et votre sens des responsabilités trouveront un véritable écho dans notre désir d'innover sans cesse sur le plan humain et technologique.

TECHNICIEN(NE)S DE LABORATOIRE MÉDICAL
Liste de rappel - Région de Québec

Vous effectuez diverses analyses spécialisées telle que la recherche / identification d'anticorps, le groupage sanguin, l'utilisation des techniques sérologiques, la détection de bactéries dans les produits plaquettaires, l'étiquetage des produits sanguins, des formules sanguines, des décomptes de leucocytes et de cellules CD34 par cytométrie en flux, des dosages de facteur VIII et de fibrinogène. Le travail s'effectue dans un environnement de production où les bonnes pratiques de laboratoire sont rigoureusement appliquées

Exigences :
- Diplôme d'études collégiales en techniques de laboratoire médical ou en analyses biomédicales
- Disponibilité le jour, le soir et le samedi (selon les besoins)

Lieu de travail : Québec

Toutes les personnes intéressées devront soumettre leur candidature, accompagnée de leur curriculum vitae en indiquant clairement le titre du poste à :

HÉMA-QUÉBEC, Direction des ressources humaines
4045, boul. Côte-Vertu, Ville St-Laurent (Québec) H4R 2W7
Télécopieur : (514) 832-1026 ▪ emploi@hema-quebec.qc.ca

Héma-Québec souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles et minorités ethniques ainsi que les handicapés. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus pour une entrevue.

1756850



TOUJOURS FIERS D'ÊTRE PARMI LES MEILLEURS EMPLOYEURS.

Pour sa succursale de Cap-Aux-Meules, la Banque Nationale est présentement à la recherche d'un(e) :

Directeur(trice), services financiers

Responsabilités principales
- Assurer la fidélisation et la rétention de la clientèle en répondant à l'ensemble de ses besoins financiers et en offrant un service de vente et d'après-vente efficace et personnalisé.
- Conseiller le client à partir de ses besoins financiers et, s'il y a lieu, le référer au conseiller approprié de la Banque et ses filiales selon les besoins identifiés.
- Assurer l'application des normes de service à la clientèle.
- Identifier les occasions d'affaires dans votre marché pour l'ensemble des produits et des services de la Banque.
- Contribuer au développement des affaires en rencontrant les objectifs de vente.
- Être responsable de la gestion et du renouvellement des échéanciers hypothécaires et de placements.
- Assurer le développement de vos connaissances des produits et des services offerts par la Banque et en comprendre les avantages pour les clients.
- Veiller au respect des procédures administratives et de sécurité.

Exigences
- Baccalauréat complété en administration option finance ou connexe au secteur d'activité.
- Représentant en épargne collective (REC) ou le devenir dans un délai variant entre 3 à 6 mois suivant l'embauche, selon la norme prescrite par la région administrative.
- Expérience en vente et en service à la clientèle.
- Connaissance des produits et services financiers, souhaitable.
- Habileté en relations interpersonnelles.
- Bilinguisme (parlé/écrit) français et anglais, souhaitable.

Postulez en ligne, concours FINoo1Q8, au
www.bnc.ca/carrieres

BANQUE NATIONALE
LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

50 EMPLOYEURS DE CHOIX AU CANADA 2007 — REPORT ON BUSINESS

L'équité en matière d'emploi fait partie des valeurs et des engagements de la Banque Nationale. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

l'épilepsie est une réalité

EPILEPSIE CANADA
1 877 734-0873

1756406



GIT
GROUPE INTÉGRATION TRAVAIL
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI

Pour une recherche d'emploi réussie.
Plus de **17 000 personnes** peuvent en témoigner !

Les secrets de notre service ?
- Un service de qualité
- Une équipe professionnelle
- Une approche personnalisée et centrée sur l'action
- Un taux de placement de près de 80 %

Communiquez avec nous dès maintenant :
Halles Fleur de Lys : 686-1888
Plaza Laval : **653-3099**

CRE
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI
UNE EXPERTISE RECONNUE, UN RÉSULTAT GARANTI !

Collaboration :
Emploi Québec Capitale-Nationale

1756932

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord

Le Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord est issu de la fusion, en juillet 2004, du CLSC-CHSLD La Source, du Centre de santé Orléans et du Centre de santé de la Haute-Saint-Charles.

Il dessert une population de 290 000 personnes, emploie quelque 2 600 employés et 230 médecins et dispose d'un budget de 126 millions de dollars. Il s'agit d'un établissement multivocationnel, exploitant des CLSC, des centres hospitaliers ambulatoires et des centres d'hébergement de soins de longue durée.

Le CSSSQN est à la recherche de :

PRÉPOSÉ(ES) AUX BÉNÉFICIAIRES

Exigences :
- Posséder une attestation de formation à titre de préposé aux bénéficiaires *ou*
- AEC en gérontologie *ou*
- Étudiant(e) en sciences de la santé ayant complété une première année d'étude *ou*
- 1 année d'expérience pertinente à titre de préposé(e) aux bénéficiaires et posséder la formation PDSB

Rémunération :
Selon la convention collective en vigueur.

L'établissement vous offre une orientation adaptée à votre expérience et à votre formation.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent acheminer leur curriculum vitæ **avant le 6 mars 2007** à :

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
Direction des ressources humaines
Madame Marie-Eve Turcotte
Mont d'Youville
2915, avenue Bourg-Royal, Beauport (Québec) G1C 3S2
Courriel : 03csssqn_cv@ssss.gouv.qc.ca
Téléphone : (418) 661-5666 poste 4014 Télécopieur : 663-5564

1756940

bilodeau baril
ASSOCIÉS ARCHITECTES

OFFRE D'EMPLOI
ARCHITECTURE

ARCHITECTES JUNIORS / INTERMEDIAIRES / SENIORS

Bachelier(ère) en architecture ayant un minimum de 3 à 10 années d'expérience en architecture. Doit maîtriser les logiciels AutoCad 2000 et savoir utiliser Office. Très bonne connaissance des matériaux et des méthodes de construction ainsi que du Code national du bâtiment.

TECHNICIENS(NES) JUNIORS / INTERMEDIAIRES / SENIORS

Diplôme d'études professionnel (DEP) ou collégial (DEC) en architecture, ayant un minimum de 3 à 10 années d'expérience dans une firme d'architecture. Doit maîtriser les logiciels AutoCad 2000 et Office.

Faire parvenir curriculum vitae par poste ou télécopieur :

Drummondville : (819) 474-7425
1625, boul. Mercure, J2B 3N2

Trois-Rivières : (819) 370-1790
573, Bonaventure, G9A 2B6

La firme BILODEAU BARIL ASSOCIÉS ARCHITECTES offre une gamme d'avantages sociaux des plus intéressants ainsi qu'une rémunération à la hauteur de vos compétences.

N.B.: Seulement les candidats(es)sélectionnés(es) seront appelés(es).

1756916

Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral

Le Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral est un établissement du réseau de la santé et des services sociaux situé dans la région Chaudière-Appalaches. Il s'avère être un milieu de travail stimulant, présentant des défis considérables et des opportunités de carrières très intéressantes. Il offre une gamme complète de services de 1re ligne. Les services sont distribués à partir de 25 installations, à une population de plus de 220 000 personnes du territoire, réparties dans 48 municipalités. Il compte environ 2 200 employés pour un budget d'opération de plus de 100 millions $.

Nous sommes à la recherche de personnes pour combler les postes suivants :

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE) À LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, INFORMATIONNELLES, TECHNIQUES ET D'HÔTELLERIE (par intérim)

Statut : Permanent temps complet

Port d'attache : 975, de la Concorde, St-Romuald

Sommaire de la fonction
Sous l'autorité du directeur des ressources financières, informationnelles, techniques et d'hôtellerie (par intérim), la personne titulaire du poste assiste ce dernier dans l'ensemble de ses responsabilités et de ses attributions et collabore étroitement avec lui. Elle agit pour et au nom du directeur des ressources financières, informationnelles, techniques et d'hôtellerie (par intérim) à la demande de celui-ci et prend des décisions pour lui en son absence. La personne collabore avec la direction dans sa gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles. Lors de situation d'urgence, elle agit à titre de ressource de premier niveau et prend les mesures appropriées à la situation.

Elle participe activement à la gestion interne de la direction et elle coordonne ou supporte différents projets confiés par le directeur des ressources financières, informationnelles, techniques et d'hôtellerie (par intérim) ayant trait à l'amélioration de la qualité des services. Elle collabore à la démarche d'Agrément et en assure le suivi. Elle assure les liens entre la direction et les cadres de cette direction. Elle assure le suivi de la planification des dossiers de la direction et effectue tout autre mandat de gestion qui peut lui être confié.

Exigences du poste
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée ou diplôme d'études collégiales en technique administrative, en bureautique ou certificat en gestion du travail de bureau ou en administration;
- Expérience minimum de cinq ans dans un poste de support administratif auprès de gestionnaires de direction supérieure;
- Excellente connaissance des rouages administratifs et de l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux;
- Maîtrise la langue française parlée et écrite;
- Excellente connaissance de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Power Point, MS Project).

Profil recherché
- Grand sens de l'organisation et bon jugement
- Grande autonomie et capable de gérer les priorités
- Grande discrétion et adaptation aux situations délicates
- Capacité à travailler sous pression, disponibilité et flexibilité
- Facilité d'expression et bonnes habiletés relationnelles

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE) À LA DIRECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS

Statut : Permanent temps complet

Port d'attache : 975, de la Concorde, St-Romuald

Sommaire de la fonction
Sous l'autorité du directeur des services professionnels, la personne titulaire du poste assiste ce dernier dans l'ensemble de ses responsabilités et de ses attributions et collabore étroitement avec lui. Elle agit pour et au nom du directeur des services professionnels à la demande de celui-ci et prend des décisions pour lui en son absence. La personne collabore avec la direction dans sa gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles. Lors de situation d'urgence, elle agit à titre de ressource de premier niveau et prend les mesures appropriées à la situation.

Elle participe activement à la gestion interne de la direction et elle coordonne ou supporte différents projets confiés par le directeur des services professionnels ayant trait à l'amélioration de la qualité des services. Elle collabore à la démarche d'Agrément et en assure le suivi. Elle assure les liens entre la direction et les cadres de cette direction. Elle assure le suivi de la planification des dossiers de la direction et effectue tout autre mandat de gestion qui peut lui être confié.

Exigences du poste
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée ou diplôme d'études collégiales en technique administrative, en bureautique ou certificat en gestion du travail de bureau ou en administration;
- Expérience minimum de cinq ans dans un poste de support administratif auprès de gestionnaires de direction supérieure dont les services professionnels et médicaux;
- Excellente connaissance des rouages administratifs et de l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Excellente connaissance de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Power Point).

Profil recherché
- Grand sens de l'organisation et bon jugement
- Grande autonomie et capable de gérer les priorités
- Grande discrétion et adaptation aux situations délicates
- Capacité à travailler sous pression, disponibilité et flexibilité
- Facilité d'expression et bonnes habiletés relationnelles

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE) À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Statut : Permanent temps complet

Port d'attache : 975, de la Concorde, St-Romuald

Sommaire de la fonction
Sous l'autorité du directeur général adjoint, la personne titulaire de ce poste, assiste ce dernier dans l'ensemble de ses fonctions de gestion et collabore étroitement avec lui. Elle agit pour et au nom du directeur général adjoint à la demande de celui-ci. Elle prend des décisions au nom du directeur général adjoint en son absence. Elle exécute divers travaux afin de dégager le directeur de certaines tâches reliées aux divers comités sous sa responsabilité et pour les affaires courantes. Lors de situation d'urgence, elle agit à titre de ressource de premier niveau et prend les mesures appropriées à la situation. À cet égard, elle peut être appelée à effectuer, à titre de représentante de la direction générale adjointe, certaines communications avec les médias.

Elle collabore avec les cadres supérieurs en regard des dossiers qui leur sont confiés par le directeur général adjoint et assure les liens entre la direction générale, la direction générale adjointe et les directions de programmes et de services.

Elle participe activement à la gestion interne de la direction générale adjointe et elle est responsable de la planification, de l'organisation, du suivi et du contrôle de programmes, activités ou processus administratifs inhérents à la réalisation des divers mandats de la direction générale adjointe. De plus, elle assure le support à la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services ainsi qu'à la directrice générale selon le cas.

Exigences du poste
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée ou diplôme d'études collégiales en technique administrative, en bureautique ou certificat en gestion du travail de bureau ou en administration;
- Expérience minimum de cinq ans dans un poste de support administratif auprès de la Direction générale;
- Excellente connaissance des rouages administratifs et de l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Excellente connaissance de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Power Point).

Profil recherché
- Grand sens de l'organisation et bon jugement
- Grande autonomie et capable de gérer les priorités
- Grande discrétion et adaptation aux situations délicates
- Capacité à travailler sous pression, disponibilité et flexibilité
- Facilité d'expression et bonnes habiletés relationnelles

Conditions de travail (pour tous ces postes)
Les conditions de travail sont établies en conformité avec le *Règlement sur les conditions de travail du personnel d'encadrement du réseau de la santé et de services sociaux*. La classe d'évaluation du poste est fixée à 8.

Les personnes intéressées à ces postes doivent faire parvenir leur candidature **avant le 5 mars 2007, 16 h, en mentionnant le titre du poste** à l'adresse suivante ou par courrier électronique :

Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral
Direction des ressources humaines
975, rue de la Concorde, Saint-Romuald (Québec) G6W 8A7
Télécopieur : (418) 832-9041 - Courriel : lyne.robitaille@ssss.gouv.qc.ca

BABILLARD

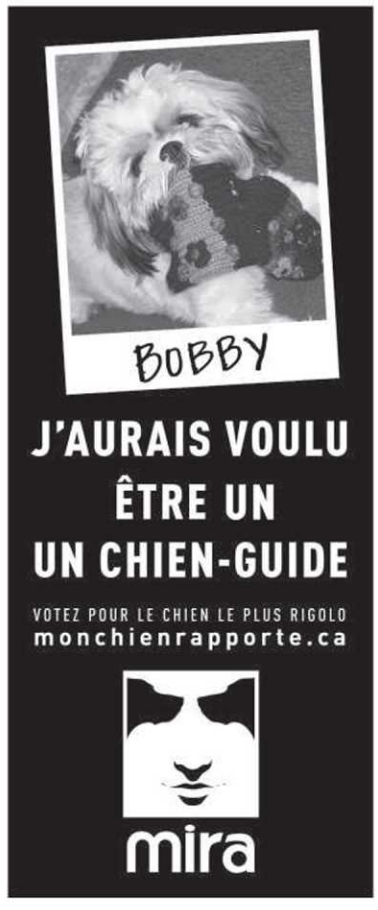
Parcs Canada à la recherche de guides-animateurs

→Parcs Canada (région de Québec) est présentement à la recherche d'étudiants dynamiques prêts à vivre l'expérience d'un emploi enrichissant comme guide-animateur dans les lieux historiques suivants : les Forts-de-Lévis, les Fortifications de Québec, la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais (Montmagny), le parc de l'Artillerie (Québec) et le parc Cartier-Brébeuf (Québec). L'organisation cherche des personnes qui étudient à l'université dans l'un des domaines suivants : histoire, archéologie, anthropologie, géographie, communication, tourisme, sciences politiques, enseignement, théâtre, etc., et qui aiment travailler avec le public, communiquer leur passion pour le patrimoine, travailler en équipe, animer des groupes de visiteurs... Les emplois offerts débutent à la fin avril et se terminent à la fin août. Les personnes intéressées ont jusqu'au vendredi 23 février pour contacter Parcs Canada au 418 648-4038.

Thetford Mines : création d'une centaine d'emplois

→Gexel Télécom International inc., une firme spécialisée dans la gestion des relations avec les clients, cherche à s'implanter dans la région de Thetford Mines. Une centaine de postes sont à pourvoir. L'entreprise exploite déjà trois centres d'appels : deux dans la région de Montréal et un autre à Magog. Les candidats intéressés peuvent faire parvenir leur curriculum vitæ au Centre local d'emploi de Thetford Mines.

Le Babillard est un service de Septembre éditeur diffusé au www.monemploi.com.





1757090

CENTRE JARDIN DE L'AÉROPORT INC. EST À LA RECHERCHE DE PERSONNEL POUR COMBLER LES POSTES SUIVANTS :

Responsable des serres et de la production
(Travail 9 à 10 mois par année)

Années d'expérience : 3 à 5 ans

Description des compétences :

Excellente capacité pour la confection des montages et production des annuelles. Très bonne habileté pour l'arrosage et la régie de cultures en serre. Bonne aptitude pour la communication et le travail d'équipe. Vous avez un intérêt marqué pour le service à la clientèle. Vous êtes disponible le jour, le soir et les fins de semaine.

Conseiller(ère)s-vendeur(euse)s
- **arbres, arbustes et conifères**
- **annuelles et vivaces**
- **vrac et produits de béton**
- **mall**

Description des compétences pour les postes précédents :

Vous partagez vos connaissances avec la clientèle afin de bien les conseiller pour leurs achats. Vous effectuerez l'entretien et la mise en marché de ces produits. Vous avez de l'entregent et un intérêt marqué pour la vente et le service à la clientèle. Vous êtes disponible le jour, le soir et les fins de semaine.

Fleuriste

Description des compétences :

Excellente habileté de création d'arrangements floraux. Vous avez de l'entregent et un intérêt marqué pour la vente et le service à la clientèle. Vous êtes disponible le jour, le soir et les fins de semaine.
Scolarité : Secondaire, DEP fleuristerie ou équivalent terminé

Caissières

Description des compétences :

Vous êtes une personne dynamique, débrouillarde, avec de l'entregent, et vous avez un intérêt marqué pour le service à la clientèle. Vous êtes disponible le jour, le soir et les fins de semaine.
Salaire à discuter
Nombre d'heures par semaine : 40
Statut d'emploi : Saisonnier, temps plein, jour, soir, fin de semaine

Animalerie

3 ans d'expérience auprès des oiseaux, poissons et reptiles
Salaire très concurrentiel

Faites parvenir votre curriculum vitæ en mentionnant le titre du poste,
avant le 2 mars 2007, à :
Mario Trudel, contrôleur
Télécopieur : (418) 877-4167
Courriel : centrejardindeaeroport@hotmail.com

1757094

Directeur de production

Le Groupe Cabico est situé dans la région de l'Estrie. Entreprise manufacturière spécialisée dans la fabrication d'armoires de cuisines elle emploie plus de 500 personnes, réparties dans trois usines; on y fabrique sur mesure, des produits d'une qualité supérieure. Elle cherche présentement à s'adjoindre les services d'un **Directeur de production**.

Sous la gouverne du Vice-président opérations, vous dirigerez les activités quotidiennes de fabrication dans votre usine comptant environ 150 employés. Familier avec les approches d'amélioration continue, vous y conduirez des projets visant l'amélioration des méthodes de fabrication et l'augmentation de la productivité. Pour ce faire, vous saurez mettre à profit l'expertise et l'implication d'une main d'œuvre hautement qualifiée, travaillant dans un contexte de production sur mesure, en grande partie manuelle.

La gestion du capital humain revêt pour vous une importance primordiale et votre leadership est mobilisateur; le développement de votre équipe de travail vous tient à coeur.

Vous détenez une formation académique de niveau universitaire en gestion des opérations ou dans un autre domaine pertinent et êtes bilingue. Des réalisations concrètes témoignent de votre succès dans l'exercice antérieur de fonctions similaires.

Votre candidature sera accueillie avec intérêt et traitée avec la confidentialité qui s'impose. Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à l'adresse suivante :

faudy@laliberte-sc.com ou par la poste au
979, avenue de Bourgogne, bureau 210
Québec (Québec) G1W 2L4
À l'attention de monsieur François Audy
Télécopieur : (418) 686-6330

La forme masculine s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Laliberté
Services-conseils en ressources humaines

13 000 écoliers déjeunent avec nous tous les matins.



CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC
www.clubdejeuners.org
1 888 442-1217

1756433

REPRÉSENTANT(E) AUX VENTES
Construction maisons neuves

Entrepreneur en pleine expansion développant plusieurs secteurs résidentiels de moyen à haut de gamme recherche représentant(e).

Exigences :
- 5 ans minimum dans la vente de maisons neuves.
- Lecture de plans et devis.
- Connaissance des matériaux.

Tâches :
- Accueillir les clients
- Analyse de leurs besoins en fonction de leur budget.
- Estimer les projets des clients.
- Rédiger des contrats et devis.

Rémunération à commission.

Faire parvenir votre C.V. à : Dépt. 3374 - Le Soleil
410, boul. Charest Est
C.P. 1547, succ. Terminus
Québec (Québec) G1K 7J6

Comblez le vide



Fondation pour l'alphabétisation
1 800 361-9142
www.fqa.qc.ca

Formation

1755046



Au cœur de l'arrondissement Sainte-Foy — Sillery

Au centre de **votre réussite**

DÉBUT DES COURS : AOÛT 2007

DESSIN DE BÂTIMENT (DEP)
Un métier toujours en demande

BIJOUTERIE-JOAILLERIE (DEP)
Un métier passionnant

VENTE-CONSEIL ET REPRÉSENTATION (DEP et ASP)
Une formation qui rapporte rapidement!

REPRÉSENTATION (ASP)
Une formation axée sur l'action!

PHOTOGRAPHIE (DEP)
Un avenir en image

ENTRÉE CONTINUE

LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE (ASP)
Pour devenir votre propre patron

Formations admissibles au programme d'Aide financière aux études du MELS et reconnues par Emploi-Québec.

Faites votre demande d'admission le plus tôt possible!

Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau
Commission scolaire des Découvreurs
cfpmb.com

920, rue Noël-Carter
Québec, QC G1V 4B1
info@cfpmb.com
www.cfpmb.com

SÉANCE D'INFORMATION OBLIGATOIRE
Réservez votre place maintenant
(418) 652-2184

1756588

Attestation d'études collégiales

ASSURANCE DE DOMMAGES

LCA.6A (version 2006)



DURÉE : 975 heures

DATE : Du 14 mai 2007 au 21 mars 2008

DIFFUSION : De jour de 8 h 30 à 16 h 30

LIEU : Centre Accès Compétences
970, de la Concorde, Saint-Romuald
(à deux minutes des ponts)

RENCONTRE D'INFORMATION OBLIGATOIRE :
Le 28 février 2007 à 19 h au Centre Accès Compétences de Saint-Romuald

EXIGENCES : Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme jugé équivalent par le Ministère et 2 ans d'expérience de travail jugée suffisante par le Collège.

Programme financé par le MEQ (gratuité scolaire)

Information et inscription
(418) 835-1421

CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON
La passion du savoir

dic_comm@clevislauzon.qc.ca

Ce programme vise une formation étendue couvrant toutes les fonctions de travail nécessitant l'obtention d'un certificat d'exercice en assurance de dommages, et ce, tant dans le secteur des particuliers que celui des entreprises.

Ce programme a pour but de répondre aux besoins de formation relatifs aux fonctions de travail des agents ou des courtiers d'assurance, des souscripteurs et des experts en sinistres.

1749588

Les **meilleures** possibilités de **carrière** en **2007**!

140 MÉTIERS ET PROFESSIONS EN NOMINATION
40 LAURÉATS
12 PALMES



Offert sur www.septembre.com, chez **Renaud-Bray** et dans toute librairie

Une réalisation : Septembre éditeur

monemploi.com

1756778

1756978

La formation continue, en direct sur l'emploi.

Accroître ses compétences... pour faire évoluer sa carrière !

HIVER 2007

FORMATIONS CRÉDITÉES — À TEMPS PARTIEL

TITRE DES COURS	DURÉE	PRÉALABLE	DATES	JOURS	COÛT
FORMATIONS GÉNÉRALES					
Anglais de base (604-100-03)*	45 h	Aucun	2 avril au 28 mai 2007	L (soir) - S (jour)	100,00 $
Espagnol I (607-CJA-03)*	45 h	Aucun	2 avril au 28 mai 2007	L (soir) - S (jour)	100,00 $
BUREAUTIQUE ET MULTIMÉDIA					
Gestion comptable (410-BU1-FX)	60 h	Aucun	3 avril au 16 juin 2007	MA (soir) - S (jour)	130,00 $
Présentations multimédias (412-BU9-FX)	45 h	Aucun	3 avril au 29 mai 2007	MA (soir) - S (jour)	100,00 $
Conception d'un site Web I (420-BU1-FX)	45 h	Aucun	4 avril au 30 mai 2007	ME (soir) - S (jour)	100,00 $
COMPTABILITÉ ET GESTION					
Applications bureautiques en gestion (412-133-FX)	45 h	Aucun	2 avril au 28 mai 2007	L (soir) - S (jour)	100,00 $
Gestion des ressources humaines (410-344-FX)	60 h	Aucun	2 avril au 16 juin 2007	L (soir) - S (jour)	130,00 $
LOGISTIQUE DU TRANSPORT INTERMODAL					
Prix de revient (410-TR6-FX)	45 h	Aucun	3 avril au 29 mai 2007	MA (soir) - S (jour)	100,00 $
PRÉVENTION SÉCURITÉ INCENDIE					
Réglementation et méthodologie d'inspection (311-8K3-MO)	45 h	Aucun	2 avril au 28 mai 2007	L (soir) - S (jour)	100,00 $
Activités préventives (311-8F4-MO)	60 h	Aucun	3 avril au 16 juin 2007	MA (soir) - S (jour)	130,00 $
SÛRETÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE					
Prévention et lutte contre les incendies (310-ALC-03)	45 h	Aucun	2 avril au 28 mai 2007	L (soir) - S (jour)	100,00 $
Prise de notes et rédaction de rapports (310-AJ4-AA)	45 h	Aucun	3 avril au 29 mai 2007	MA (soir) - S (jour)	100,00 $
Soins d'urgence (310-AKZ-03)	45 h	Aucun	4 avril au 30 mai 2007	ME (soir) - S (jour)	100,00 $

*Ces cours sont reconnus dans le cadre de la composante de la formation générale du DEC.
Les cours de soir ont lieu de 18 h 30 à 21 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Le Collège s'engage à débuter les cours si le nombre d'inscriptions est suffisant.

COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
Direction de la formation continue

Pavillon Simonne-Monet-Chartrand
1530, boulevard de l'Entente, Québec (Québec) G1S 4S7
http://dfc.cegep-fxg.qc.ca

POUR INFORMATION, COMPOSEZ LE : 418 687-5851, EXT. 2433

1756760

Former pour mieux réussir

Devenez **Agent Immobilier** avec le

C.E.I.
COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT EN IMMOBILIER

755, Grande Allée Ouest, local 272
(Collège Mérici)
Québec (Québec) G1S 1C1
Télécopieur : (418) 263-0112
www.enseignementimmobilier.com

Prochaines sessions :
soir : 13 mars au 21 juin 2007
jour : 23 avril au 29 juin 2007
Téléphone : (418) 263-0103
Sans frais : 1 866 905-1551

1756950

Cégep de Sainte-Foy

La Formation continue, votre tremplin vers l'emploi

Devenez technicienne ou technicien ambulancier

TECHNIQUES AMBULANCIÈRES



Début : 7 mai 2007
Durée : 945 heures (48 semaines)
Sanction : Attestation d'études collégiales

::: Objectif du programme

Le programme Techniques ambulancières a pour but de former des techniciens aptes à intervenir auprès des personnes en situation d'urgence préhospitalière. De façon particulière, les techniciens seront capables de répondre aux appels d'urgence, d'évaluer la situation, de déterminer et d'appliquer les moyens d'intervention selon la situation, d'évaluer l'état de la victime, de lui donner les soins appropriés, de la transporter et de transmettre les renseignements pertinents au personnel spécialisé qui prend la victime en charge et qui assure la continuité des soins.

::: Préalables

• être âgé d'au moins 18 ans • être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) incluant 6 unités de sciences physiques 416 ou l'équivalent • être titulaire d'un permis de conduite de classe 4A (conducteur de véhicule d'urgence) • satisfaire aux exigences du test d'aptitudes physiques pour les techniciens ambulanciers (TAPTA)

::: Inscription et admission

Pour vous préinscrire , il suffit de consulter le site Internet du Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ) **www.sracq.qc.ca** , de cliquer sur Formation continue-Techniques ambulancières, puis de compléter le formulaire au bas de la page. La date limite pour faire une demande d'admission est le **4 mars 2007**.

Les régions administratives de l'Est du Québec visées sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent (01), Chaudière-Appalaches (12), Côte-Nord (09), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11), Mauricie (04), Centre-du-Québec (17), Capitale Nationale (03) et Saguenay-Lac-Saint-Jean (02).

Le Cégep de Sainte-Foy ne débutera le programme que si le nombre d'inscriptions et le financement sont suffisants.

::: www.cegep-ste-foy.qc.ca/dfc ::: ::: 418 659-6620 :::



gratuité scolaire

POUR AGIR
SUR LE COURS DE SA VIE

AEC TECHNIQUES DE PRODUCTION EN MULTIMÉDIA	DÉPART ASSURÉ	Début 12 mars 2007 Durée 1365 h Rencontre d'information individuelle
AEC CONCEPTION D'OUTILLAGE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR EN GÉNIE MÉCANIQUE	DÉPART ASSURÉ	Début 26 mars 2007 Durée 1035 h Rencontre d'information individuelle
AEC GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABILITÉ INFORMATISÉES		Début 16 avril 2007 Durée 1590 h Séance d'information le 8 mars à 10 h 30
AEC VENTE ET REPRÉSENTATION COMMERCIALE		Début 16 avril 2007 Durée 885 h Séance d'information le 7 mars à 10 h
AEC BUREAUTIQUE ET COMPTABILITÉ		Début 30 avril 2007 Durée 1485 h Séance d'information le 28 février à 14 h
AEC ANIMATION 3D		Début 14 mai 2007 Durée 1485 h Séance d'information le 15 mars à 14 h

www.climoilou.qc.ca

Réservation obligatoire pour assister aux séances d'information

418.647.6607
1300, 8e Avenue, Québec, G1J 5L5
dfc@climoilou.qc.ca

Cégep Limoilou
FORMATION CONTINUE

DÉCÈS ET AVIS

www.cyberpresse.ca/lesoleil/
deces@lesoleil.com

Index
des avis de décès

BONNEAU, Madeleine Létourneau — Québec — 20 fév. 2007
DORVAL, Maurice — Paris, France — 10 janv. 2007
DUBÉ, Dr Jean — Saint-Romuald — 17 fév. 2007
FERLOTTE, Gérald — Beauport — 21 fév. 2007
FONTAINE, Louise Thompson — Saint-Lambert — 16 fév. 2007
FORTIER, Rita Benoit — Québec — 21 fév. 2007
GAGNON, Yvon — Neufchâtel — 22 fév. 2007
HADDAD, Clémence Tessier — Baie-Comeau — 22 fév. 2007
JACOB, Geneviève — Québec — 17 fév. 2007
LACHANCE, Cécile (Mignonne) Côté — Québec — 21 fév. 2007
LAMONDE, Yvan — Cap-Rouge — 18 fév. 2007
LANGEVIN, Gisèle (Alain) — Saint-Raymond — 22 fév. 2007
LA ROCHELLE, Laurent — Saint-Augustin — 15 fév. 2007
LEMELIN, Simone (Pouliot) — Québec — 23 fév. 2007
LEPINE, Bernadette Beausoleil — Sainte-Foy — 21 fév. 2007
LÉTOURNEAU, François — Beaumont — 22 fév. 2007
MEUNIER, Maurice — Québec — 21 fév. 2007
MOREL, Berthe — Québec — 18 fév. 2007
PRINCE GAGNON, Lucie — 22 fév. 2007
ROBITAILLE, Aimé — Ste-Catherine-de-la-J.-Cartier — 22 fév. 2007
ST-PIERRE, Juliette Bélanger — Québec — 21 fév. 2007
VON KOENIG-TREMBLAY, Thérèse — Montréal — 22 fév. 2007

Un souvenir pour les proches

Faites plastifier *l'avis pour seulement* ***3,25$ par copie,*** *livré par envoi postal.*

Renseignez-vous *au 686-3326 poste 2261*



Madeleine Létourneau Bonneau
1929 - 2007

À l'hôpital Laval, le 20 février 2007, à l'âge de 77 ans est décédée, dame Madeleine Létourneau, épouse de monsieur Lucien Bonneau. Elle demeurait à Québec. La famille recevra vos condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
975, Marguerite-Bourgeoys, Québec

le lundi 26 février de 11h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le **lundi 26 février 2007 à 14h, en l'église Saint-Sacrement, 1330, chemin Sainte-Foy, Québec**. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière Saint-Michel de Sillery.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Roger (feu Andrée Létourneau), Marc (Manon Roussin), Jean (Dany Gagné), feu Francine (Gérald Baron), Daniel (Geneviève Lescault); ses sept petits-enfants: Louis Bonneau (Valérie Lefrançois), Martin Blanchette (Pascale Racine), Caroline Bonneau (David Levesque), Christian Bonneau (Marie-Ève Bouffard) ; Mathieu Bonneau, Luc Bonneau, Catherine Baron; ses trois arrière-petits-enfants: Philippe, Émile et Hubert Bonneau ; son frère Burt Létourneau; ses sœurs: Anna-Marie Létourneau (feu Armand Labrie, en premières noces feu Eddy Morette); Thérèse Létourneau (feu François Tremblay); Édith Létourneau (feu Paul Coulombe), Monique Létourneau (feu Roméo Arbour); ses beaux-frères: Charles Bonneau (feu Juliette Racine) et André Bonneau; ses belles-sœurs: Pierrette Bonneau (feu Omer Fournier), Marie-Anne Bonneau (feu Philippe Grenon); Marthe Bonneau (Mr. Barbeau) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s en particulier Gaston Royer.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Québécoise du Cancer, 190, rue Dorchester Sud, bureau 50, Québec, Québec G1K 5Y9, tél.: 418-657-5334 et/ou à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec (Québec) G2J 1B8, tél. : 418-682-6387.

Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécopieur: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
" Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com "

Personnalisez votre avis

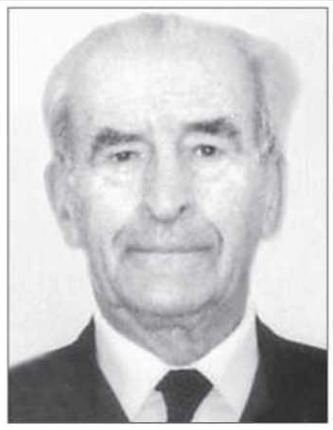
de remerciement ou d'anniversaire de décès en y ajoutant une touche personnelle, une image représentant l'être cher, ses goûts, ses loisirs, etc.

Renseignez-vous au 686-3326 poste 2261

Aujourd'hui, le diabète nous concerne tous...

Vos dons font la différence !

Les Diabétiques de Québec
2700, boul. Laurier (Place Laurier)
Bureau 6250, Tour Champlain
Québec (Québec) G1V 4K5
Téléphone : (418) 656-6241 poste 2
diabete@bellnet.ca
www.lesdiabetiquesdequebec.com



Maurice Dorval
1916 - 2007

En France, le 10 janvier 2007, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Maurice Dorval, époux de dame Andrée de Lachaud. Il était le fils de feu Ludger Dorval et de feu Adèle Petitclerc. Il demeurait à Paris. Le service religieux a eu lieu le 16 janvier 2007, en l'église St-Christophe et de là au cimetière de la famille à Saint-Leu la Forêt, en France.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses soeurs, son frère, ses belles-soeurs et ses beaux-frères: Jeanne, feu Henri (feu Florence Côté), feu Paul-Emile (feu Alice Beaulieu), Germaine (feu Henri Ratté), feu Jules (feu Gabrielle Bourbeau), Gemma (feu Pierre Côté), feu Dominique (Noëlla Désalliers), Carmelle (feu Raymond Bourbeau), Françoise (Henri Juneau), Rita (Léonard Boulanger), feu Philippe (feu Lise Blouin), Félix (Marie-Paule Delisle); sa filleule: France Dorval ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements:
COMPLEXE FUNÉRAIRE
ALBERT ROCHETTE & FILS
téléphone: (418) 878-2980
télécopieur: (418) 878-5752
courriel: rochfils@globetrotter.net



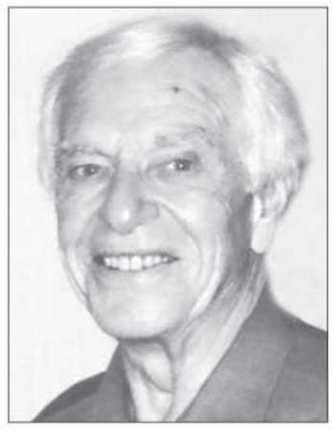
Dr Jean Dubé

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 17 février 2007, paisiblement et entouré des siens, à l'âge de 77 ans, est décédé le Dr Jean Dubé, époux de Mme Lorraine St-Hilaire. Il demeurait à Saint-Romuald. Il était le fils de feu Dr Louis-Philippe Dubé et de feu Annette Desjardins de Saint-Sylvestre, Lotbinière.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, feu Dr Paul Dubé (Suzanne Gagnon), Madeleine Dubé (Dr Louis-Philippe Roy), Gilles Dubé (Marthe Roy) et Françoise Dubé; ses beaux-frères et belles-soeurs, feu Roland St-Hilaire, Irène St-Hilaire (Bernard Vallières), Marcel St-Hilaire (Marguerite Huppé), feu Rock St-Hilaire (feu Aline Côté et Yvette Petit), feu Fernande St-Hilaire (feu Gaston Bolduc), Raymonde St-Hilaire (Gérard Pelchat), Léo St-Hilaire (Dolorès Lehoux) et feu Hélène St-Hilaire (Georges Fontaine), ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et de nombreux amis.
Monsieur Dubé a pratiqué la médecine à Albanel de 1956 à 1961 et par la suite à Québec et à Lévis de 1961 jusqu'à sa retraite.
Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et sera incinéré. La famille recevra les condoléances à la

MAISON FUNÉRAIRE
PARENT & ST-HILAIRE
735, rue Principale, Saint-Sylvestre, QC le vendredi soir, 2 mars 2007, de 19h à 22h, et le lendemain, le samedi 3 mars 2007, à compter de 12h; par la suite, le service religieux sera célébré en présence des cendres à **l'église paroissiale de Saint-Sylvestre à 14h.** Les cendres seront inhumées au cimetière paroissial de Saint-Sylvestre ultérieurement.
Un remerciement spécial au personnel du CHSLD Chanoine-Audet et à l'unité des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis (8e étage) et particulièrement à Renée L. Auger pour leur dévouement et les excellents soins prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CLSC Desjardins, 15, rue de l'Arsenal, Lévis, Qc, G6V 4P6, ou à la Société Alzheimer de Québec, 1040, avenue Belvédère, bureau 312, Québec, QC G1S 3G3.

Pour renseignements
MAISON FUNÉRAIRE
PARENT & ST-HILAIRE
735, rue Principale
Saint-Sylvestre, QC G0S 3C0
téléphone: (418) 596-2295
télécopieur: (418) 596-3072



Gérald Ferlotte
1931 - 2007

À l'Hôpital Laval, Québec, le 21 février 2007, à l'âge de 75 ans 4 mois, est décédé monsieur Gérald Ferlotte, officier du 22e Régiment, vétéran de la guerre de Corée et époux de dame Irma Savard. Originaire de Dalhousie N.B., monsieur demeurait à Québec, arrondissement Beauport. Les funérailles seront célébrées **le lundi 26 février 2007 à 14 heures, en l'église de La Nativité de Notre-Dame, 25, rue du Couvent, Québec**, où la famille vous accueillera à compter de 13 heures.

Outre son épouse, monsieur laisse dans le deuil ses enfants: Danièle (Jean Picard), Joyce (Richard Goulet), Steve (Joann Deneault), Mark (Marie-Claude Rousseau), Gary, Élyzabeth (David Turcotte); ses petits-fils: Jean-Michel, Guillaume, Philippe (son filleul), Mathieu; ses frères et sœurs: Helen (Gerry Mills), Lynda (Michelle Gillard), Donald (Margaret Noye), Kristine, John Richard (feu Mona); sa tante Armande Fournier, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Savard: Gaston (Laurette Cliche), Colette, Pierre (feu Françoise Boily), Mariette Maheu (feu Benoît) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille remercie le personnel médical et hospitalier du CLSC Orléans et de l'Hôpital Laval pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôpital Laval, 2725, chemin Ste-Foy, Québec (Québec) G1V 4G5. Des formulaires seront disponibles à l'église. Les funérailles sont sous la direction de

LA SEIGNEURIE
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
2450, St-Clément,
Beauport (Québec) G1E 1E8
Pour renseignements ou
message de sympathie personnalisé:
téléphone: (418) 663-4735
télécopieur: (418) 663-2328
courriel: cfs@bellnet.ca

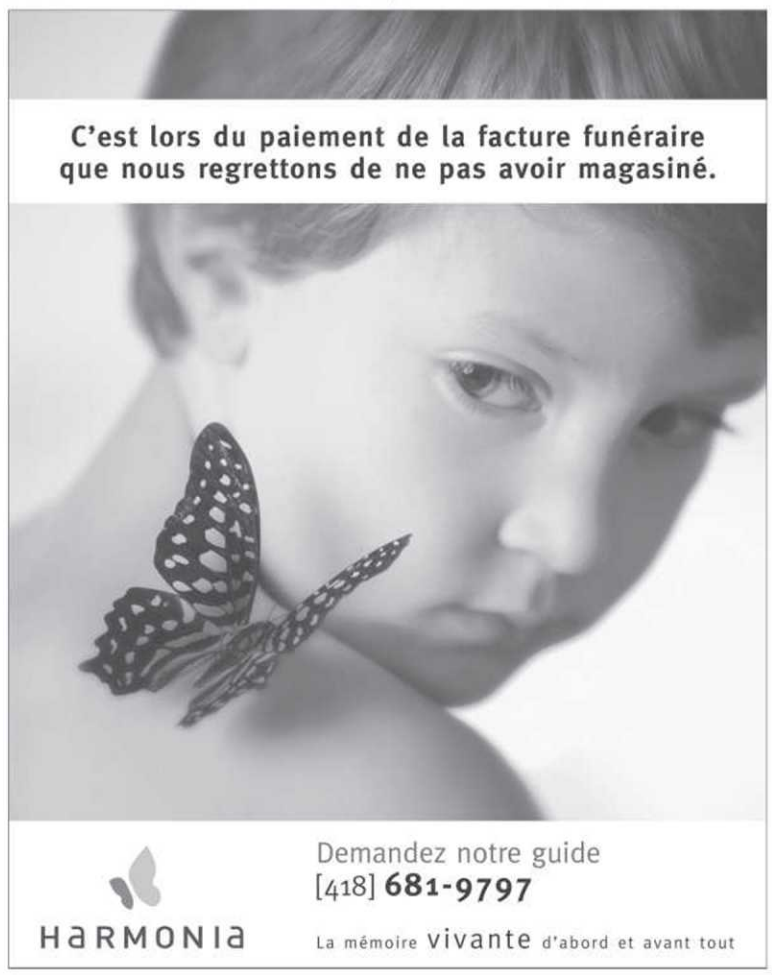


Louise Thompson Fontaine
1929 - 2007

De Saint-Lambert, le 16 février 2007, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Louise Thompson, épouse de feu M. René Fontaine.

Elle laisse dans le deuil son fils Pierre (Nathalie Julien); ses deux petites-filles Stéphanie et Léa; ses frères et soeurs: feu Joe (Madeleine), Mike (Jean), Catherine (feu Jacques) et Monica (feu René); ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces et autres parents et amis.
Selon ses dernières volontés, il n'y aura pas d'exposition, une cérémonie en présence des cendres aura lieu à une date ultérieure. Direction

LA MAISON DARCHE
Réseau Dignité





Rita Benoit Fortier

À l'hôpital Saint-Sacrement, le 21 février 2007, est décédée dame Rita Benoit, retraitée de Bell Canada, conjointe de monsieur Denis Bernard et épouse de feu Maurice Fortier. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

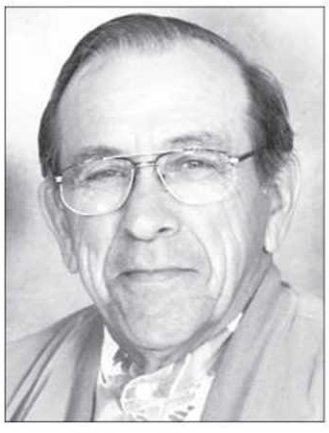
CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec

le vendredi 2 mars 2007 de 10h30 à 11h30. **Une liturgie de la Parole sera célébrée, en présence des cendres, le même jour à 11h30.**

Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint, ses fils: Pierre et Michel (Roselyne Giguère), sa petite-fille Mélanie (André Rochette) et ses arrière-petits-enfants: Antoine, Charles et Sophie ainsi que Lise Rioux, une amie proche; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Hôpitaux Enfant-Jésus et Saint-Sacrement (CHA), 1401, 18e Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE ET PLATEAU)
Renseignements
693, avenue Nérée-Tremblay
Sainte-Foy (Québec) G1N 4R8
Tél.: (418) 688-2411
Télécopieur: (418) 688-2414
Courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
Site internet:
www.coopfuneraire2rives.com



Yvon Gagnon

1930 - 2007

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 22 février 2007 à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Yvon Gagnon, fils de feu monsieur Ludger Gagnon et de feu dame Lina Martel, époux de dame Lina Bourdages. Il demeurait à Neufchâtel. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré en présence des cendres **le lundi 26 février 2007 à 11h, en l'église St-Ambroise de La Jeune Lorette, 277, rue Racine, Loretteville, Québec**. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Suzanne (Donald Rittwage), Louise (Omer Tremblay), Françoise, Robert (Sylvie Gagné) et Marie-Hélène (Claude Martel); ses petits-enfants adorés: Pierre, Mélanie, Geneviève, Chantal, Natasha, Julie-Ann, Mathieu, Sophie et Alexandre; ses nombreux frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Antonio (Émilienne), feu Bertin, feu Laurent, Raoul, feu Léonide, feu Omer, Albert (Raymonde), Jeannine (Rénald), Marcella (Bob), feu Léopold, Roberta (Armand), feu Sylvia, Raymonde Bourdages (Albert), feu Jean-Paul Bourdages, Sœur Estelle Bourdages, Henri-Louis Bourdages, Céline Bourdages (Raymond), Geneviève Bourdages (Fernand), Michel Bourdages (Lise), Fernand Bourdages (Pauline), Marguerite Bourdages (Gilles), Yvon Bourdages (Gisèle), Lise Bourdages (Richard), Françoise Bourdages (Raymond), Christiane Bourdages (Yvon), Jean-Marc Bourdages (Pauline) ainsi que plusieurs neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, cousins, cousines et plusieurs ami(e)s. La direction des funérailles à été confiée à la maison funéraire

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
715, de St-Vallier Est, Québec
Pour renseignements: (418) 529-3371
télécopieur: (418) 529-9506
courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com



Clémence Tessier Haddad

À la Vallée des Roseaux, Baie-Comeau, le 22 février 2007, à l'âge de 76 ans et 3 mois, est décédée madame Clémence Tessier, épouse de feu monsieur Alfred Haddad, domiciliée au 1015, rue des Peupliers, Baie-Comeau (Québec). La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE SERGE JULIEN
788, boul. Blanche, Baie-comeau, Qc

Le service religieux sera célébré **le mercredi 28 février à 10h, en la cathédrale St-Jean Eudes** et de là au cimetière St-Joseph de Manicouagan.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carl (Annie Bélanger), John (Josée Desjardins) et Lorraine, ses petits-enfants Andrew, Jonathan, Kim et Kyle Haddad, Kelly et Karolynn Gauvin, ses frères et sœurs: Jeanne-D'Arc, Marcel (Ghislaine Savard), Marie-Paule (Florian Rivard) et Marc (Carmelle Savard), ses belles-sœurs: Isabelle et Florence, son beau-frère Robert «Bob» (Joséphine «Jo» Waken) ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, oncles et tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Que toutes marques de sympathie se traduisent par des dons à la Vallée des Roseaux, 390, rue Pie-XII, Baie-Comeau (Québec) G5C 1S2. Ouverture des salons le mardi 27 février de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, à compter de 9h.

Pour renseignements: 1-888-233-2709



Geneviève Jacob

1984 - 2007

À Québec, le 17 février 2007, à l'âge de 23 ans, est décédée madame Geneviève Jacob, épouse de feu Pierre-Gilles Gaulin. Elle était la fille de monsieur Jacques Jacob (Hélène Ruel) et de dame Maryse Labrecque (Serge Loiselle). Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, **le 27 février 2007 à 11h, en l'église Saint-Pierre-aux-Liens (angle des Roses et boul. du Jardin à Charlesbourg)**, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. L'inhumation des cendres se fera au Cimetière Belmont.

Elle laisse dans le deuil outre ses parents, sa sœur Marième (Vincent Rousseau), son demi-frère Louis-Philippe P. Loiselle, ses grands-parents: Françoise Blanchet (Bertrand Dumont), Yvon Labrecque et Claudette Boucher ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Un remerciement spécial à tous les intervenants qui ont aidé Geneviève. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du centre de réadaptation Ubald-Villeneuve (toxicomanie-jeux), téléphone: (418) 663-5008 poste 4957. Des enveloppes seront disponibles à l'église. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE ET PLATEAU)
Renseignements au
280, 8e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 525-6971
courriel: anse@coopfuneraire2rives.com
site Internet: www.coopfuneraire2rives.com



Cécile (Mignonne) Côté Lachance

1920 - 2007

À l'hôpital Laval, le 21 février 2007, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Cécile Côté, épouse de feu monsieur Lucien Lachance. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances le dimanche 25 février 2007 à compter de 12h30 au

COMPLEXE FUNÉRAIRE DE LA CITÉ
1600, avenue Le Gendre
(sortie av. Le Gendre
via autoroute 40/boulevard Charest)
Sainte-Foy (Québec)

Une liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 25 février 2007 à 14h30 en la chapelle du Complexe Funéraire de la Cité.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Danielle (Yves Gauthier), Alain (Diane Turcotte), ses petits-enfants Jean-François, Maxime, Mikaël et Maude, ses frères et sœurs Jean-Jacques Côté (Pierrette Turgeon), feu St-Georges Côté (Jacqueline Bienvenue), Maurice Côté (Charlotte Audet), Gilles Côté (Laura Johnson), Gilberte Côté (J. Antoine Laframboise), Marguerite Côté (Eddie Hamel), André Côté (Colette Beaudoin); ses beaux-frères et belles-sœurs: Gertrude Lachance (feu Paul Godin), feu Paul-R Lachance (Paule Brown), feu Dr Robert A. Lachance (Georgette Bérubé), Madeleine L. St-Laurent, Jeanne L. Gagnon ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis(es).

Un remerciement bien spécial au Dr Lucie-H Lachance pour son amour et son dévouement. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Laval, 2725 ch. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4G5.

Pour renseignements
COMPLEXE FUNÉRAIRE DE LA CITÉ
Tél.: 418 658 1600
Télécopieur: 418 658 2415
Site Web
www.complexefuneraireredelacite.com
Courriel
info@complexefuneraireredelacite.com
Jean Guay et Gilbert Guay, propriétaires
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec.





Yvan Lamonde

1944 - 2007

À Québec, le 18 février 2007, à l'âge de 62 ans est décédé monsieur Yvan Lamonde, fils de feu Alphonse Lamonde et de feu Rolande Laplante. Il demeurait à Cap-Rouge. La famille recevra les condoléances le mardi 27 février 2007 à compter de 13h, au

COMPLEXE FUNÉRAIRE DE LA CITÉ
1600, avenue Le Gendre (sortie avenue Le Gendre via autoroute 40/boulevard Charest), Sainte-Foy (Québec)

Une liturgie de la parole aura lieu **le mardi 27 février 2007 à 15h, en la Chapelle du Complexe funéraire de la Cité**.

Il était le compagnon de feu Johanne Roy et frère de feu Jean-Marc Lamonde. Il laisse dans le deuil ses deux soeurs Lisette et Diane et de nombreux ami(e)s ainsi que ses employées et la clientèle du Bar Neilson.

Pour renseignements:
COMPLEXE FUNÉRAIRE DE LA CITÉ
téléphone: (418) 658-1600
télécopieur: (418) 658-2415
courriel:
info@complexefuneraireredelacite.com
site Internet:
www.complexefuneraireredelacite.com
Jean Guay et Gilbert Guay, propriétaires
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

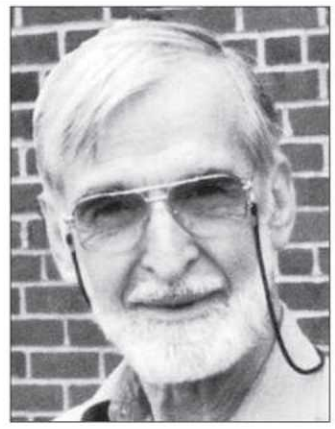


Gisèle (Alain) Langevin

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 22 février 2007 à l'âge de 61 ans et 11 mois, est décédée dame Gisèle Alain, épouse de monsieur Nelson Langevin. Elle demeurait à Saint-Raymond. Le service religieux sera célébré **le mardi 27 février 2007 à 11h, en l'église de Saint-Raymond**, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille Manon (Claude Bussière); ses petits-enfants: Alexandra et Gabriel; ses frères et sœurs: Romain (Solange Robitaille), Normand (Gisèle Laberge), Yvan (Solange Cantin), Margolaine (Claude Bernier), Jocelyne (Claude Richer); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Langevin: Gervaise (Claude Beaupré), feu Guy (feu Jeannine Paradis), feu Paulette (feu André Lavallée), Marcel (Alice Drolet), Lise (Maxime Beaulieu). Ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousine, parents et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Sillery (Québec) G1S 3G3, téléphone: (418) 683-8666. La direction des funérailles a été confiée à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE ST-RAYMOND INC.
101, St-Joseph,
St-Raymond (Québec) G3L 1H3
Pour renseignements: (418) 337-7893
télécopieur: (418) 337-3860
courriel:
funeraire.st-raymond@globetrotter.net
Membre affilié à la Corporation des thanatologues du Québec



Laurent La Rochelle

1923 - 2007

Aux Jardins du Haut St-Laurent, le 15 février 2007, à l'âge de 83 ans, est décédé Laurent La Rochelle, organiste et retraité du gouvernement fédéral, époux de feu Hélène Fortier et fils de feu le professeur Émile La Rochelle et feu Juliette Coulombe. La famille recevra les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée Tremblay
secteur Sainte-Foy

le vendredi 23 février de 14h à 17h et de 19h à 21h ainsi que le samedi 24 février à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 24 février à 11h, en l'église Saint-Yves, 2470, rue Triquet, secteur Sainte-Foy,** suivi de l'inhumation au cimetière St-Charles.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne (Roger Allard), Vincent et Marie (Jean-Louis St-Jean); ses petits-enfants: Stephie et Gabrielle St-Jean; ses frères, sœurs, beau-frère et belles-sœurs: Françoise La Rochelle-Roy (feu François Roy), Jeannette Rochon (feu Jacques La Rochelle), Benoit La Rochelle (feu Pauline Despatis), Louise La Rochelle-d'Amours, Pierre La Rochelle (feu Rachel Bédard), Yves Gourdeau (feu Louise Fortier) et Irène Viel (feu Jean Plamondon); de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel du deuxième étage des Jardins du Haut St-Laurent pour les bons soins prodigués durant les cinq dernières années. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, 130, av. de l'Épée, Outremont (Québec) H2V 3T2, ou la Société Alzheimer de Québec, 1040, av. Belvedère #312, Québec G1S 3G3. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE-PLATEAU)
Renseignements au
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec G1N 4R8
Tél.: (418) 688-2411
Télécopieur: (418) 688-2414
Courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
Site web: www.coopfuneraire2rives.com





Simone (Pouliot) Lemelin
1922 - 2007

À l'hôpital St-François d'Assise, le 23 février 2007, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Simone Pouliot, épouse de feu monsieur Georges Lemelin. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
6450, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg

le dimanche 25 février de 19h à 22h; le lundi 26 février de 11h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré **le lundi 26 février 2007 à 14 heures, en l'église Ste-Odile (angle avenue Duval et des Peupliers Ouest), Québec**.

Elle laisse dans le deuil ses filles et ses gendres: Diane (Jean F. Bertrand) et Danielle (Daniel Laperrière); ses petits-enfants: Nathalie (Philippe Meunier), François (Annick Therrien), Simon (Vicky Fleury D'Anjou), Martin (Cindy Carrier) et ses arrière-petits-fils; ses sœurs et ses belles-sœurs: Marguerite Pouliot (feu François Doré), Rita Pouliot (feu Roger Simpson), Yvette Plante (feu Robert Pouliot), Colette Pouliot, Anne-Marie Lemelin (feu Louis Lévesque) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un remerciement très personnel à tous les intervenants ayant prodigué des soins à notre mère ces dernières années.

Pour renseignements: (418) 529-3371
télécopieur: (418) 529-9506
courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com

Bernadette Beausoleil Lépine
1922 - 2007

À Québec, le 21 février 2007, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Bernadette Beausoleil, épouse de feu monsieur Gabriel Lépine. Elle demeurait à Sainte-Foy. La famille recevra les condoléances au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER
1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec

le dimanche 25 février 2007 de 13h30 à 15h. **Une liturgie de la parole suivra à 15h en la chapelle du Complexe Lépine Cloutier.**

Elle laisse dans le deuil, ses enfants et son gendre: Jessy et Sandra (Michel Auclair); ses petits-enfants: Jessica Lépine (Martin St-Laurent), Marlène et Cynthia Caouette, François-Gabriel et Anne-Frédérique Auclair; ses arrière-petits-enfants: Mathieu et Félicia St-Laurent ; son beau-frère et ses belles-sœurs: Bruno Beaulieu (feu Lucille Beausoleil), Marthe Lépine-Lamarre et Cécile Rodrigue Lépine ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements: (418) 682-5225
Télécopieur: (418) 682-6249
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com



François Létourneau

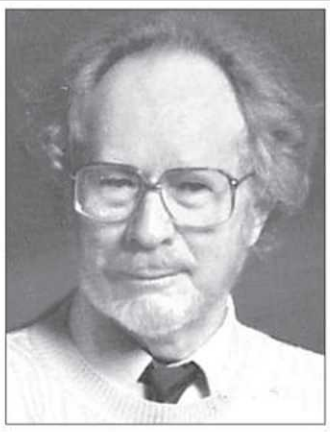
À la Maison Michel-Sarrazin, le 22 février 2007, à l'âge de 93 ans, est décédé monsieur François Létourneau, époux de dame Julienne Boutin. Il demeurait à Beaumont. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Danielle Lamontagne), Marielle, Rosanne (Claude Matte), Raymonde, Raymond, Rachèle (Daniel Pichette) et Lionel (Anne Bédard); ses petits-enfants: Annie, Dominic, Miguel, Ledianne, Neil, François, Justine, Nathaniel, Laetitia et leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants; sa soeur, ses belles-soeurs et ses beaux-frères: Véronique, Jeanne-d'Arc Boutin (Armand Nadeau), Paul-Henri Boutin (Lilianne Lacasse) et Rachel Boutin; ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

Nous désirons remercier les médecins et le personnel du 8e étage de l'Hôtel-Dieu de Lévis ainsi que celui de la Maison Michel-Sarrazin. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 2101, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P5.
La famille vous accueillera à la

SALLE PAROISSIALE
58, rue du Domaine, Beaumont

dimanche de 19h à 22h et lundi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré **le lundi 26 février à 11h, en l'église Saint-Étienne de Beaumont**, sous la direction de la maison

GILBERT & TURGEON LTÉE
Lévis
téléphone: (418) 837-4757
télécopieur: (418) 837-9317
courriel: gilbert@turgeon.qc.ca



Maurice Meunier
1921 - 2007

Au CHA de l'hôpital du St-Sacrement, le 21 février 2007, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Maurice Meunier, époux de feu madame Marielle Cléroux. Il demeurait à Québec. Il était psychologue et professeur à la retraite à l'Université Laval.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Michelle (Michel Magnan), Sylvie, Pierre-Marc (Hélène Lepire), Christine, Éric (Diane Veillette) et Pascal (Frances Christman); ses petits-enfants: Étienne, Geneviève, Sandra, Élodie, Julie, Alexandre et Laurence ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. La famille recevra les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec

le dimanche 25 février 2007 de 14h à 17h et de 19h à 22h; le lundi 26 février 2007 à compter de 9h. Le service religieux sera célébré, en présence du corps, **le lundi 26 février 2007 à 11h, en l'église St-Thomas-d'Aquin (2125, rue Louis-Joliet, Québec)**. L'inhumation se fera au Cimetière Belmont.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Fondation des maladies du coeur du Québec, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec (Québec) G2J 1B8. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE-PLATEAU)
Renseignements au 693, avenue Nérée-Tremblay, Québec (Québec) G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
site Internet: www.coopfuneraire2rives.com

Berthe Morel
1916 - 2007

Au Centre Hospitalier Notre-Dame du Chemin, le 18 février 2007, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Berthe Morel. Elle était la fille de feu monsieur Joseph-Charles Morel et de feu madame Corinne Savard.
Le service religieux sera célébré le **mardi 27 février 2007 à 14h, en l'église Saints-Martyrs-Canadiens située au 735, rue Père-Marquette (au coin de la rue des Braves) à Québec,** où la famille recevra les condoléances à compter de 13h30. L'inhumation suivra au cimetière Saint-Charles.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Rita et Lucienne Morel ainsi que plusieurs cousins et cousines. Elle était également la sœur de feu Cécile Morel Simard et de feu Jeanne d'Arc Morel. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE ET PLATEAU)
Renseignements au 693, avenue Nérée-Tremblay Sainte-Foy (Québec) G1N 4R8
Tél.: (418) 688-2411
Télécopieur: (418) 688-2414
Courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
Site web: www.coopfuneraire2rives.com

Lucie Prince Gagnon

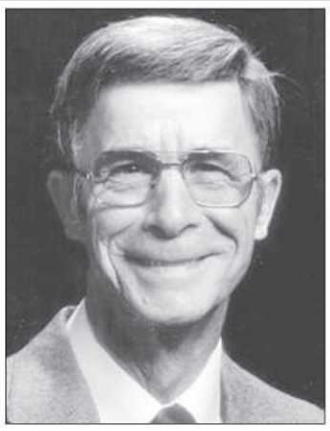
À l'hôpital Laval, le 22 février 2007, est décédée madame Lucie Prince Gagnon, épouse de feu Jean-Paul Gagnon. Elle était la fille de feu Eugénie Tremblay et de feu Gustave Prince. Elle laisse dans le deuil de nombreux parents et ami(e)s.

Selon ses volontés, elle fut incinérée et une réunion célébrant sa vie a immédiatement eu lieu en présence de quelques parents et ami(e)s les plus proches et les plus intimes.
Une messe en sa mémoire sera célébrée à une date ultérieure.
Pour ceux qui le désirent, un don à la Société canadienne du cancer seraient certainement appréciés.









Aimé Robitaille

1924 - 2007

À l'Hôpital Laval, le 22 février 2007, à l'âge de 82 ans et 7 mois, est décédé monsieur Aimé Robitaille, époux de dame Rollande Beaumont. Il demeurait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

CLAUDE CHAREST LTÉE
thanatologue
21, rue Jolicoeur,
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
téléphone: (418) 875-4441
ou (418) 873-2542
télécopieur: (418) 873-2913
courriel: rfcc@globetrotter.net

le dimanche 25 février de 14h à 17h et de 19h à 22h; lundi, jour des funérailles, de 9h30 à 10h45. Le service religieux sera célébré **le lundi 26 février 2007 à 11h, en l'église de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (1, rue Jolicoeur)** et de là, au cimetière paroissial.

Monsieur Robitaille laisse dans le deuil, outre son épouse madame Rollande Beaumont, ses enfants: Marielle (Réjean Drolet), Denis (Bernadette Corriveau), André (Martine Francke); ses petits-enfants: Mylène et Nadine Drolet (Stéphane Blanchet-Côté), Hélène, Simon et Monique Robitaille, David et Lili Francke-Robitaille; son arrière-petite-fille Kathy; ses frères et soeurs: feu Oscar (feu Philomène Breton, feu Albertine Thibeault), feu Marie-Marthe (feu Maurice Béland), feu Marie-Anne (feu Noël Gagnon), Bruna (feu Joseph Cote), feu Antoinette (feu Rosaire Cote), Jeanne (feu Robert Cote), feu Aline (feu Gérard Cote), feu Lucien (feu Ida Matte), Gaston (Louisette Lambert), Adrien (Ange-Aimée Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Beaumont: Philippe (Huguette Paré), Jean-Paul (Étiennette Michaud), Yvon (Jacqueline Boucher), Micheline (feu Jean-Guy Lirette), Gisèle (feu Joachim Desbiens) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et autres parents et ami(e)s. Remerciements au personnel du pavillon Rousseau de l'Hôpital Laval pour les bons soins prodigués, pour leur professionnalisme et leur compassion. Des dons à la Fabrique de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, 1, rue Jolicoeur, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G0A 3M0, téléphone: (418) 875-3313, seraient appréciés. Les formulaires seront disponibles au salon.

Claude Charest, propriétaire
Diplômé du Collège de Rosemont
en thanatologie

Juliette Bélanger St-Pierre

1919 - 2007

À la Résidence la Canardière, le 21 février 2007, à l'âge de 87 ans et 9 mois, est décédée dame Juliette Bélanger, épouse de feu monsieur Jean-Paul St-Pierre. Elle demeurait à Québec. Un service sera chanté, en présence du corps, **le lundi 26 février 2007 à 11h, en l'église St-François-d'Assise (1381, 1re Avenue à Québec),** où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au Cimetière St-Charles.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean (Liliane Duchesneau), André (Gaétane Blouin), Suzanne (Bernard Imbeau); son petit-fils Rafaël; son frère Guy, ses sœurs: Sr Eustelle, Sr Suzanne, Monique; sa belle-fille Louise St-Pierre (Roland Arsenault); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation Le Noël du Bonheur, 1411, boul. Père-Lelièvre, Québec (Québec) G1M 1N7. Des enveloppes seront disponibles à l'église. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
(ANSE ET PLATEAU)
Renseignements au
280, 8e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 525-6971
courriel: anse@coopfuneraire2rives.com
site: www.coopfuneraire2rives.com

Thérèse von Koenig-Tremblay

1919 - 2007

À Montréal, le 22 février 2007 est décédée madame Thérèse von Koenig, épouse de feu Lucien Tremblay.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Marie-Pierre (George Pearson), Michèle (Philippe Nadeau), Jacquine et Paule; ses petits-enfants Marie-Claude, Bernard, Suzanne et Sophie Pouliot, Geneviève et Frédéric Nadeau; ses arrière-petits-enfants Stéphanie et Éric Brunet; Marc-André, Nicola et Carl Pouliot; Dominique et Laurence Bidal, Katherine et Christian Lafrance; Florence et Thomas Nadeau. La famille vous accueillera au Salon funéraire

LÉPINE-CLOUTIER LTÉE
975, avenue Marguerite-Bourgeoys

le dimanche 25 février de 14h à 17h et de 19h à 22h ainsi que le matin des funérailles è compter de 9h. Un service religieux sera célébré **en l'église Saint-Dominique le lundi 26 février à 10h30**, suivi de l'inhumation au cimetière Belmont de Sainte-Foy.

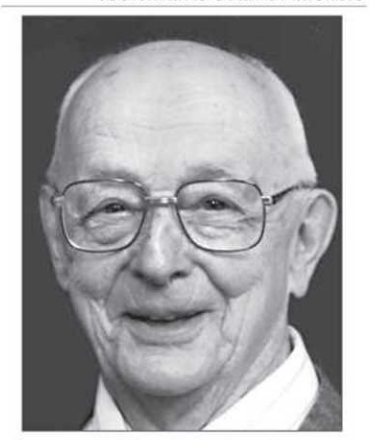
720 REMERCIEMENTS



Jeannette Simard Beaulieu

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre peine lors du décès de madame Jeannette Simard Beaulieu survenu le 8 décembre 2006. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, d'amitié et de réconfort nous ont profondément touchés. Que chacun d'entre vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance.

Son époux René,
ses enfants Jean et Michèle



Alfred Béland

L'amitié et le réconfort que vous nous avez manifestés lors du décès de M. Alfred Béland, survenu le 29 janvier 2007, nous ont fait chaud au coeur. Nous vous remercions sincèrement pour tous vos témoignages. Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Jeanne et Odile Béland,
Pierrette Turgeon



Rosa B. Bilodeau Provost

Vous avez été très nombreux et très nombreuses à partager notre douleur et notre peine à l'occasion du décès de Mme Rosa B. Bilodeau Provost, survenu le 30 janvier dernier. Votre présence, votre soutien et toutes vos marques de sympathie et d'amitié manifestées de multiples façons ont été pour nous d'un grand réconfort et très appréciés. Que chacun et chacune d'entre vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre profonde reconnaissance et les considère comme étant personnellement adressés.

Son époux, Irenée,
ses enfants, Anita et Gaston



Georges Caron

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de notre père, survenu le 19 janvier 2007. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme personnels.

Ses enfants ainsi que leur famille



Serge Côté

Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui ont partagé notre peine et témoigné leur sympathie lors du décès de M. Serge Côté, survenu le 11 novembre 2006. Vous nous avez apporté un grand réconfort et nous vous en sommes très reconnaissants.

Les membres des familles
Dubois et Côté

Un espoir pour nos jeunes
628-4355
Fondation Georgette-Lavallée
www.fondationglavallee.qc.ca
1602, de la Moselle, Québec,Qc G1G 2H4



Lucien Delarosbil

Profondément touchée par le réconfort et l'amitié démontrés lors du décès de M. Lucien Delarosbil, survenu le 25 janvier 2007, la famille vous remercie bien sincèrement.

À tous un cordial merci.



Raymond Després

Nous tenons à remercier très sincèrement tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin lors du décès de Raymond survenu le 27 décembre 2006. Nous avons été profondément touchés par toutes vos marques de sympathie, d'amitié et de réconfort. À chacun d'entre-vous, nous adressons un message personnel de notre profonde reconnaissance.

Son épouse Huguette, ses enfants
et leur conjoint(e) Michel (Sylvie),
Lyne (Guy), Maryse (Pierre),
ses petits-enfants Marième, Charles,
Philippe, Audrey et Jérôme



Laurent Drolet

Mes remerciements les plus sincères à tous les parents et ami(e)s qui ont partagé notre peine lors du décès de M. Laurent Drolet, survenu le 14 février 2007. Vos témoignages de sympathie et de réconfort nous ont grandement touchés. Que chacun d'entre vous trouve ici un message personnel de notre profonde reconnaissance.

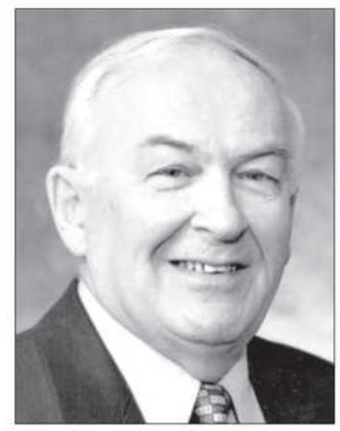
Les familles Drolet et Marceau



Jeanne D'Arc (Lachance) Ferland

Nous remercions bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie et d'affection lors du décès de Mme Jeanne D'Arc Ferland, survenu le 17 décembre 2006. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son époux Roland, ses trois fils
Alain, Serge et René Marc



Dr Jean-Louis Gagnon

Tu te disais marin d'eau douce, mais tu auras tenu la barre de mains de maître à travers la plus longue des tempêtes sans jamais baisser les voiles. Tu l'auras fait avec un courage et une sérénité dignes des plus grands. La mer est maintenant calme, bon voyage Capitaine. Que les vents te mènent vers le chemin du paradis... Ne pleurez plus maintenant, vous aurait-il dit...

Nous remercions sincèrement tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de M. Jean Gagnon, survenu le 22 janvier 2007. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants Danièle, Marie, François,
leur mère Louise Larochelle,
ses frères et soeur

Donnez avec
les yeux du cœur
FONDATION DES MALADIES DE L'ŒIL 654-0835

Un souvenir pour les proches
Faites plastifier l'avis pour seulement 3,25$
3,25$ par copie, livré par envoi postal
leSoleil
686-3326, poste 2261



Ginette Desjardins Genest

La mort nous met en présence d'une réalité trop souvent banalisée. Toute personne est une histoire sacrée.

Vous avez été nombreux à nous avoir apporter sympathie et réconfort lors du décès de Mme Ginette Desjardins, survenu le 20 décembre 2006. Vous êtes venus la saluer une dernière fois, votre présence au salon et aux funérailles, vos offrandes de messes, affiliations, vos envois de cartes, lettres et courriels, les fleurs ainsi que les dons à la Fondation pulmonaire ont été grandement appréciés. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son époux Gilles Genest,
sa fille Nathalie (Sylvain Caron),
son petit-fils adoré Marc-Antoine



Paul B. Godin

Les membres de la famille remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Paul B. Godin, survenu le 4 février 2007, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs, dons, visites au salon ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Son fils Claude (Ginette Beaulieu)
et ses petits-enfants



Clément Lacroix

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Clément Lacroix survenu le 14 décembre 2006. Que chacun de vous trouve en ce message l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse Jeannine
et les familles Lacroix et Genois



Charlotte Moreau Lemieux

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Charlotte, survenu le 21 décembre 2006. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son époux Maurice,
ses enfants Richard, Louis,
Brigitte, François



Simone Perron Maltais

L'amitié et le réconfort que vous nous avez manifestés lors du décès de Simone Perron Maltais, survenu le 12 janvier 2007, nous ont fait chaud au coeur. Nous vous remercions sincèrement pour tous vos témoignages. Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Micheline, Yvan, Francine,
Jacques et Noël ainsi que
les conjoint(e)s et les petits-enfants

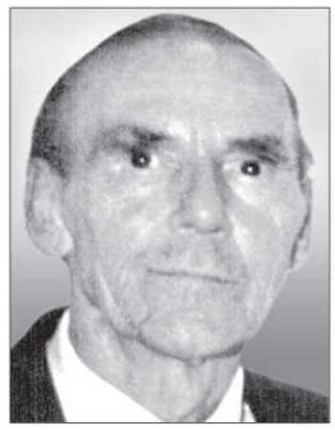


Philippe Moisan

Vous avez été nombreux, parents et ami(e)s, à nous témoigner votre sympathie, votre réconfort et votre amour à l'occasion du décès de Philippe Moisan, survenu le 1er décembre 2006. Nous tenons à vous remercier très chaleureusement, que ce soit pour votre présence au salon, votre assistance aux funérailles, vos appels ou vos cartes ainsi que pour tous vos dons et offrandes de messes. À tous un cordial merci.

Son épouse Anne Bussières,
ses enfants:
André (Nathalie Ginchereau),
Nathalie (Rémy Bélanger),
ses petits-enfants Caroline et Keven

725 ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS



Fernand Bergeron

Le samedi 3 mars 2007 à 16h, en l'église St-Pascal de Maizerets, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Fernand Bergeron. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Son épouse et ses enfants



Dorothée Simard Bilodeau

Mon coeur s'est arrêté de battre, pas d'aimer.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 4 mars 2007, à 10h30, en l'église St-Dominique, à la mémoire de Mme Dorothée Simard Bilodeau, décédée le 24 février 2006. Parents et ami(e)s sont les bienvenus.



Gaston Dorion

Il y a maintenant 1 an que tu nous as quittés. Ton souvenir se poursuit dans nos coeurs et nos vies.

Ton épouse Suzanne,
tes enfants et tes petits-enfants



Bernard Forget

En sa douce mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 4 mars 2007 à 11h, en l'église Notre-Dame de l'Espérance. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous.

Ton épouse et tes enfants



Lucie Trahan-Gaumond

À la douce mémoire de notre épouse et mère, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 4 mars 2007, en l'église Saint-Mathieu, au 3155 chemin des Quatre-Bourgeois, à 9h30. Parents et amis sont invités à se joindre à nous pour cette célébration.

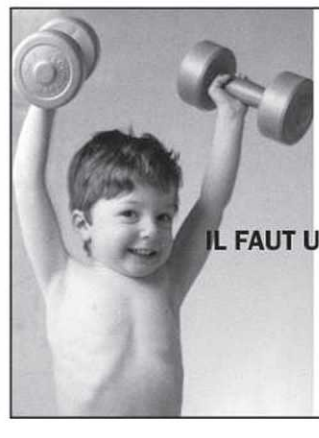


Lionel Grenier

Déjà une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que tu ne souffres plus, nous aide à accepter ton absence. Veille sur nous et accompagne-nous comme tu le faisais si bien, pendant que nous continuons de t'aimer.

À ta douce mémoire, une messe anniversaire sera célébrée à l'église St-Thomas de Villeneuve, le dimanche 25 février 2007, à 9h. Parents et ami(e)s sont invités à se joindre à nous.

Ta femme Laurette et tes enfants
Réjean, Sylvie et Martin



Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

1.800.567.2236
www.muscle.ca
bureau du Québec

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée



Jean-Claude Lemieux

Il y a déjà un an que tu es parti. Ton amour pour nous, ta générosité, ta bonté nous manquent tellement. Mais tu sais que dans chacun de nos enfants, il y a un peu de toi, un regard, un sourire qui me rappelle ta présence. Merci pour tout ce que tu as fait pour nous. Repose en paix.

De ta famille qui t'aime,
Denise, Valérie, Stéphane, Sébastien,
ta petite Noémie d'amour

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 3 mars 2007 à 16h, en l'église Notre-Dame de la Nativité, de Beauport. Bienvenue aux parents et amis qui s'uniront à nous.

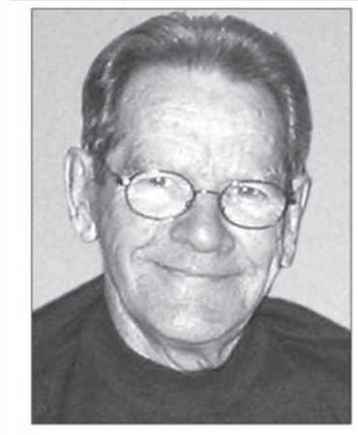


Marilu Correa-Mari Lepage

Ton sourire si rayonnant faisait régner en nous la joie.
Tu seras éternellement présente dans nos coeurs.

Pour souligner cette première année sans toi, une messe sera célébrée le samedi, 3 mars, à 16h00, en l'église de St-Louis de Courville, au 2315 av. Royale à Beauport. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette occasion.

Jacques, Marilu et Erika



Roger Lepage

Cher papa, déjà un an que tu nous as quittés. Tu seras toujours présent dans nos coeurs. Tu n'es pas loin... juste de l'autre côté du chemin, et nous savons que tu continues à veiller sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi, 3 mars 2007, à 16h, en l'église St-Thomas-D'Aquin de Québec. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

NE LAISSEZ PAS UN ÊTRE CHER DANS L'OUBLI
Publiez un message à son intention le jour de l'anniversaire de son décès.
Renseignez-vous au 686-3326 poste 2261

725 ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS

25e ANNIVERSAIRE



Dr Jean-Louis Létourneau

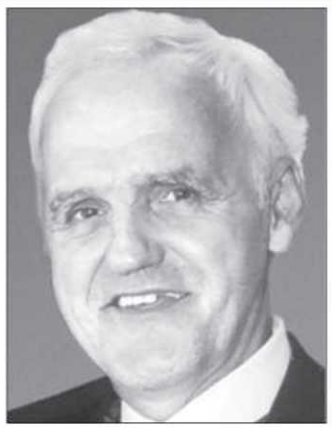
1er ANNIVERSAIRE



Charlotte Garant Létourneau

Afin de commémorer le 1er anniversaire de décès de dame Charlotte Garant ainsi que le 25e anniversaire de décès du docteur Jean-Louis Létourneau, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche, 4 mars 2007, à 10h30, en l'église Saint-Dominique, 175 Grande-Allée Ouest, à Québec. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous, par leur présence ou leur pensée, pour cette célébration.

Charlotte, Robert, Francine Létourneau et Henri Tardif



Serge Noël

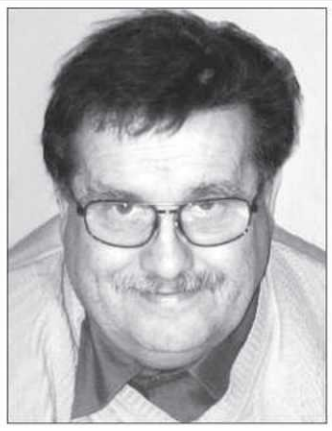
Cher Serge,

Déjà un an que tu nous as quittés. Tu nous manques énormément. On t'aime et se souvenir de toi est si facile mais s'habituer à ton absence est impossible.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi, 3 mars 2007 à 16h, en l'église St-Pierre-Aux-Liens, 4252, rue des Roses, Charlesbourg. Bienvenue aux parents et ami(e)s pour cette célébration.

Sa conjointe Hélène qui a eu le privilège de t'avoir eu dans sa vie, sa fille Caroline et toute la famille qui t'ont aimé, t'aiment et t'aimeront toujours.

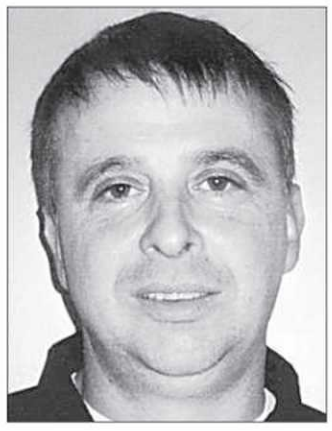
NE LAISSEZ PAS UN ÊTRE CHER DANS L'OUBLI
Publiez un message à son intention le jour de l'anniversaire de son décès.
Renseignez-vous au **686-3326 poste 2261**



Dr Michel Rheault

À la douce mémoire de Michel Rheault, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 4 mars 2007, à 11h, en l'église Saint-Michel de Sillery. Merci aux parents et amis qui viendront se joindre à nous.

Sa famille



Jocelyn Roberge

Le samedi 3 mars 2007 à 16h, en l'église St-Pierre Ile D'Orléans, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Jocelyn Roberge. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.



Anne-Marie Tremblay

À la douce mémoire de Anne-Marie Tremblay, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 4 mars à 11h30, en l'église des Saints-Martyrs Canadiens, rue Père Marquette. Merci aux parents et amis qui se joindront à nous pour cette célébration.

souveni

Vivre jusqu'au bout. 687-6084
www.michel-sarrazin.ca



Ghislaine Proulx Veilleux

Chère Maman, une année s'est écoulée depuis ton départ. L'amour qui nous a réunies à ton chevet au cours de ces derniers moments, nous a donné le courage de te laisser partir, fortes de ce lien qui nous unira toujours à toi.

Nous sommes privilégiées d'avoir eu une mère si merveilleuse. Nous avons dû apprendre à vivre avec le vide de ton absence et tu nous manques énormément! Tu nous as tant donné d'amour, d'affection, de joie, de plaisir, de fous rires, de goût à la vie, de tendresse, de complicité et de respect. Merci pour tout ce que tu as fais pour nous. Tu as laissé derrière toi une présence qui ne s'effacera jamais car dans chacune de tes 7 filles et tes 12 petits-enfants, il y a un peu de toi qui continue à vivre... un regard, un rire, un clin d'oeil, un geste, une douceur, un pas de danse, un morceau de piano...

En ce jour du 26 février, nos pensées et nos coeurs seront en communion avec toi. Plusieurs messes seront célébrées dans les villes respectives où habitent chacune de tes filles pour le repos de ton âme. De plus, une messe sera célébrée, le dimanche 25 février 2007 à 10h30 en l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup et le lundi 26 février 2007 à 8h00 am à la Chapelle des Soeurs Clarisses. Parents et amis sont invités à se rejoindre dans la prière.

Sois heureuse Maman dans la Paix et la Lumière.

Tes 7 filles qui t'aiment, Dominique, Esther, Brigitte, Nathalie, Myriam, Geneviève et Valérie

740 FAVEURS OBTENUES



REMERCIEMENTS à Mère Julienne-du-Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
C.B.F.

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.B.F.

765 MONUMENTS

DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

AGIR POUR CHANGER.
5 LE 5 DÉCEMBRE NATIONS UNIES JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES benevoles.ca

Le Prolab surprend le meneur de la LNAH

Ian Bussières
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Le Prolab de Thetford Mines a joué son meilleur match de l'année, hier, et a réussi, contre toute attente, à disposer 4-1 des meneurs de la Ligue nord-américaine de hockey, le Saint-François de Sherbrooke.

Souvent peu étincelant en défensive depuis le début de la saison, le Prolab a su préserver durant 40 minutes la mince priorité d'un but acquise grâce à Maxime Desruisseaux en première. C'est une pénalité de quatre minutes à Craig Brunel qui a permis aux Thetfordois d'ajouter à leur avance à mi-chemin en troisième quand André Martineau a déjoué Luc Bélanger et que Michel Picard a fait de même quelques secondes plus tard. Jimmy Drolet a inscrit le quatrième des vainqueurs et, suite à une erreur défensive, Jean-Philippe Soucy a privé Frédéric Deschênes d'un blanchissage à 18:31.

«C'est sûr que c'est dommage de ne pas avoir ce petit bonus, mais le hockey est un jeu d'erreurs et il faut mettre ça de côté, car nous venons de remporter une grosse victoire. Nous avons bien joué défensivement au cours des deux premières périodes et c'est encourageant pour les séries», a déclaré le gardien du Prolab, qui a repoussé 47 rondelles.

REMONTÉE DU CRS EXPRESS

À Saint-Hyacinthe, le CRS Express de Saint-Georges a comblé un déficit de trois buts après une période pour finalement l'emporter 8-6 sur le Top Design. Patrick Vincent, Éric Bétournay et Philippe Audet ont marqué en l'espace de 6:10 en début de deuxième, chassant le gardien Sylvain Daigle. Son successeur, Martin Villeneuve, a concédé un but à Dominic Soucy, qui nivelait le pointage 4 à 4.

Yannick Noiseux a poussé de nouveau les locaux en avant en déjouant Simon Lajeunesse avant la fin de la période, mais Claude Morin, Soucy (son deuxième), Denis Fecteau et Kevin Cloutier, dans un filet désert, ont pris les choses en main en troisième et les Beaucerons ont pu rentrer à Saint-Georges avec les deux points.

1756661

Transports Canada Transport Canada

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES S.R.C. 1985, CHAPITRE N-22

Transports Canada donne avis, par les présentes, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, pour approbation, en vertu de la *Loi sur la protection des eaux navigables*, des installations décrites dans les présentes, ainsi que leur emplacement et leurs plans.

En vertu de l'article 9 de ladite loi, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et le bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Îles, ont reçu, sous le numéro 13 946 889, une description des ouvrages portuaires existants suivants, ainsi que leur emplacement et leurs plans, situés à St-Augustin (Pointe-à-la-Truite) dans la municipalité de La Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent :

- une structure de quai;
- une rampe de mise à l'eau; et
- les infrastructures s'y rattachant.

Le tout est érigé sur le Bloc 4 et le Bloc 974, cadastre officiel du canton de Cook, province de Québec.

Les commentaires relatifs aux impacts de ces installations sur la navigation maritime peuvent être adressés au :

Gestionnaire, Programme de la protection des eaux navigables
Transports Canada
901, Cap Diamant (3e étage)
Québec (Québec) G1K 4K1

Veuillez noter que seuls les commentaires faits par écrit et reçus au plus tard un mois suivant la date de cet avis seront considérés. Même si tous les commentaires répondant à ces exigences seront considérés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Fait à Québec le 23 février 2007.

Canada

Place aux Jeux du Canada !

Presse canadienne

WHITEHORSE, YUKON — Gagnant de deux médailles d'or aux Jeux d'hiver de Bathurst-Campbellton en 2003, Mathieu Laforest était le porte-drapeau du Québec lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux du Canada, hier, à Whitehorse. L'étudiant en génie mécanique à l'Université McGill savait depuis la veille qu'il avait été choisi.

« Je suis fier de porter le drapeau. Et j'espère qu'on va encore gagner le drapeau des Jeux », s'est-il empressé d'ajouter quand on l'a invité à prendre la parole devant les membres de la délégation. « C'est une compétition spéciale. Vous portez les couleurs du Québec. »

La chef de mission France Vigneault a expliqué que Laforest, de Laval, est un « gars enjoué, bon à l'école et dans le sport, discipliné ». Elle a noté qu'il s'agit d'un « bon mélange » pour être le porte-parole de tous. À ses côtés, deux athlètes portaient des affiches commémorant les Jeux du Canada ayant déjà eu lieu au Québec (Québec en 1967 et Saguenay-Lac-St-Jean en 1983) : Catherine Guérard (L'Ancienne-Lorette), membre de l'équipe de ringuette victorieuse 6-2 contre la Nouvelle-Écosse hier, et Anne-Marie Pettersen, une judoka de Chicoutimi.

De plus, six athlètes — dont l'archer Kristel Alain (Québec) et les biathloniens Marc-André Bédard (Valcartier) et Maxime Leboeuf (Québec) — avaient l'honneur de brandir le drapeau des Jeux en raison de la victoire du Québec au classement des points en 2003. Tous les athlètes de la délégation avaient revêtu le manteau bleu de l'équipe et leurs pantalons d'hiver lors de la cérémonie qui s'est déroulée à la Place Atco, sur les berges du fleuve Yukon.

1756942

Projet : Construction neuve d'un bâtiment de 24 logements pour familles.

L'Horizon Nouveau de Saint-Sauveur demande des soumissions pour les travaux précités.

Les documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus **sur réservation préalable** à partir du **mercredi 28 février 2007 à 10 heures,** au bureau des architectes Lafond Côté, 35, côte du Palais à Québec (☎ **694-9393**), contre un dépôt de 100 $ non remboursable, en argent comptant ou en chèque émis à l'ordre de *Lafond Côté, architectes.*

Les documents peuvent être consultés à l'Association de la construction de Québec, 375, rue Verdun à partir du même moment.

Les soumissions seront accompagnées d'un cautionnement de soumission au montant de 10 % de la soumission, valide pour une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Les cautionnements sont distincts pour chaque lot. Cette garantie de soumission sera échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour gages, matériaux et services égalant chacun 50 % de la valeur du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) seront reçues au bureau de réception de G.R.T. Action-Habitation de Québec, au 799, 5e Rue, à Québec (☎ **694-1278**) jusqu'à **15 h le jeudi 22 mars 2007,** pour être ouvertes publiquement au même endroit et au même moment.

L'Horizon Nouveau de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Réjean Boilard, chargé de projet
Action-Habitation de Québec inc.

1756943

Projets

Lot 1 : Église Sainte-Odile : décontamination et démolition de l'église Sainte-Odile et du presbytère.

Lot II : L'Oasis Sainte-Odile, phase II : agrandissement 44 logements pour personnes âgées.

Lot III : Coopérative d'habitation L'Art de Vivre : construction neuve de 40 logements pour famille.

L'Oasis Sainte-Odile et la Coopérative d'habitation L'Art de Vivre demandent des soumissions pour les travaux précités.

Les documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus **sur réservation préalable à partir du mercredi 28 février 2007 à 10 heures,** au bureau des architectes Lafond Côté, 35, côte du Palais à Québec (☎ **694-9393),** contre un dépôt de 150$, non remboursable, en argent comptant ou en chèque émis à l'ordre de Lafond Côté, architectes.

Les documents peuvent être consultés à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Verdun à partir du même moment.

Une visite des lieux aura lieu le mardi 13 mars 2007 à 14 h.

Les soumissions seront accompagnées d'un cautionnement de soumission au montant de 10 % de la soumission, valide pour une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Les cautionnements sont distincts pour chaque lot. Cette garantie de soumission sera échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour gages, matériaux et services égalant chacun 50 % de la valeur du contrat pour les lots II et III.

Les soumissions (l'original et deux copies) seront reçues au bureau de réception de G.R.T. Action-Habitation de Québec, au 799, 5e Rue, à Québec (☎ **648-1278)** jusqu'à **15 h le mercredi 28 mars 2007,** pour être ouvertes publiquement au même endroit et au même moment.

Notez que les soumissions au BSDQ doivent être déposées le vendredi précédent, soit le 23 mars 2007.

L'Oasis Sainte-Odile et la Coopérative d'habitation L'Art de Vivre ne s'engagent à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues et déclinent toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissonnaires.

Réjean Boilard, chargé de projet
Action-habitation de Québec inc.

1754671



CONCOURS MARDIS DES FEMMES PLACE STE-FOY AU MONT-SAINTE-ANNE

DÉPOSEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION AU KIOSQUE D'INFORMATION DE PLACE STE-FOY

NOM : _____ **TÉL. :** _____

ADRESSE : _____ **COURRIEL :** _____

QUESTION MATHÉMATIQUE (RÉPONSE OBLIGATOIRE) : (150-20) ÷ 2 = _____

AVIS AU PUBLIC

Avis légaux - Appels d'offres - Encans • **www.appels.doffres.com**

1756975

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie *« 2860-4718 Québec inc. »*, ayant son siège au 5445, 1re Avenue, Charlesbourg, (Québec) G1H 2V6, demandera au Registraire des entreprises du Québec, la permission d'obtenir sa dissolution.

Le 22 février 2007.

Desjardins Ducharme
S. E. N. C. R. L. AVOCATS
Procureurs de la compagnie

1756976

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie *« 9151-4026 Québec inc. »*, ayant son siège au 1910, boulevard des Neiges, Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0, demandera au Registraire des entreprises du Québec, la permission d'obtenir sa dissolution.

Le 22 février 2007.

Desjardins Ducharme
S. E. N. C. R. L. AVOCATS
Procureurs de la compagnie

1757169

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes:

Pour notre cahier publicitaire « **Anticipez le printemps** » en vigueur du 24 février au 2 mars 2007,

Page 22 (CC024F507): Rabais 50%. Maintenant 599,97. Grand lit 2 places « Stanton ». Rabais 750 $. Très grand lit 2 places Stanton. Maintenant 749,97.

CORRECTION: La couleur de l'article est incorrecte dans la photo. Veuillez visiter un magasin Sears décor pour voir la couleur exacte.

Page 24 (CC024F507): Et, rabais de 10% sur toutes les portes de jardin et portes de patio.

CORRECTION: L'annonce devrait se lire comme suit: Rabais 100 $ sur toutes les portes de jardin et portes de patio, installées.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvénient que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

1756659

Transports Canada Transport Canada

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES S.R.C. 1985, CHAPITRE N-22

Transports Canada donne avis, par les présentes, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, pour approbation, en vertu de la *Loi sur la protection des eaux navigables*, des installations décrites dans les présentes, ainsi que leur emplacement et leurs plans.

En vertu de l'article 9 de ladite loi, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et le bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Îles, ont reçu, sous le numéro 13 946 887, une description des ouvrages portuaires existants suivants, ainsi que leur emplacement et leurs plans, situés dans le village de Kégaska :

- une structure de quai; et
- les infrastructures s'y rattachant.

Le tout est érigé sur un lot de grève et en eau profonde sans numérotation cadastrale, cadastre officiel du canton de l'Archipel-de-Washicoutai, province de Québec.

Les commentaires relatifs aux impacts de ces installations sur la navigation maritime peuvent être adressés au :

Gestionnaire, Programme de la protection des eaux navigables
Transports Canada
901, Cap Diamant (3e étage)
Québec (Québec) G1K 4K1

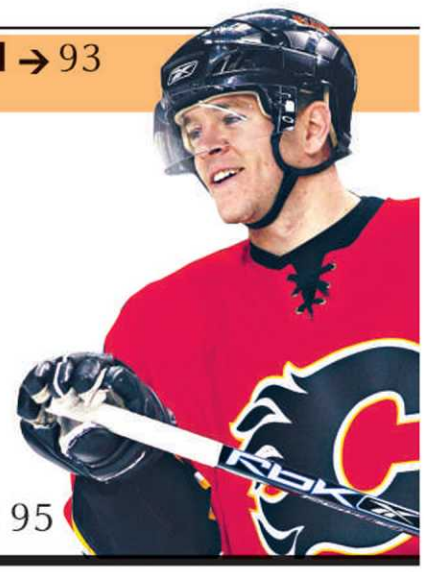
Veuillez noter que seuls les commentaires faits par écrit et reçus au plus tard un mois suivant la date de cet avis seront considérés. Même si tous les commentaires répondant à ces exigences seront considérés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Fait à Québec le 23 février 2007.

Canada

CANADIEN Markov veut rester à Montréal → 93

sports



PLEINS FEUX Alex Tanguay au pays du hockey → 94 et 95



Erik Guay a ajouté une sixième médaille à sa collection sur le circuit de la Coupe du monde, hier, et il se dit confiant en vue d'une autre descente prévue aujourd'hui. — PHOTO REUTERS

Juste au moment propice !

Erik Guay sur le podium de descente pour une deuxième fois d'affilée

PC, AP et AFP

GARMISCH-PARTENKIRCHEN — Parti 21e sur une piste molle en raison du temps doux, Erik Guay est grimpé sur le podium de descente de la Coupe du monde de ski pour une deuxième fois d'affilée grâce à un chrono de 1:57,26 qui l'a laissé à 22 centièmes de la deuxième place et à 44 centièmes de la victoire, hier, à Garmisch-Partenkirchen (Allemagne).

Andrej Jerman a offert à la Slovénie sa première victoire de Coupe du monde en descente, devançant l'Autrichien Hans Grugger. « C'était vraiment mou, s'est exclamé Guay, mais j'ai quand même bien skié. C'est sûr qu'il y a des endroits où j'aurais pu quand même faire mieux. En visionnant la vidéo, je vais tenter de trouver les ajustements à faire. Honnêtement, je ne pense pas que j'aurais pu skier plus vite aujourd'hui et pour moi, c'est ma médaille d'or. »

Le skieur de Mont-Tremblant, qui avait remporté l'argent de la descente de Val-d'Isère en janvier, a donc ajouté une sixième médaille à sa collection sur le circuit de la Coupe du monde. La descente d'hier remplaçait celle prévue à Kitzbuhel, annulée en janvier. Une autre descente est à l'horaire aujourd'hui en Allemagne et Guay s'est dit très confiant.

« J'ai très hâte. Comme ça commencera un peu plus tôt, la neige sera sans doute plus dure. On verra bien ce que ça va donner, mais j'ai vraiment de bonnes sensations ! »

MAIER À LA TRAÎNE

Quant à Jerman, il a créé la surprise. « Je ne m'attendais pas du tout à cette victoire car je suis plutôt meilleur sur la glace », a-t-il commenté, hilare, expliquant que son objectif avant la course était plutôt le podium.

Parti avec le dossard 11, le Slovène de 28 ans peut toutefois remercier les conditions de piste. Sous un soleil printanier, la piste s'est en effet rapidement dégradée au passage des skieurs et les meilleurs de la discipline ont terminé très loin au classement, comme l'Italien Peter Fill (27e), l'Américain Bode Miller (28e) ou l'Autrichien Hermann Maier (29e).

« J'ai essayé, mais je n'ai pas réussi à trouver la vitesse, ce résultat est inimaginable, c'est une course à oublier », a expliqué Maier, qui fêtait hier le 10e anniversaire de la première de ses 53 victoires sur le circuit, un Super G déjà disputé à Garmisch le 23 février 1997.

« Je ne pense pas que j'aurais pu skier plus vite aujourd'hui et pour moi, c'est ma médaille d'or »
— Erik Guay

« Avec ce temps, je me crois en été, je skie comme un vacancier », a ajouté Maier en souriant.

« Franchement, c'est vrai que c'était dur de gagner avec un dossard élevé à cause des conditions », a admis Jerman, en espérant que sa victoire redore le blason des descendeurs dans un pays surtout connu pour ses slalomeurs. La dernière victoire d'un Slovène en Coupe du monde remontait à 2000 et le succès du slalomeur Mitja Kunc à Yongpyong (Corée du sud).

Il a aussi dédié son succès à son ancien entraîneur, Joze Gazvoda, limogé la saison dernière à la suite d'un différend avec la Fédération. « Cette victoire est aussi le fruit de son travail », a expliqué Jerman, qui a souffert ces dernières années de plusieurs blessures aux adducteurs, et d'une fracture du poignet droit l'année dernière.

Temps d'arrêt

FACE-À-FACE

À peine deux petits points séparent le Canadien de Montréal et les Islanders de New York au milieu du classement de l'association Est. Et avec deux matchs en main, les New-Yorkais sont en bonne position pour devancer le Tricolore et compromettre ses chances de faires les séries. Et, coïncidence, les deux clubs s'affrontent aujourd'hui à Uniondale. Le Russe Andreï Markov (MTL) saura-t-il stopper les attaques de son compatriote Viktor Kozlov (NYI) ?



VIKTOR KOZLOV



ANDREÏ MARKOV

POINT FORT

V.K. Sa production de 21 buts, la deuxième de l'équipe, fait de ce centre une aubaine avec son contrat d'un an à 865 000 $US.

A.M. La Sainte-Flanelle ne peut se passer de son quart-arrière de 28 ans pour orchestrer son jeu de puissance ou relancer l'attaque.

POINT FAIBLE

V.K. Ce vieux routier de 32 ans se dirige peut-être vers sa meilleure récolte de buts en carrière, mais son inconstance lui en a fait rater plusieurs.

A.M. Un peu fragile malgré son gabarit (6', 200 lb), ce joueur autonome dès la fin de la saison pense déjà à son avenir chez les Américains.

CITATION

« Ça veut dire qu'il est très vieux ! »

— DANIEL ALFREDSSON, le capitaine des Sénateurs d'Ottawa, au sujet de Bryan Murray, son entraîneur-chef, qui compte désormais 600 victoires en carrière depuis le gain en fusillade contre Edmonton.

ZOOM | HOCKEY

ENFIN ! → L'échange qui a fait passer Roberto Luongo des Panthers aux Canucks devrait lui permettre de goûter aux séries pour une première fois en carrière. En effet, Luongo est le meneur chez les gardiens dans l'histoire de la LNH pour le nombre de matchs joués (398) sans avoir participé aux séries. Ci-contre, les meneurs de tous les temps.



Les meneurs*

Guy Charron	734
Olli Jokinen	621
Marc Savard	562
Vitali Yachmenev	487
Patrik Stefan	455

*Matchs d'hier non compris

Source : *The Hockey News* STATS LE SOLEIL

HORAIRE | TÉLÉ

HOCKEY — LNH
Montréal à N.Y. Islanders, 13 h, RDS
Buffalo à Ottawa, 19 h, RDS
Toronto à Philadelphie, 19 h, CBC
San Jose à Calgary, 22 h, CBC

BASKETBALL
NCAA — Oklahoma State à Texas Tech, 12 h, CBS
NCAA — Pittsburgh à Georgetown, 14 h, CBS
NCAA — Marquette à Notre Dame, 15 h 30, ABC
NCAA — Florida à LSU, 16 h, CBS
NBA — Golden State à L.A. Clippers, 15 h 30, Sportsnet Est et Ontario
NBA — Toronto à Charlotte, 19 h, TSN
NCAA — Indiana à Michigan State, 21 h, The Score

GOLF
PGA — Match play Accenture, 14 h, NBC; 16 h, RDS
LPGA — Omnium Field, 18 h 30, The Golf Channel
PGA — Classique Mayakoba, 20 h 30, The Golf Channel
Tour des champions — Classique Ace Group, 23 h 30, The Golf Channel

CURLING
Tournoi des coeurs Scott, 14 h 30, CBC



Sammy Sosa est de retour chez les Rangers du Texas, l'organisation qui l'avait mis sous contrat en 1985 alors qu'il était âgé de 16 ans et qu'il jouait en République dominicaine. — PHOTO AP

«Je ne suis pas encore mort»

Sosa refuse de revenir sur la question des stéroïdes

Associated Press

SURPRISE, Arizona — Sammy Sosa n'est pas intéressé à répondre aux vieilles questions sur les stéroïdes. Après un congé d'un an, le cogneur a d'autres inquiétudes à titre de membre des Rangers du Texas.

«Je n'ai pas à convaincre qui que ce soit. Je sais qui je suis. J'ai été un atout pour le baseball et je continuerai de l'être. Je continuerai à performer. Je ne veux pas parler de ce qui est arrivé avec le Congrès. Ce n'est pas mon problème. Ma préoccupation, c'est d'être retenu au sein de l'équipe», a déclaré Sosa, hier, à sa première journée au camp.

Deux années après avoir témoigné devant un comité du Congrès américain enquêtant sur la consommation de stéroïdes dans le baseball professionnel, Sosa, 38 ans, tente d'effectuer un retour avec l'équipe qui l'a d'abord repêché. L'ancien joueur par excellence de la Ligue nationale, qui a été choisi sept fois au sein des équipes d'étoiles et a 588 circuits en carrière, a signé un contrat des ligues mineures avec les Rangers le mois dernier.

FRAPPEUR DÉSIGNÉ

Si Sosa est retenu, il devrait être utilisé surtout à titre de frappeur de choix. L'entente lui permettra de toucher 500 000 $US au minimum, mais il pourrait encaisser jusqu'à 2,1 millions $ en bonis s'il se retrouve parmi la formation de base de 40 joueurs. «Je dois avant tout aller sur le terrain et faire ce qu'ils veulent que je fasse, leur montrer ce dont je suis capable. Je suis en forme. Regardez, je n'ai même pas de bedaine.»

Sosa avait effectivement des biceps bien dessinés, bien qu'un peu moins volumineux qu'il y a quelques années, alors qu'il était à son sommet. «Je suis un peu plus vieux, mais ça ne veut pas dire que je ne peux pas frapper 30 ou 40 circuits. Je ne suis pas encore mort après tout.»

Sosa avait 16 ans quand les Rangers lui ont fait signer un contrat en 1985, alors qu'il jouait en République dominicaine. Il était encore un garçon maigrichon en 1989 lorsqu'il a fait ses débuts dans les majeures et frappé son premier circuit, le seul qu'il ait réussi dans l'uniforme des Rangers avant d'être échangé aux White Sox de Chicago. En 2005, il a conservé une moyenne au bâton de ,221 avec 14 circuits et 45 points produits en 102 matchs en 2005 avec Baltimore. Il a connu trois campagnes d'au moins 60 circuits.

EN BREF

Une demi-finale à la maison

→ Le Rouge et Or s'est assuré la deuxième place du classement, hier soir à Montréal, quand il a battu ses plus proches poursuivants, les Redmen de McGill, par la marque de 81-63. Les basketteurs lavallois méritaient du coup de jouer au PEPS la demi-finale provinciale jeudi. Jean-Philippe Morin a été le plus efficace avec 32 points. Chez les filles, le Rouge et Or, pourtant seul en tête du classement, s'est fait corriger par les Martlets de McGill. Une cuisante défaite de 60-36 que l'entraîneure-chef, Linda Marquis, se réjouissait d'encaisser en fin de saison et non pas en séries. Les deux clubs clôtureront leur calendrier régulier, demain au PEPS, à compter de 13 h. ***Guillaume Dumas***

Kubina blessé

→ Les Maple Leafs de Toronto devront se passer de leur défenseur, Pavel Kubina, qui sera absent pour deux semaines. Le Tchèque s'est fracturé un doigt lors de la défaite en fusillade contre les Islanders de New York. Kubina, qui a signé un contrat de quatre ans d'une valeur de 20 millions $US, a inscrit cinq buts et 10 aides en 45 matchs. ***PC***

Ligue Nationale

Classement par division : Bp et **Bc** incluent les buts gagnants en fusillade.
Classement par association : ( ) rang au classement général. **#** - Les premiers de chaque division sont assurés des trois premiers rangs. **PP** et **PF** - les points pour les défaites en prolongation et en fusillade. **Moy.** - moyenne de points « **pts** ÷ (**mj** x **2**) ».

CLASSEMENT PAR DIVISION DE L'ASSOCIATION EST

DIVISION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
BUFFALO	61	41	15	2	3	229	176	87	5-2	10-3	22-10	19-10	13-11	8-2	2g
OTTAWA	61	35	22	2	2	209	166	74	2-2	2-2	19-13	16-13	15-11	6-4	1p
MONTRÉAL	**63**	**32**	**25**	**1**	**5**	**184**	**189**	**70**	**2-1**	**5-5**	**18-15**	**14-16**	**10-12**	**4-6**	**3q**
TORONTO	61	29	23	3	6	193	198	67	1-3	3-6	12-18	17-14	10-13	5-5	2p
BOSTON	60	30	26	1	3	176	214	64	4-1	8-3	16-14	14-16	12-13	8-2	4g

DIVISION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
NEW JERSEY	61	38	17	0	6	165	143	82	3-0	7-6	22-10	16-13	18-6	8-2	3g
PITTSBURGH	60	33	18	4	5	210	188	75	5-4	5-5	18-12	15-15	15-8	8-2	1g
NY ISLANDERS	61	30	23	4	4	180	172	68	1-4	6-4	16-14	14-17	11-11	6-4	2g
NY RANGERS	61	29	26	3	3	178	175	64	2-3	5-3	12-17	17-15	9-13	4-6	2p
PHILADELPHIE	61	16	36	4	5	159	230	41	1-4	1-5	5-24	11-21	4-19	4-6	3p

DIVISION SUD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
TAMPA BAY	63	35	25	2	1	201	195	73	3-2	9-1	17-14	18-14	15-8	7-3	1p
ATLANTA	63	31	22	7	3	192	200	72	4-7	6-3	14-15	17-17	13-10	2-8	1p
CAROLINE	63	31	25	3	4	189	197	69	4-3	0-4	16-16	15-16	13-9	5-5	1g
FLORIDE	62	23	26	6	7	173	200	59	1-6	0-7	16-14	7-25	6-14	4-6	2p
WASHINGTON	61	23	28	2	8	182	214	56	4-2	1-8	14-17	9-21	8-14	2-8	5p

CLASSEMENT PAR DIVISION DE L'ASSOCIATION OUEST

DIVISION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
DETROIT	62	39	16	3	4	192	151	85	2-3	1-4	22-7	17-16	13-6	7-3	1p
NASHVILLE	62	40	18	2	2	211	158	84	2-2	4-2	22-9	18-13	17-6	4-6	1p
ST. LOUIS	61	26	26	5	4	160	185	61	2-5	5-4	15-18	11-17	11-16	6-4	4g
CHICAGO	61	22	30	2	7	149	185	53	3-2	2-7	11-18	11-21	10-14	3-7	5p
COLUMBUS	61	23	32	2	4	150	191	52	2-2	2-4	14-18	9-20	7-16	2-8	3p

DIVISION NORD-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
VANCOUVER	61	36	21	1	3	163	154	76	9-1	4-3	19-11	17-14	13-12	8-2	6g
MINNESOTA	62	34	23	1	4	177	160	73	5-1	10-4	21-9	13-19	10-9	7-3	2g
CALGARY	61	31	21	4	5	193	165	71	1-4	0-5	24-7	7-23	12-10	3-7	2p
EDMONTON	62	30	26	3	3	171	178	66	1-3	2-3	18-13	12-19	9-13	5-5	2g
COLORADO	61	29	28	2	2	197	194	62	1-2	4-2	17-17	12-15	11-11	4-6	1p

DIVISION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
ANAHEIM	62	35	17	3	7	196	162	80	3-3	3-7	18-12	17-15	15-8	3-7	3p
SAN JOSE	61	38	22	0	1	183	152	77	1-0	1-1	18-12	20-11	12-12	5-5	2g
DALLAS	60	36	21	0	3	163	145	75	2-0	6-3	20-10	16-14	18-6	7-3	1g
PHOENIX	61	26	32	2	1	163	209	55	2-2	5-1	14-15	12-20	7-16	3-7	1g
LOS ANGELES	62	20	32	5	5	172	214	50	1-5	3-5	11-21	9-21	7-17	3-7	1p

CLASSEMENT | PAR ASSOCIATION

OUEST

		MJ	PP	PF	PTS	MOY.
1.	(2) DETROIT	62	3	4	85	.685
2.	(5) #-ANAHEIM	62	3	7	80	.645
3.	(7) #-VANCOUVER	61	1	3	76	.623
4.	(3) NASHVILLE	62	2	2	84	.677
5.	(6) SAN JOSE	61	0	1	77	.631
6.	(8) DALLAS	60	0	3	75	.625
7.	(11) MINNESOTA	62	1	4	73	.589
8.	(14) CALGARY	61	4	5	71	.582
9.	(19) EDMONTON	62	3	3	66	.532
10.	(22) COLORADO	61	2	2	62	.508
11.	(23) ST. LOUIS	61	5	4	61	.500
12.	(26) PHOENIX	61	2	1	55	.451
13.	(27) CHICAGO	61	2	7	53	.434
14.	(28) COLUMBUS	61	2	4	52	.426
15.	(29) LOS ANGELES	62	5	5	50	.403

EST

		MJ	PP	PF	PTS	MOY.
1.	(1) BUFFALO	61	2	3	87	.713
2.	(4) #-NEW JERSEY	61	0	6	82	.672
3.	(12) #-TAMPA BAY	63	2	1	73	.579
4.	(9) PITTSBURGH	60	4	5	75	.625
5.	(10) OTTAWA	61	2	2	74	.607
6.	(13) ATLANTA	63	7	3	72	.571
7.	**(15) MONTRÉAL**	**63**	**1**	**5**	**70**	**.556**
8.	(16) CAROLINE	63	3	4	69	.548
9.	(17) NY ISLANDERS	61	4	4	68	.557
10.	(18) TORONTO	61	3	6	67	.549
11.	(20) BOSTON	60	1	3	64	.533
12.	(21) NY RANGERS	61	3	3	64	.525
13.	(24) FLORIDE	62	6	7	59	.476
14.	(25) WASHINGTON	61	2	8	56	.459
15.	(30) PHILADELPHIE	61	4	5	41	.336

CALENDRIER | 82 MATCHS

Jeudi 22 février

Montréal 6, Nashville 5 (fusillade)
Ottawa 5, Buffalo 6 (fusillade)
New Jersey 3, NY Rangers 2 (fusillade)
Philadelphie 2, Caroline 3 (prolongation)
Tampa Bay 5, Atlanta 4 (prolongation)
Edmonton 4, Columbus 0
Toronto 2, NY Islanders 3 (fusillade)
Pittsburgh 2, Floride 1 (prolongation)
San Jose 2, Chicago 0
Minnesota 4, Colorado 3
Calgary 2, Phoenix 3 (prolongation)
Vancouver 3, Los Angeles 2

Vendredi 23 février

Edmonton 4, Detroit 3 (fusillade)
Boston 6, Tampa Bay 2
Anaheim 1, Dallas 4

Samedi 24 février

Montréal à NY Islanders, 13h
Washington au New Jersey, 13h
Buffalo à Ottawa, 19h
Columbus à NY Rangers, 19h
Toronto à Philadelphie, 19h
Caroline à Atlanta, 19h
Boston en Floride, 19h30
Detroit à Nashville, 20h
San Jose à Calgary, 22h
Colorado à Los Angeles, 22h30

Dimanche 25 février

New Jersey à Washington, 13h
Edmonton au Minnesota, 14h
St. Louis à Chicago, 15h
Vancouver à Dallas, 15h30
Pittsburgh à Tampa Bay, 17h
Nashville à Columbus, 18h
Colorado à Anaheim, 20h

Lundi 26 février

Toronto à **Montréal**, 19h30
Atlanta à Boston, 19h
Phoenix à Calgary, 21h30
Anaheim à San Jose, 22h

Mardi 27 février

Montréal à NY Rangers, 19h
Floride à Washington, 19h
Ottawa en Caroline, 19h
Buffalo à Toronto, 19h30
Philadelphie à NY Islanders, 19h30
New Jersey à Pittsburgh, 19h30
Dallas à Tampa Bay, 19h30
Vancouver à St. Louis, 20h
Detroit à Chicago, 20h30
Columbus au Colorado, 21h
Phoenix à Edmonton, 21h

Mercredi 28 février

Caroline à Ottawa, 19h30
Minnesota à Calgary, 22h
Nashville à San Jose, 22h30

Jeudi 1er mars

Philadelphie à Boston, 19h
Pittsburgh à NY Rangers, 19h
Tampa Bay à Washington, 19h
St. Louis à NY Islanders, 19h30
Dallas en Floride, 19h30
Colorado à Chicago, 20h30
Minnesota à Edmonton, 21h
Phoenix à Vancouver, 22h
Anaheim à Los Angeles, 22h30

CANADIEN

NO		MJ	B	A	PTS	PÉN
11	Saku Koivu	62	17	35	52	62
44	Sheldon Souray (d)	62	20	31	51	115
73	Michael Ryder	63	20	22	42	50
27	Alex Kovalev	57	13	25	38	68
79	Andrei Markov (d)	58	4	31	35	44
35	Tomas Plekanec	62	13	20	33	34
21	Chris Higgins	44	16	10	26	24
20	Mike Johnson	61	9	17	26	30
32	Mark Streit (d)	57	7	19	26	10
15	Sergei Samsonov	59	9	16	25	10
84	G. Latendresse (r)	62	11	13	24	34
14	Radek Bonk	58	10	8	18	46
52	Craig Rivet (d)	54	6	10	16	57
42	Alexander Perezhogin	57	6	9	15	46
	Michael Komisarek (d)	63	4	9	13	76
51	Francis Bouillon (d)	44	3	6	9	30
40	Maxim Lapierre (r)	27	3	4	7	12
22	Steve Bégin	34	3	3	6	28
25	Mathieu Dandenault (d)	49	2	4	6	24
57	Garth Murray	37	2	1	3	30
	Janne Niinimaa (d)	31	0	2	2	36
47	Aaron Downey	21	1	0	1	48
62	Duncan Milroy (r)	4	0	1	1	0
46	Andrei Kostitsyn (r)	5	0	1	1	0

NO		MJ	G	P	DP	DF	MIN	BA	MOY
39	Huet	40	19	15	0	3	2210	101	2.74
30	Aebischer	26	10	10	1	2	1429	70	2.94
41	Halak	3	3	0	0	0	185	10	3.24
Totaux :		**63**	**32**	**25**	**1**	**5**	**3842**	**184**	**2.87**

(3 buts accordés dans un filet désert)

FICHE EN 2005-2006

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Montréal	63	31	23	6	3	183	195	71

PROCHAIN ADVERSAIRE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
à NY Islanders	1	1	0	0	0	4	2	2
à Montréal	1	0	1	0	0	2	4	0

MARQUEURS - LNH

RG	NO	(r-recrue ; d-défenseur)	B	A	PTS
1.	87	Sidney Crosby, Pit	26	70	96
2.	4	Vincent Lecavalier, TB	40	43	83
3.	26	Martin St-Louis, TB	37	46	83
4.	91	Marc Savard, Bos	20	60	80
5.	18	Marian Hossa, Atl	35	43	78
6.	19	Joe Thornton, SJ	16	61	77
7.	15	Dany Heatley, Ott	35	41	76
8.	48	Daniel Brière, Buf	27	48	75
9.	19	Joe Sakic, Col	26	47	73
10.	68	Jaromir Jagr, NYR	21	52	73
11.	8	Teemu Selanne, Ana	36	36	72
12.	8	Alexander Ovechkin, Was	34	38	72
13.	13	Ray Whitney, Car	26	43	69
14.	71	Evgeni Malkin (r), Pit	29	39	68
15.	40	Henrik Zetterberg, Det	33	34	67
16.	12	Jarome Iginla, Cal	28	39	67
17.	17	Rod Brind'Amour, Car	19	47	66
18.	12	Patrick Marleau, SJ	29	36	65
19.	82	Martin Straka, NYR	27	38	65
20.	92	Michael Nylander, NYR	19	46	65
21.	13	Vyacheslav Kozlov, Atl	20	42	62
22.	17	Ilya Kovalchuk, Atl	33	28	61
23.	22	Daymond Langkow, Cal	24	37	61
24.	11	Daniel Alfredsson, Ott	21	40	61
25.	13	Pavel Datsyuk, Det	19	42	61
26.	13	Mike Cammalleri, LA	24	36	60
27.	8	Mark Recchi, Pit	22	38	60
28.	26	Steve Sullivan, Nas	22	38	60
29.	24	Alexander Frolov, LA	31	28	59
30.	22	Daniel Sedin, Van	26	33	59
31.	12	Olli Jokinen, Flo	24	35	59
32.	40	Alex Tanguay, Cal	18	41	59
33.	9	Paul Kariya, Nas	17	42	59
34.	26	Thomas Vanek, Buf	31	27	58
35.	20	Kristian Huselius, Cal	28	30	58
36.	12	Eric Staal, Car	25	33	58
37.	19	Jason Spezza, Ott	23	35	58
38.	15	Andrew Brunette, Col	23	35	58
39.	23	Chris Drury, Buf	33	24	57
40.	28	Alexander Semin, Was	32	25	57
41.	61	Maxim Afinogenov, Buf	23	34	57
42.	26	Patrik Elias, NJ	20	37	57
43.	33	Henrik Sedin, Van	8	49	57
44.	11	Justin Williams, Car	29	27	56
45.	19	Brad Richards, TB	21	35	56
46.	13	Mats Sundin, Tor	25	30	55
47.	26	Paul Stastny (r), Col	21	34	55
48.	11	Anze Kopitar (r), LA	17	38	55
49.	19	Andy McDonald, Ana	16	39	55
50.	14	Brendan Shanahan, NYR	28	26	54

JUNIOR MAJEUR

LIGUE DU QUÉBEC

JEUDI 22 FÉVRIER
Cap-Breton 2, St. John's 1

VENDREDI 23 FÉVRIER
Drummondville 5, **Québec** 6
Victoriaville 4, **Rimouski** 5 (fusillade)
Moncton 3, Halifax 4 (prolongation)
Cap-Breton 4, St. John's 1
Lewiston 3, Acadie-Bathurst 8
Saint-Jean 3, Gatineau 6
Val-d'Or 5, Rouyn-Noranda 2

SAMEDI 24 FÉVRIER
Gatineau à **Québec** (Colisée Pepsi), 19h
Chicoutimi à **Baie-Comeau** (Centre Henry-Léonard), 20h
Lewiston à Acadie-Bathurst, 18h
Saint-Jean à Val-d'Or, 19h

DIMANCHE 25 FÉVRIER
Québec à **Rimouski** (Colisée de Rimouski), 16h
Île-du-Prince-Édouard à Halifax, 13h
Saint-Jean à Rouyn-Noranda, 16h
Gatineau à Victoriaville, 16h
Shawinigan à Drummondville, 19h

CLASSEMENT (70 MATCHS)

Division TELUS

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
x-Val-d'Or	62	39	18	5	261	206	83
x-Gatineau	59	35	20	4	271	238	74
x-Québec	62	34	23	5	262	256	73
x-Victoriaville	59	32	22	5	227	205	69
x-Baie-Comeau	60	30	22	8	278	250	68
x-R.-Noranda	62	30	25	7	229	244	67
x-Drummondville	60	29	26	5	214	226	63
x-Chicoutimi	60	29	26	5	200	209	63
Shawinigan	61	22	33	6	205	263	50
Rimouski	61	18	35	8	210	272	44

Division Est

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
x-Lewiston	60	40	14	6	238	174	86
x-Cap-Breton	62	41	19	2	273	178	84
x-Moncton	62	35	22	5	226	230	75
x-Île-P.-Édouard	60	33	19	8	251	211	74
x-A.-Bathurst	60	31	24	5	261	230	67
x-Halifax	62	27	28	7	228	256	61
x-St. John's	62	26	32	4	203	276	56
é-Saint-Jean	60	16	41	3	183	296	35

x-assurés de participer aux séries.
é-éliminé des séries éliminatoires.

MARQUEURS

(Matchs d'hier non compris)

	MJ	B	A	PTS
Bouchard, François, **BC**	58	43	75	118
Beauregard, Thomas, Bat	59	68	47	115
Giroux, Claude, Gat	57	47	59	106
Perreault, Mathieu, Bat	57	34	72	106
Aubin, Brent, **Qué**	62	48	49	97
Samson, Jérôme, VdO	63	41	53	94
Trukhno, Viatcheslav, Gat	51	24	69	93
Desharnais, David, Chi	51	34	58	92
Picard-Hooper, Alexandre, **BC**	57	30	59	89
Bouchard, Danick, Sha	61	51	37	88
Doucet, Benoît, Vic	53	36	50	86
Madsen, Morten, Vic	51	29	57	86
Laliberté, David, ÎPÉ	60	44	41	85
Sheppard, James, Cap	48	29	56	85
Morrison, Brett, ÎPÉ	58	33	51	84
Petit, Félix, **Qué**	61	25	59	84
Fergus, Cam, Cap	55	45	38	83
McIlveen, Paul Alexander, Cap	62	37	46	83
Roy, Mathieu, VdO	55	40	42	82
Ouellet, Dean, Cap	62	35	42	77
Esposito, Angelo, **Qué**	55	27	50	77
Walker, Geoff, ÎPÉ	59	27	48	75

NORD-AMÉRICAINE

JEUDI 22 FÉVRIER
Sorel-Tracy 6, **Québec** 5

VENDREDI 23 FÉVRIER
St-Georges 8, St-Hyacinthe 6
Sherbrooke 1, **Thetford Mines** 4
Trois-Rivières 6, St-Jean 2

SAMEDI 24 FÉVRIER
Québec à Trois-Rivières (Colisée de Trois-Rivières), 19h30
Sherbrooke à **St-Georges** (Centre Sportif Lacroix-Dutil), 20h
St-Jean à Sorel-Tracy, 20h

DIMANCHE 25 FÉVRIER
Thetford Mines à St-Hyacinthe (Stade L.-P. Gaucher), 14h

CLASSEMENT (48 MATCHS)

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
Sherbrooke	39	25	10	4	178	130	54
St-Jean	40	25	13	2	179	146	52
St-Georges	40	20	12	8	164	162	48
Sorel-Tracy	39	21	16	2	168	168	44
Québec	40	20	16	4	162	162	44
Thetford M.	39	17	20	2	169	195	36
St-Hyacinthe	39	15	20	4	143	166	34
Trois-Rivières	40	15	21	4	156	190	34

MIDGET AAA

VENDREDI 23 FÉVRIER
Amos 4, Lac St-Louis 6
Magog 9, Laval-Bourassa 4
Châteauguay 7, Trois-Rivières 3

SAMEDI 24 FÉVRIER
Amos à Crabtree, 13h30
Jonquière au Lac St-Louis, 19h30

DIMANCHE 25 FÉVRIER
École Sec. Notre-Dame au **Sém. St-François** (PEPS), 14h
C. A.-Girouard à **Lévis** (Aréna), 19h30
Jonquière à Montréal, 14h
Gatineau à Laurentides, 14h30
Magog à Châteauguay, 14h30
Crabtree au C. C.-Lemoyne, 19h30
Fin de la saison régulière.

CLASSEMENT (44 MATCHS)

Division Reebok

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
x-S.St-François	43	34	6	3	191	97	71
É.S.Notre-Dame	43	30	10	3	177	128	63
Magog	43	22	19	2	174	142	46
Trois-Rivières	44	22	20	2	136	164	46
A.-Girouard	43	21	21	1	164	159	43
Lévis	43	18	20	5	129	149	41
Crabtree	42	17	19	6	136	151	40
Jonquière	42	8	30	4	97	199	20

Division CCM

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
x-Laurentides	43	32	7	4	194	103	68
Laval-Bourassa	44	29	7	8	192	149	66
C.-Lemoyne	43	27	13	3	154	131	57
Lac St-Louis	43	26	16	1	176	150	53
Châteauguay	43	19	20	4	147	165	42
Gatineau	43	18	20	5	123	145	41
Amos	43	14	25	4	133	191	32
Montréal	43	7	31	5	117	217	19

x-champions de division.

AMÉRICAINE

JEUDI 22 FÉVRIER
Iowa 3, Houston 2

VENDREDI 23 FÉVRIER
Syracuse 5, **Hamilton** 2
Bridgeport 3, Albany 4
Portland 5, Worcester 3
Wilkes-Barre 5, Binghamton 4
Hartford 6, Lowell 1
Hershey 3, Philadelphie 0
Providence 0, Manchester 1
Manitoba 8, Rochester 3
Omaha 1, Milwaukee 0
Chicago 2, San Antonio 4
Grand Rapids 4, Peoria 3 (fusillade)
Iowa 3, Houston 2 (fusillade)

SAMEDI 24 FÉVRIER
Hamilton à Grand Rapids, 19h
Bridgeport à Lowell, 14h05
Rochester à Toronto, 16h
Portland à Albany, 19h
Norfolk à Hartford, 19h
Philadelphie à Hershey, 19h
Wilkes-Barre à Binghamton, 19h05
Providence à Springfield, 19h05
Manitoba à Syracuse, 19h30
Worcester à Manchester, 19h35
Omaha à Chicago, 20h

DIMANCHE 25 FÉVRIER
Hamilton à Grand Rapids, 16h
Hartford à Bridgeport, 15h
Omaha à Chicago, 16h
Manitoba à Toronto, 16h
Lowell à Portland, 16h05
Springfield à Providence, 16h05
Binghamton à Hershey, 17h
Iowa à San Antonio, 18h
Milwaukee à Houston, 18h05
Norfolk à Worcester, 19h

SENIOR

LIGUE CENTRALE

QUARTS DE FINALE (4 DE 7)

SÉRIE A

VENDREDI 23 FÉVRIER
Charlevoix 3, Shawinigan 3 (3e période)
(Shawinigan mène la série 2-0)

SAMEDI 24 FÉVRIER
Shawinigan à Charlevoix, 20h

SÉRIE B

VENDREDI 23 FÉVRIER
Rivière-du-Loup 2, Montmagny 2 (3e pé.)
(Série égale 1-1)

DIMANCHE 25 FÉVRIER
Montmagny à Rivière-du-Loup, 19h

SÉRIE C

VENDREDI 23 FÉVRIER
Pont-Rouge 3, Ste-Marie 1 (3e période)
(Série égale 1-1)

DIMANCHE 25 FÉVRIER
Ste-Marie à Pont-Rouge, 16h

SÉRIE D

VENDREDI 23 FÉVRIER
Saguenay 2, La Pocatière 2 (en prol.)
(Série égale 1-1)

SAMEDI 24 FÉVRIER
La Pocatière à Saguenay, 20h

JUNIOR AAA

JEUDI 22 FÉVRIER
Col. Laflèche 2, **Col. St-Lawrence** 10
Col. Champlain 2, Valleyfield 4
Longueuil 2, Granby 1

VENDREDI 23 FÉVRIER
St-Jérôme 2, Granby 5
Kahnawake 3, Longueuil 10
Col. Laflèche 1, Joliette 8
St-Eustache 2, Lachine 4

SAMEDI 24 FÉVRIER
Col. St-Lawrence à St-Félicien, 20h

DIMANCHE 25 FÉVRIER
Col. St-Lawrence à St-Félicien, 13h30
Sherbrooke à Col. Laflèche, 13h45
Longueuil à St-Eustache, 13h30
Valleyfield à Vaudreuil, 15h30
Kahnawake à Lachine, 19h
St-Jérôme à Terrebonne, 19h30

CLASSEMENT (54 MATCHS)

Division Drolet

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
y-St-Jérôme	52	40	10	2	0	303	183	82
y-Joliette	53	39	10	3	1	271	178	82
x-Terrebon.	53	32	13	5	3	255	225	72
x-St-Eusta.	52	22	22	4	4	236	253	52
x-St-Félicien	52	21	26	4	1	226	247	47
x-St-Lawr.	51	16	23	9	3	229	255	44
é-Laflèche	52	6	45	1	0	134	337	13

Division Sherwood

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
y-Longueuil	53	39	11	1	2	285	196	81
y-Valleyfield	51	34	13	4	0	243	198	72
x-Kahnawa.	52	31	18	3	0	252	220	65
x-Granby	52	24	22	4	2	236	251	54
x-Champlain	51	25	22	1	2	191	186	53
x-Lachine	52	23	23	6	0	242	265	52
é-Vaudreuil	52	12	37	2	1	186	294	27

x-assurés de participer aux séries.
y-obtiennent un laissez-passer en 1re ronde.
é-éliminés des séries éliminatoires.

FÉMININ

LIGUE COLLÉGIALE AA

VENDREDI 23 FÉVRIER
Lévis-Lauzon 3, **Limoilou** 5
John Abbott 1, St-Laurent 3

SAMEDI 24 FÉVRIER
Édouard-Montpetit à **Limoilou** (Arpidrome), 19h30
Dawson à Marie-Victorin, 17h20

DIMANCHE 25 FÉVRIER
Lévis-Lauzon à John Abbott, 12h20
Limoilou à St-Jérôme (Aréna Melançon), 14h50
St-Laurent à Dawson, 12h50
Laflèche à Lionel-Groulx, 15h20

CLASSEMENT (27 MATCHS)

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
x-Dawson	23	23	0	0	145	37	46
x-St-Jérôme	24	20	2	2	141	36	42
x-Limoilou	24	16	7	1	106	48	33
x-St-Laurent	23	13	6	4	56	41	30
x-Laflèche	23	13	8	2	77	66	28
x-John Abbott	24	10	12	2	59	90	22
x-É.-Montpetit	23	10	12	1	59	81	21
x-Lévis-Lauzon	22	8	13	1	56	71	17
é-Lionel-Groulx	23	2	20	1	40	141	5
é-Marie-Victorin	23	1	22	0	30	158	2

x-assurés de participer aux séries.
é-éliminés des séries éliminatoires.

MINEUR

LIGUE DE LA CAPITALE

VENDREDI 23 FÉVRIER

SAISON RÉGULIÈRE

BANTAM CC
Élans 3, Cartier 2

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

ATOME BB
Frontenac 7, C.B.I.O

Sherbrooke à Ahuntsic, 13h
Édouard-Montpetit à Montmorency, 15h
Fin de la saison régulière.

CLASSEMENT (18 MATCHS)

(Match à Dawson non compris)

	MJ	G	P	PTS
Vanier	17	14	3	28
Ste-Foy	18	14	4	28
Édouard-Montpetit	16	13	3	26
Montmorency	17	13	4	26
Sherbrooke	17	10	7	20
John Abbott	18	7	11	14
Dawson	17	6	11	12
St-Lawrence	18	6	12	12
Trois-Rivières	17	2	15	4
Ahuntsic	17	1	16	2

VOLLEYBALL

COLLÉGIAL AAA

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX

CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MASCULIN

SAMEDI 24 FÉVRIER

DEMI-FINALES
Montmorency c. **Limoilou**, 9h
Beauce-Appalaches c. Sherbrooke, 13h

DIMANCHE 25 FÉVRIER

FINALE BRONZE
À 11h

FINALE OR
À 15h30

FÉMININ

VENDREDI 23 FÉVRIER

QUARTS DE FINALE
Édouard-Montpetit 3, **F.X. Garneau** 2
A.-Témiscaminque 0, Lionel-Groulx 3

SAMEDI 24 FÉVRIER

DEMI-FINALES
À déterminer c. **Beauce-Appalaches**, 11h
À déterminer c. Bois-de-Boulogne, 15h

DIMANCHE 25 FÉVRIER

FINALE BRONZE
À 9h

FINALE OR
À 13h

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

VENDREDI

HOCKEY
LIGUE NATIONALE

ANAHEIM échange le centre Shane Endicott à **Dallas** en retour de considérations futures; signe un contrat de deux ans avec l'ailier droit Mike Hoffman et le cède à Portland de la Ligue américaine.

ATLANTA cède le centre Derek MacKenzie à Chicago de la Ligue américaine.

BUFFALO rappelle l'attaquant Mark Mancari de Rochester de la Ligue américaine.

CAROLINE acquiert l'ailier droit Anson Carter de **Columbus** en retour d'un choix conditionnel au repêchage de 2008.

CHICAGO cède le centre Craig MacDonald à Norfolk de la Ligue américaine.

LOS ANGELES retire l'attaquant Scott Thornton de la liste des blessés; cède l'ailier droit Lauri Tukonen à Manchester de la Ligue américaine.

SAN JOSE invalide l'échange qui leur avait permis d'acquérir l'attaquant Alex Korolyuk du **New Jersey**.

LIGUE AMÉRICAINE

MANCHESTER rappelle l'ailier droit Greg Hogeboom de Reading de la Ligue de la côte est.

MANITOBA acquiert l'attaquant Brendan Brooks de **Grand Rapids** en retour de l'attaquant Adam Keefe.

SAN ANTONIO rappelle le centre Olivier Latendresse de Phoenix de la Ligue de la côte est.

BASEBALL
LIGUE AMÉRICAINE

TORONTO signe un contrat des ligues mineures avec le lanceur Jo Matumoto.

LIGUE CAN-AM

NORTH SHORE signe un contrat avec le joueur d'intérieur Kyle Bravlt.

QUÉBEC libère le lanceur Keith Dunn.

WORCESTER libère le receveur Danilo Reynoso.

FOOTBALL
LIGUE CANADIENNE

EDMONTON libère le demi offensif Troy Davis, le secondeur Quincy Stewart et le demi défensif Kelly Wiltshire.

MONTRÉAL échange le receveur éloigné Thyron Anderson en **Saskatchewan** en retour d'un choix conditionnel au repêchage de 2008.

TORONTO signe des contrats avec le secondeur Abdual Howard, le joueur de ligne défensive Darrell Lee et le demi de sûreté Willie Pile; échange le joueur de ligne offensive Jonathon Landon à **Edmonton** en retour de considérations futures.

WINNIPEG signe un contrat avec le botteur de précision Troy Westwood.

LIGUE NATIONALE

OAKLAND signe des contrats avec le plaqueur Terdell Sands et le secondeur Robert Thomas.

TENNIS

TOURNOI AMRO ATP

Rotterdam, Pays-Bas

SIMPLE - QUARTS DE FINALE

Mikhail Youzhny, Russie, bat David Ferrer (6), Espagne, 6-2, 7-5.

Novak Djokovic (5), Serbie, bat Tommy Robredo (2), Espagne, 4-6, 6-4, 7-5.

Ivan Ljubicic (3), Croatie, bat Florian Mayer, Allemagne, 6-4, 6-2.

Nikolay Davydenko (1), Russie, bat Philipp Kohlschreiber, Allemagne, 6-7 (6), 6-4, 6-4.

COUPE TELMEX - ATP

Buenos Aires, Argentine

SIMPLE - QUARTS DE FINALE

Alessio Di Mauro, Italie, bat Albert Montanes, Espagne, 1-6, 6-4, 6-2.

Diego Hartfield, Argentine, bat Nicolas Devilder, France, 6-4, 7-5.

Juan Monaco, Argentine, bat Luis Horna, Pérou, 4-6, 6-2, 6-3.

Nicolas Almagro (4), bat Juan Ignacio Chela (7), Argentine, 6-4, 6-3.

DOUBLE - DEMI-FINALE

Martin Garcia et Sebastian Prieto (4), Argentine, bat Mariusz Fyrstenberg et Marcin Matkowski (2), Pologne, 6-7 (5), 7-5, bris d'égalité 11-9.

TOURNOI DE MEMPHIS - ATP/WTA

Memphis, Tennessee

MESSIEURS

SIMPLE - QUARTS DE FINALE

Andy Roddick (1), États-Unis, bat Lu Yen-hsun, Taiwan, 6-4, 7-6 (7).

Tommy Haas (2), Allemagne, bat Sam Querrey, États-Unis, 6-2, 6-2.

Andy Murray (3), Grande-Bretagne, bat Stefan Koubek, Autriche, 6-3, 6-2.

Mardy Fish (4), États-Unis, bat Teimuraz Gabashvili, Russie, 6-2, 4-1, abandon.

DAMES

SIMPLE - DEMI-FINALE

Shahar Peer (1), Israël, bat Meilen Tu, États-Unis, 6-4, 7-5.

DOUBLE - DEMI-FINALES

Nicole Pratt et Bryanne Stewart (4), Australie, battent Lucie Hradecka et Renata Voracova, Rép. tchèque, 6-4, 6-3.

Jarmila Gajdosova, Slovaquie, et Akiko Morigami, Japon, battent Bethanie Mattek et Meilen Tu (3), États-Unis, 2-6, 7-5, bris d'égalité 10-8.

COUPE COLSANITAS SANTANDER - WTA

Bogota, Colombie

SIMPLE - QUARTS DE FINALE

Tathiana Garbin (1), Italie, bat Barbora Zahlavova Strycova, R. tchèque, 6-2, 7-5.

Flavia Pennetta (2), Italie, bat Nathalie Vierin, Italie, 6-2, 4-2, abandon.

Lourdes Dominguez Lino (3), Espagne, bat Klara Zakopalova (7), République tchèque, 4-6, 6-3, 6-3.

Roberta Vinci (6), Italie, bat Emilie Loit (4), France, 6-3, 4-6, 6-2.

DOUBLE - DEMI-FINALES

Lourdes Dominguez Lino, Espagne, et Paola Suarez (1), Argentine, battent Nuria Llagostera Vives et Marta Marrero, Espagne, 6-2, 6-1.

Flavia Pennetta et Roberta Vinci (2), Italie, battent Tathiana Garbin, Italie, et Emilie Loit (3), France, 7-6 (9), 6-2.

OMNIUM DE DUBAI WTA

Dubaï, Émirats Arabes Unis

SIMPLE - DEMI-FINALES

Justine Henin (1), Belgique bat Svetlana Kuznetsova (3), Russie, 1-6, 6-4, 6-0.

Amélie Mauresmo (2), France, bat Jelena Jankovic (5), Serbie, 6-2, abandon.

DOUBLE - DEMI-FINALES

Cara Black, Zimbabwe, et Liezel Huber (1), Afrique du Sud, battent Daniela Hantuchova, Slovaquie, et Ai Sugiyama (3), Japon, 6-2, 6-1.

Svetlana Kuznetsova, Russie, et Alicia Molik, Australie, battent Francesca Schiavone, Italie, et Katarina Srebotnik (2), Slovénie, 6-3, 6-7 (3), 6-4.

GOLF

ACCENTURE MATCH PLAY - PGA

Marana, Arizona

TROISIÈME RONDE

Nick O'Hern (16) bat Tiger Woods (1), 20 trous.

Henrik Stenson (9) bat Aaron Baddeley (40), 4 et 3.

Geoff Ogilvy (11) bat Niclas Fasth (38), 2 et 1.

Trevor Immelman (12) bat Ian Poulter (28), 2 et 1.

Paul Casey (14) bat Shaun Micheel (62), par 2 trous.

Chad Campbell (34) bat David Toms (18), par un trou.

Stephen Ames (39) bat Stewart Cink (23), 3 et 1.

Justin Rose (36) bat Charles Howell III (45), 3 et 2.

CLASSIQUE MAYAKOBA - PGA

Playa del Carmen, Mexique

Cameron Beckman	64	67	—131
Boo Weekley	64	67	—131
Fred Funk	62	69	—131
Bill Haas	66	66	—132
Jose Coceres	67	65	—132
Brian Gay	65	67	—132
Peter Lonard	65	68	—133
Ryan Armour	68	65	—133
John Merrick	64	69	—133
John Cook	68	66	—134
Fabrizio Zanotti	71	63	—134
Michael Putnam	66	68	—134
Mark Brooks	69	65	—134
Bob Tway	71	63	—134
George McNeill	64	70	—134
Jim Rutledge	69	71	—140

OMNIUM FIELDS LPGA

Kapolei, Hawaii

Angela Park	31	35	— 66
Stacy Prammanasudh	31	35	— 66
Se Ri Pak	35	32	— 67
Meaghan Francella	36	32	— 68
Kyeong Bae	32	36	— 68
Jeong Jang	35	34	— 69
Jee Young Lee	33	36	— 69
Nicole Perrot	33	36	— 69
Pat Hurst	34	35	— 69
Alena Sharp	36	36	— 72
A.J. Eathorne	39	38	— 77
Dawn Coe-Jones	41	38	— 79

CLASSIQUE ACE

GROUP - CHAMPIONS

Naples, Floride

Bobby Wadkins	34	30	— 64
Mark O'Meara	30	35	— 65
Allen Doyle	32	33	— 65
Gil Morgan	33	32	— 65
Eduardo Romero	32	34	— 66
Wayne Levi	33	33	— 66
John Bland	33	34	— 67
D.A. Weibring	37	30	— 67
Mark Johnson	35	32	— 67
Morris Hatalsky	34	33	— 67
Brad Bryant	34	33	— 67
Mike Reid	33	34	— 67

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

Garmish-Partenkirchen, Allemagne

DESCENTE MASCULINE

1. Andrej Jerman (Slo) 1:56.82
2. Hans Grugger (Aut) 1:57.04
3. Erik Guay, **Mont-Tremblant** 1:57.26
22. M. O.-Paradis, **Vancouver** 1:58.63
23. Jan Hudec, **Calgary** 1:58.82
35. John Kucera, **Calgary** 1:59.99

François Bourque, **New Richmond** ..... ab.

CLASSEMENT GÉNÉRAL APRÈS 25 ÉPREUVES

1. Aksel Lund Svindal (Nor) ..... 795 pts
2. Benjamin Raich (Aut) 705
3. Didier Cuche (Sui) 688

CURLING

TOURNOI DES COEURS SCOTT

Lethbridge, Alberta

DIX-SEPTIÈME RONDE

Québec	002	001	002	0	—	5
Canada	110	120	010	2	—	8

1ER BRIS D'ÉGALITÉ

Ontario	101	001	300	x	—	6
Alberta	020	110	045	x	—	13

2E BRIS D'ÉGALITÉ

Alberta	001	010	101	0	—	4
Î.-P.-É.	020	001	010	1	—	5

QUART DE FINALE (3 c. 4)

Î.-P.-É.	001	010	20x	x	—	4
Manitoba	220	103	01x	x	—	9

QUART DE FINALE (1 c. 2)

Canada	200	100	200	x	—	5
Saskatchewan	012	011	021	x	—	8

SKELETON

COUPE DU MONDE

Koenigssee, Allemagne

DAMES

1. Anja Huber (All) 1:38.43
2. Michelle Kelly, **Fort St. John, C.-B.** 1:39.39
3. Noelle Pikus-Pace (É-U) 1:39.43
9. Sara Reid, **Calgary** 1:40.72

CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL

1. Katie Uhlaender (É-U) ..... 715 pts
2. Noelle Pikus-Pace (É-U) 600
3. M. Kelly, **Fort St. John, C.-B.** 389
7. Amy Gough, **Abbotsford, C.-B.** 361
9. Carla Pavan, **Lethbridge, Alb.** 354

BOBSLEIGH

COUPE DU MONDE

Koenigssee, Allemagne

MESSIEURS

1. Allemagne I 1:39.13
2. Allemagne II 1:39.20
3. **Canada I** (Pierre Lueders, Edmonton, et David Bissett, Edmonton 1:39.37

CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL

1. Steven Holcomb (É-U) ..... 660 pts
. Pierre Lueders, **Edmonton** 660
3. Andre Lange (All) 565

HIPPODROME DE QUÉBEC

AUJOURD'HUI

INTERPISTE
Aqueduct (g), 12h30
Gulfstream (g), 13h10
Turfway (g), 13h10
Fairgrounds (g), 13h30
Santa Anita (g), 16h
Mountaineer (g), 19h
Montréal, 19h25
Meadowlands, 19h30
Woodbine, 19h40

SOMMAIRES

HOCKEY - LNH

EDMONTON 4 DETROIT 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Detroit, Zetterberg 33 (Schneider, Lidstrom) ..... 4:33 (an)
2. Detroit, Holmstrom 21 (Lidstrom, Schneider) ..... 7:34 (an)
3. Edmonton, Smyth 31 (Thoresen, Horcoff) ..... 15:00 (an)

Pénalités - Horcoff Edm (accroché) 3:48, Reasoner Edm (accroché) 3:54, Pouliot Edm (rudesse) 7:18, Markov Det (accroché) 13:41, Torres Edm (rudesse) 15:59, Kronwall Det (obstruction) 15:59, Lebda Det (accroché) 16:33, Sykora Edm (double échec), Tjarnqvist Edm (obstruction) 17:22, Lidstrom Det (cinglé) 18:57.

DEUXIÈME PÉRIODE
4. Edmonton, Torres 13 (Thoresen, Hejda) 12:15
5. Detroit, Filppula 6 (Hudler, Langfeld) 15:59

Pénalités - Smith Edm (coude) 4:59, Torres Edm (rudesse), Maltby Det (rudesse) 16:22.

TROISIÈME PÉRIODE
6. Edmonton, Reasoner 6 (Pouliot, Pisani) 8:24

Pénalité - Williams Det (trébuché) 1:32.

PROLONGATION
Aucun but.
Pénalité - Aucune.

FUSILLADE
7. Edmonton gagne 1-0.
Edmonton (1) - Smyth but; Hemsky raté.
Detroit (0) - Zetterberg raté; Datsyuk miss Williams, raté.

TIRS AU BUT

Edmonton	7	9	7	3	- 26
Detroit	7	9	8	6	- 30

Gardiens - Edm: Roloson (G,25-23-5); Det: Hasek (P,32-8-4). **Avantages** - Edm: 1-4; Det: 2-6. **A** - 20 066 (20 066).

BOSTON 6 TAMPA BAY 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Boston, Sturm 20 (Kessel, Bochenski) 1:46
2. Tampa Bay, Boyle 14 (Richards, Lecavalier) ..... 5:29 (an)
3. Boston, Boyes 10 (Allen, Savard) 9:41

Pénalités - Axelsson Bos (bâton élevé) 3:24, Allen Bos (retardé le match) 4:41, Fedotenko TB (accroché) 6:15, Perrin TB (obstruction) 12:11, Craig TB (accroché) 18:44.

DEUXIÈME PÉRIODE
4. Boston, Boyes 11 (Savard, Axelsson) 3:58
5. Boston, Kessel 8 (Bochenski, Sturm) 12:41

Pénalités - Chistov Bos (trébuché) 6:30, Chistov Bos (accroché) 8:50.

TROISIÈME PÉRIODE
6. Boston, Bochenski 8 (Savard, Axelsson) ..... 4:30 (an)
7. Boston, Chistov 5 (Chara, Mowers) 9:31
8. Tampa Bay, Kuba 9 (Perrin) 14:29

Pénalités - St-Louis, TB (retenu) 3:03, Reich Bos, Tarnasky TB (battu) 4:32, Roy TB (rudesse, inconduite) 19:38.

TIRS AU BUT

Boston	9	9	5	23	
Tampa Bay	6	9	11	26	

Gardiens - Bos: Thomas (G,27-18-3); TB: Denis (7-5), Holmqvist: (P,21-12-1, 9:42 1re, 16-12). **Avantages** - Bos: 1-5; TB: 1-4. **A** - 21 201 (19 758).

ANAHEIM 1 DALLAS 4

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Dallas, Nagy 9 (Eriksson, Ribeiro) 6:57
2. Dallas, Barch 2 (Boucher, Jokinen) 10:14

Pénalités - Barch Dal (retenu le bâton) 1:09, Daley Dal (accroché) 7:31, S.Niedermayer Ana (trébuché) 18:56.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Dallas, Jokinen 12 (Miettinen, Barch) 13:47

Pénalités - Thornton Ana (obstruction) 7:16, Modry Dal (retenu) 14:30, Barnes Dal (obstruction) 16:14, Modano Dal (accroché) 18:26.

TROISIÈME PÉRIODE
4. Dallas, Lehtinen 20 ..... 0:40
5. Anaheim, Perry 14 ..... 15:15

Pénalités - Sydor Dal (rudesse) 3:49, Getzlaf Ana (rudesse, double échec) 3:49, Thornton Ana (rudesse) 7:58.

TIRS AU BUT

Anaheim	6	12	7	25	
Dallas	10	4	7	21	

Gardiens - Ana: Giguère (P,28-8-7); Dal: Smith (G,9-4-0). **Avantages** - Ana: 0-5; Dal: 0-4. **A** - 17 634 (18 532).

JEUDI

MINNESOTA 4 COLORADO 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Minnesota, Hall 6 (Parrish, White) 9:02

Pénalités - Brunette Col (obstruction) 2:02, Veilleux Min (trébuché) 4:43, Koivu Min (retenu) 13:15.

DEUXIÈME PÉRIODE
2. Minnesota, Smith 1 (Veilleux, Burns) 17:21
3. Minnesota, White 10 (Gaborik, Foster) ..... 18:40 (an)

Pénalité - Laperrière Col (chargé) 17:49.

TROISIÈME PÉRIODE
4. Colorado, Klee 2 (Stastny, Brunette) 10:57
5. Colorado, Richardson 8 (Brunette, Sakic) 13:25
6. Minnesota, Koivu 14 (Parrish) 17:46
7. Colorado, Svatos 13 (Stastny) 18:15

Pénalité - Aucune.

TIRS AU BUT

Minnesota	7	10	6	23	
Colorado	6	10	15	31	

Gardiens - Min: Backstrom (G,12-7-4); Col: Budaj (P,18-15-3). **Avantages** - Min: 1-2; Col: 0-2. **A** - 18 007 (18 007).

VANCOUVER 3 LOS ANGELES 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Los Angeles, Zeiler 1 (Kostopoulos) 10:00
2. Vancouver, Morrison 17 (Salo, Naslund) ..... 16:12 (an)

Pénalités - Ohlund Vcr (double échec) 11:50, Miller LA (obstruction) 15:15, Armstrong LA (accroché) 16:34.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Vancouver, Linden 9 (Mitchell, Bieksa) 1:34
4. Los Angeles, Visnovsky 16 (Cammalleri, Kopitar) ..... 15:00 (an)

Pénalités - Armstrong LA (obstruction) 2:57, Blake LA (fermé la main sur la rondelle) 5:11, Bulis Vcr (obstruction) 9:28, Cooke Vcr (accroché) 11:13, Cooke Vcr (retenu) 14:11, Cowan Vcr (accroché) 19:39.

TROISIÈME PÉRIODE
5. Vancouver, Bieksa 10 (Naslund) 16:04

Pénalités - Fitzpatrick Vcr (retardé le match) 2:24, Sedin Vcr (accroché) 6:10, Frolov LA (accroché) 7:05, Santala Vcr (retenu) 12:31.

TIRS AU BUT

Vancouver	12	14	4	30	
Los Angeles	10	9	14	33	

Gardiens - Van: Luongo (G,35-18-3); LA: Garon (P,8-8-5). **Avantages** - Van: 1-5; LA: 1-8. **A** - 17 737 (18 118).

HOCKEY - LHJMQ

DRUMMONDVILLE 5 QUÉBEC 6

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Drummondville, Tomas Svoboda (27) (S. Cacciotti, J. Duchesneau) 2:08
2. **Québec**, Angelo Esposito (26) (B. Aubin, P. Bergeron) 8:50
3. **Québec**, Pierre Bergeron (1) (Ro. Bashkirov) 13:52
4. Drummondville, Tomas Svoboda (28) (F. St-Denis, D. Brassard) ..... 18:31 (an)

Pénalités - J. Ryan **Qué** 17:12.

DEUXIÈME PÉRIODE
5. **Québec**, Angelo Esposito (27) (J. Ryan, K. Sheppard) ..... 6:50 (an)
6. **Québec**, Roman Bashkirov (28) (Ru. Bashkirov, Andricopoulos) .. 19:40

Pénalités - T. Zohorna Dru 6:01, M. Vallerand **Qué** 8:20, B. Bezeau **Qué** 13:12, T. Svoboda Dru 14:45, R. Bashkirov **Qué** 17:14, F. St-Denis Dru, M. Lacroix **Qué** 18:21.

TROISIÈME PÉRIODE
7. **Québec**, Félix Petit (25) (P. Bergeron, Ru. Bashkirov) 5:26
8. Drummondville, Derick Brassard (2) (T. Svoboda, J. Duchesneau) 6:23 (an)
9. Drummondville, Derick Brassard (3) (T. Svoboda, J. Duchesneau) 8:10 (an)
10. Drummondville, Frédéric St-Denis (6) (J. Duchesneau, T. Svoboda) 17:04
11. **Québec**, Roman Bashkirov (29) (F. Petit, Ru. Bashkirov) 19:27

Pénalités - A. Demers Dru 2:48, P. Poirier **Qué** 5:33, P. Bergeron **Qué** 7:42, P. Bergeron **Qué** 12:37.

TIRS AU BUT

Drummondville	25	15	16	56	
Québec	8	10	16	34	

Gardiens - Dru, Pelletier (P-22-16-0); **Qué**, Desfossés (G-28-14-0). **Avantages** - Dru: 3-7; **Qué**: 1-3. **A** - 12 542.

VICTORIAVILLE 4 RIMOUSKI 5

PREMIERE PERIODE
1. **Rimouski**, David Skokan (11) (E. Boudreau) 3:24

Pénalités - T. Lafrance Vic 1:19, F. Bolduc **Rim** 1:41, A. Labonté Vic, L. Lachance (maj., inc. de match) **Rim** 4:29, P. Garnier **Rim** 10:07, K. Henegan Vic 15:35, Banc **Rim** 18:48.

DEUXIÈME PÉRIODE
2. Victoriaville, Adam Ross (13) (K. Henegan, J. Demers) 4:29
3. **Rimouski**, Yanick Charron (14) (E. Boudreau, M. Gratchev). 11:47 (an)
4. **Rimouski**, Pierre-Alexandre Joncas (8) (Y. Charron, M. Frolik) ..... 19:31 (an)

Pénalités - A. Monahan Vic 4:53, V. Zaore-Vanie Vic 10:30, M. Noreau Vic 18:31, K. Henegan Vic, P. Garnier **Rim** 19:51.

TROISIÈME PÉRIODE
5. **Rimouski**, David Skokan (12) (F. Bolduc, E. Boudreau) 3:11
6. Victoriaville, Benoît Doucet (36) (K. Veilleux, T. Lafrance) ..... 11:53 (an)
7. Victoriaville, Dave Nolin (11) (T. Lafrance, B. Doucet) ..... 14:16 (an)
8. Victoriaville, Maxim Noreau (13) 18:46

Pénalités - A. Ross Vic, K. Henegan (maj.) Vic, D. Plante (maj.) **Rim** 3:50, M. Tanguay **Rim** 5:50, M. Gravel Vic 8:30, E. Boudreau **Rim** 10:51, F. Lefrançois **Rim** 12:36.

PROLONGATION
Aucun but.
Pénalité - Aucune

FUSILLADE
9. **Rimouski** gagne 2-1.

TIRS AU BUT

Victoriaville	8	10	14	2	- 34
Rimouski	14	10	9	5	- 38

Gardiens - Vic, Blanchard (P-22-21-0); **Rim**, MacFarlane (G-16-21-0). **Avantages** - Vic: 2-7; **Rim**: 2-7. **A** - 3963.

MONCTON 3 HALIFAX 4

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Halifax, Logan MacMillan (16) 17:27
2. Moncton, P.-Marc Lessard (8) 18:00

Pénalités - J. Tolles Mon 5:58, L. MacMillan Hal 9:42.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Moncton, Christian Gaudet (14) (B. Ouskun, M. Lincourt) 1:13
4. Halifax, Garrett Peters (18) (R. Hillier, J. Suchy) 11:02

Pénalités - J. Lepage Mon 3:50, A. Bodnarchuk Hal 5:34, B. MacAskill Hal 8:51, N. Welton Mon 8:57, G. Bona Hal 19:50.

TROISIÈME PÉRIODE
5. Halifax, Ryan Seymour (10) (A. Bodnarchuk, G. Monast) 3:52
6. Moncton, Maxime Lincourt (21) (P. Mangan) 10:39

Pénalité - M. Eagles Mon 8:01.

PROLONGATION
7. Halifax, Jakub Voracek (19) (A. Bodnarchuk) 3:49

Pénalité - Aucune.

TIRS AU BUT

Moncton	10	11	7	1	- 29
Halifax	8	5	17	4	- 34

Gardiens - Mon, Sniderman (P-22-16-0); Hal, Kennedy (G-9-14-0). **Avantages** - Mon: 0-4; Hal: 0-4. **A** - 8634.

CAP-BRETON 4 ST. JOHN'S 1

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Cap-Breton, Cam Fergus (45) (D. Ouellet, P. McIlveen) ..... 12:35 (an)
2. Cap-Breton, P. A.McIlveen (36) .. 17:11

Pénalités - B. Prokopetz Cap 3:58, R. Slaney (maj.) Cap, J. Allard SJs, M. Dubuc (maj.) SJs 5:55, M. Boland SJs 8:10, K. Bombaugh SJs 11:20, C. Fergus Cap, N. Bachand (double min.) SJs 12:35, T. Spencer (inc.) SJs 13:05.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Cap-Breton, P. A. McIlveen (37) . 17:22

Pénalités - D. Ouellet Cap 1:15, T. Spencer SJs 10:36, B. Gallant Cap 19:02.

TROISIÈME PÉRIODE
4. Cap-Breton, Jason Swit (6) (C. Culligan) ..... 8:11 (an)
5. St. John's, Nick Layton (18) (M. Fillier, J. Allard) 15:31

Pénalités - T. Spencer SJs 6:55, T. Spencer (inc.) SJs 8:11, L. Bourdon Cap, S. Corcoran Cap, K. Bombaugh SJs, N. Bachand SJs, R. Graham SJs 11:10, J. Swit Cap 16:07.

TIRS AU BUT

Cap-Breton	21	9	9	39	
St. John's	6	6	14	26	

Gardiens - CB, Pavelec (G-23-10-0); SJs, Ejov (P-20-25-0). **Avantages** - CB: 2-7; SJs: 0-4. **A** - 4007.

LEWISTON 3 A-BATHURST 8

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Lewiston, Éric Castonguay (22) (M. Daneau, S. Courcelles) 4:30
2. A-Bathurst, Maxime Pomerleau (9) (T. Beauregard, M. Bartos) .... 7:56 (an)
3. Lewiston, Stefan Chaput (17) (S. Giliati, C. Denny) ..... 11:14 (an)

Pénalités - D. Hudon-Paquette Lew 7:16, M. Daneau Lew 9:01, M. Bartos Bat 9:29, D. Perron Lew 12:57, C. Bergeron Bat 15:15, M. Desnoyers Bat 16:24, B. Tesink Bat 19:11.

DEUXIÈME PÉRIODE
4. Acadie-Bathurst, Martin Bartos (22) (M. Perreault, T. Beauregard) 6:27 (an)
5. Acadie-Bathurst, Martin Bartos (23) (Beauregard, M. Desnoyers) . 7:44 (an)
6. A-Bathurst, Maxime Pomerleau (10) (J. Clendenning, D. Massé) 8:16
7. A-Bathurst, Jordan Clendenning (14) (Morneau, M. Pomerleau) ... 14:19 (an)
8. Acadie-Bathurst, Éric Faille (4) (M. Pomerleau) 15:53
9. A-Bathurst, M-Antoine Desnoyers (6) (S. Jezegou, M. Bartos) 16:34
10. Lewiston, Pierre-Luc Faubert (29) (D. Perron, M. Korenko) ..... 19:07 (an)
11. Acadie-Bathurst, Martin Bartos (24) (Pomerleau, M. Perreault) ... 19:44 (an)

Pénalités - M. Pomerleau Bat 2:36, D. Perron Lew 5:33, S. Piché Lew 7:32, C. Denny Lew, L. LaBelle Bat, M. Desnoyers Bat 8:40, C. Denny Lew 12:15, J. Clendenning Bat 13:19, D. Perron Lew 14:19, B. Tesink Bat 17:45, D. Hudon-Paquette (maj., inc. de match) Lew 19:25.

TROISIÈME PÉRIODE
Aucun but.

Pénalités - S. Piché Lew, M. Perreault Bat 0:24, S. Jezegou Bat 4:56, M. Perreault Bat 5:47, S. Giliati Lew, S. Jezegou Bat 7:44, M. Crête (maj.) Lew, P. Cusack (maj., inc. de match) Lew, D. Massé (maj., inc. de match) Bat, J. Clendenning (double min.) Bat 13:24, C. Denny Lew, É. Faille Bat 19:03.

TIRS AU BUT

Lewiston	18	13	6	37	
Acadie-Bathurst	6	18	4	28	

Gardiens - Lew, Delmas (P-15-10-0); AB, Miller (G-14-13-0). **Avantages** - Lew: 2-11; AB: 5-8. **A** - 2308.

SAINT-JEAN 3 GATINEAU 6

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Gatineau, Keven Petit (31) (M. Fréchette, C. Giroux) ..... 11:33 (an)
2. Saint-Jean, Steve Bellefleur (10) (C. DiDomenico, K. G-Charland) . 19:59

Pénalités - A. Bergin SJ 11:22, T. Stacey Gat 12:05, M. Stinziani Gat 13:08, A. Touchette Gat 15:29.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Gatineau, Martin Fréchette (19) (D. Kveton, C. Giroux) 8:04
4. Gatineau, Michael Stinziani (8) (M. Mallette, C. Loikets) 13:01
5. Saint-Jean, Bruce Crawford (4) (C. DiDomenico) 17:44
6. Gatineau, Claude Giroux (47) (P. Guilbault) 18:55

Pénalités - A. Grant SJ 6:00, T. Stacey Gat 12:07, B. Crawford SJ 15:37, A. Grant (maj., inc.) SJ, C. Loikets (min., maj.) Gat 18:44, K. Petit Gat 19:01.

TROISIÈME PÉRIODE
7. Gatineau, Martin Fréchette (20) (V. Trukhno, D. Kveton) ..... 8:30 (an)
8. Gatineau, Matthew Pistilli (21) (D. Smith, M. Fréchette) 13:58
9. Saint-Jean, Ryan Sparling (18) (F. Gauthier, A. Grant) ..... 18:45 (an)

Pénalités - B. Crawford SJ 4:07, A. Bergin SJ 7:14, D. MacDonald SJ, J. Chabot Gat 15:39, M. Stinziani Gat 18:35.

TIRS AU BUT

Saint-Jean	5	5	7	17	
Gatineau	11	10	8	29	

Gardiens - SJ, Fullerton (P-6-17-0); Gat, Pugh (G-7-2-0). **Avantages** - SJ: 1-8; Gat: 2-6. **A** - 3332.

VAL-D'OR 5 ROUYN-NORANDA 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Val-d'Or, Marc-André Côté (17) (F. Schutz, J. Sinkovic) 4:23
2. Val-d'Or, Justin Saulnier (9) (M. Roy, J. Samson) 8:09
3. Val-d'Or, Nick Layton (16) (M. Côté, L. Leblanc) ..... 10:48 (an)

Pénalités - S. Richard VdO 5:18, G. Mailloux Rou 9:01, F. Schutz VdO 11:08, H. Lavoie VdO 14:39, I. Vishnevskiy Rou 18:19.

DEUXIÈME PÉRIODE
Aucun but.

Pénalités - F. Schutz VdO 14:21, K. Letang VdO 17:22, M. Thibeault VdO 19:30.

TROISIÈME PÉRIODE
4. Val-d'Or, Justin Saulnier (10) (H.

QUÉBEC 82/MONTRÉAL 85

Mystère royal...

Guillaume Dumas
gdumas@lesoleil.com

Le Kebekwa n'arrive plus à reconnaître ses grands rivaux de Montréal depuis qu'ils ont changé d'identité. Hier soir, le club de Québec a été battu pour une deuxième fois de suite par l'ex-Matrix devenu Royal par la marque de 85-82.

Depuis que les Montréalais se sont glissés dans leur nouvelle identité en janvier, les Keb's ont perdu leurs deux affrontements, eux qui avaient pourtant dominé les six matchs disputés au défunt Matrix. La troupe de l'entraîneur-chef Pascal Jobin aurait pourtant pu démasquer les imposteurs si elle n'avait pas commis autant de revirements en fin de match.

La preuve, le Kebekwa menait par une quinzaine de points au troisième quart avant de multiplier les pertes de balle pour laisser le Royal gruger tranquillement l'écart. Un écrasement collectif qui a plongé Jobin dans un accès de colère, le coach étant impossible à joindre après la rencontre. « Il y a eu un total de 26 revirements dans le match. D'habitude, à 10 ou 12, on est généralement satisfait, a expliqué l'entraîneur adjoint, Patrick Lemay. En plus, on n'a pas eu de *calls* de l'arbitre, même s'il y avait beaucoup d'accrochage contre nous. »

Et comme Jobin dirigeait le club de Montréal l'an dernier, la défaite subie sur le parquet du Centre Pierre-Charbonneau devait être d'autant plus dure à avaler. Seule bonne nouvelle, Cordell Jeanty a marqué 22 points dans ce qui a été sa meilleure prestation depuis son retour du match des étoiles. Charles Fortier a pour sa part calé une douzaine de points.

PAS DE GYMNASE

Au lieu de filer directement vers Cape Cod, où ils devaient jouer ce soir contre le Frenzy, les Keb's ont dormi dans la Vieille Capitale cette nuit puisque le match a été annulé, faute de gymnase disponible. Celui de demain reste toutefois à l'horaire et pas question pour Québec de rater sa visite. « Il n'y aura pas de match repris et cette journée de repos tombe bien, a poursuivi Lemay. On va pouvoir retrouver notre énergie. »

NOTES : L'American Basketall Association et Canada Basketball ont lancé en partenariat un programme visant à promouvoir le sport dans notre pays. L'une des conditions de l'entente stipule que l'ABA s'engage à mettre sur le terrain des joueurs locaux pour ses équipes canadiennes, soit Montréal et Québec... **Edmonton, Mississauga et Halifax devraient par ailleurs joindre le circuit la saison prochaine, tandis que les Ballerz de Richmond — propriété de la mère de la star de la NBA Allen Iverson — viennent tout juste de fermer boutique.**

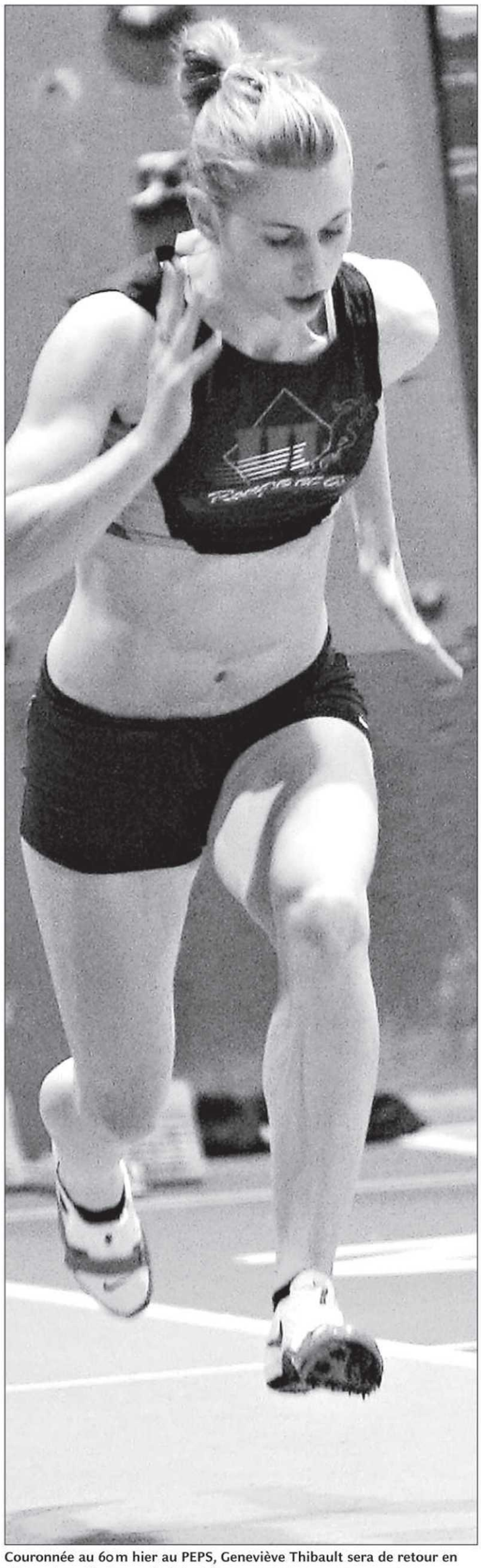
EN BREF

Dynamiques : saison parfaite à domicile

→ Les filles des Dynamiques de Sainte-Foy (basket collégial AAA) ont pulvérisé Ahuntsic 82-38, hier. Une victoire d'équipe qui permet à la troupe de Julie Dionne de compléter son calendrier avec une fiche de 14-4, dont neuf gains en autant de matchs à domicile. « Nous nous sommes bien préparées. Les matchs de fin de saison contre les équipes éliminées sont parfois difficiles », a noté Dionne. Chanelle Saint-Amour (18 points) s'est illustrée en attaque. Du côté masculin, Sainte-Foy (9-5) a gagné 91-79 contre Ahuntsic. La troupe de Jacques Paiement Jr termine quatrième au classement. Franck Ahyi-Sena (19 points) a mené l'attaque. Les deux équipes s'attaqueront à la conquête du Championnat provincial, vendredi, à Sherbrooke. Par ailleurs, les Lady Lions de St. Lawrence ont perdu 78-74 devant les Volontaires à Sherbrooke. St. Lawrence termine sa saison à 6-12, hors des Provinciaux. *Louis Gélinas*

Les Wings arrêtés à un gain du record

→ Ryan Smyth a marqué le seul but de la fusillade, hier, et les Oilers d'Edmonton ont mis fin à une séquence de 13 victoires à la maison pour les Red Wings en les battant 4-3. Dwayne Roloson a stoppé 27 tirs. Henrik Zetterberg, Tomas Holmstrom, et Valtteri Filppula ont marqué pour les Wings, qui étaient à seulement une victoire d'un record d'équipe établi en 1965. Nicklas Lidstrom et Mathieu Schneider ont chacun obtenu deux aides et Dominik Hasek a réussi 23 arrêts. Zetterberg a marqué 14 buts et obtenu 27 points en 12 matchs. Il a obtenu son 33e but de la saison sur un tir sur réception. *AP*



Couronnée au 60m hier au PEPS, Geneviève Thibault sera de retour en piste aujourd'hui pour le 60m haies. — PHOTO RAYNALD LAVOIE, LE SOLEIL

Première, ce n'est pas assez !

Jean-François Tardif
jftardif@lesoleil.com



Couronnée championne provinciale universitaire sur 60 m grâce à un chrono de 7,52, Geneviève Thibault, du Rouge et Or, était loin d'être enthousiasmée par la performance qu'elle avait réalisée, hier, au PEPS de l'Université Laval.

« Comme je savais que mes chances de gagner étaient excellentes — j'étais la favorite —, mon objectif n'était pas de finir première, mais bien d'avoir une bonne course. Et ce ne fut pas le cas. J'ai écrasé au départ. J'ai cependant connu une bonne fin d'épreuve », a expliqué celle qui est classée première au Québec sur 60 m grâce à son 7,48 réalisé il y a une semaine.

Malgré tout satisfaite de son résultat, Geneviève a philosophé en disant qu'elle aimait mieux avoir connu sa mauvaise course hier que la semaine prochaine, lors des Championnats canadiens. Elle pourrait même se servir de sa performance pour se motiver.

« Dans les circonstances, j'ai quand même eu un temps correct. Je me dis qu'en étant parfaite au niveau technique, je vais pouvoir réaliser un excellent temps et atteindre mon objectif qui est de finir première au Canada. »

TOUT DONNÉ

Seul contre quatre coureurs du Vert et Or de l'Université de Sherbrooke au 600 m, Gino Lévesque a tout tenté. Parti comme une fusée, il n'a pu maintenir le rythme et il a finalement dû se contenter de la troisième place.

« Je n'avais pas le choix de partir comme je l'ai fait. Si j'avais laissé les gars de Sherbrooke prendre l'avance en début d'épreuve, ils auraient travaillé de manière à ce que je ne puisse plus les dépasser. Fallait donc que je prenne la tête dès le début de la course et que je fasse tout pour la garder. Malheureusement, j'ai manqué d'énergie. Mon seul but dans les derniers mètres de l'épreuve, c'était de franchir la ligne. Et j'ai tout donné pour y arriver. Je suis donc satisfait de ma troisième place. »

Lévesque a bien l'intention de se reprendre aujourd'hui lors du 1000 m, son épreuve de prédilection. Une bonne performance pourrait lui permettre de mériter son laissez-passer pour les Championnats canadiens.

Le R et O a très bien fait en lever de rideau des Championnats provinciaux d'athlétisme en récoltant six médailles. Outre Thibault et Lévesque, Annick Michaud (or au 600 m), Laurelie Harvey (bronze au saut en longueur), Loïc Padonou (or au saut en longueur) et Yves Robichaud (argent au lancer du poids) sont montés sur le podium.

CYCLISME

« Un effort correct » → Après deux journées éprouvantes, Charles Dionne (Colavita-Sutter Home) a roulé à son goût, hier après-midi, lors de la cinquième étape du Tour cycliste de la Californie. À l'occasion du contre-la-montre de 23,5 km, il a pris le 81e rang, à trois minutes et 46 secondes du vainqueur de l'étape et meneur du tour, Levi Leiphemer (Discovery Channel). « J'avais un bon rythme, j'ai même rattrapé le gars qui était parti une minute avant moi, a raconté le cycliste de Saint-Rédempteur. En seconde moitié de parcours, j'avais des pointes de vitesse de 55 à 60 km/h, alors que les meneurs roulaient de 60 à 65 km/h. J'ai donné un effort correct, considérant que la distance de la veille (213 km) m'avait rentré dedans. Le plus difficile dans ma condition, c'est de repartir le moteur à froid, car une fois réchauffé, ce n'est pas si pire. »

Carl Tardif

FOOTBALL

Anderson échangé aux Roughriders → Les Alouettes ont échangé hier Thyron Anderson aux Roughriders de la Saskatchewan en retour d'un choix conditionnel au repêchage de 2008. « Thyron est un receveur doué avec une combinaison unique de taille (6'4") et de vitesse », l'a vanté le dg Eric Tillman. Arrivé à Montréal en 2003, l'Américain était un des quatre receveurs des Alouettes ayant gagné plus de 1000 verges en 2004. L'an dernier cependant, il a été limité à 686 verges, quatre touchés et 60 réceptions. En quatre saisons, il aura capté 174 passes et marqué neuf touchés. Par ailleurs, le Montréalais Kelly Wiltshire, qui a déjà porté les couleurs des Alouettes, a été remercié par Edmonton, où il a passé les deux dernières saisons. Le vétéran de 34 ans s'était blessé à un genou en septembre dernier. *PC*



BASEBALL

Johnson à l'abri des regards indiscrets → Randy Johnson a lancé du monticule hier pour la première fois depuis son opération au dos en octobre et il a déclaré qu'il se sentait bien. Il a lancé 25 balles rapides en privé, caché des reporters et des caméras. Le grand gaucher a laissé tomber la clause de non-échange qui liait les Yankees de New York pour accepter de jouer pour les Diamondbacks de l'Arizona, qui ont obtenu ses services en retour du releveur Luis Vizcaino et de trois joueurs des ligues mineures. « Je me sens beaucoup mieux que la dernière fois que j'avais lancé une balle », a assuré le lanceur de 43 ans, qui compte retourner sur le monticule lundi, si son dos réagit bien, et lancer cette fois entre 30 et 35 balles. *AP*

Woods: série terminée

Byron Nelson peut dormir en paix

Associated Press

MARANA, Arizona — La séquence victorieuse de Tiger Woods est maintenant terminée, et ce, peu importe le circuit. Nick O'Hern est devenu le premier joueur à le battre deux fois en format partie par trous chez les professionnels, hier, alors qu'il a gaspillé une avance de trois trous avec huit trous à jouer avant de l'emporter à l'aide d'un roulé de 12 pieds pour la normale au 20e trou. Le record de Byron Nelson de 11 victoires de suite en PGA, établi en 1945, demeure donc plus intouchable que jamais.



Tiger Woods a manqué de précision à quelques reprises, hier, de sorte qu'il a passé beaucoup de temps à chercher ses balles. — PHOTO AP

Woods a placé sa balle à cinq pieds de la coupe à l'aide de son cocheur pour un oiselet au 18e trou, si bien qu'il a réussi à prolonger l'affrontement. Et il semblait bien qu'il allait soutirer la victoire quand il a placé sa balle à quatre pieds de la coupe pour un oiselet lors du premier trou supplémentaire. Il a toutefois raté son coup, et de loin, alors qu'il n'avait pas vu la marque de balle qui se trouvait entre sa balle et le trou. Puis, au 20e trou, il a raté le vert — trop à gauche — et partiellement manqué son coup d'approche, plaçant la balle à 15 pieds du trou. « C'est de ma faute, je n'ai pas fait attention aux détails, a reconnu Woods. J'étais tellement concentré sur ma ligne que je n'ai pas vu la marque. »

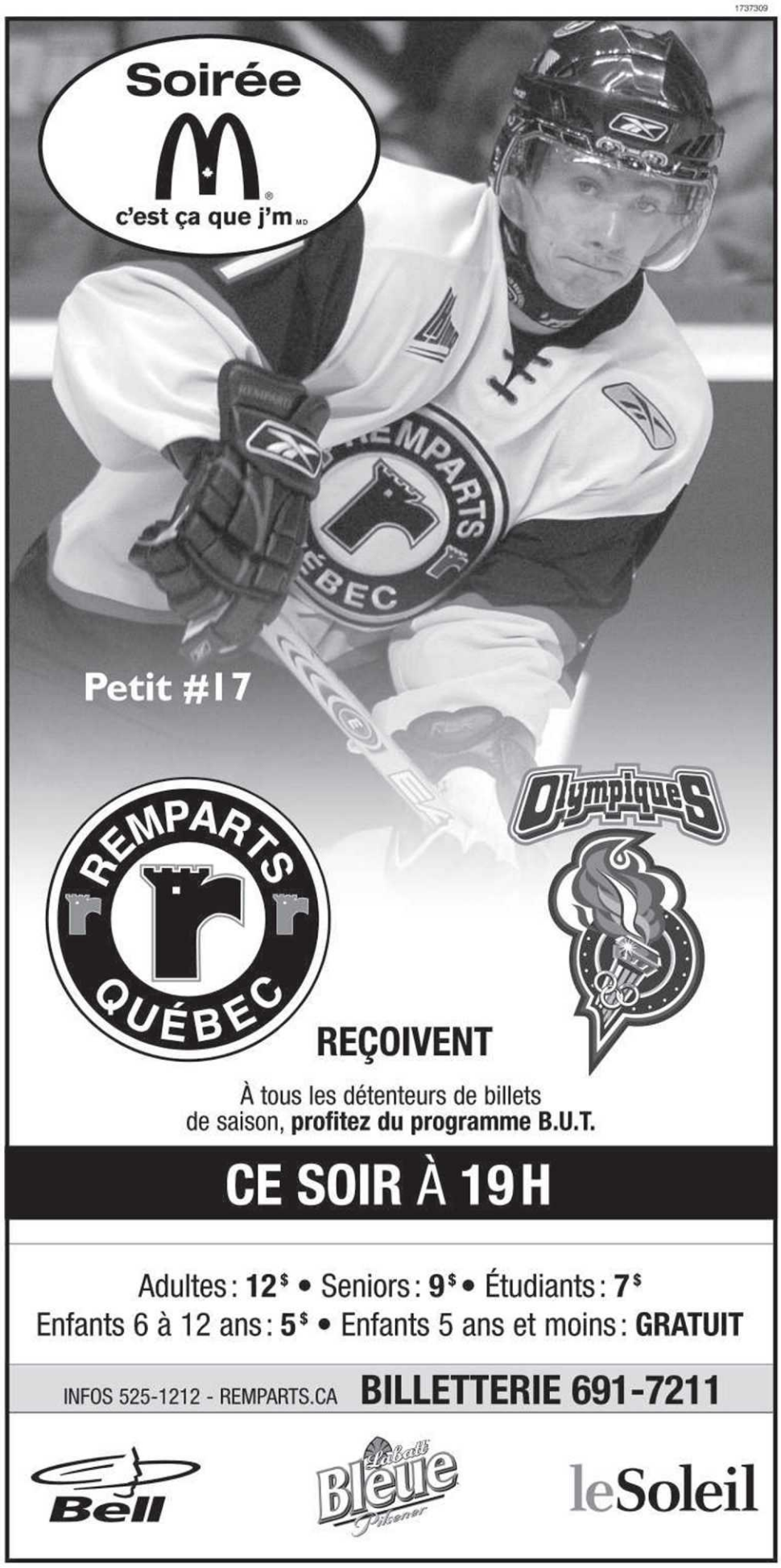
De son côté, O'Hern — qui avait battu Woods lors du deuxième tour à La Costa, il y a deux ans —, s'est extirpé d'une fosse de sable et a placé la balle à 12 pieds de la coupe pour ensuite réussir le roulé pour la normale. « Étant donné que Tiger, c'est Tiger, il a réussi l'oiselet au 18e, a souligné O'Hern, un gaucher. Je pensais que c'était fini. Puis après, il m'a ouvert la porte. »

SEPT VICTOIRES D'AFFILÉE

La victoire échappait donc à Woods dans un événement de la PGA pour la première fois depuis l'Omnium Western de juillet dernier. Il avait signé sept victoires de suite, mais il faut dire que pendant cette séquence, il n'a remporté aucun des quatre tournois d'autres circuits auxquels il a participé. Il s'agit quand même de la deuxième plus longue séquence du genre dans l'histoire du golf.

O'Hern affrontera Henrik Stenson, qui a défait Aaron Baddeley 4 et 3. Stephen Ames (Calgary) l'a emporté 3 et 1 contre Stewart Cink. Son prochain adversaire sera Chad Campbell, qui a mérité son billet pour les quarts de finale pour la deuxième année de suite grâce à une victoire face à David Toms. Geoff Ogilvy, le champion en titre, a remporté un neuvième match de suite au cours de cette épreuve, 2 et 1 contre le Suédois Niclas Fasth.

1737309



L'Océanic a joué avec le feu

Olivier Therriault
Collaboration spéciale

Rimouski — L'Océanic a eu chaud. Après avoir perdu une avance de trois buts en troisième période, les hommes de Doris Labonté se sont retroussé les manches pour l'emporter 5-4 en tirs de barrage sur les Tigres de Victoriaville. Ce gain permet aux Rimouskois de s'approcher à six points des Cataractes de Shawinigan avec encore neuf parties à jouer.

Rimouski a dû trimer dur pour aller chercher cette victoire. L'Océanic possédait une avance 4-1 en début de troisième période, avant de voir les Tigres revenir de l'arrière et pousser les deux équipes jusqu'en fusillade. Les habiles marqueurs de l'Océanic, tels David Skokan et Maxime Gratchev, ont sauvé la mise dans les tirs de barrage.

« Quel match ! Skokan a joué sa meilleure partie de la saison. Malgré la remontée de Victoriaville, les gars sont restés calmes. Ce fut un match intense. Bravo à notre défensive. Je regarde des jeunes comme Emmanuel Boudreau et Kevin Dupont, qui grandissent de jour en jour. Chapeau à tout le monde ! » a commenté l'entraîneur-chef de l'Océanic, Doris Labonté.

Les Rimouskois ont rapidement brisé la glace en début de match grâce au travail de Skokan (11e). L'ailier de 18 ans a sauté sur une rondelle perdue devant le gardien Jean-Christophe Blanchard pour lancer l'Océanic en avant dès la troisième minute. Blanchard a malgré tout été la grande vedette de la première période avec ses 13 arrêts.

Il a fallu attendre au deuxième engagement pour voir Victoriaville offrir du jeu inspiré. Adam Ross (13e) a bénéficié d'un retour de lancer pour marquer le premier but de son équipe. L'Océanic n'a pas tardé à freiner les efforts des Tigres. Yannick Charron et Pierre-Alexandre Joncas ont profité de deux avantages numériques pour donner une priorité de deux buts aux locaux.

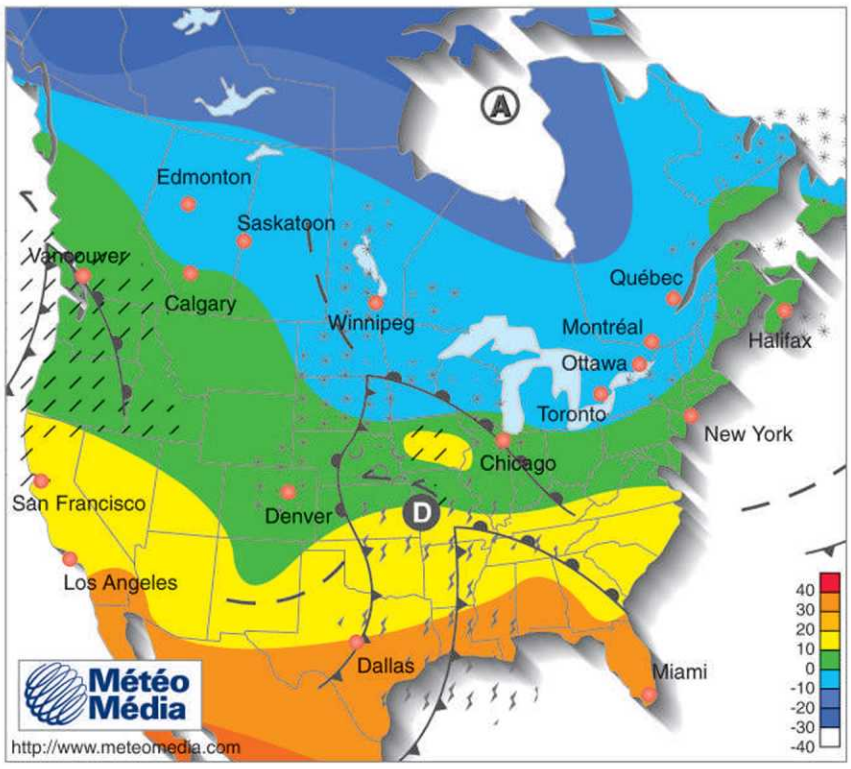


David Skokan (derrière le but) a été un acteur important dans la victoire de l'Océanic de Rimouski sur les Tigres. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE, RÉMI SÉNÉCHAL

TOUT UN ARRÊT !

Les Tigres auraient pu créer l'égalité quelques secondes plus tôt, mais Ben MacFarlen a sauvé l'Océanic en réalisant un véritable miracle devant son filet. Alors qu'Adam Ross avait une cage déserte, le gardien de l'Océanic a réussi l'arrêt du match en plaçant son bâton dans la trajectoire du tir. Ce petit bijou valait à lui seul le prix d'entrée.

En début de troisième, les joueurs de l'Océanic ont semblé croire que le deuxième but de Skokan leur assurait la victoire, mais les Tigres ne voyaient pas les choses du même oeil. Tour à tour, Benoît Doucet, Dave Nolin et Maxim Noreau ont marqué, ce qui a mené les deux clubs en prolongation.



Météo pour Québec et les environs

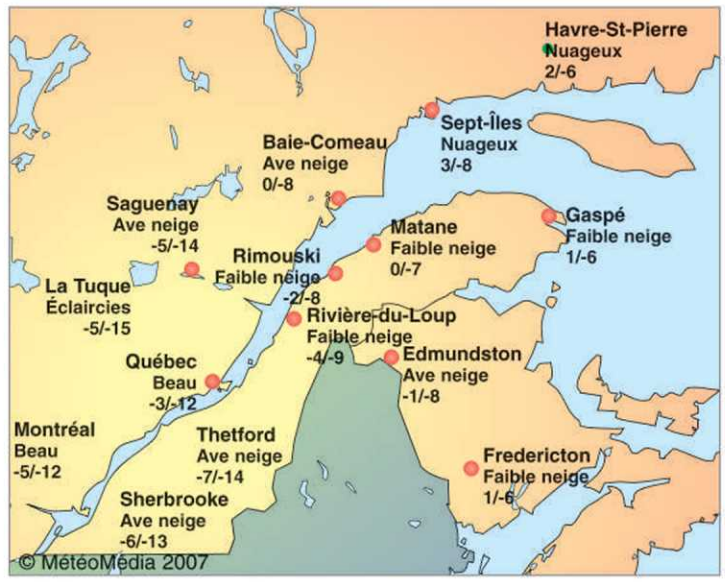
Aujourd'hui
Ciel variable en matinée, passages nuageux en après-midi. Ciel variable en soirée, ciel dégagé au cours de la nuit. Vents NO à 20km/h.
Max. -3. Facteur vent -9.
Min. -12.

Demain
Ensoleillé.
Max. -2. Min. -15.

Lundi:
Ensoleillé.
Max. -2. Min. -9.

Mardi:
Nuageux avec percées de soleil.
Max. 0. Min. -3.

Mercredi:
Plutôt nuageux.
Max. 0. Min. -19.



Météo pour Montréal et les environs

Ciel variable en matinée, passages nuageux en après-midi.. Vents O à 25km/h. Max. -5. Facteur vent -12. Min. -12.
Demain, ensoleillé.Max. -1. Min. -11.
Lundi, ciel variable. Max. -2. Min. -8.

Les marées (HNE)

Québec

Aujourd'hui		
B	5h49	0.7m
H	11h14	4.7m
B	18h44	0.6m
H	23h58	3.7m
Demain		
B	6h44	0.9m
H	12h17	4.4m
B	19h57	0.7m

Rimouski

Aujourd'hui		
B	0h30	0.9m
H	7h04	3.9m
B	13h52	1m
H	19h42	2.9m
Demain		
B	1h30	1.2m
H	8h11	3.7m
B	15h22	1.2m
H	21h04	2.7m

Grondines

Aujourd'hui		
H	1h24	2.8m
B	9h07	1.1m
H	13h43	3.2m
B	22h15	1m
Demain		
H	2h32	2.5m
B	9h53	1.1m
H	14h50	3m
B	23h26	1m

Sept-Îles

Aujourd'hui		
H	6h30	2.6m
B	13h16	0.6m
H	18h59	1.8m
Demain		
B	0h48	0.7m
H	7h37	2.5m
B	14h43	0.7m
H	20h22	1.6m

AU PAYS

	AUJOURD'HUI	
Calgary	Soleil	0/-15
Charlottetown	Ave neige	-3/-6
Edmonton	Soleil	-5/-13
Frédéricton	Faib neige	1/-6
Halifax	Beau	-2/-4
Iqaluit	Ensoleillé	-20/-22
Moncton	Faib neige	-3/-6
Ottawa	Soleil	-5/-12
Régina	Nuageux	-3/-8
Rouyn Noranda	Soleil	-10/-22
Saint-Jean	Faib neige	-1/-2
Saskatoon	Éclaircies	-6/-11
Sudbury	Soleil	-6/-17
Toronto	Ensoleillé	-4/-12
Thunder Bay	Nuageux	-4/-6
Vancouver	Pluie	6/4
Victoria	Pluie	8/5
Whitehorse	Ensoleillé	-24/-32
Winnipeg	Faib neige	-3/-6
Yellowknife	Variable	-20/-27

DANS LE MONDE

	AUJOURD'HUI	
Amsterdam	Pluie	11/8
Athènes	Pluie	16/9
Beijing	Soleil	8/1
Berlin	Nuageux	9/1
Boston	Beau	1/-6
Buenos Aires	Soleil	27/23
Chicago	Plu et nei	0/-1
Londres	Pluie	12/11
Los Angeles	Soleil	18/7
Madrid	Éclaircies	14/7
Mexico	Soleil	23/8
Moscou	Nuageux	-12/-20
New Delhi	Nuageux	23/12
New York	Soleil	2/-4
Paris	Pluie	12/10
Philadelphie	Soleil	3/-3
Rio	Beau	32/25
Rome	Éclaircies	15/7
Tokyo	Beau	8/4
Washington	Soleil	6/-1

AU SOLEIL

	AUJOURD'HUI	
Acapulco	Soleil	33/25
Bahamas	Soleil	23/19
Barbade	Orages	30/24
Bermudes	Pluie	13/12
Cancun	Beau	30/22
Daytona Beach	Variable	22/13
Ft. Lauderdale	Beau	28/18
Honolulu	Averses	27/20
KeyWest	Variable	25/21
La Havane	Beau	28/15
Las Vegas	Soleil	15/2
Miami	Beau	27/18
Montego Bay	Beau	29/23
Myrtle Beach	Soleil	13/7
Orlando	Variable	23/13
Palm Springs	Soleil	22/7
Puerto Plata	Éclaircies	28/24
Tallahasse	Beau	21/12
Tampa	Variable	26/15
W. Palm Beach	Beau	23/19

ALMANACH

Maximum hier	-8°
Minimum hier	-18.2°
Normale le jour	-4.9°
Normale la nuit	-14.0°
Record max.	5.4°/1981
Record min.	-26.7°/1970
Précipitation hier	0 cm

1mm d'eau = environ 1 cm de neige

Indice UV: 2.1 (Bas)

6h34 — Durée du jour: 10h49 — 17h23

Lune:
coucher à 1h42 lever à 9h45

fév 24 — mars 03 — mars 12 — mars 19

DRUMMONDVILLE 5/QUÉBEC 6

Desfossés sauve la mise

Carl Tardif
ctardif@lesoleil.com

Bombardé de tous les côtés, Kevin Desfossés a joué un rôle de premier plan dans l'excitante victoire de 6-5 des Remparts de Québec aux dépens des Voltigeurs de Drummondville, hier soir au Colisée Pepsi, où les amateurs ont aussi mis leur grain de sel en établissant un record d'assistance en saison régulière dans la LHJMQ.



Angelo Esposito contourne le filet, célébrant le premier de ses deux buts aux dépens des coriaces Voltigeurs. — PHOTO LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Les Remparts, qui avaient échappé une avance de trois buts en troisième période, ont réussi à obtenir les deux points au classement grâce à un sixième but inscrit avec 33 secondes à faire. Avec son second de la soirée, Roman Bashkirov permettait à son coéquipier masqué de savourer une victoire bien arrosée de 52 lancers.

« Ce qui m'a impressionné, c'est qu'à 5-3, 5-4 et 5-5, on n'a jamais bronché. Mon impatience était plus tournée vers nos amis (lire les arbitres) que mes joueurs. En fin de troisième, je trouvais qu'ils (les Voltigeurs) avaient plus l'air fatigués que nous. Ça m'a surpris qu'ils n'appellent pas un temps d'arrêt dans la dernière minute », notait l'entraîneur Patrick Roy.

DU CARACTÈRE

Ses protégés — particulièrement Angelo Esposito — ont affiché beaucoup de caractère pour éviter de perdre du terrain dans la course à l'avantage de glace pour les séries. Même si les visiteurs ont dominé 25-8 dans les tirs au but en première, ça n'a pas empêché les Remparts de prendre les devants 2-1.

« Angelo a répondu à ceux qui questionnaient son caractère. Il a réussi deux buts superbes. J'aurais aimé qu'on donne moins de lancers, mais ça venait de partout sur leurs avantages numériques. À un moment donné en première, je pense qu'ils ont tiré huit fois en ligne. Même moi, au banc, j'étais étourdi. Kevin a effectué plusieurs arrêts extraordinaires. »

Le petit numéro 35 a été sublime dans les 20 premières minutes. Le bombardement a repris dans les 10 dernières minutes de la troisième, où Drummondville a profité de deux attaques massives pour le battre. À 5-5, Roman a soulevé la foule pour procurer les 72e et 73e points à son équipe, qui occupe le troisième échelon de la division Telus, un petit point derrière Gatineau, qui s'amène en ville aujourd'hui.

« Il s'agit d'un but très important pour nous », avouait Roy. Outre les doublés de Bashkirov (27e et 28e) et d'Angelo (26e et 27e), Pierre Bergeron (1er) et Félix Petit (25e) ont aussi marqué. Roman a ajouté une passe tandis que son jumeau Ruslan participait à trois buts des siens. Pour les Voltigeurs, Derick Brassard a brillé avec deux buts et une passe, tout comme Tomas Svoboda avec deux buts et trois aides. L'autre but appartenait à Frédéric St-Pierre.

« Drummond ne serait pas à cette position si Brassard avait été là toute la saison. Leurs adversaires en auront plein les bras dans les séries », estimait Roy, qui a profité de son point de presse pour remercier les 321 158 spectateurs pour le record d'assistance en saison régulière.

NOTES : On ne voulait pas lui faire prendre un coup de vieux, alors une correction s'impose : Roy a gagné la coupe Stanley avec l'Avalanche en 2001 et non pas en 1991 comme on l'indiquait par erreur, hier... **Il s'agit de la quatrième fois que les Remparts attirent plus de 300 000 spectateurs dans l'histoire de la LHJMQ, soit deux fois au début des années 1970 et deux fois depuis la renaissance.**

Comme une planche de « plywood »

Carl Tardif
ctardif@lesoleil.com

« J'ai déjà vu le petit Desfossés être bon, mais une planche de « plywood » aurait fait pareil », constatait l'entraîneur-chef des Voltigeurs, Guy Boucher, à propos de la performance du gardien des Remparts. Ce qu'il voulait dire, c'est que Kevin Desfossés a été aussi solide qu'un panneau de bois, hier soir, même si les visiteurs ont percé sa muraille à cinq reprises. Le principal intéressé n'avait jamais été impliqué dans un tel bombardement.

« Il s'agit du plus grand nombre de tirs en ma direction de toute ma vie, c'est le fun de franchir le plateau des 50 », disait-il avec un sourire en coin sur le vélo stationnaire où il se préparait déjà en fonction du match d'aujourd'hui. Quelques minutes plus tard, son entraîneur dira qu'il n'en espérait pas tant...

TOURNER LA PAGE

« J'ai hâte à demain (ce soir), je me sens très bien. J'étais très déçu qu'on laisse filer une avance de 5-2, mais j'étais aussi très heureux qu'on concrétise notre victoire à la fin. Nous avons démontré du caractère. Oui, on est contents, mais il faut tourner la page tout de suite », soulignait encore la première étoile du match.

Desfossés n'avait pas idée de ce qui s'en venait après avoir vu les siens y aller de leur cinquième but. Mais voilà, quelques pénalités ont permis aux Voltigeurs de sortir l'artillerie lourde. Ils ont gagné une bataille, mais pas la guerre. « J'étais vraiment déçu après leur cinquième but. Étrangement, je me sens moins fatigué que mercredi, contre Rimouski », ajoutait-il. Si Boucher lui rendait hommage, Desfossés en faisait autant envers Esposito, auteur de deux buts et de plusieurs montées en territoire ennemi qu'il contourne moins souvent, préférant l'option de la bifurcation vers le filet.

« Je dois seulement continuer à travailler avec acharnement. Kevin nous sauve ces temps-ci, mais je pense qu'on joue quand même avec intensité. Il reste qu'on ne pourra pas accorder autant de lancers à chaque match, on se doit de raffermir notre défensive », soulignait Angelo, qui notait aussi l'efficacité des jumeaux russes. Ensemble, Roman et Ruslan Bashkirov ont amassé six points.

« J'ai hâte à demain, je me sens très bien »

— Kevin Desfossés après son étourdissante performance

Pour joindre notre chroniqueur : *mdumas@lesoleil.com*

Maurice Dumas

Tout le monde égal !



Si Patrick Roy, l'entraîneur-chef et directeur général des Remparts, a la réputation de protéger ses joueurs et de les cajoler à l'occasion, il ne fait aucun passe-droit et aucun favoritisme dans ses décisions. Les bons comme les moins bons peuvent se faire taper sur les doigts. Il a récemment cloué au banc des joueurs aussi dominants qu'Angelo Esposito et Brent Aubin.

Pas les derniers venus, messieurs Esposito et Aubin ! Le premier est toujours considéré comme l'espoir numéro un en vue du prochain encan amateur de la Ligue nationale de hockey. Le second est le capitaine des Remparts.

Roy a sans doute sorti la cravache pour aider Esposito à conserver son statut du plus bel espoir de 17 ans. Il n'est pas toujours constant dans son jeu à sa deuxième saison dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Il a tout d'abord passé une période sur le banc pendant un match disputé en Abitibi. Il a de nouveau goûté à la médecine de son patron pendant une séance d'entraînement, plus tôt cette semaine au Colisée.

Après des débuts très prometteurs, Esposito ne montre pas toujours la progression espérée à sa deuxième saison dans le circuit Courteau. Comparé à Sidney Crosby à son arrivée à Québec, le parallèle avec la vedette des Penguins de Pittsburgh n'existe plus dans le vocabulaire sportif. Il ne fait plus l'unanimité chez les dépisteurs. Certains le voient encore très gros, d'autres commencent à s'interroger.

Le capitaine Brent Aubin marque des buts à profusion. Joueur de 20 ans très bien rémunéré, il pense parfois un peu trop à sa récolte de buts. Son patron a donc décidé de le confiner au banc pendant presque une période au complet. Question de le faire méditer sur les grands principes de la collectivité au sein d'une équipe de hockey.

Aubin et Esposito n'ont pas rouspété devant les réprimandes et les mesures punitives de leur *boss*. Ils ont pris leur trou sans regimber. Ils ont surtout compris que l'équipe passait avant leur petite personne.

En sévissant contre ses vedettes, Roy s'est assuré que tout le monde saisisse son message. Il était peut-être mieux placé que d'autres pour le faire, mais il n'a pas hésité à déroger du scénario trop souvent suivi dans le sport. Les gros noms jouissent souvent d'un traitement de faveur.

LE FRÈRE DE L'AUTRE

Des observateurs de la scène du hockey junior majeur prêtent déjà aux Remparts l'intention de repêcher John Esposito, le frère d'Angelo, au prochain encan de la LHJMQ. Le frangin du numéro sept des Remparts s'aligne présentement pour les Hounds de Notre Dame, la fameuse équipe de calibre midget AAA de la Saskatchewan. On le dit assez talentueux pour devenir un choix de première ronde. Les habitués du Tournoi international de hockey pee-wee de Québec le connaissent déjà. Selon Angelo, son frérot ne serait pas vraiment attiré par la LHJMQ. Celle-là, me semble l'avoir déjà entendue...

POUR OU CONTRE ?

Que doit-on penser de tous ces jeunes de 16 ans qui quittent les équipes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec pour participer aux Jeux du Canada au Yukon ?

Si les opinions varient d'une personne à l'autre, ces départs causent de sérieux inconvénients à quelques équipes de la LHJMQ. L'Océanic de Rimouski lutte désespérément pour une place dans les séries éliminatoires et doit se débrouiller sans Jordan Caron, Alexandre Néron et Patrice Cormier, trois jeunes de 16 ans. Un quatrième, Philippe Cornet, serait également au Yukon s'il n'avait pas été blessé.

Kelsey Tessier et Maxime Sauvé, des Remparts, ont également emprunté la route du Yukon. Certains protesteront et diront que des joueurs de 16 ans ne sont pas les piliers des équipes du circuit Courteau. D'accord avec eux, mais ces jeunes peuvent rendre de fiers services à leur équipe respective. Surtout dans la portion la plus importante du calendrier régulier !

DANS LA MIRE DES CAPITALS

En raison des liens très solides entre leur jeune vedette Alexander Ovechkin et Andrei Markov, les Capitals de Washington feront une proposition au défenseur du Canadien de Montréal dès qu'il deviendra joueur autonome sans compensation. Le plafond salarial donne une bonne marge de manœuvre aux représentants de la capitale américaine. Ovechkin et Markov ont passé beaucoup de temps ensemble lors de la dernière visite à Montréal des Capitals.

OUI OU NON ?

Que se passe-t-il avec le projet de présentation d'une course automobile dans les rues de Québec, en 2008, pendant les Fêtes du 400e anniversaire ? On me dit que Me Marcel Aubut attend toujours certaines réponses avant de rendre la nouvelle officielle. Il s'agirait d'une épreuve de formule A1, une série populaire en Europe. Après le mois de mars, il sera trop tard pour organiser une telle course. Aussi bien dire que ça urge.

DUNN, INSTRUCTEUR DES LANCEURS

Libéré, hier, par les Capitales, Keith Dunn deviendra bientôt l'instructeur des lanceurs de l'équipe québécoise. Il mettra également son bras droit à l'épreuve pendant le camp d'entraînement. « La libération de Keith Dunn n'est qu'une stratégie pour en faire notre instructeur des lanceurs, explique le propriétaire Miles Wolff. Son nom avait été placé au ballottage avec droit de rappel de la ligue Can-Am. Il n'a pas été réclamé. »

Bergeron reprend goût au hockey

François Gagnon
La Presse

UNIONDALE — Libéré des griffes de l'entraîneur-chef Craig MacTavish et du système de jeu très mécanique qu'il impose aux Oilers d'Edmonton, le défenseur québécois Marc-André Bergeron a retrouvé le plaisir de jouer au hockey.

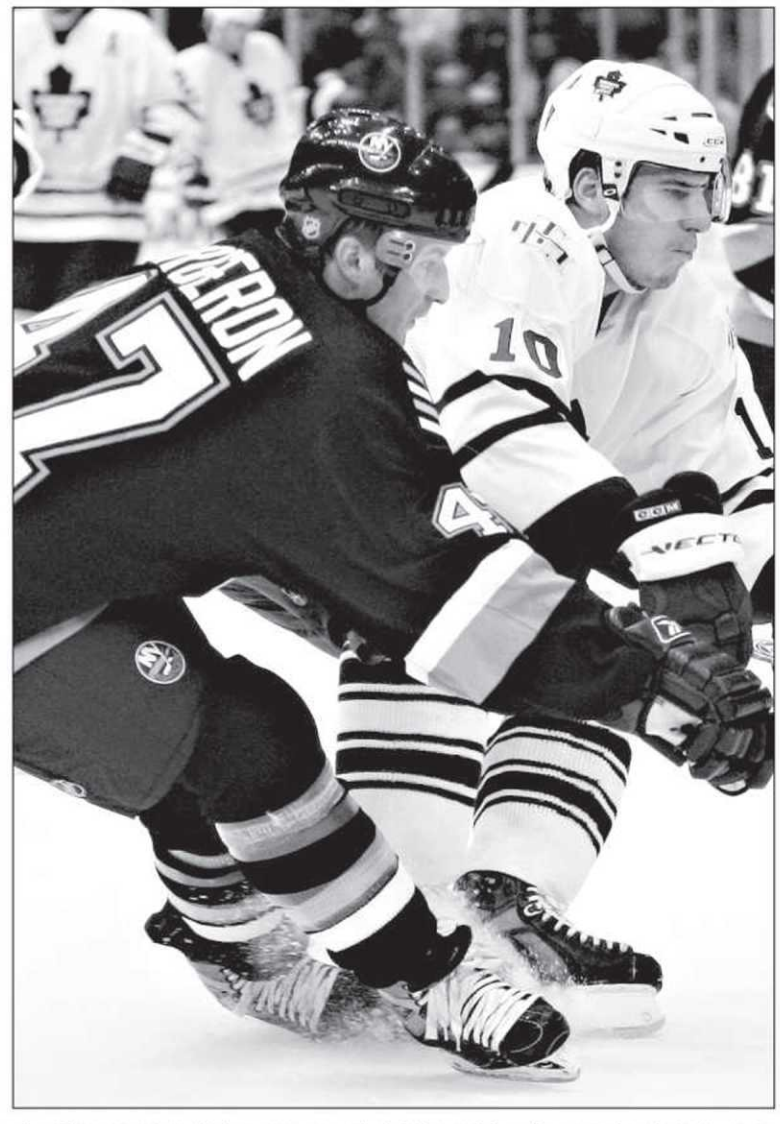
« Je peux enfin m'exprimer sur la patinoire », a lancé Bergeron avant de sauter sur la patinoire. Auteur de huit buts, dont six en avantage numérique, il a été échangé lundi aux Islanders avec un choix de troisième ronde en 2008 en retour du défenseur Dennis Grebeshkov, qui a préféré demeurer en Russie.

« Ça ne marchait plus avec MacTavish. En fait, ça n'a jamais vraiment marché. J'avais comme un fusil sur la tête chaque fois que j'étais sur la glace. Je suis un défenseur offensif et si je commettais la moindre erreur ou que je tentais des choses qui ne figuraient pas dans le plan de match, je payais pour. Cette façon de faire a ralenti mon développement », a ajouté Bergeron, qui a récolté deux passes à son premier match avec les Islanders.

« Après 10 matchs cette saison, MacTavish m'a sorti de l'alignement et je suis allé voir Kevin Lowe (le dg) pour comprendre, parce que je ne jouais pas mal. Je suis revenu rapidement au jeu, mais il y avait toujours un malaise », a ajouté le Trifluvien. Le genre de malaise qui l'a empêché de profiter pleinement de la fièvre de la finale de la coupe Stanley le printemps dernier.

« J'ai été victime de deux *bad lucks* alors que je suis entré dans notre gardien Dwayne Roloson et que j'ai fait dévier une rondelle dans le but en glissant devant un tir pour le bloquer. Il m'a sorti de la formation en me disant que parfois la malchance colle après un gars et qu'il ne voulait pas prendre de risque. Tu vois le genre... »

Bergeron est aussi très heureux de se rapprocher de la maison. Il devrait d'ailleurs venir y faire un tour sous peu puisque sa compagne, rentrée au Québec, devrait donner naissance à leur premier enfant.



L'arrière Marc-André Bergeron a été échangé lundi aux Islanders de New York par les Oilers d'Edmonton. — PHOTO REUTERS

LE CH EN BREF

Ryder dans le livre des records

→ Peu importe la carrière qu'il aura, Michael Ryder a déjà une place réservée dans le grand livre d'histoire du Canadien en ayant marqué au moins 10 buts en avantage numérique à ses trois premières saisons. Maurice Richard, Jean Béliveau et Guy Lafleur ne peuvent se vanter d'un pareil exploit. Ryder est seulement le 15e joueur de l'histoire de la LNH à avoir amorcé sa carrière de cette façon. Bryan Trottier (Islanders de New York) et Rick Blight (Canucks de Vancouver) sont les premiers à avoir lancé leur carrière avec au moins trois saisons consécutives de 10 buts en avantage numérique en 1975-1976. Luc Robitaille et Dale Hawerchuk dominent la LNH avec huit saisons consécutives du genre. *La Presse*

Rivet trop faible

→ Craig Rivet prend du mieux, mais il ne se sent pas prêt à fournir un effort soutenu en raison des séquelles de la pneumonie qu'il a combattue. Le défenseur pourrait peut-être revenir au jeu contre Toronto, lundi, au Centre Bell. *PC*

EN BREF

Encore Halak → Même s'il n'a pas été particulièrement brillant jeudi, Jaroslav Halak sera de nouveau devant le filet, cet après-midi. « Il a remporté ses trois premiers matchs dans la Ligue nationale, on doit revenir avec lui », a expliqué Guy Carbonneau. Le Slovaque de 21 ans démontre beaucoup de sang-froid. Jeudi, il aurait pu se laisser abattre après avoir joué de malchance sur les premier et cinquième buts des Predators. « Il ne s'en fait pas trop avec la vie, a souligné le centre Maxim Lapierre, qui l'a côtoyé à Hamilton. Il n'est pas du genre stressé. Je le connais comme un gars calme et bon techniquement. » *PC*

Higgins ne veut pas manquer le rendez-vous → Natif de Smithtown, dans la région de Long Island, l'attaquant Chris Higgins n'aurait pas voulu rater la deuxième visite cette saison du Canadien à Uniondale, face aux Islanders de New York. « Déjà que j'avais manqué le premier rendez-vous avant les Fêtes parce que j'étais blessé à la cheville », a rappelé l'Américain, qui a par ailleurs raté le match de jeudi en raison d'une blessure mineure à une épaule. Higgins offre habituellement de bonnes performances en présence des membres de sa famille et de ses amis. Comme son coéquipier Mike Komisarek, qui est également originaire du coin. « C'est un pur hasard, mais c'est vrai que je dispute de bons matchs au Nassau Coliseum. J'aime jouer là-bas. » *PC*



De mal en pis → Laissé sur le banc plus souvent qu'à son tour à compter de la deuxième période jeudi, Guillaume Latendresse broie du noir. « Ça fait partie de la *game*. Je ne joue pas à mon mieux, c'est normal que j'aie moins de temps de glace », a-t-il affirmé hier. La veille, l'entraîneur Guy Carbonneau lui avait reproché les deux pénalités dont il avait écopé, surtout la deuxième. « Je ne suis pas le genre de joueur qui est souvent puni. Sur la séquence de ma deuxième pénalité, le gars a pilé sur mon bâton. Peu importe, c'est mon bâton qui était là. » Latendresse, qui n'a réussi qu'un but dans ses 14 derniers matchs, a dit qu'il n'a pas parlé avec Carbonneau. « C'est le métier qui rentre. Je réalise que je ne joue pas du bon hockey. » Carbonneau a dit qu'on s'attendait à que l'ailier recrue connaisse une baisse de régime après les Fêtes. « Mais on ne croyait pas qu'elle serait aussi longue. Ce n'est pas que Guillaume ne travaille pas, il travaille mal. » *PC*

Montréal, son premier choix

Markov serait déjà prêt à considérer des propositions de Bob Gainey

Richard Labbé
La Presse

NASHVILLE — Si le directeur général Bob Gainey le veut bien, Andreï Markov pourrait être de retour chez le Canadien la saison prochaine. Selon les informations obtenues par La Presse, le défenseur russe aurait déjà signifié son intention de demeurer à Montréal.

Markov, qui pourrait devenir joueur autonome sans restriction cet été, aurait fait savoir que le Canadien est son premier choix en vue de l'obtention d'un nouveau contrat, lui qui écoule présentement la dernière année d'un pacte qui lui rapporte 2 millions US cette saison.

Joint au téléphone par *La Presse,* l'agent du joueur russe, Don Meehan, a admis que son client se plaît à Montréal. « Il est très heureux avec le Canadien, a dit Meehan. Et il a toujours été très heureux à Montréal. Mais je n'ai pas encore discuté avec Andreï à propos d'un nouveau contrat. Nous allons attendre la fin de la présente saison avant de s'asseoir ensemble pour discuter. »

ON VERRA

Quant à savoir si le Canadien allait être le premier choix de Markov au terme de la saison, Meehan s'est montré évasif. « Ça va dépendre de l'offre qu'ils vont lui faire, a-t-il répondu. On verra. Je n'ai pas encore parlé de la situation avec Bob Gainey. »

De son côté, le Canadien n'est pas pressé. Lors de son point de presse à Nashville, jeudi, Gainey a maintes fois répété que la direction montréalaise n'allait pas négocier de nouveaux contrats avant la fin de la saison. Le directeur général a du même coup affirmé que les huit joueurs autonomes sans compensation du Canadien—un groupe qui comprend Markov, Sheldon Souray et Craig Rivet, entre autres—avaient été avisés en début de saison qu'aucune négociation n'allait être effectuée avant les vacances.



Rien n'est encore amorcé et ce n'est d'ailleurs pas la politique du Canadien de discuter de contrats en cours de saison, mais le défenseur Andreï Markov, qui pourrait devenir autonome sans restriction cet été, aurait déjà manifesté son intention de rester à Montréal. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

« C'est notre philosophie, a expliqué Gainey jeudi. Il y a eu une exception l'an passé dans le cas de Saku Koivu, avec qui nous avons conclu une entente en cours de saison. Mais il s'agissait de notre capitaine. Nos joueurs savent que nous négocions en fin de saison, quand on a tout notre temps pour se consacrer aux histoires de contrat. Nous ne négocions pas avant ça. »

Markov, lui, pourrait signer une nouvelle offre assez alléchante. Certains experts ont même avancé qu'il pourrait obtenir un salaire de quelque 4 millions $US en 2007-2008. « Je préfère ne pas commenter là-dessus pour le moment », s'est limité à dire Don Meehan.

Généralement considéré comme le meilleur défenseur du Canadien, Andreï Markov a récolté quatre buts et 31 passes en 58 matchs cette saison. Il affiche en outre un différentiel de +3. Le joueur de 28 ans est membre du Canadien depuis la saison 2000-2001. Il avait été repêché au sixième tour, 162e au total, lors du repêchage de 1998.

Au pays du hockey

Carl Tardif
ctardif@lesoleil.com



Il a été choyé pendant plusieurs saisons. En plus de vivre dans une ville en plein essor économique, il a joué pour une équipe gagnante et fréquenté quelques-uns des meilleurs joueurs de son époque. De retour au pays, Alex Tanguay a découvert que la passion pour le hockey était bien différente au Canada qu'aux États-Unis.



Après un lent début de saison, Alex Tanguay a retrouvé ses ailes comme en témoigne sa récolte de 18 buts et 41 aides en 60 matchs. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Alex Tanguay a terminé son adaptation à Calgary

« C'est spécial », admet candidement l'ailier des Flames de Calgary lorsqu'on aborde le patineur de Sainte-Justine, dans la région de Bellechasse, sur la popularité de notre sport national en comparaison avec son impact chez nos voisins américains, où il a passé ses six premières campagnes dans la LNH à titre de membre important de l'Avalanche du Colorado.

À Denver, il était tombé dans une marmite sportive en ébullition. Depuis l'achat des Nordiques, le club de hockey a connu un vif succès, remportant la coupe Stanley à deux reprises et multipliant les championnats de division. Tanguay, qui a passé son adolescence à admirer des hockeyeurs comme Michel Goulet, Peter Stastny et autres vedettes des Fleurdelisés, s'y sentait comme chez lui, au point d'avoir eu un peu de misère à s'adapter à son nouveau milieu de travail.

« Ça m'a pris du temps à m'ajuster à mes nouveaux coéquipiers. J'ignore si c'est en raison du choc de la transaction ou parce que je connais toutes les habitudes des gars qui jouaient avec moi depuis plusieurs années, mais ça s'est replacé », expliquait le numéro 40 des Flames lors d'un récent entretien téléphonique avec *Le Soleil*.

Tant mieux, car il entend plus souvent son nom à la radio de Calgary que sur les ondes de Denver. Le hockey est roi dans l'Ouest canadien — comme au Québec — et le produit développé par les Mooseheads de Halifax s'y habitue peu à peu. « Au Colorado, l'Avalanche était très populaire, mais ça n'empêche pas le hockey de passer derrière le football, le baseball, le basketball et même le sport collégial. À Calgary, on sent la différence, mais ça reste un peu moins pire qu'à Montréal, où il y a plus de médias qu'ici en raison de l'aspect francophone », notait-il au terme d'un entraînement matinal.

PRIVILÉGIÉ

Après un beau séjour dans les Maritimes, où il avait établi des records d'équipe pour le total de buts (101), passes (113) et points (214), Tanguay a été repêché en première ronde (12e au total) par l'Avalanche en 1998. Aujourd'hui, on peut dire qu'il a été un des plus précieux bijoux trouvés au Québec cette année-là, les autres se nommant Vincent Lecavalier (1er, Tampa Bay) et Simon Gagné (22e, Philadelphie).

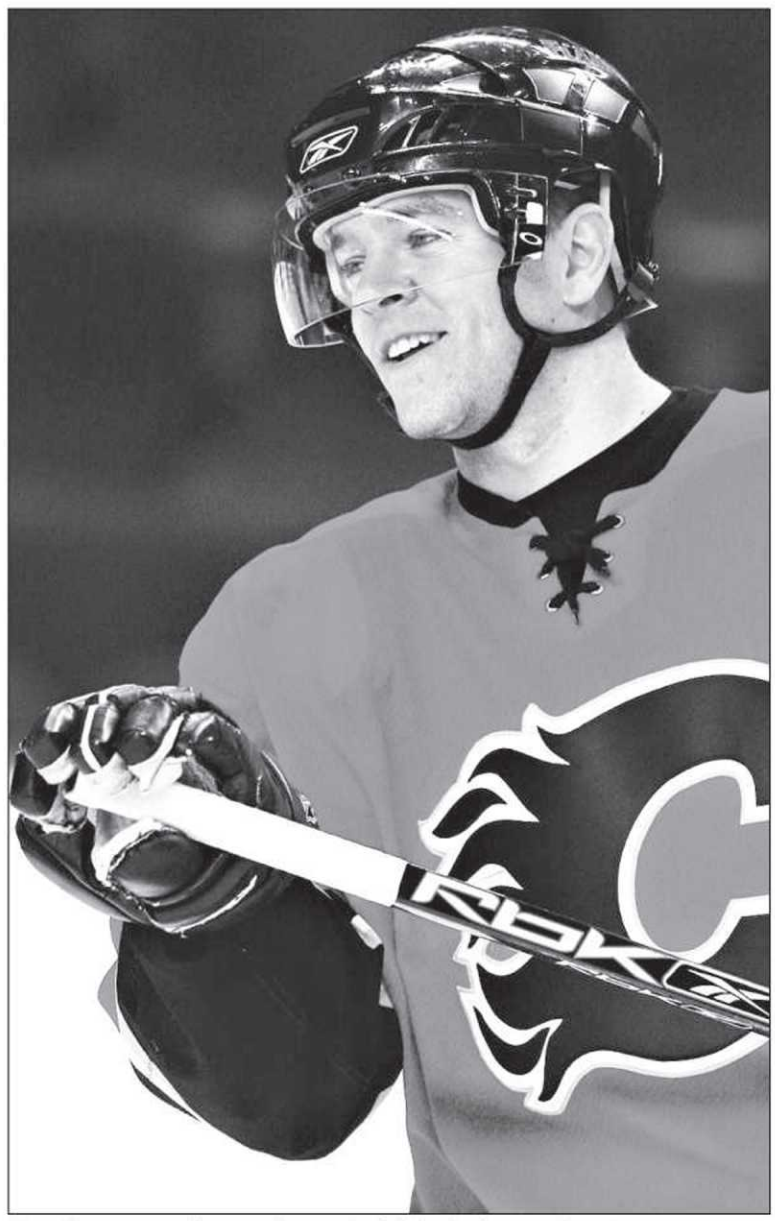
« J'ai été privilégié de tomber dans une aussi bonne organisation. J'ai eu la chance de gagner la coupe Stanley très tôt dans ma carrière alors que plusieurs joueurs n'ont jamais eu la possibilité de l'avoir », racontait celui qui a soulevé le fameux trophée au bout de ses bras en 2000-2001, soit dès la fin de sa deuxième année chez les professionnels.

Ce printemps-là, il avait bouclé les séries avec 21 points en 23 rencontres. Mieux encore, il avait marqué deux buts lors du septième match de la finale, dont celui de la victoire contre les Devils du New Jersey. « J'ai vécu les belles années de l'équipe. Nous avions un alignement redoutable avec Patrick Roy, Joe Sakic, Peter Forsberg, Raymond Bourque, Rob Blake, Adam Foote et plusieurs autres. Ce n'est pas compliqué, il devait y avoir plus d'une demi-douzaine de membres du Temple de la renommée dans le vestiaire », notait celui qui a connu quatre saisons de 25 buts et plus lors des six années passées dans les Rocheuses américaines.

PLAFOND INCONFORTABLE...

Avant d'être échangé, Tanguay n'avait pas été visé par le jeu des rumeurs. Mais lorsque l'Avalanche a acquis les services de José Théodore et négocié le retour de quelques vétérans — dont Joe Sakic — pour la saison actuelle, il savait que le plafond salarial négocié dans la convention entre la LNH et l'association des joueurs (AJLNH) le plaçait dans une situation inconfortable.

« Je n'avais pas fait mes valises, mais je savais qu'ils allaient manquer d'argent pour respecter le cap », soulignait celui qui avait vu juste puisqu'il était troqué aux Flames en retour de Jordan Leopold et du deuxième choix de Calgary en 2006 (Codey Burki).



Alex Tanguay redécouvre la popularité du hockey au Canada. — PHOTO PC

Le petit frère Max à Rimouski, le « grand frère » Roy à Québec

Carl Tardif
ctardif@lesoleil.com

Qu'il se trouve à Denver, à Calgary ou dans n'importe quelle ville de la LNH, Alex Tanguay n'est jamais bien loin de la région de Québec. Il reste en contact permanent avec ses parents, son jeune frère et celui qu'il considère comme son grand frère : Patrick Roy.

La relation entre les deux amis remonte à ses débuts dans la LNH, lorsque Tanguay a été pris sous l'aile protectrice de l'ancien gardien de but de l'Avalanche. « J'ai vécu chez lui pendant un an et demi à mon arrivée au Colorado. Ça m'a beaucoup aidé de le cotôyer et nous avons gardé une belle amitié », souligne celui qui parle régulièrement à Roy.

L'ironie, c'est que l'entraîneur-chef des Remparts de Québec doit souvent demander à ses joueurs de surveiller attentivement le frère de l'autre puisque Maxime Tanguay est l'un des attaquants les plus menaçants de l'Océanic de Rimouski. « On parle de hockey junior, c'est certain. On se taquine... Honnêtement, je ne suis pas surpris qu'il soit le *coach* d'une équipe, car c'est un passionné de hockey. Pour vous dire la vérité, je ne le vois pas faire autre chose pour l'instant, car il adore ça.

« Pour ce qui est de Max, j'ai la chance de voir quelques-uns de ses matchs via le webcast, surtout lorsque son club affronte des clubs des maritimes, et je lui parle aussi très souvent », confiait celui qui a donné son nom à un centre d'entraînement dans sa ville natale.

QUÉBEC, C'EST CHEZ LUI

Tanguay n'a pas l'intention de s'éloigner à tout jamais. Il a vendu sa maison à Denver et il s'en est trouvé une belle à Calgary. Et dans quelques mois, il convolera en justes noces. « Je me cherche quelque chose à Québec. Veut, veut pas, c'est chez nous et il est tout à fait normal qu'on revienne y passer les mois d'été. »

D'ici là, il tentera de confirmer la présence des Flames en séries, d'autant plus qu'il n'a jamais raté le rendez-vous depuis ses débuts dans la LNH. Pour l'instant, sa nouvelle équipe figure parmi les huit finalistes de la conférence de l'Ouest pendant que l'Avalanche du Colorado tente de se faufiler dans le groupe. « Notre directeur général a réalisé quelques transactions et on se prépare pour les séries. On vise toujours de finir en tête de notre division (une lutte à trois se dessine entre Vancouver, Minnesota et Calgary), mais on n'a pas de *lousse* et il n'y a pas de folie à faire. »

> **« Plus on le voit, meilleur on le trouve. Ce qui m'épate le plus, c'est sa force physique »**
>
> — Tanguay au sujet d'Iginla

Chez les Flames, il se retrouve au sein du même trio de Jarome Iginla, sûrement l'un des plus redoutables hockeyeurs à l'ouest du continent. Au moment de l'entrevue, Tanguay patinait en sa compagnie et celle de Craig Conroy. « Je savais qu'il (Iginla) était un bon joueur. Mais plus on le voit, meilleur on le trouve. Ce qui m'épate le plus, c'est sa force physique. »

La revanche... sans Drury

BUFFALO — La malchance continue de s'acharner sur les Sabres de Buffalo. C'est au tour de Chris Drury de tomber au combat. Il sera à l'écart pour une période indéterminée avec des symptômes de commotion cérébrale, après avoir été frappé durement par Chris Neil, des Sénateurs d'Ottawa, geste qui a entraîné une bagarre générale lors du match gagné 6-5 par les Sabres, jeudi.

Une vingtaine de points de suture ont été nécessaires pour cicatriser une entaille au front de Drury. Neil n'a pas été puni et il a déclaré que sa mise en échec était effectivement légale et que c'était au joueur des Sabres de garder la tête haute. « C'était une attaque de prédateur, a plutôt analysé l'entraîneur Lindy Ruff. Neil a changé de direction pour aller frapper Chris à la tête. C'était une atteinte délibérée pour sortir un joueur de la patinoire. »

Neil a foncé vers Drury juste après qu'il eut complété un lancer. Son coup d'épaule a atteint le joueur des Sabres sur le côté de la tête, lui faisant faire un vol plané. Sous le choc, Drury en a perdu son casque protecteur. Les Sabres ont vu au moins un de leurs joueurs être blessé à chacun de leurs six derniers matchs.

Sabres et Sénateurs se retrouvent ce soir à Ottawa pour leur huitième et dernier affrontement de la saison et les Sabres ont rappelé Mark Mancari, un joueur de 6'4" et 225 livres, qui totalise 34 points (16-18) et 34 minutes de punitions en 41 matchs à Rochester. *AP*

EN BREF

Carter en Caroline

→ Les Hurricanes de la Caroline ont fait l'acquisition hier d'Anson Carter, des Blue Jackets de Columbus, en retour d'un choix de cinquième ronde en 2008. Carter pourra devenir joueur autonome le 1er juillet et son départ était prévu. Il gagne 2,5 millions $ cette saison. Âgé de 32 ans, il a 27 points (10-17) en 54 matchs des Blue Jackets, après avoir marqué 33 buts à Vancouver la saison précédente. *AP*

Échange annulé

→ L'échange d'Alexander Korolyuk des Devils du New Jersey aux Sharks de San Jose a été annulé quand l'attaquant a choisi de rester en Russie. Les Sharks conservent donc le choix de troisième ronde qu'ils avaient cédé aux Devils. Âgé de 31 ans, Korolyuk est sous contrat avec les Devils jusqu'à la fin de la saison prochaine et est actuellement suspendu par l'équipe. Il totalise 40 points en 41 matchs avec Chekov Vityaz. Il n'a pas joué dans la LNH depuis 2003-2004 quand il a amassé 19 buts et 18 aides avec les Sharks, qui l'avaient repêché en sixième ronde en 1994. *AP*

1756630

Au cœur de la ville...

sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles,
un jardin fleuri, des arbustes et le silence.

Édifice C8

Pré-vente

83 Condos-terrasses face à la rivière
Saint-Charles, aux berges réaménagées,
avec vue sur la ville et les montagnes.

- Jardins paysagés
- Piscine extérieure et spa
- Stationnement intérieur sécuritaire

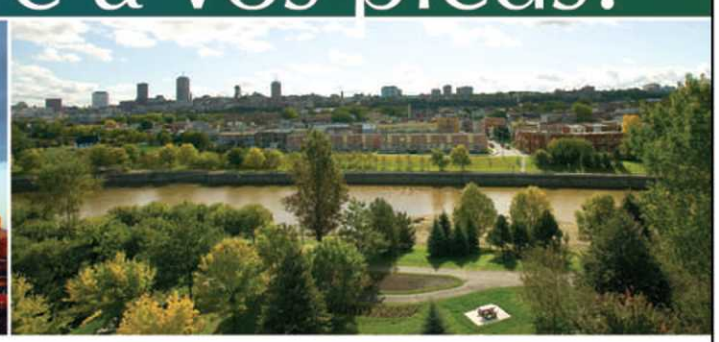


condos·terrasses

avec la nature à vos pieds!







Les Jardins Rive Gauche

www.rivegauche.ca

Bureau des ventes

1425, Isabelle-Aubert (unité 308), Québec
(par la rue Bourdage, suivre les indications)

418.649.0600

Heures d'ouverture

Tous les jours de 13h00 à 17h00

Desjardins
Caisse Sillery — Saint-Louis-de-France
Un **centre d'affaires** qui se distingue!

Terrasse-type (C8)

